n Bruxelles

ESE DE PARIS

ANTE

Liquidation totale

- 50 %

NTOSH

SPÉCIAL HORS SÉRIE

Mac HORS-SÉRIE

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN BERIALS DIVISION

Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14578 – 6 F

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Face à la création de la Communauté d'Etats slaves

M. Gorbatchev temporise et en appelle au respect de la légalité

Au lendemain de la proclamation, par les trois Républiques slaves, d'une Communauté d'Etats qui entraîne la « mort » de l'Etat qu'il dirige, M. Gorbatchev a appelé, lundi 9 décembre, au respect de la légalité et de la Constitution. Le président a demandé que l'accord de Minsk, signé par la Biélorussie, la Russie et l'Ukraine, soit examiné par les députés, voire soumis à un référendum – une issue qui paraît peu réaliste.

MOSCOU

de notre correspondant

M. Gorbatchev s'accroche. Confronté à un défi sans précédent, réduit, par la volonté de M. Boris Eltsine et des dirigeants ukrainien et biélorusse, au très étrange rôle de président d'un pays qui n'existe plus, M. Gorbatchev avait le choix entre deux tactiques claires : démissionner ou engager une attaque frontale, un décisif « combat des chefs ». Il a choisi une troisième voie, celle d'une contre-attaque de flanc, qui semble destinée à gagner du temps. Ce qu'un membre de son entourage a joliment appelé *« une approche équilibrée et évolutive »*. Premier indice de cette *« approche »* : M. Gorbatchev a évité d'apparaître personnellement en première ligne. Alors qu'on attendait avec impatience son intervention à la télévision, c'est un présentateur anonyme qui est venu, au milieu du Journal télévisé du soir, donner lecture d'un message *« présidentiel »* plutôt terne. M. Gorbatchev commence par évoquer *« les aspects positifs »* du *« document »* de Minsk, en particulier le fait qu'il implique *« la direction ukrainienne »* et qu'il souligne *« la nécessité de créer un espace économique uni, fonctionnant sur des principes coordonnés avec une monnaie et un système financier et bancaire uni »* (telle est, du moins, l'interprétation assez personnelle que M. Gorbatchev donne du texte).

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Cauchemar nucléaire

LA proclamation de la mort de l'Union soviétique par les présidents de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie et la « résistance » à laquelle se livre M. Gorbatchev vont encore aviver le cauchemar des experts stratégiques occidentaux.

Certes, MM. Eltsine, Kravtchouk et Chouchkevitch se sont proclamés favorables à la dénucléarisation de leurs Républiques et au maintien d'un espace unique stratégique. Et M. Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, a bien précisé que M. Gorbatchev pourrait conserver, pendant une période de transition non définie, des pouvoirs « nucléaires » qu'il partage déjà, semble-t-il, avec le président de la Russie.

TOUT cela, y compris la suggestion de M. Kravtchouk de mettre en place trois « boutons » nucléaires (mais pourquoi pas quatre, puisque le Kazakhstan abrite lui aussi des armes nucléaires stratégiques ?), sent l'amateurisme et accentue encore le brouillard dans lequel baignent les vingt-sept mille têtes nucléaires soviétiques, depuis le lendemain du putsch raté du mois d'août. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que Washington manifeste ouvertement son inquiétude depuis quelques jours et que MM. Mitterrand et Major se soient entretenus de la situation lundi à Maastricht et aient relancé l'idée – française – d'une réunion de représentants des quatre puissances disposant d'armes nucléaires en Europe.

Si cette proposition est enfin **retenue par les Etats-Unis – qui ont semblé vouloir dans une première phase gérer seuls le dossier puis le traiter à l'intérieur de l'OTAN, – *il est probable que la*** **conférence réunira plus de quatre participants. Comment en écarter en effet les représentants des Républiques ex-soviétiques dont le territoire abrite des *armes*** **stratégiques ? Et certains pays européens, dont l'Allemagne et l'Italie, ne voient pas pourquoi ils seraient tenus à l'écart du règlement d'un problème qui les menace tout autant que la France et la Grande Bretagne. Sinon, à quoi bon parler de défense européenne, demandent-ils.**

LE dossier, en tout cas, est de taille, et il risque d'occuper experts et diplomates pendant longtemps. D'abord parce que plus personne, en Occident, n'est rassuré quant à la solidité de la chaîne de commandement des armes stratégiques et que personne ne croit à la volonté de la Russie de se dénucléariser. Ensuite, parce que les experts n'excluent plus que des armes tactiques puissent tomber entre les mains de dirigeants ultranationalistes de certaines Républiques ou même être vendues à certains Etats du Sud, candidats à l'arme nucléaire. Enfin, parce que se pose d'ores et déjà le problème technique de la destruction des armes prévue par les accords de réduction signés *antérieurement*. Le délai nécessaire avoisine la dizaine d'années. Bref, comme le remarque le « Financial Times », *l'équilibre* de la terreur de la période de la guerre froide est peut-être brisé, mais la terreur continue.

Un processus irréversible adopté au sommet de Maastricht

Une monnaie européenne unique sera créée avant le 1er janvier 1999

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze devaient entériner, mardi 10 décembre lors du sommet européen de Maastricht, le programme devant conduire la CEE à l'union économique et monétaire. Le texte prévoit notamment, selon un processus irréversible, la création d'une monnaie européenne unique avant le 1er janvier 1999. La Grande-Bretagne a obtenu la clause d'exemption lui permettant de se joindre au mouvement ultérieurement. Les vraies difficultés devaient surgir, au cours de la journée de mardi, lors de la discussion sur le nouveau projet de traité d'union politique, préparé par la présidence néerlandaise.

MAASTRICHT

de nos envoyés spéciaux

« La monnaie unique au plus tard le 1er janvier 1999 »... Le slogan propagé, lundi après-midi 9 décembre, par les agences de presse tel un bulletin de victoire, ne rend compte peut-être qu'approximativement de ce qui est en train de se décider à Maastricht. Il illustre néanmoins fort bien la volonté manifestée par la grande majorité des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze de donner un caractère irréversible aux décisions qui seront prises durant ce Conseil européen.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 5 et nos informations page 6

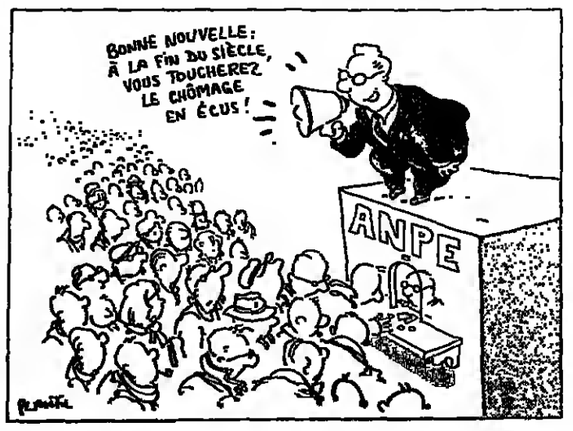

Contorsions au bord d'un gouffre

par Jacques Amalric

Unanimité pour les décisions de principe. Majorité qualifiée pour les modalités d'application des décisions... Les discussions que les Douze auront consacrées à Maastricht à l'élaboration d'un mécanisme permettant la définition d'une politique étrangère commune *risquent de passer* à l'histoire comme des exercices quelque peu dérisoires. Et cela pour deux raisons.

La première, c'est qu'aucune procédure, si complexe et « balisée » soit-elle, ne contraindra demain un Etat membre à aller contre ce qu'il considérera comme son intérêt national. Croire aujourd'hui possible de « ficeler » à tout jamais tel ou tel grâce à des stratagèmes procéduriers est une illusion qui pourrait se révéler demain très coûteuse. Il y a fort à parier que l'Europe n'aurait pas été plus efficace dans l'affaire yougoslave si elle avait déjà été dotée d'un système d'élaboration d'une politique étrangère commune. La seconde – qui n'est qu'apparemment contradictoire avec la première, – c'est qu'il n'a jamais été aussi urgent pour les Douze d'aller de l'avant. Tel est, aujourd'hui, leur intérêt général et cet intérêt n'est pas près de disparaître alors que toute la partie orientale du continent hésite entre décomposition et recomposition.

Lire la suite page 6

Les réformes cachées de la loi de finances

Le projet de loi de finances pour 1992 introduit des changements importants, notamment sur les donations et successions, ainsi que sur la transmission d'entreprise par la pratique des « dons manuels », qui touche en particulier les PME-PMI. Mais ces réformes n'ont pas fait l'objet d'explications officielles ni d'une information claire.

Lire page 21 l'article d'ALAIN VERNHOLES

Lire aussi

- **Commentaires prudents à Washington** par ALAIN FRACHON
- **Un Congrès des députés du peuple sorti des oubliettes**
- **Les banques occidentales face aux dettes de l'ex-URSS.**
- **L'élection du président de la République de Moldavie** par JEAN-BAPTISTE NAUDET

pages 3 et 4

Jeunes, noirs et « français de papiers »

Se sentant scélalamant exclus, très atteints par le chômage et parfois par la drogue, les jeunes Antillais et Réunionnais de la métropole constatent avec amertume qu'ils sont considérés comme des étrangers. Ils sont à la recherche de leurs racines.

Lire page 11 l'article de PHILIPPE BERNARD

Les caméras de la solidarité

Les trente courts-métrages réalisés au profit d'Amnesty International par trente *cinéastes français* font désormais un « grand film », *Contre l'oubli*, qui sort en salle le 11 décembre. Ensemble, ils constituent un bouleversant et nécessaire témoignage contre l'oppression, et aussi la mise à l'épreuve de la puissance des images.

Lire page 15 l'article de JEAN-MICHEL FRODON

CHRONOLOGIE

■ Novembre 1991 dans le monde *page 8*

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 28

1945-1950 LA FRANCE DU BABY-BOOM

les photos retrouvées de l'AFP

présentées par Henri Amouroux

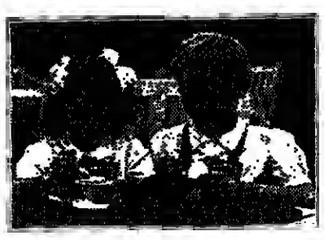

La Découverte / Agence France Presse

Relié sous jaquette, format 25,5 x 33 cm

Voyage à l'intérieur des archives photographiques inédites de l'Agence France-Presse, cet album propose un regard chaleureux et surprenant sur la France de la naissance des « baby-boomers ».

LA DÉCOUVERTE

L'axe Rocard-Fabius

La convergence sur le mode de scrutin peut-elle déboucher sur une alliance ?

par Patrick Jarreau

Empêché d'accéder à la direction du Parti socialiste lors du congrès de Rennes, en mars 1990, par l'opposition conjointe de MM. Lionel Jospin et Michel Rocard, M. Laurent Fabius laisse agir, depuis lors, ceux de ses proches qui sont convaincus qu'il n'est pas d'issue au marasme du PS hors d'un accord avec les rocardiens.

La recherche d'une alliance entre les deux anciens premiers ministres et ses partisans de part et d'autre. Elle a, aussi, ses adversaires : du côté des fabiusiens, certains rêvent encore de retrouvailles *mitterrandistes*, qui rassembleraient la famille contre l'homme de la « deuxième gauche » ; du côté des rocardiens, l'« axe » avec M. Jospin, qui s'était révélé impossible à Rennes, conserve quelques adeptes. Ces nostalgies sont, océaniques, minoritaires par rapport au réalisme de ceux qui, dans les deux courants, pensent que seul un accord à trois est envisageable.

La querelle du mode de scrutin pour les élections législatives est venue bousculer ces données de base. Hostiles au retour de la représentation proportionnelle, M. Rocard et ses partisans avaient besoin d'alliés. Ils les ont trouvés d'emblée chez les fabiusiens, pour deux raisons. La première est que toute occasion de mettre en cause M. Pierre Mauroy est bonne à prendre pour certains amis du président de l'Assemblée nationale, toujours sous le coup de ce qu'ils considèrent comme l'injustice de Rennes et de la manière dont leur courant avait été, selon eux, privé de ce qui lui revenait de droit, la direction du parti.

Lire la suite page 10

SCIENCES ♦ MÉDECINE

■ Au cœur du venin ■ La troisième mission du « radeau des cimes » dans la forêt camerounaise ■ Quatre-vingt-dix ans de Nobel ■ La santé en République tchèque ■ Choléra au Brésil.

pages 17 à 19

M 0147 - 1211 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 760 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 480 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Audiovisuel

Dérive populiste

par Dominique Wolton

En un peu plus de dix ans, de « Certes sur table » à « L'heure de vérité » et à « Les absents ont toujours tort », la qualité des émissions de débats politiques s'est dégradée. Ni le politique, ni la télévision, ni les hommes politiques, ni les journalistes n'ont gagné dans cette évolution qui conduit la politique à se transformer en spectacle de variétés. Cela ne renforce pas davantage la confiance dans les hommes politiques et dans les journalistes mais plutôt l'idée fort dangereuse que tous sont « à mettre dans le même panier ». Pourquoi une émission comme celle de Guilleume Durand, par exemple, conçue de bonne foi, renforce-t-elle les stéréotypes de la politique-spectacle ?

Elle est conçue comme un show de variétés politiques et pour que l'on ne s'y trompe pas, on entrelarde les débats de variétés pour « détendre » l'atmosphère. Résultat ? La distance et la solennité minimum sans lesquelles il est difficile de parler de politique sont ramenées au degré zéro. La politique comme forme de variétés. Que gagne-t-on à identifier l'une à l'autre ? Aussi respectables que soient les variétés, l'enjeu de la politique est tout autre. Il concerne la paix civile et l'Histoire. Pour la seule année 1991, la guerre du Golfe (janvier), le coup d'Etat de Moscou (août) et la Yougoslavie suffisent à rappeler la différence de nature entre les deux.

Tout est organisé non plus pour un dialogue mais pour un affrontement entre les protagonistes. Plus l'empoignade est forte, plus l'émission est réussie. Même si le rythme des échanges réduit considérablement les arguments et les explications. A la limite, c'est mots contre mots, stéréotypes contre stéréotypes, avec peu de chance de faire avancer la compréhension mutuelle.

L'accent mis sur l'affrontement et les échanges de clichés renforce le sentiment d'une coupure entre le public et la classe politique, le dispositif scénique accentuant cette opposition. Utiliser le décor du Parlement anglais pour la télévision n'est pas adéquat car, faut-il le rappeler, la télévision n'est pas la source de la légitimité et elle implique un code de communication qui lui soit propre.

La méthode suscite aussi un malaise, car le style est identique pour des sujets aussi radicalement différents que le peine de mort, la réforme constitutionnelle, la chasse, le racisme, le liberté sexuelle... Finalement, c'est le méthode et la mise en scène qui sont les vedettes de l'émission, pas le sujet traité. On attend de voir, émission après émission, quand – et comment – vont s'affronter les invités et comment va réagir le meneur de jeu qui devient ainsi la vedette de l'émission, comme le montrent les mouvements de caméra. Le problème n'est d'ailleurs pas le « vedettariat », car il est inhérent à la télévision qui est, elle-même, un spectacle. Il n'y a rien là de critiquable à condition de savoir au profit de quoi se fait ce vedettariat.

La réaction à l'offre

Enfin, un mot doit être dit sur la présence du public, que l'on observe ici et dans un nombre croissant d'émissions. L'idée implicite est qu'une émission est plus « démocratique » si le public est présent. Mais rien n'est moins sûr. Il y a d'abord le public figurant qui assiste à l'émission, pour « animer » le décor. Il y a ensuite, ceux qui sont autorisés à s'exprimer. Mais ils sont souvent frustrés car on ne leur donne pas beaucoup la parole, doivent se battre pour l'obtenir, l'obtiennent souvent à contre-temps, et sans pouvoir la reprendre. Le troisième groupe est composé du public « représentatif ». Comme si introduire un critère de représentativité impliquait une plus grande qualité et légitimité. Mais une émission de télévision n'a pas à gérer la question de la représentativité de ce qui est dit, ou alors les journalistes deviennent définitivement des sondeurs.

Le problème n'est pas le caractère « représentatif » de ce qui est dit, mais plutôt son intérêt, et la participation du public ne crée pas plus d'égalité. Le vraie égalité réside moins dans la présence de publics plus ou moins représentatifs que dans la volonté de traiter de manière simple des problèmes nécessairement complexes. Le respect du public consiste moins dans la volonté de le « représenter » sur le plateau que dans la représentation que l'on s'en fait. « Donner la parole » n'est pas toujours automatiquement et naturellement démocratique, car l'enjeu de l'information n'est pas l'expression des citoyens mais la compréhension de l'Histoire.

C'est ici qu'il convient d'élargir le débat. Pourquoi cette émission, une parmi d'autres finalement, crée-t-elle ce malaise ? Parce qu'elle condense peut-être la dérive actuelle de la télévision. Une exigence moins grande de la part des dirigeants renforce les effets négatifs d'une concurrence déséquilibrée et aboutit à justifier des maquettes d'émissions qui ne l'auraient pas été il y a quinze ans. Et cela ne constitue pas forcément un progrès !

Le plus grand nombre de chaînes s'est traduit, pour le moment, par une baisse d'exigence. Si un programme « marche », pourquoi ne pas le poursuivre ? Hier, on considérait que la responsabilité émanait d'abord des dirigeants, c'est-à-dire de l'offre. Aujourd'hui, au nom du libre choix du spectateur, on considère ce choix du public comme seule source de légitimité. L'audience devient l'étalon de la qualité. Même si chacun sait depuis toujours en télévision, – comme en radio ou au cinéma – qu'un mauvais programme peut faire beaucoup d'audience.

Idéal et spectacle

Il y a en politique, comme pour les autres genres d'émissions, une limite à vouloir tout aligner sur le soi-disant choix du public. D'ailleurs, il existe, au même horaire de 20 h 50, d'autres émissions de reportages – « Envoyé spécial » – et de plateau – « La marche du siècle – qui illustrent comment information et spectacle sont compatibles. Sans parler des émissions de deuxième partie de soirée. La télévision, privée ou publique, étant le principal outil d'information et de divertissement du grand public crée une responsabilité aux dirigeants qui ne peuvent s'y soustraire, sous prétexte que « le public choisit ».

Oui, le public choisit, mais uniquement à partir de ce qu'on lui offre. Si le public est souvent plus intelligent que ne le croient ceux qui parlent en son nom, encore faut-il admettre que son choix est captif et dépend de ce qui lui est offert. C'est en cela que l'Audimat ne mesure pas la demande, contrairement à ce qui est souvent dit, mais la réaction à l'offre. Si l'Audimat est « bon » pour des programmes « mauvais », c'est moins à cause du public que des programmes offerts. Donc des décideurs. Il est donc souhaitable d'éviter une certaine facilité en se retranchant derrière l'audience.

D'autant que « regarder » ne signifie pas donner son accord. Le public peut très bien regarder certaines émissions, notamment de politique, « faire de l'audience », sans pour autant y porter un jugement favorable. Il peut même regarder cela comme « du cirque ».

De toute façon, est-on vraiment certain que le public aime ce populisme ambiant qui envahit le petit écran, ou bien d'une télévision populaire ? Aime-t-il cette dérive vers une télévision « à bretelles » ? Le public populaire notamment, dont chacun aime à se réclamer, apprécie une certaine retenue, surtout pour parler de choses graves, et préfère aussi ne pas toujours devoir attendre la seconde partie de soirée.

Si les émissions politiques perdent une certaine qualité, les hommes politiques, qui n'ont pas besoin de cela en démocratie pour être brocardés, seront encore plus dévalorisés. Pourtant, leur tâche est difficile : ce sont « des hommes ordinaires » face à des responsabilités croissantes sous l'œil de moins en moins admiratif des citoyens. Il en va de même pour les journalistes, qui risquent de subir le même crise de crédibilité alors qu'ils sont un contre-pouvoir indispensable au fur et à mesure que la politique prend beaucoup de place. C'est en cela que des émissions politiques de plateau jouent un rôle essentiel. Si le niveau tombe trop bas, un verrou saute et les effets négatifs se feront sentir sur d'autres programmes.

Il n'y a pas de télévision sans exigence, sans morale et sans interdits, même si ces mots ne sont pas à la mode. Car il y a un bien supérieur à l'audience ou au profit, c'est l'exigence à l'égard du public : c'est en cela que la télévision est un superbe instrument. Il n'y a pas de télévision sans ambition, sous peine de casser ce merveilleux lien social, peut-être un des derniers dans nos « sociétés individualistes de masse » où chacun est replié chez soi. La télévision n'a pas créé l'enfermement, elle est venue après et peut partiellement aider à en sortir, à condition d'offrir un idéal. Idéal et spectacle ne sont oulleurs antinomiques. C'est une question de dosage.

▶ **Dominique Wolton est directeur du laboratoire « Communication et politique » du CNRS.**

Pour l'éducation et la culture

par Jacques Pomonti

La loi d'orientation sur l'éducation votée par le Parlement en juillet 1989 prévoit dans le rapport annexé, la création d'une « fondation pour l'édition et la production de programmes de formation et d'éducation ». Créer cette fondation, dans un délai court et dans les conditions les plus favorables possible, est précisément le but de l'Association pour l'audiovisuel dans l'éducation et la culture (AVEC) (1) que les signataires de cet article viennent de constituer.

Tout le monde convient que rien n'importe plus que l'effort national d'éducation ; qu'il faut lui accorder la première place ; que c'est affaire tant de principe pour l'égalité et la justice que d'actualité pour répondre aux malheurs de l'époque – le chômage notamment, – de survie pour tenir son rang dans la compétition économique et scientifique, et d'intérêt général pour préparer l'avenir.

Tout le monde convient que cet effort est devenu l'affaire de tous. Le système d'éducation, public et privé, que nous connaissons, a un rôle central et décisif à jouer, mais n'est pas aujourd'hui en mesure de répondre seul aux besoins. L'accélération de l'évolution des techniques et du changement dans le contenu comme dans les formes du travail exige une mobilisation des forces vives de la société, coordonnée à l'action des institutions éducatives.

Tout le monde convient aussi que l'audiovisuel – au sens large et sous ses diverses formes et « alliances » techniques, – est devenu, à côté de l'écrit, un moyen de l'information sur le monde, une voie d'accès à certaines connaissances, un élément à intégrer dans le développement des processus d'apprentissage. Une double mobilisation est par conséquent nécessaire : pour l'équipement et sa modernisation au service des enseignants et des organismes de formation ; pour le bon usage des potentiels considérables des grands médias audiovisuels.

De cela tout le monde convient, et pourtant, dans ce domaine de l'audiovisuel, il y a tant à faire ! Notre pays risque d'être à la traîne, et aux enseignants davantage à la peine.

Il faut une volonté bien grande pour ébranler les effets combinés des dérives de la rationalité technocratique et des excès engendrés par les différents rapports de forces corporatistes et sociaux. Une impulsion est nécessaire pour moderniser et amplifier l'effort d'éducation et de formation par le recours aux technologies nouvelles de la communication, et, au premier rang, à l'audiovisuel. Y contribuer de façon décisive, telle est précisément le fil de la fondation que nous allons créer.

Vertus de l'image

Pour avoir toutes ses chances, une telle initiative doit se fonder sur une collaboration étroite entre professionnels des deux univers de l'enseignement et de la communication agissant en parfaite autonomie de corps. C'est l'orientation choisie comme l'esprit la composition de l'équipe fondatrice. Encore convient-il d'être encore, de bien préciser les objectifs, de cerner les ambitions afin d'assurer l'efficacité de la contribution apportée.

L'objectif de la fondation, c'est d'abord le rassemblement de moyens au service de la création d'instruments et de programmes audiovisuels à caractère éducatif qui viennent accompagner les efforts déjà entrepris dans le système d'éducation et dans l'ensemble de la société.

Les idées, les initiatives et les talents, nombreux un peu partout en France souffrent d'un manque d'attention des décideurs dû à l'absence de budgets réservés à ce type de projets. La fondation contribuera à résoudre ce problème par la mobilisation, à côté des actions de l'Etat, de concours extérieurs décisifs, en provenance notamment des entreprises privées et publiques.

Par leur caractère incitatif, ses interventions financières aideront à réduire cette difficulté. Elles impliqueront en effet une reconnaissance des valeurs artistique, pédagogique et économique des projets et permettront donc la mobilisation d'autres intérêts et partenaires.

Mais il s'agit aussi, entre les acteurs de l'audiovisuel et de l'éducation, de favoriser et de développer le concertation qui fait cruellement défaut aujourd'hui.

Durant la période de création de la fondation et afin de réunir les conditions nécessaires au démarrage de ses activités, l'AVEC sera conduite à préparer et promouvoir des projets. Notre souci est actuellement de privilégier certains domaines :

– l'intégration et l'harmonisation sociales, en relation avec les conséquences d'un développement urbain mal maîtrisé tout au long de la deuxième moitié du siècle, par l'élaboration, par exemple, de programmes de formation d'animateurs pour quartiers « difficiles » ;

– l'enseignement du français langue étrangère, par la conception de programmes qui font défaut aujourd'hui à notre rayonnement extérieur, et peuvent être réalisés sous une forme moderne et attractive ;

– le « savoir-faire » dans l'utilisation des matériels techniques modernes, en particulier l'informatique domestique et le traitement de texte ;

– la connaissance et la sélection des métiers, avec en corollaire les repères de l'orientation en milieu scolaire, programmes qui peuvent être réalisés dans le style « télévision grand public », par exemple par le recours au jeu.

Cette brève sélection n'est pas fermée. Mais elle illustre déjà l'apport potentiel de l'audiovisuel à certains de nos problèmes majeurs.

Il faut aller de l'avant sans délai, de manière contrôlée et sans perdre de vue les fins essentielles de l'éducation, car l'image appelle l'esprit critique et la distance au moment même où elle séduit l'homme et le citoyen.

▶ **Jacques Pomonti est ancien président de l'INA et actuellement président de Sorbonne-Radio-France. Son texte est également signé par Georges Laforest, doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale, Claude Mollard, ancien président de la délégation nationale aux arts plastiques et Eric Besnard, producteur.**

(1) 16, rue Georges-Braque, 75014 Paris.

Médias et politique

par Cathodon

Le nombre croissant d'émissions présentant la vie politique sous un jour réducteur ou caricatural devrait inciter l'ensemble des responsables des radios et télévisions – dirigeants, journalistes et animateurs – à un examen de conscience.

Sans mettre en cause telle ou telle émission, et tout en comprenant les difficultés rencontrées par les médias audiovisuels pour rendre compte, dans sa complexité, de la gestion des affaires publiques, on ne peut que relever la multiplication de procédés dont le trait commun est de contribuer, fût-ce involontairement, au dénigrement de la chose publique.

Tel est, en effet, le risque encouru en ne retenant des déclarations des hommes politiques que de petites phrases détachées de leur contexte ; en ne montrant des débats parlementaires que les incidents de séance ; en préférant le sensationnel à l'analyse ; en oblitérant l'idée par l'image ; en dédaignant l'échange de vues au profit de l'empoignade ; en passant systématiquement sous silence les contraintes dans lesquelles est enserrée la gestion publique ; en soumettant le débat politique aux mises en scène et manipulations mitonnées par des animateurs grisés par leur pouvoir ; en privilégiant, dans le traitement de l'information politique, le sordide et le scandaleux ; enfin et surtout, peut-être, en installant à la place du procureur, pour fustiger l'univers politique, des personnalités que leur ignorance des institutions, leur vulgarité ou leur volonté de provocation ne qualifient nullement pour remplir une telle fonction.

A une époque marquée par une recrudescence d'impatiences catégorielles, par la montée du populisme et de l'extrémisme de droite et par l'augmentation de l'abstentionnisme électoral, il serait grave que les médias audiovisuels, dont l'impact sur l'opinion est considérable, acceptent de propager une vision du monde politique dans laquelle élus et décideurs publics seraient uniformément veules, stupides, corrompus, responsables des souffrances de la nation et indifférents à celles-ci.

Ce serait œuvrer contre la démocratie, l'Histoire nous ayant montré, en effet, où peut conduire l'idéologie du « tous pourris » et du « n'y a qu'à ».

Fort heureusement, cette pente n'a rien de fatal. Comme le démontrent, chaque semaine, nombre de magazines – en particulier, mais non exclusivement, sur les antennes du service public, – l'information se grandit en restant l'information.

▶ **Cathodon est le pseudonyme d'un haut fonctionnaire ayant des responsabilités dans l'audiovisuel.**

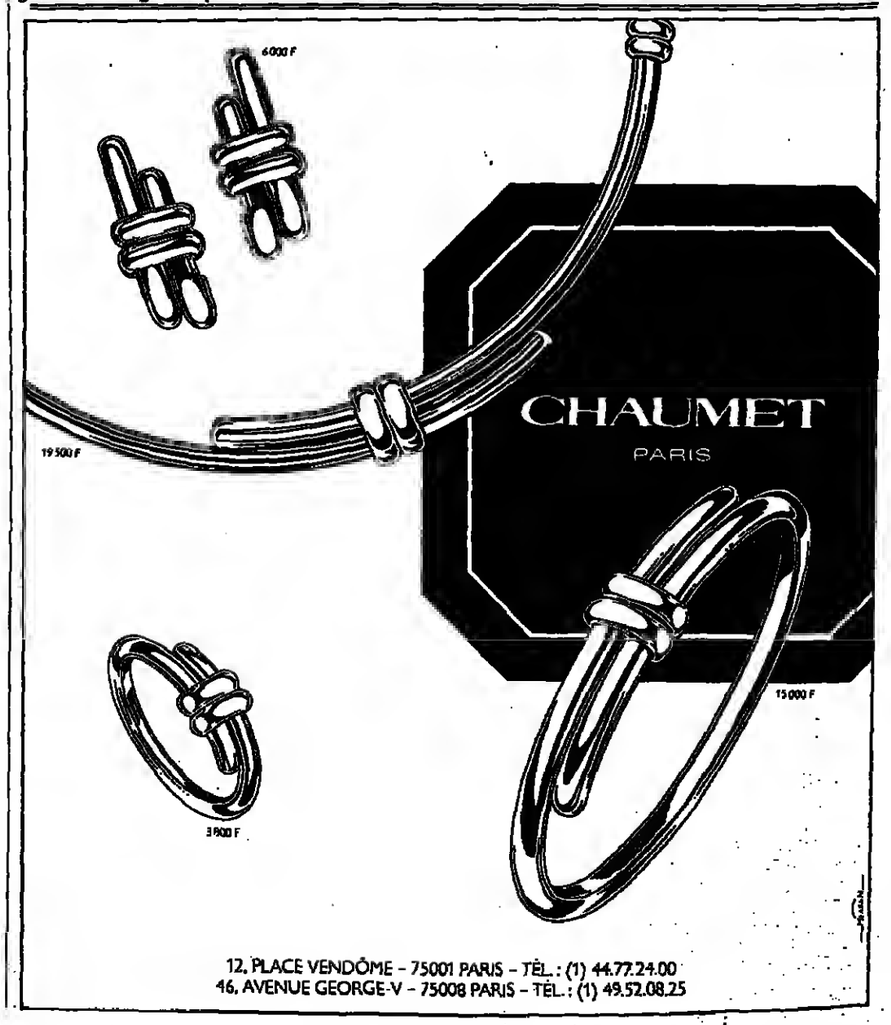

ETRANGER

Après l'annonce de la création de la Communauté d'Etats slaves dans l'ex-URSS

M. Gorbatchev en appelle au respect de la légalité

Suite de la première page

Cependant, poursuit le « président de l'URSS », tout cela demande *« l'appréciation politique et juridique de tous les partis »*. En tout état de cause, on ne peut accepter que *« les dirigeants de trois Républiques »* déclarent que l'URSS *« a cessé d'exister »*. C'est *« illégal et dangereux »*, et ne peut *« qu'ouvrir le chaos et l'anarchie »*. D'autant, ajoute un M. Gorbatchev redevenu soudain très critique, que ce *« document apparu soudainement n'a été examiné ni par la population* ni *par le Soviet suprême des Républiques au nom desquelles il a été signé »*.

Il convient donc d'agir *« par la voie constitutionnelle »* : les Parlements des Républiques et le Soviet suprême de l'URSS devront examiner l'accord de Minsk en même temps que *« le projet de traité d'Union des Etats souverains »* (la formule d'un Etat confédéral défendue par M. Gorbatchev). Il faudra de plus convoquer le Congrès des députés du peuple *(voir ci-contre)*, seul habilité, selon M. Gorbatchev, à modifier *« la structure de l'Etat »*. *« En outre, je n'exclus pas l'organisation d'un référendum populaire sur cette question »*... En un mot, M. Gorbatchev, comme s'il avait tout le temps devant lui, entend engager une longue procédure parlementaire couronnée éventuellement par un référendum. C'est-à-dire qu'il prétend, dans une période éminemment révolutionnaire, combattre sur un terrain légal, avec d'autant moins de chances de succès que les institutions qu'il invoque, et tout particulièrement le Congrès des députés, ont une légitimité douteuse.

Tout cela peut paraître parfaitement vain et illusoire, mais suffit tout de même à compliquer la tâche du « trio de Minsk » et tout particulièrement de Boris Eltsine. Ce dernier a certes pas grand-chose à craindre du Congrès : même s'il devait être convoqué (un certain nombre de députés s'agitent en ce sens), il est fort douteux qu'il soit à même de prendre une quelconque décision. Mais en soulignant que les Parlements des Républiques eux-mêmes ont été mis devant le fait accompli, M. Gorbatchev touche une corde sensible : les députés de Russie se sont déjà montrés à plusieurs reprises rétifs aux injonctions de Boris Eltsine, et le dernier « coup » de leur président pourrait accroître le malaise. Il est tout de même difficile d'imaginer que ces députés puissent mettre en difficulté le président russe pour le plus grand profit de M. Gorbatchev.

M. Eltsine a, en tout cas, prévu de s'expliquer devant son Parlement jeudi 12 décembre. Des manifestations pour la « défense de l'Union », convoquées par le Parti démocrate de Russie – un mouvement qui a cessé de soutenir le président russe – ne devraient pas non plus être bien menaçantes.

M. Gorbatchev a cependant d'autres alliés « objectifs » dans sa bataille de retardement. Le président kazakh Noursoultan Nazarbaev n'a pas caché, au contraire, lundi, son mécontentement d'avoir été traité si cavalièrement par les présidents slaves. Il a aussi fait valoir qu'on a *« encore besoin de M. Gorbatchev dans cette période complexe »*. Cependant M. Nazarbaev est lui-même désormais placé dans une posture difficile, contraint soit de ravaler l'offense qui lui a été faite et de se rapprocher du trio slave, soit de tenter d'organiser sous sa houlette l'Asie centrale ex-soviétique. Une entreprise fort difficile, ne serait-ce qu'en raison de la concurrence de l'Ouzbékistan et de la composition ethnique très diverse du Kazakhstan.

Les faiblesses de l'accord de Minsk

En fait, l'atout majeur qui reste dans la main de M. Gorbatchev, ce sont les faiblesses internes de l'accord de Minsk, son caractère extraordinairement improvisé (*« les participants à la réunion ont bien failli partir sans rien »*, a expliqué lundi le premier ministre biélorusse). L'un de ses éléments essentiels, l'aspect militaire et le contrôle des forces nucléaires, n'est, de toute évidence, pas encore au point. Le ministre des affaires étrangères de Russie, M. Andreï Kozyrev, a ainsi reconnu que pour l'instant M. Gorbatchev gardait le contrôle du feu nucléaire et qu'il s'agissait à présent d'organiser la *« transmission des pouvoirs »* de manière *« civilisée »*.

A qui seraient donc transmis ces pouvoirs ? Selon le président ukrainien, Leonid Kravtchouk, il devrait y avoir désormais *« trois boutons »* nucléaires : ce qui, d'après lui, est *« plus sûr »* qu'un seul, d'autant que les trois boutons en question seront *« liés entre eux »*. Mais *quid* du quatrième bouton puisque, après tout, des armes nucléaires sont aussi déployées au Kazakhstan ? En outre, et comme on pouvait s'y attendre, les aspects économiques de l'accord sont présentés un peu différemment à Kiev et à Moscou. M. Kravtchouk souligne par exemple que les frontières seront abolies pour les personnes mais nullement pour les biens et que les Etats signataires restent parfaitement libres de créer leur propre monnaie et d'instituer leurs systèmes bancaire et douanier. De son côté, le premier vice-premier ministre russe, M. Bourboulis, préfère insister sur le fait que l'accord repousse à un lointain futur la possibilité de créer des monnaies particulières. D'une manière générale il présente cette entente comme une sorte de solution miracle à toutes les difficultés économiques du jour.

Il y a dans tout cela l'embryon de bien *des difficultés. Sans compter* que l'aspect « ethnique » de l'accord de Minsk risque d'être mal accueilli dans les Républiques autonomes non russes de la Fédération de Russie et d'accroître les aspirations séparatistes. Est-ce à dire pour autant que M. Gorbatchev, profitant de ces difficultés, et éventuellement les suscitant, pourrait être à même de conserver une petite place au soleil ? A en croire un haut responsable du ministère russe des affaires étrangères, ses chances sont désormais extrêmement minces.

Des sommets de confusion

D'ailleurs, ajoute ce « gorbatchévien » avec un détachement micynique, mi-amer, *« moi, je vais faire du business, cela me rapportera plus d'argent »*. Comment d'ailleurs ne pas être amer puisque, selon le porte-parole du président de Russie, le ministère des affaires étrangères de l'URSS n'existe plus depuis dimanche ? Mais cela n'a nullement empêché ledit ministère de poursuivre lundi, comme si de rien n'était, la publication de communiqués sur les divers problèmes de la planète pendant que M. Chevardnadze s'interrogeait sur l'*« aspect légal »* de l'accord de Minsk...

Également disparu dans la tourmente, du moins à en croire les responsables russes, le Comité économique interrépublicain qui, sous la direction de M. Silaev, faisait depuis des mois office de gouvernement provisoire de l'ex-URSS et constituait l'interlocuteur principal de ses partenaires occidentaux. Le Comité s'est bien réuni lundi matin, mais, au bout d'une heure de travaux consacrés à l'élaboration du budget, il a bien fallu constater que l'exercice était devenu parfaitement vain.

En fait, au lendemain de cet accord de Minsk, conçu comme un moyen de clarifier les choses et de mettre fin à une situation insupportable, la confusion a atteint des sommets encore inégalés. Les trois présidents slaves ont certes tenté de prendre un nouveau départ, mais M. Gorbatchev essaie encore de les retenir par le maillot. Même si dans l'ex-URSS le désordre absolu est devenu la règle, la situation actuelle ne pourra plus se prolonger bien longtemps. Sinon que pourra-t-on bien dire à M. James Baker lorsqu'il viendra aux nouvelles, en principe dès la fin de cette semaine, à Moscou comme à Minsk ?

JAN KRAUZE

Un Congrès des députés du peuple sorti des oubliettes

Le Congrès des députés du peuple, que M. Gorbatchev a estimé *« nécessaire de convoquer »* dans la mesure où il serait *« de sa compétence »* de statuer sur *« les structures de l'Etat »*, est en réalité une instance fantôme, qui s'est pratiquement sabordée lors de sa dernière réunion, le 5 septembre. Pour obtenir que ses députés approuvent les nouvelles institutions de l'après-putsch qui prévoyaient leur disparition, il fallut leur garantir qu'ils continueraient à « garder leur statut » – c'est-à-dire à être payés – jusqu'au terme de leur mandat. Traité à cette session par M. Gorbatchev de façon encore plus cavalière qu'à l'accoutumée, le Congrès a dû accepter de *« déléguer ses pouvoirs constitutionnels »* à un « nouveau Soviet suprême », ce qui était en fait aux députés du Congrès leur principale raison d'être.

Peu représentatif

Le nouveau Parlement quelque peu remanié (composé d'un Conseil des Républiques et d'un Conseil de l'Union) a réussi à se réunir, après des atermoiements, le 21 octobre, mais seules sept Républiques y participaient. Les Baltes – indépendants – et les Ukrainiens étaient absents, alors que la Moldavie et l'Azerbaïdjan n'y avaient que des « observateurs »... *A fortiori*, le Congrès, convoqué théoriquement sur demande d'un cinquième de ses députés, a peu de chances, même réuni, d'atteindre le quota requis pour prendre des décisions constitutionnelles. Ce Congrès à demi-défunt était en outre, dès ses origines, peu représentatif. Premier Parlement issu de la perestroïka et de la démocratisation partielle introduite à partir de 1988, il comptait à l'origine, en mars 1989, 2 250 députés élus selon trois modes différents. Un tiers d'entre eux (750 députés) avaient été désignés par des « organisations » ; ainsi, M. Gorbatchev et presque tous les membres du politburo de l'époque avaient été « élus » par le Parti communiste sur une liste bloquée de 100 noms. Au cours de sa première session en mai 1989, le Congrès avait élu un « président du Soviet suprême » en la personne de M. Gorbatchev et constitué en son sein deux chambres plus restreintes, le Soviet de l'Union et le Soviet des nationalités, dont l'effectif devait être renouvelé par rotation annuelle. Au cours d'une autre session, le 15 mars 1990, et après modification de la Constitution, il avait élu M. Gorbatchev « président de l'Union soviétique » ; à la différence de M. Eltsine, l'actuel chef de l'Etat fédéral n'a jamais affronté les suffrages des électeurs.

□ **L'Arménie envisage de rejoindre la Communauté des trois Etats slaves.** – Le président arménien, M. Levon Ter-Petrossian, a déclaré lundi 9 décembre que sa République envisageait de rejoindre la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie au sein de la nouvelle Communauté d'Etats, selon l'agence Tass. L'Arménie devient ainsi la première République non slave à soutenir l'idée de cette Communauté. – *(Reuter.)*

Réacteurs nucléaires aux enchères à Moscou

Des réacteurs nucléaires ont été proposés aux enchères, avec délai de livraison de cinq ans, à la Bourse internationale de Moscou, par le ministère de l'industrie et des mines, a annoncé lundi 9 décembre l'agence soviétique Tass, en précisant que des *« propositions intéressantes »* ont été reçues d'Inde, de Corée du Nord, de Chine et d'Iran. – *(AFP.)*

Commentaires prudents à Washington

Les porte-parole officiels à Washington ont commenté en termes très prudents, lundi 9 décembre, la création d'une Communauté d'Etats par les trois Républiques slaves de l'ex-URSS. *« La question de la reconnaissance ne se pose pas encore, la Communauté ne nous l'a pas encore demandé »*, a ainsi déclaré Mme Margaret Tutwiler, du Département d'Etat.

WASHINGTON
de notre correspondant

Apparemment pris de court, les Etats-Unis observent *avec quelque « inquiétude »*, mais sans *« alarmisme »*, a dit, lundi 9 décembre, le département d'Etat, – la phase finale de la décomposition de l'URSS. Jusqu'à présent, Washington a commenté en termes extrêmement prudents la création, par trois des principales Républiques de l'ex-URSS, d'une Communauté d'Etats indépendants.

Ni approbation, ni condamnation d'événements qui *« sont du ressort des peuples concernés »*, mais la crainte d'une épreuve de force entre le président « soviétique », *M. Mikhaïl Gorbatchev*, et le président russe, M. Boris Eltsine, et une interrogation : faut-il reconnaître la constitution d'un nouveau pouvoir dont on ne sait s'il sera appelé à remplacer l'ancien ? L'approche sera, sans doute, évolutive. Depuis la tentative de putsch du mois d'août dernier, qui a porté un coup au président Gorbatchev et à l'idée d'un maintien du centre fédéral qu'il incarnait, l'administration américaine a toujours hésité entre deux attitudes.

La première, longtemps majoritaire au département d'Etat et à la Maison Blanche, voyait dans la préservation d'un pouvoir central fédéral, si possible autour de Mikhaïl Gorbatchev, une garantie de « stabilité », pour qu'il y ait un responsable de quelques grands dossiers : exécution des accords sur le désarmement nucléaire et conventionnel, gestion de la dette soviétique, voire de l'assistance économique.

La seconde attitude était moins « technocratique » et plus en phase avec le rythme des bouleversements révolutionnaires dans l'ex-URSS. Elle privilégiait « l'accompagnement » du mouvement de décomposition et la reconnaissance des réalités créées sur le terrain, ces nouveaux pouvoirs en formation : les Républiques. Elle supposait de faire son deuil d'un « centre » dont chaque nouvelle phase soulignait davantage l'incongruité. Des hommes comme le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, et Zbigniew Brzezinsky, ancien conseiller du président Jimmy Carter pour les questions de sécurité, sont partisans de cette approche, au nom, eux aussi, de la recherche de la « stabilité ». Résumé à gros traits, leur raisonnement est le suivant : à force de donner l'impression de condamner l'expression de sentiments nationaux longtemps réprimés dans un système plus colonial que fédéral, on exacerbe les antagonismes entre les Républiques et on « centre » que l'on conforte dans ses velléités de maintien d'un pouvoir impérial dépassé.

Entre ces deux attitudes, l'administration a évolué vers une « ligne » de compromis. Après avoir traîné les pieds, elle a finalement reconnu l'indépendance des pays baltes. Après avoir voulu ignorer l'émergence des autres Républiques, elle a été placée devant les résultats du référendum en Ukraine et s'est déclarée prête à en tirer toutes les conséquences pourvu que les autorités ukrainiennes satisfassent un certain nombre de conditions : exécution des accords sur le désarmement, respect des procédures démocratiques, des minorités ethniques et des frontières avec les Etats voisins, notamment.

« On n'a pas eu le temps d'en débattre »

C'est à l'aune de ce catalogue de principes, conditions ou critères – rendus publics le 4 septembre dernier (*le Monde* du 6 septembre) – que le département d'Etat juge la création de la Communauté d'Etats (qui pour l'heure réunit la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie). *« Nous sommes encouragés et satisfaits »*, a dit la porte-parole, Mme Margaret Tutwiler, de voir que le document constitutif de la Communauté *« prend en compte »* certains des principes énumérés par les Etats-Unis le 4 septembre dernier : statut des minorités, frontières, respect des traités sur le désarmement. Satisfaction aussi devant la promesse des membres de la Communauté de placer les armes nucléaires sous un *« commandement unique »*. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a déclaré que l'administration *« continuait de penser que les armes nucléaires* (de l'URSS) *étaient en sécurité »* ; Mme Tutwiler a souligné que les Etats-Unis n'en étaient pas moins *« soucieux, inquiets »* de *« la prolifération d'Etats nucléaires indépendants »*. Aucun des porte-parole n'a voulu dire si les Etats-Unis considéraient encore M. Gorbatchev comme un interlocuteur responsable en tant que président « soviétique ». Aucun ne s'est déclaré en mesure de se prononcer sur la nécessité pour les Etats-Unis de revoir le statut de leur ambassade à Moscou en tant que mission diplomatique accréditée auprès du gouvernement de l'URSS.

Les Etats-Unis s'apprêtent-ils à reconnaître la nouvelle Communauté ? Réponse de Mme Tutwiler : *« On n'a pas eu le temps d'en débattre, la question ne se pose pas encore, la Communauté ne nous l'a pas encore demandé »*. Réponse de M. Fitzwater : *« Nous sommes bien évidemment prêts à traiter avec toute forme de confédération qui émergera »*. L'ambassadeur américain à Moscou, M. Robert Strauss, est à Washington pour des consultations. Jeudi, à l'université de Princeton, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, doit faire un grand discours sur la politique américaine face au démantèlement de l'URSS ; la semaine prochaine, il visitera chacun des membres de la nouvelle Communauté.

ALAIN FRACHON

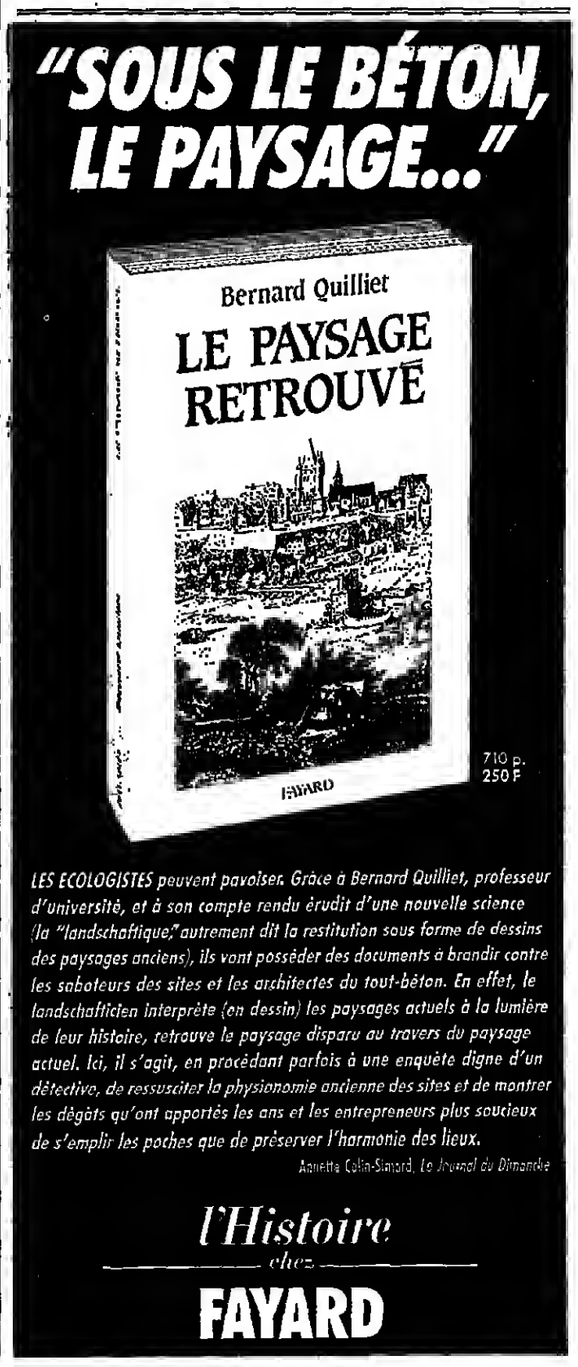

EUROPE

Selon l'un de ses collaborateurs

M. Gorbatchev pourrait démissionner prochainement

Un des plus proches assistants du président soviétique, M. Gueorgui Chakhnazarov, a déclaré, mardi 10 décembre, qu' *«il est en train de se créer une situation telle que nous ne devrons pas attendre longtemps pour assister à la démission du président Gorbatchev et de son équipe»*. Qualifiant celui-ci de *«plus grand réformateur de notre temps»*, M. Chakhnazarov a ajnuté, devant un «enngrès des jeunes politiciens», que l'bistoire jugera l'aetion de M. Gorbatchev.

D'autre part, le ministère de la défense soviétique a annoncé, mardi, le limogeage de deux vice-ministres. Selon l'agenee Reuter, le général d'armée Vladimir Arkhipov, responsable depuis mai 1988 de la logistique des forces armées, et le général louri Iachine nnt été remplacés en raisnn de *«nécessités npératinnnelles»*. Nommé vice-ministre en avril 1989, le général Iachine avait été chargé de la liquidation des missiles à moyenne portée prévue par le traité de Washington de 1987. Le général Ivan Foujenko, commandant de la région militaire du Turkménistan depuis 1989, a été nommé en remplacement du général Arkhipov. On ignore qui succédera au général Iachine.

Ces limogeages font suite à celui du chef de l'état-major général, le général Lobov, annnnеé samedi 7 décembre, et accompagnent des rumeurs sur un nnuveau putseh, nombreuses à Moscou depuis quelques jours (*le Monde* du 10 décembre). Dimanche dernier, le chef de la sécurité du Kremlin avait également été remplacé. – *(Reuter, AFP.)*

Elu président de la République de Moldavie

M. Mircea Ion Snegur allie le réalisme paysan à l'opportunisme politique

Après l'élection, dimanche 8 décembre, de M. Mircea Snegur au poste de président de la Moldavie, Moscou tente de faire baisser la tension entre la majorité roumanophone et la minorité russophone de l'est de cette République. Le général Guennadi Yakovlev, de la XIVe armée basée à Odessa, qui s'était mis au service de la mini-République russophone, a été rappelé à Moscou, lundi 9 novembre. Il est accusé par les Moldaves d'avoir armé les milices russophones. Un vice-ministre soviétique de la défense a promis, dimenche, à Kichinev, la capitale moldave, que les militaires n'interviendraient pas dans les affeires intérieures de cette République pluri-ethnique. Le président Snegur est également confronté à la pression de l'opposition nationaliste, qui réclame une réunification avec la Roumanie.

KICHINEV
de notre envoyé spécial

L'aneien apparatehik du Parti communiste moldave, l'actuel président Mircea Snegur, devra mener la petite République de Moldavie, qui n'a vécu que trois mois sans Moscou ou Bucarest, sur la voie étroite de l'indépendance «réelle». M. Mircea Ion Snegur, seul candidat à sa propre succession, est né dans une famille de paysans moldaves en 1940, année de l'annexion de la Bessarabie (Moldavie nrientale roumaine annexée par l'armée soviétique en vertu du pacte Ribbentrop-Molotov).

C'est *sur les très larges épaules* du président que reposera l'indépendance. Mais les minorités russnphnnes et turcnphnnes (les Gagaouzes) s'opposent catégoriquement à la réunification avec la Roumanie voisine, réclamée par l'opposition nationaliste du Front populaire.

Celle-ci soupçonne le président, ex-*directeur de kolkhoze*, de *ne pas pouvoir résister aux pressions du centre*, puisqu'il a signé le traité économique qui répond aux anciens *«critères de sûreté»* du parti. Pour d'autres, la majorité, le président est tout simplement un homme patient capable de faire face à une situation explosive, *«à la yougoslave»*. *«Si Eltsine agit d'abord et pense ensuite, Snegur pense longtemps mais n'agit pas»*, regrette-t-on dans son entourage. Selon sa bingraphie offieielle, M. Snegur, diplômé de l'Institut agricole de Kichinev, est avant tout un ingénieur agronome en chef. Mais c'est *peut-être oublier un peu vite* sa carrière au sein du Parti communiste moldave, dont il gravit tous les échelons jusqu'à devenir membre du bureau politique et secrétaire à l'agriculture. M. Snegur se dit *«heureux d'avoir quitté le parti à temps»*. Mais ses opposants font remarquer qu'il n'a rendu sa carte que l'an dernier. Lorsque la fièvre nationaliste s'empare de la Moldavie, cet homme discret est choisi comme président du Soviet suprême. Lors du putseh avorté de Moscou, le président prend une attitude courageuse, *«téméraire»* dira le président de la Roumanie voisine, M. Ion Iliescu. Il condamne les putschistes et appelle à la résistance, mais seulement après y avoir été invité par la Russie, ajoutent ses détraeteurs. Le 27 août 1991, M. Snegur réunit le Parlement de Kichinev, qui proclame l'indépendance de la Moldavie.

Si M. Snegur n'a pas encore totalement renoneé aux anciennes méthodes ni à ses anciens «camarades», son réalisme paysan et son npportunisme politique l'aideront peut-être à construire une indépendance dont ni les minorités ni l'npposition nationaliste ne veulent.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

YOUGOSLAVIE : offensive politique contre M. Slobodan Milosevic

« Cette guerre a sali le peuple serbe »

déclare M. Vuk Draskovik, un dirigeant de l'opposition

L'armée serbo-fédérale a lancé, lundi 9 décembre, une nouvelle offensive sur le front de Nova-Gradiska, à 130 km à l'est de Zagreb, a indiqué la télévision croate. Des affrontements sporadiques ont également eu lieu dans la région de Pakrac (au nord de Nova-Gradiska), où les Croates ont repris plusieurs localités pendant le week-end. En outre, selon l'agence croate Hina, l'évacuation de Plaso, base aérienne de la banlieue de Zagreb, s'est achevée lundi et l'armée a totalement évacué la ville de Rijeka, en Istrie. Enfin, la marine yougoslave a levé la blocus de Dubrovnik, tout en se réservant la possibilité d'inspecter tout navire approchant de la ville. En Serbie, des réservistes ont manifesté dans plusieurs localités pour protester contre la longueur de leur service en Croatie.

BELGRADE
de notre correspondante

Il y a un an, les Serbes se rendaient *aux urnes pour élire leur président* et leur Parlement. C'étaient les premières élections libres et pluripartites depuis la seconde guerre mnndiale. Le 9 décembre 1990, M. Slobodan Milosevie et son Parti socialiste (ex-communiste) remportaient le scrutin. Ils avaient promis *«la paix et la prospérité»* et leur slogan favori était : *«Avec nous, il n'y a pas d'incertitude»*. Un an plus tard, l'opposition serbe fait le bilan et met le parti au pouvoir au banc des accusés.

«Nous devenons des occupants»

Réprimé par la propagande offieielle, qui accuse de trahison tout opposant à la politique de guerre de M. Milosevie, l'opposition serbe *était, depuis le début du conflit en* Croatie, restée quasiment muette. Quelques interventions discrètes et isolées avaient été néanmoins entendues, rejetant la surenebère nationaliste et revendiquant une solution négociée. Lundi 9 décembre, c'est conjointement que tous les plus grands partis de l'opposition ont dressé un véritable réquisitoire contre le régime en place ainsi que contre la guerre. Accusant le régime serbe et les *«généraux communistes»* de l'armée yougoslave d'envnyer les Serbes à la mort, le leader du Parti du renouveau serbe, M. Vuk Drasknvie, affirme que cette guerre *«aurait pu et aurait dû être évitée»*.

Un régime démocratique en Serbie aurait pu, selon M. Draskovic, négneier avee les Slnvènes, qui *«fuient avant tout le communisme de Belgrade»* : *«Or, un compromis avec Ljubljana aurnit pu couper cnurt* nu *sécessinnnisme* eronte. *Mais la Serbie a préféré entrer en guerre, au pire moment de son histnire, nlnrs qu'elle traversnit une grave crise économique, qu'elle* n'a *plus d'nlliés et qu'elle n'a pas d'armes.»* *«Au nom de la cause serbe*, ajoute-t-il, *nous avons perdu notre avenir et notre liberté. La jeunesse serbe est décimée, morte, invalide, sous les verrous ou dans les asiles psychiatriques. Cette guerre a sali le peuple serbe, car lorsque l'armée communiste nous force à attaquer les villes croates de Vinkavci et d'Osijek* [Slavonie] *nous devenons des occupants.» «Si nous bombardons Osijek*, ajoute-t-il, *il faut s'attendre à ce qu'ils* [les Croates] *bombardent Belgrade.»*

De plus, souligne M. Draskovic, nous sommes indignés par une victoire comme celle de Vukovar, qui restera gravée dans les mémoires comme le *«Hiroshima de la folie serbe et croate»*. Puis il conclut : *«Pour la Serbie, l'armée communiste est une armée étrangère.»*

M. Dragan Veselinov, du Parti paysan, estime pour sa part que le régime serbe et l'armée yougoslave ont un objeetif eommun : *«Le maintien d'une Yougoslavie communiste sous le contrôle de généraux communistes.»* Si la Serbie ne veut pas être l' *«otage de l'armée fédérale»* et si elle veut créer des liens avec les autres Etats, e*lle doit se constituer en un Etat indépendant et fonder sa propre armée»*. La Serbie n'est pas l'unique responsable de cette guerre, mais elle a le devoir, précise M. Veselinov, de mettre fin aux hostilités et d'amnistier tous ceux qui, en raison de leurs aspirations démocratiques, ont refusé de se battre.

Pour M. Veselinov, le peuple est manipulé puisqu'il ne se bat pas pour défendre sa patrie, mais pour *«défendre le régime de M. Milosevic et la junte militaire»*. Ensuite, la Serbie devrait reconnaître la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine au lieu d'essayer de se rapprocher des Serbes de Bosnie. Il ajoute : *«Les Serbes doivent apprendre à vivre avec les autres peuples, comme ils l'ont fait jusqu'à présent.»*

Pour une restauration de la monarchie

«La politique de M. Milosevic, poursuit-il, *a coupé la Serbie de l'Occident et l'a entraînée dans une guerre qui a ruiné son économie et qui la rend bien incapable de défendre les intérêts de quiconque. La Serbie dont nous avons besoin*, poursuit-il, *est une Serbie qui inspire la confinnce* nu *lieu d'aspirer à la conquête de territoires.»* Accusant M. Milosevic et le parti au pouvoir d'avoir entraîné le pays dans la misère et d'être bien incapable de défendre les intérêts dn penple serbe, M. Nicolas Milocevie, dn Parti libéral, reproche par ailleurs à l'église orthodoxe serbe de *«soutenir le régime actuel»*. Cnnstatant ensuite que, dans la situation présente, l'oppositinn n'est pas en mesure de se libérer du communisme par la voie parlementaire, le leader du Parti libéral propose l'instauration d'une monarchie démocratique et le retour du prince héritier Alexandre Karageorjevic.

Pour M. Vojslav Kostunica, le vice-président du Parti démocrate, l'opposition doit s'unir et former une étroite coalition pour renverser le communisme et rétablir la démocratie en Serbie. Dans un communiqué publié lundi, le Parti démocrate a par ailleurs condamné les récents bombardements de Dubrovnik et d'Osijek et protesté contre l'offensive de l'armée fédérale contre des villages croates. *«Nous exigeons que le président et le gouvernement de Serbie prennent leurs distances à l'égard de ces opérations militaires»*, a-t-il indiqué.

FLORENCE HARTMANN

Les présidents des six Républiques sont d'accord pour reprendre les pourparlers de La Haye

Tandis qu'à Maastricht s'ouvrait le sommet des Douze, les présidents des six Républiques yougoslaves se sont retrouvés, lundi 9 décembre, à La Haye, où Lord Carrington avait estimé *«opportun»* d'avoir *«des discussions privées»* avec eux après l'ajournement de la conférence sur la Yougoslavie, le 5 novembre dernier.

LA HAYE
de notre correspondant

La réunion de lundi a eu un caractère informel. Il en est ressorti essentiellement que la volonté de dialogue affichée par les protagonistes du ennflit reste intacte : *«Tous veulent que la conférence continue»*, a relevé Lord Carrington. *Le président serbe, M. Slobodan Milosevic*, a confirmé l'impression du président de la conférence – *«Nous sommes tous d'accord pour poursuivre la conférence»* – et a précisé que celle-ci reprendrait, officiellement, *«très bientôt»*. Mais, dans une déclaration à la télévision de Belgrade, M. Milosevic a ajouté que *«deux conditions»* devaient être réunies pour garantir une réouverture fruetueuse des pourparlers politiques : *«Le respect général de l'accord de cessez-le-feu»* et *«le succès de la missinn de M. Cyrus Vance»* pour le déploiement d'une force d'interposition de l'ONU.

Prenant à ce propos le contrepied de M. Vance, Lord Carrington a déclaré qu' e*une résolution des Nations unies pour l'envoi des casques bleus»* était envisageable. Il puise même dans cette perspective des raisons d'être *eplus optimiste qu'avant quant à un cessez-le-feu durable»*. L'émissaire de l'ONU avait, au contraire, expliqué, au terme de son voyage en Yougoslavie (*le Monde* du 10 décembre), que la poursuite des combats en Croatie rendait très hypothétique l'envoi rapide de casques bleus. Pour ajouter à la confusion, la présidence de Bosnie-Herzégovine a fait savoir à certains médias yougoslaves qu'elle avait mené avec M. Vance des *«discussions avancées sur le plan technique»* pour le déploiement, sur le territoire bosniaque, de troupes de l'ONU qui *rayonneraient ensuite* progressivement vers la Croatie. Le QG des casques bleus serait d'ailleurs situé à Banyaluka, à proximité de la Krajina croate, les soldats de la paix étant logés à Sarajevo.

Le *«deuxième élément nouveau»* ayant ineité Lord Carringtnn à s'entretenir avec les six présidents est la publication du premier avis rendu par la commission d'arbitrage présidée par M. Rnhert Badinter. *«Nnus nvnns eu un échange de vues»*, a dit le diplomate britannique... passant sous silence les critiques véhémentes portées par la Serbie et le Monténégro contre ce document. Dans la foulée du rejet formulé dans la nuit de dimanche à lundi par la présidence fédérale réduite à sa composante serbe-mnnténégrine, MM. Milosevic et Bulatovie (président dn Monténégro) ont vu dans les conclusions de la commission d'arbitrage (*le Monde* du 10 décembre) sur le processus de dissolution dans lequel est engagée la Yougoslavie un e*avis politique»* ainsi qn'nne *«violation de la Charte des Nations unies»*. C'est du moins ce qu'a rapporté le président slovène, M. Milan Kucan, précisant que le tête-à-tête entre son homnlogue serbe et Lord Carrington avait duré quarante-cinq minutes et que les éclats de voix de M. Milosevic avaient été audibles jusque dans le couloir... Le prineipal intéressé s'est, pour sa part, montré plus évasif, voire plus conciliant, affirmant en public, tantôt que la Serbie *«n'était pas d'accord avec une partie de l'avis de la commission»*, tantôt qu'elle *«avait beaucoup de contre-opinions»*, mais souhaitant que le texte de l'institution d'arbitrage soit à nouveau discuté e*lo prochaine fois»*.

Le président slovène a encore affirmé que Lord Carrington lui avait demandé *s'il pensait que* la reconnaissance de la Croatie aggraverait la situation. Le président de la conférence a-t-il posé la même questinn à tous les présidents, effectuant ainsi un tour de table exploratoire? Il n'a laissé à personne le temps de le lui demander, s'éclipsant après un bref point de presse et réservant sans doute le primeur de ses ennelusinns nux Douze.

CHRISTIAN CHARTIER

Les dettes de l'ex-URSS

Les banques occidentales s'organisent après la suspension des remboursements

Près d'une semaine après l'annonce, mercredi 4 décembre, de la suspension des remboursements du prineipal de la dette snviétique contractée auprès des banques, les établissements occidentaux s'organisent. En Allemagne, la Commerzbank, troisième banque du pays, a annoncé, lundi 9 décembre, qu'elle consacrerait une partie de ses bénéfices pour se couvrir contre les défauts de remboursements de l'ancienne Union soviétique.

Jusqu'à présent, la Cnmmerzbank était le seul grand établissement allemand à n'avnir pas ennstitué de prnvisinns sur ses créances à l'URSS, estimant que le pays demeurait un bon payeur, alnrs que ses deux prineipales concurrentes, la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, avaient déjà mis de côté l'équivalant de près de 50 % de leurs crédits à l'URSS. Les banques allemandes sont de loin les premiers créanciers de l'URSS et la Commerzbank a déclaré que le montant des crédits qu'elle avait accordés s'élevait à 900 millions de marks (3 milliards de francs).

Les établissements bancaires ont eonstitué, jeudi 5 décembre, nn comité chargé de la restructuration de la dette soviétique sous l'égide de la Deutsche Bank, premier créancier de l'ex-URSS. Alors que la Banque du commerce extérieur de l'URSS avait fait savoir que le pays suspendait le remboursement du principal de sa dette pour une durée d'un an, M. Martin Kohlhausen, président du directoire de la Commerzbank, a affirmé, lundi 9 décembre, que les banques prendraient en charge le refinancement des erédits coneernés ponr une durée de trois mnis seulement.

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne et l'Europe de l'Est
Livres russes
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

Un message du synode Est-Ouest des évêques

Un conflit qui « déshonore » l'Europe

Réunis pour la première fnis autour du pape à Rome en un synode Est-Ouest, 130 évêques eurnpéens nnt adressé, lundi 9 décembre, aux autorités politiques de leurs pays, à l'occasion, nntamment, du sommet de Maastricht, un *«message d'amitié et d'estime»*, exprimant surtout l'*«indignatinn»* de l'Eglise catholique devant la guerre en Yougoslavie qui *«déshonore notre Europe»*.

Signé par les trois vice-présidents de ce synode, les cardinaux Lustiger (Paris), Glemp (Varsovie) et Martinez-Somaln (eurie romaine), ce message appelle les responsables politiques à *«intensifier* [leurs] *efforts pour la paix»*. *«Que le droit prévale*, souligne le message. *Qu'il soit appliqué partout et* en *toute circonstance de manière identique. Que soient entendues les aspirations légitimes des peuples qui s'expriment de manière libre et démocratique»*. Faisant allusion au e*droit à l'autodétermination»* de la Cnatie et de la Slnvénie, les évêques européens demandent que soient respectés, au bénéfice de ces deux psys, les aeenrds d'Helsinki.

«Dans le respect de la distinctinn du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, note d'autre part le message des cardinaux, *nous voulons mettre les énergies spirituelles de nos Eglises au service de tous. Plus que jamais, les peuples d'Europe désirent l'unité et aspirent à se rassembler en des structures pnlitiques nnuvelles nuxquelles, en ces jours, certains d'entre vous vont travailler.»*

□ **La compagnie allemande Lafthansa suspend ses vols sur Belgrade.** – Tous les vols de la compagnie aérienne allemande Luftbansa sur Belgrade ont été annulés à partir de mardi 10 décembre pour une durée de vingt jnurs, a annnnеé, lnndi 9 décembre, un responsable de la compagnie. Bonn a décidé de suspendre son trafic aérien, fluvial et routier avec la Serbie et le Monténégro dans le cadre des sanctions décidées par les Douze contre les Républiques jugées responsables par la CEE de la poursuite de la guerre en Croatie. Cette mesure coûtera quelque 140 millions de dollars à la Serbie, a estimé le ministre serbe des transports, M. Mile Pesic. – *(AFP.)*

BELGIQUE : président du Parti libéral flamand

M. Guy Verhofstadt va tenter de former un gouvernement

BRUXELLES
de notre correspondant

Un libéral flamand suit l'autre dans les missions menées pour former un gouvernement, à la suite des électinns du 24 nnvembre. Après avoir pris connaissance du rapport préparé par un *«informateur»*, M. Frans Grootjans, chargé de sonder les forces politiques, sociales et éconnmiques, le roi Baudouin a choisi, lundi 9 décembre, M. Guy Verhofstadt, président du Parti libéral flamand (PVV), pour le rôle de e*formateur»*, c'est-à-dire, selon la terminologie locale, de premier ministre en puissance, chargé d'étudier les possibilités de bâtir une majorité gouvernementale sous sa houlette.

Dans l'opposition, avec les libéraux francophones, pendant la précédente législature, le PVV est le seul parti traditionnel à n'avoir pas perdu de sièges lors du dernier scrutin. Il en a même gagné un, passant de 25 à 26 élus, sur un total de 212 députés. Il n'est pas le parti le plus important, loin de là, mais son score, comparé à celui des socialistes et des sociaux-chrétiens face au Vlaams Blok (extrême droite nationaliste) en Flandre, avait été remnrqné. Le scrutin avait aussi montré la popularité personnelle de M. Guy Verhofstadt, qui avait pourtant été cloué au lit par une jaunisse durant la eampagne électnrale. Au classement national des *«voix de préférenee»*, M. Verhnfstadt, élu de Gand, arrivait en seconde position, après M. Philippe Maystadt, social-chrétien francophone et ministre des finances sortant. En Belgique, le scrutin de liste à la proportionnelle se combine avec la possibilité pour l'électeur d'exprimer un vote préférentiel pour un candidat.

Agé de moins de quarante ans, M. Verhofstadt a été vice-premier ministre et ministre des finances de M. Martens, avant les élections de 1987, lorsque les libéraux participaient au gouvernement. Il avait accédé à la présidence de son parti à vingt-huit ans. On le dit e*thatchérien»* et *«ultra-libéral»*. Son langage très direct ne lui a pas valu que des amis parmi les caciques et sa tâche ne sera certainement pas aisée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

REVUE DES DEUX MONDES

LE SOMMET EUROPÉEN DE MAASTRICHT

Une monnaie unique avant janvier 1999

Suite de la première page

Les chefs d'Etat et de gouvernement, puis, à leur demande, les ministres des finances, ont longuement délibéré, lundi, des deux questions majeures que soulevait encore, à la veille du Conseil européen, le programme d'UEM : d'une part, les conditions de passage de la deuxième à la troisième étape, celle de la banque centrale commune et de la monnaie unique, d'autre part les modalités d'application de la clause d'exemption *(opting out)* prévue en faveur du Royaume-Uni afin de permettre à ce dernier de signer et de faire ratifier par le Parlement de Westminster le traité sur l'UEM sans avoir à s'*engager* encore, de manière définitive, sur la monnaie unique.

C'est à propos du passage à la troisième étape qu'une percée significative a été opérée lundi. Aux termes du projet de traité, discuté dans la matinée, le passage à la troisième étape devait être décidé par le conseil européen à la majorité qualifiée. Lors d'une première tentative, fin 1996, il n'aurait pu procéder de la sorte que si une majorité d'Etats membres, c'est-à-dire sept sur douze, remplissaient les *« critères de convergence »* (bas taux d'inflation, niveau de la dette réduit...), décrits dans le traité. Lors de la seconde tentative, fin 1998, cette contrainte disparaissait, ce qui signifiait que la troisième étape de l'UEM pouvait être mise en route avec seulement cinq ou six pays partie prenante.

Une telle formule continuait à subordonner à un vote, donc un acte aléatoire, le saut définitif vers la monnaie unique, M. François Mitterrand expliqua qu'il souhaitait un mécanisme plus irréyocable encore, la fixation d'une date butoir au-delà de laquelle, quoi qu'il arrive, l'union monétaire deviendrait une réalité. Il fut immédiatement suivi par l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Danemark, la Grèce, le Luxembourg. Les ministres des finances cherchèrent alors la solution technique permettant de concilier ce souci de fixer une date butoir avec l'idée que le passage à la troisième étape devait être subordonné à la vérification qu'un certain nombre de conditions de convergence, donc de performances économiques, étaient remplies.

Le résultat de leur réflexion fut le suivant. Le passage de la deuxième étape – encore transitoire, celle-ci doit démarrer le 1er janvier 1994 – à la troisième étape pourra s'opérer au plus tôt le 1er janvier 1997. Dans les mois qui précéderont, la Commission européenne ainsi que l'institut monétaire européen (ou IME, installé au début de cette deuxième phase pour préparer la mise en place de la banque centrale européenne) feront rapport au conseil des ministres des finances sur les résultats obtenus en matière de convergence. Dans la mesure où au moins sept pays membres répondront aux critères définis par le traité, le conseil européen se prononcera à la majorité qualifiée pourra décider alors le passage à la troisième phase, par exemple au 1er janvier 1997, ce qui impliquerait la création de la banque centrale et la mise en circulation de la monnaie unique. Jusqu'ici, pas de différence par rapport aux scénarios précédents. A noter donc que, dans l'hypothèse d'une conjoncture favorable et d'un programme de convergence pratiqué de manière efficace, le compromis auquel les chefs d'Etat et de gouvernement ont abouti, lundi, n'exclut nullement la monnaie unique dès 1997.

Mais, sachant les gouvernements peu vertueux, il table plutôt sur 1999. Fin 1998, les ministres des finances évalueront à nouveau les performances économiques des Etats membres par rapport aux critères de convergence du traité. Mais, cette fois, et c'est là où intervient la nouvelle, pour ceux répondant aux conditions requises et quel que soit leur nombre – cinq ou six par exemple – le passage à la troisième étape sera automatique.

La formule a l'avantage, par rapport à celle précédemment étudiée, d'indiquer une échéance fixe, ce qui, l'expérience de la Communauté l'a amplement prouvé (qu'on pense au marché unique de 1993), est nettement plus mobilisateur pour l'opinion publique comme pour les opérateurs qu'une perspective tracée de façon incertaine. Est-elle cependant tout à fait convaincante ? On y trouve quelques difficultés à imaginer que la machinerie, tout de même lourde, de la monnaie unique puisse être lancée en 1999 pour le compte de seulement trois ou quatre pays. A *vrai dire, sauf désordre économique* grave aujourd'hui imprévisible, une telle hypothèse est peu vraisemblable. Cependant, en termes pratiques, la méthode du passage automatique vers laquelle on s'oriente implique qu'un pays charnière comme l'Italie (PNB élevé mais performances économiques peu satisfaisantes avec perspectives de redressement aléatoires) pourrait être laissé sur le bord de la route sans que les conséquences politiques de cette situation fâcheuse aient à être évaluées par les ministres des finances ou par les chefs d'Etat et de gouvernement avant que la troisième étape soit engagée.

M. John Major a salué comme satisfaisant le projet de compromis auquel sont arrivés les Douze. Ceux-ci semblent indiquer qu'ils renonceront d'ici à la fin du Conseil européen à réclamer une clause d'exemption généralisée. C'est-à-dire la possibilité pour un Etat membre de signer le traité sans avoir à s'engager définitivement vis-à-vis de la monnaie unique. La grande majorité des Etats membres estime qu'une telle clause doit être réservée au Royaume-Uni et au Danemark où elle est indispensable si l'on veut que les Parlements nationaux signent le traité. Mais, disent-ils, en offrir l'usage aux autres Etats membres brouillerait les cartes, rendrait l'avenir incertain et déconcerterait les opérateurs. La confirmation du compromis sur l'union monétaire implique encore, et sur ce terrain on était loin du compte à l'issue de la première journée de débat, que les Douze aplanissent les différends qui les opposent à propos de l'union politique. Les dossiers les plus difficiles – extension des compétences de la Communauté en matière de politique sociale et industrielle, cohérence économique et sociale (expression qui recouvre les engagements à prendre pour les années à venir en faveur des pays les moins riches de la CEE) – n'ont pas bougé. Quant au débat sur la politique étrangère et de sécurité commune, au cœur de l'initiative franco-allemande de 1990, il est resté lundi passablement confus.

Impasse sur la Yougoslavie

A propos du traité d'union politique, on n'a avancé lundi sur aucun des principaux points de litige, et la vraie négociation restait tout entière à mener au second jour du sommet. A ces débats internes, l'actualité ajoute en outre des sollicitations externes auxquelles les Douze ne peuvent pas se dérober. Il était déjà difficilement envisageable qu'au moment où ils prétendent se doter d'une politique étrangère commune ils fassent l'impasse sur la question yougoslave, fût-ce très provisoirement, puisqu'elle est à l'ordre du jour de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères, le 16 décembre à Bruxelles. Ils se sont de surcroît trouvés aux prises lundi matin avec l'initiative des trois Républiques slaves proclamant la vraie mort de l'Union soviétique.

D'emblée, la partie britannique a exprimé sa vive inquiétude après les déclarations de Minsk, et M. John Major a fait savoir au président français qu'il souhaitait s'entretenir avec lui du problème de la sécurité nucléaire dans les trois Républiques où se concentre l'essentiel de l'arsenal de l'ex-Union soviétique. La rencontre a eu lieu en fin d'après-midi et M. Mitterrand aura eu la satisfaction de voir le premier ministre britannique se rallier sans réserve à la proposition qu'il avait faite le 11 septembre dernier de réunir les quatre puissances détentrices d'armes nucléaires en Europe (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS) pour se pencher sur les questions suivantes : comment garantir que l'arsenal nucléaire anciennement soviétique reste sous contrôle et assurer son démantèlement partiel ? avec quelles technologies ? avec quels moyens ? M. Major avait, à l'époque, estimé qu'une *telle* démarche devait être précédée d'une consultation entre Occidentaux. Cette dernière a été engagée au niveau des experts. Elle devrait s'intensifier *« à trois ou plus »*, disait, lundi, le porte-parole de l'Elysée, M. Musitelli, ce *qui laisse supposer que les* Allemands au moins réclament d'y être associés. La première tâche est de déterminer qui sera le quatrième interlocuteur. M. Roland Dumas a fait remarquer que, même si l'initiative de Minsk signe l'acte de décès de l'ancienne union, M. Gorbatchev *« garde dans sa poche »* le code d'utilisation des armes nucléaires. Il faudra donc que le « centre », dont c'est le dernier attribut, participe à ces discussions aux côtés des représentants des Républiques concernées.

Une « doctrine » de reconnaissance

Le sommet de Maastricht devait produire mardi une déclaration sur l'Union soviétique reflétant ses préoccupations, sans cependant se prononcer sur la question de l'éventuelle reconnaissance des Républiques qui se sont proclamées indépendantes. Au train où vont les choses dans la partie anciennement communiste du continent, cette question de l'apparition de nouveaux Etats est la plus immédiate sur laquelle la Communauté ait à se prononcer collectivement. La prestation fournie par les Douze à propos de la Slovénie et de la Croatie n'est à cet égard guère brillante puisqu'ils se préparent aujourd'hui, sous la pression des circonstances dramatiques de la guerre, à un acte de reconnaissance qu'ils avaient écarté il y a six mois. La leçon a porté et, même si les choses ne sont pas présentées ainsi, c'est sans doute l'une des raisons à l'origine de l'initiative formulée lundi soir à ses partenaires par la France et dont M. Mitterrand devrait s'expliquer publiquement mardi lors de son intervention télévisée prévue à 20 heures si le sommet de Maastricht est terminé.

A la demande du président de la République, M. Roland Dumas a proposé à ses homologues de mettre au point une « doctrine » applicable à tous les cas d'apparition de nouveaux Etats, par dislocation ou par fusion, et qui serait, pour la Communauté, la « référence nécessaire ». M. Dumas a ainsi suggéré que les Douze, étant entendu qu'ils souhaitent agir ensemble et qu'ils adhèrent tous au principe de l'autodétermination des peuples, réfléchissent aux critères justifiant une reconnaissance collective. Il a cité entre autres le respect du droit et des libertés, les garanties données aux minorités, le principe selon lequel des frontières ne peuvent être modifiées que pacifiquement, éventuellement par un recours à un arbitrage mais pas par un recours à la force.

Cette proposition de M. Dumas a recueilli le soutien d'une « majorité » de ses homologues, a indiqué le porte-parole du quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. On peut toutefois se demander – et c'est peut-être ce qui fait hésiter certains – si chaque émergence d'un nouvel Etat n'est pas un cas particulier et si le problème qu'elle pose à la Communauté européenne n'est pas davantage une question d'opportunité politique plutôt que de principes. Mais il serait naturellement fort utile pour la France de parrainer cette « doctrine » en même temps que, sous la pression des Allemands, elle reconnaîtra finalement les Républiques slovène et croate, ce qui devrait être fait très vite, voire peut-être annoncé à Maastricht.

PHILIPPE LEMAITRE
et CLAIRE TRÉAN

REVUE DES DEUX MONDES

DECEMBRE 1991

MAASTRICHT, SOMMET DECISIF ?

JURGEN SUDHOFF. LES NOUVELLES RESPONSABILITES DE L'ALLEMAGNE
ALAIN MINC. A CÔTE DE L'ESSENTIEL
THIERRY DE MONTBRIAL
JEAN-LOUIS BEFFA. L'IDENTITE EUROPEENNE N'EXISTE PAS
PATRICK JARREAU. FRANCE : LE CONSENSUS OBLIGE
LOTHAR RUHL. DEFENSE : LA LONGUE MARCHE FRANCO-ALLEMANDE
PIERRE MARIE GALLOIS. ILLUSIONS ET DESILLUSIONS

En vente en kiosque, en librairie, ou sur commande à la Revue (63 F, port compris)
216, boulevard Saint-Germain 75007 Paris - Tél. (1) 42 84 22 28

Cette année, pour les étudiants, c'est Noël du 15 novembre au 31 décembre.

(Pour tous les autres, cette année encore Noël tombe le 25 décembre.)

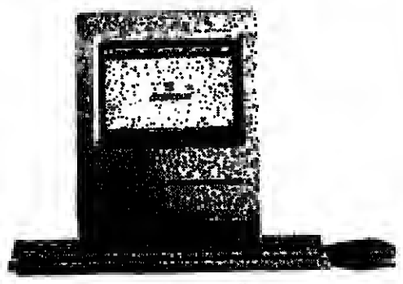

Macintosh Classic 2/40 ou 4/40

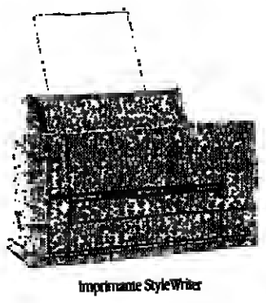

Imprimante StyleWriter

De nombreux logiciels

Jusqu'au 31 décembre 1991, c'est Noël pour les étudiants chez les revendeurs agréés Apple.

Les étudiants, sur présentation de leur carte*, bénéficient de réductions immédiates sur les Macintosh Classic avec 2 ou 4 mégaoctets de RAM et un disque dur de 40 mégaoctets, sur les imprimantes StyleWriter et sur de nombreux logiciels. Il suffit de taper 36.14 code Apple pour avoir l'adresse du revendeur le plus proche de chez vous.

Apple

* carte d'étudiant 1991/92.

Apple, le logo Apple, Macintosh, StyleWriter sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Classic est une marque déposée aux Etats-Unis et dans d'autres pays sous licence à Apple Computer Inc.

LE SOMMET DE MAASTRICHT

M. Enrique Baron Crespo a plaidé pour le renforcement des pouvoirs du Parlement de Strasbourg

MAASTRICHT

de notre envoyé spécial

Entendu par le Conseil européen, lundi 9 décembre, le président du Parlement de Strasbourg, M. Enrique Baron Crespo, a insisté sur la nécessité de doter l'institution qu'il préside de pouvoirs renforcés, tout particulièremeot dens le domaioe législatif. Il est essentiel, selon lui, que les futures relations entre le conseil des ministres et le Parlement européen s'établissent *«sur la base de la codécision législative»*. Compte tenu de la future configuration de l'Europe communautaire, M. Baron Crespo estime indispensable de renforcer le rôlc des parlementaires européens en le faisant passer d'un simple droit de veto dans certains domaines à un véritable partenariat législatif. *«On ne peut mettre en commun des attributs de la souveraineté aussi essentiels que ceux qu'impliquent l'union économique et monétaire et l'union politique sans accepter de conférer au Parlement européen les pouvoirs qui, dans toute structure démocratique, doivent revenir au Parlement»*, a-t-il déclaré.

M. Baron Crespo estime que le champ de la codécision actuellement envisagé porte sur des sujets à ce point limité (marché intérieur, environnement, recherche, consommation) qu'il condamnerait l'assemblée de Strasbourg au rôle de parlement «croupion». Au cours d'un point de presse qui a suivi son intervention devant le conseil européen, il e précisé que certains mouvements et acquiescements muets autour de la table du conseil lui permettaient de penser que sa position avait reçu une certainc epprobetion. Sans doute est-elle venue du côté allemand, qui a fait de l'extension dn pouvoir du Parlement l'un de ses chevaux de bataille. Le chancelier Helmut Kohl e précisé dans l'après-midi qu'il souhaitait, soutenu par la France, que le champ de la codécisioo législativc englobe également le social et la formation professionnelle. Du côté britannique, on e pu noter une très timide ouverture, en tout cas dans la forme. M. John Major souhaite que le Parlement ne dispose de la «codécision» législative que pour les mesures d'encouragement pour la santé et pour les programmes pluriannuels sur l'environnement dont, par définition, la discussion revient peu fréqoemment...

M. Baron Crespo a également rappelé soo souhait de voir instaurer la simultanéité des mandats entre la commission (quatre ans actuellement) et le Parlement européen (cinq ans), de façon à lier les deux instances *«par un cordon ombilical démocratique»*. Comme il l'avait fait au mois de novembre dernier, le président de l'assemblée de Strasbourg a rappelé que les députés européens étaient prêts à émettre un vote négatif sur le traité de Maastricht si celui-ci aboutissait à *«un compromis pauvre»*. Bien qu'il n'ait pas la possibllilé juridiqne de repousser le traité, l'avis de Strasbourg sera importait car deux Parlements nationaux, ceux d'Italie et de Belgique, ont promis de ne pas le rätifier si l'hémicycle communautaire s'y était opposé.

PIERRE SERVENT

Contorsions au bord d'un gouffre

Suite de la première page

Le marché commun, à son origioe, reposait sur deux piliers : la volonté d'en finir une fois pour toutes avec les guerres franco-allemandes et celle d'éviter à l'Europe occidentale le «mode de développement» soviétique. L'empire soviétique s'étant effondré, la recomposition de l'Europe centrale et orientale constituc uo objectif tout aussi nécessaire et encore plus urgent.

Il serait en effet tout à fait illusoire de croire que la partie riche et démocratique de l'Europe pourrait survivre longtemps à une anarchie et à un chaos est-européen. Les guerres restent rarement civiles, les nationalismes exacerbés sont contagieux, la peur, les fantasmes et les fascismes ignorent les frontières les plus hermétiques. Le prétendu choix entre approfondissement et élargissement est un faux dilemme. Nous n'avons déjà plus le choix : les deux mouvements iront de pair ou c'est l'Europe tout entière qui ira à la catastrophe.

Les derniers événements survenus dans l'ancienne Union soviétique devraient convaincre les optimistes les plus impénitents que nous ne sommes qu'au début d'un processos de désagrégation. Le pire est sans doute à veuir et il ne s'encombrera pas de nos espoirs, ainsi que nous l'a enseigné la crise yougoslave.

La construction européenne, dit-on souvent, a besoin d'un grand dessein; elle ne doit pas rester l'apanage de bureaucrates sans légitimité et de comptables sans âme. Fort bieo. Raisoo de plus pour les Douze, puisque l'occasion et la nécessité historiques sont là, de donner du souffle à leur démarche et de ne pas se contenter de contorsions juridiques au bord du gouffre. La reconstruction de l'Europe centrale et orientale exigera beaucoup de moyens et pas mal de sacrifices financiers, meis elle doit devenir sans tarder la priorité proclamée de l'Europe occidentele, doot elle cooditionne déjà la stabilité et la sécurité.

Certaines prudences, certaines frilosités, certaines arrière-pensées ne sont plus de mise. Le temps presse, à commeocer dans le domeine nucléaire, où la situation dans l'ex-Union soviétique est plus que préoccupante et exige des initiatives rapides qui ne devraient pas être bloquées par la volonté française d'en tenir l'Allemagne à l'écart. L'idée qu'il est possible de réformer à moindre frais le totalitarisme et le colonialisme soviétiques doit aussi être enterrée, quoi qu'il en coûte à notre cartésianisme et à notre jacobinisme. L'heure est à la reconnaissance des réalités, à l'imagination et à la générosité aussi, aux explications franches enfin. S'il y a effectivement un «déficit démocratique» à combler dans la construction européenne, il commence au niveau des plus hauts responsables, trop souvent enclins à masquer ou à banaliser une situation sans précédent.

JACQUES AMALRIC

PROCHE-ORIENT

A la veille de la reprise des négociations à Washington

Les Palestiniens ont célébré dans le calme le quatrième anniversaire de l'Intifada

A la veille de la reprise des pourparlers de paix à Washington, les Palestiniens ont, massivement et dans le esime, observé, lundi 9 décembre, une grève générale dans les territoires occupés pour marquer le quatrième anniversaire de l'Intifada.

Les magasins ont baissé leurs rideaux de fer et les écoles ont été fermées comme les années précédentes, mais la commémoration a été marquée par beaucoup moins d'incidents. On ne signale que deux blessés par des tirs de militaires et quelques jets de pierres contre des voitures israéliennes. A El-Bireh, plusieurs dizaines de colons israéliens ont crevé des pneus et brisé des vitres, ont rapporté à l'AFP des témoins palestiniens. Dans des tracts en arabe, ils ont affirmé que *«le sang juif ne serait pas versé impunément»*. Auparavant, quelque deux cents colons avaient participé à une cérémonie commémorant la mort, le 1er décembre, d'un résident d'une implantation juive de la région, victime d'un attentat près d'El-Bireh. Cette localité et celle voisine de Remallah sont sono coovre-fco depuis cette date.

Le principal dirigeant palestinien des territoires occupés, M. Fayçal Husseini, n participé à une manifestation symbolique dans le village de Beit Iksa, au nord de Jérusalem, pour protester contre la confiscation de plusieurs centaines d'hectares. Il a conduit un tracteur et planté des arbres jusqu'à l'arrivée de l'armée qui a interdit l'accès du secteur.

A Washington, avant la reprise, mardi, des négociations bilatérales israélo-arabes, Israéliens et Palestiniens continuaient lundi soir à s'opposer sur une question de procédure lourde de signification : les représentants israéliens ue veulent rencontrer qu'une délégation conjointe jordano-palestinienne, quitte à ce qu'elle se subdivise ensuite pour négocier sur des dossiers différents. Afin de souligner leur autonomie, les Palestiniens insistent pour se rendre aux négociations séparément des Jordaniens. D'autre part, Israël et les Etats-Unis ont réaffirmé que s'ouvrirait en janvier à Moscou une réunion de préparation des négociations multilatérales sur les problèmes régionaux au Proche-Orient (eau, environnement, coopération économique et contrôle des armements). Les Etats-Unis et l'URSS avaient annoncé la semaine dernière que cette réunion, à laquelle devraient assister une trentaine de ministres des affaires étrangères, se tiendrait à Moscou les 28 et 29 janvier. – *(AFP.)*

Dignitaire chiite libanais détenu en Israël

Cheikh Obeid demande que sa libération soit liée à celle d'un Israélien disparu au Liban

La télévision israélienne a diffusé lundi 9 décembre une interview dn dignitaire chiite libanais *Cheikh Abdel Karim Obeid*, enlevé en 1989 par un commando israélien. En vue d'assurer sa libération, ce religieux demande que soit relâché un aviateur israélien, Ron Arad, disparu au Liban en 1986. *«Je lance un appel, au nom de la fraternité et au nom de l'humanité, à la personne qui détient le pilote, en lui rappelant que moi-même et ce pilote, nous avons des enfants que nous ne pouvons plus voir»*, déclare Cheikh Obeid dans cette interview, enregistrée il y a deux semaines. De source israélienne, on précise qu'une cassette vidéo a été remise au Hezbollah, mais que ce dernier n'a pas encore répondu à l'offre.

Cheikh Obeid accuse d'autre part ses *«frères»* d'avoir trahi leur engagement de nc libérer des otages occidentaux qu'en échange de sa propre libération : *«Je ne suis pas opposé à la libération d'otages occidentaux ou de tout autre otage mais cela ne devrait pas être séparé de mon problème et de celui de centaines de frères actuellement détenus et, bien sûr, du pilote prisonnier au Liban»*, affirme-t-il. Peu après la diffusion de cette déclaration, le Hezbollah faisait savoir qu'il ne détenait pas Ron Arad. – *(AP, Reuter.)*

YÉMEN

Assassinat de deux cadres du Parti socialiste

Lundi 2 décembre, deux cadres régionaux du Parti socialiste yéménite (PSY) du gouvernorat d'Ibb ont été assassinés par des inconnus alors qu'ils sortaient de la réunion du premier congrès publie tenu par ce parti depuis l'unification des deux Yémens.

L'information a été rapportée avec un retard d'une semaine par l'organe du PSY, *Thawri*, qui dénonce ce *«crime abject»* tout en rappelant qu'il fait suite à une longue série d'attaques commises contre les sièges du parti. Selon le correspondant du journal arabe *Chark el Awsat* à Sanaa, les milieux politiques de la capitale yéménite estiment que ces attentats entrent dans le cadre de la lutte qui oppose depuis un certain temps les anciens services secrets du Nord et du Sud dissous à la veille de l'unification des deux pays.

ASIE

La remise du prix Nobel de la paix

Mme Aung San Suu Kyi, la prisonnière de Rangoun

Mardi 10 décembre à Rangoun, la police a dispersé plusieurs milliers de personnes *qui manifestaient sur le campus* de l'université en faveur de l'opposante Aung San Suu Kyi, *prix Nobel de la paix* 1991, a-t-on appris de source diplomatique. En l'absence de cette dernière, nn rénidance surveillée dans son peys depuin 1989, le prix devait être remis mardi à Oslo à son époux, M. Michael Aris, et à leurs deux enfants par le roi de Norvège.

BANGKOK

de notre correspondant

Comme Sakharov en 1975 et M. Lech Walese en 1883, Mme Aung San Suu Kyi n'a pu se *rendre à Oslo pour y recevoir* le prix Nobel de la paix. La junte de Rangoun, qui la détient depuis le 20 juillet 1988, l'autorise, en effet, à quitter le Birmenie à condition qu'elle n'y revienne plus et renonce à la politique. Mme Suu Kyi, de son côté, a posé quatre conditions à son départ : la formation d'un gouvernement civil ; la possibillté d'expliquer librement son départ pendant cinq minutes à la télévision ; l'autorisation de se rendre à pied de son domicile à l'aéroport ; enfin, le libération des détenus politiques.

La junte refuse catégoriquement ces conditions. La semaine dernière, en mission de bonne volonté à Rangoun, le ministre philippin des affaires étrangères n'e pu rencontrer l'opposante. Il e affirmé que les généraux birmans lui avaient déclaré qu'ils ne *remettraient pas le pouvoir à des civils de peur d'avoir à comparaître devant des «tribunaux du type de Nuremberg»*. M. Manglapus e ajouté que ses interlocuteurs lui avaient indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de relâcher le lauréat Nobel.

Un rapport publié mardi par Amnesty International indique que la répression ne poursuit nn Birmanie. L'organisation humanitaire dit avoir identifié 1 500 détenus at estime qu'il ne n'agit que d'une fraction des prisonniers politiques. Elle fournit les noms de près de deux cents opposants arrêtés entre janvier et juin de cette ennée. Une bonne partie sont membres de la Ligue nationale pour la démocratia (LND) de Mme Suu Kyi, qui *avait bénéficié d'un raz-de-marée* lors des élections législatives du 27 mai 1990. Certains, notamment plusieurs élus, euraient été secrètement condamnés à vingt-cinq ans de prison pour *«haute trahison»* en mai dernier.

Selon de bonnes sources à Bangkok, Mme Suu Kyi serait toujours détenue *incommunicado* à Rangoun. Sa santé serait satisfaisante et elle eurait appris que la Nobel lui a été ettribué. Son époux n'e pas pu lui rendre visite *depuis la fin de 1989. Ses derniers* visiteurs connus seraient des bonzes venus en février lui demander, au nom de la junte, da quitter le pays. On dit également que se détarminetion demeure intacte.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire page 18 dans « le Monde eciences-médecine » l'article d'Yvonne Rebeyrol : « Quatre-vingt-dix ans de Nobel ».

□ **TIMOR-ORIENTAL** : le chef de l'armée indonésienne promet d'*« anéantir tous les séparatistes »*. – Le général Try Sutrisno, chef des forces armées indonésiennes, a promis d'*« anéantir tous les éléments séparatistes qui ont porté atteinte à la dignité du gouvernement »* à Timor-Orieotal une fois achevée l'énquête officielle sur le massacre de civils le mois dernier, a annoncé, mardi 9 décembre, l'agence officielle Antara. D'autre part, le gouverneur de l'ex-colonie portugeise e réitéré luodi see doutes sur le bilan officiel du massacre, affirmant qu'il était en réalité *« plus élevé »*. M. Mario Carascalao s'oppose à une enquête des Nations uoies et soubaite que Timor soit à nouveau fermé aux visiteurs. – *(UPI, AFP.)*

□ **VIETNAM** : Hanoï libère le chef d'une ancienne organisation *« subversive »*. – Le chef d'une ancienne organisation d'opposants en exil (l'Armée des Vietnamiens d'outremer pour la restauratioo du Vietnam), M. Vo Dai Ton, arrêté en 1981 à la frontière vietnamo-laotienoe, a été libéré, lundi 9 décembre, d'un camp de rééducation, a annoncé l'Agence vietnamienne d'information. Ancien lieutennnt-colonel de l'armée de Saïgon, il avait été qualifié par la presse de l'époque d' *« espion très important »* travaillant pour la CIA et Pékin dans un *« complot »* visant à reconquérir l'Indochine. – *(AFP.)*

(Publicité)

L'HUMANITÉ CÉLÈBRE AUJOURD'HUI LES DROITS DE L'HOMME DANS LE MONDE

Afin que le respect de l'homme soit universel, aidez-nous à libérer 2 101 prisonniers de guerre koweïtiens, parmi lesquels des femmes, des enfants et des vieillards toujours détenus par Saddam Hussein.

Aidez-nous à lui imposer les droits de l'homme et les résolutions adoptées par la communauté internationale.

COMITÉ CHARGÉ DE LA DÉFENSE DES PRISONNIERS KOWEITIENS EN IRAK
2, rue de Lübeck 75016 Paris

AFRIQUE

ETHIOPIE : six mois après la chute du président Menguistu

Quatorze administrations régionales autonomes ont été créées

Le Conseil des représentants, mis en place par le gouvernement de transition du président éthiopien Meles Zenawi, au pouvoir depuis la chute de l'ancien président Menguistu, il y a six mois, a décidé de découper l'Ethiopie en quatorze nouvelles administrations régionales, vient d'annoncer la radio nationale. Ces entités auront leur propre Parlement et décideront *« des lois régionales, assureront la sécurité intérieure et choisiront la langue officielle régionale »*, selon la radio. Les nouvelles administrations n'auront cependant aucun pouvoir de décision en matière de défense nationale, d'affaires étrangères, d'impression de la monnaie et d'octroi de la citoyenneté éthiopienne. – *(AFP.)*

Un pays au bord de l'éclatement

ADDIS-ABEBA

de notre envoyé spécial

Un très léger parfum de liberté flotte sur Addis-Abeba. Les rumeurs se sont tues. Les appels répétés à la mobilisation ont cessé, comme les fnuilles corpnrelles à l'nntrée des bâtiments publics. Le couvre-feu n été allégé (de 1 heure à 5 heures du matin), et pour la première fnis depuis quinze ans les habitants de la capitale ont pu fêter, en septembre, le jour de la Croix. Quelque 300 000 personnes se sont rassemblées pour l'occasion sur la place Masical, qui avait retrouvé son nom d'origine après nvoir été le lieu de toutes les manifestations révolutionnaires du régime Menguistu.

Si le style «langne de bois» de la presse éthiopienne et le petit nombre de ses titres n'ont pas varié, en revanche tnute démnnstratinn de rues est désormais autorisée et la première association de défense des droits de l'homme a été créée le 30 octobre dernier.

Pour autant, la situation ne s'est pas nurmalisée. Les miliciens du Front démocratique et populaire du peuple éthiopien (FDRPE), entrés dans Addis-Abeba le 28 mai 1991, tiennent toujours le haut du pavé. Postés en sentinelles aux carrefours on bien traversant la ville en file indienne, comme sur les sentiers des mnntagnes du Tigré, ces anciens maquisards, bien que remarquablement disciplinés, sont aujourd'hui considérés par la population comme une armée d'nccnpatinn.

Ont-ils simplement en charge le maintien de l'ordre en attendant la réorganisation des forces de sécurité? Ou bien assurent-ils la protection des nouvelles autorités, encore mal à l'aise dans une ville qui n'est pas la leur? Six mois après leur prise de pouvoir, celles-ci semblent un peu sur la défensive, face à une population qui leur est reconnaissante d'avoir chassé le colonel Menguistu, mais s'impatiente devant la lenteur avec laquelle le nouveau système se met en place.

« La voie du consensus et du dialogue, adoptée lors de la conférence nationale de juillet dernier, ralentit la prise de décision », explique un diplomate. Le Conseil des représentants, qui fait office de Parlement pendant les deux ans de transition, étudie actuellement deux projets, très attendus, portant sur l'administration régionale et la nouvelle politique économique. Au sein de cette sutnrité, désignée à l'issue de la Conférence nationale, le FDRPE et ses alliés disposent d'un peu plus de la moitié des 87 sièges.

Une hostilité latente

Le manque de cadres du nouveau pouvoir paralyse également l'administratinn. Nombre de functinnnaires de l'ancien régime snnt encore incarcérés. Parmi ceux qui ont été maintenus à leur poste, la grève du zèle est pratique courante. Une bonne partie de l'élite amhara, au pouvoir en Ethiopie depuis plus d'un siècle, refuse en effet de collaborer svec les vainqueurs tigréens, persuadée que ceux-ci vont finir par composer avec elle pour administrer le pays.

Mais en province, notamment en pays oromo, les choses se pessent malheureusement de manière plus radicale. Les Amharas, parçns comme des oppresseurs, sont pourchassés, vnire exécutés, par une population livrée à elle-même. Les grandes villes, en principe sous le contrôle des *troupes du FDRPE*, n'échappent pas aux règlements de comptes. Une cinquantaine de personnes ont été tuées le 10 novembre à Diré-Dawa, à 300 kilomètres à l'est d'Addis-Abeba, au cours d'affrontements entre Oromos et Amharas. Deux mois plus tôt, miliciens issas et oromos s'étaient entre-tués au même endroit.

Devsnt l'hnstilité latente de la capitale, le gouvernement se cherche une popularité. Il y réussit, dans une certaine mesure, en dénonçant sans répit les exactinns de l'nncien régime. Des fosses communes mises au jour aux procès populaires d'anciens responsnbles de la terrenr rouge de 1977, toutes les horreurs passées sont soigneusement médiatisées.

Mais est-ce suffisant pour contrer le mécontentement qui gronde dans la capitale envers un régime accusé de *« désintégrer le pays et de vendre l'Ethiopie aux Arabes »*? Le principe de l'autodétermination des peuples d'Ethiopie, adopté par la Conférence nationale, a en pour premier résultat l'instauration de l'anarchie dans le sud, l'est et l'ouest du pays. Les mouvements armés, se proclamant seuls représentants de leur ethnie, réclament les pleins pnuvnirs, y compris celui d'assurer la sécurité sur leur territoire. Les affrontements se sont multipliés cet été dans le Hararghe, et les accords conclus à Addis-Abeba entre le pouvoir et les différents fronts n'ont pas toujours été respectés sur le terrain.

Bienveillance occidentale

Est-ce la *« maladie de jeunesse des indépendances »*, selon le mot d'un diplnmate, nn bien assiste-t-on à l'éclatement de l'empire éthiopien? Les adversaires du régime avancent que la reconnaissanee des différences ethniques du pays a été suggérée au président Meles Zenawi par ses alliés érythréens. Le 24 octobre, des manifestants paradaient près du Mercato, le marché central, munis d'une affiche évocatrice, représentant M. Meles Zenawi en train de cirer les chaussures de son homologue érythréen, M. Issayas Afewerki.

Dans la capitale, les critiques contre le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) qui exige un visa pour tout Ethiopien se rendant dans sa «capitale», Asmara, se font plus acerbes. *« Notre patience a des limites*, déclare un ingénieur qui tient à garder l'anonymat, *il faut, à notre tour, les traiter comme des étrangers ! »* Si personne n'accepte l'idée d'une sécession de l'ancienne colonie italienne, très rares sont ceux pour lesquels l'unité nationale vaudrait une nouvelle guerre.

Dans la capitale, l'Union nationale et démocratique (opposition) rassemble ses partisans sur le thème de l'unité nationale alors que le chef du Front de libération oromo (allié du pouvoir), M. Lencho Lata, met en avant *« le respect de l'identité de chacun »*. *« Seul un parti panéthiopien peut calmer les rivalités ethniques »*, affirme un membre du Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (PRPE), opposé à l'ancien régime mais qui poursuit aujnurd'hni sa guérilla contre le FDRPE dans le Gondar (nord-ouest du pays), après avoir été empêché de participer à la Conférence nationale.

En matière de politique étrangère, le nouveau régime est accusé de sympathies envers les pays arabes, *« qui profiteront de la division de l'Ethiopie pour y étendre leur influence »*. En cette période d'incertitude resurgit la crainte des chrétiens des hants plateaux face au monde musulman qui les entoure.

Ce vent de contestation contraste avec la bienveillance des ambassades occidentales envers l'équipe du président Meles. Un diplomate américain juge *« remarquable »* l'attitude d'un mouvement qui prend le pouvoir par les armes et cnnvnque ensuite une conférence natinnale pour tenter la démocratisation d'un pays habitué aux dictatures. Mais un observateur s'interroge sur cette nouvelle démocratie à base ethnique : *« Ne vaudrait-il pas mieux découper le pays en régions géographiques que plusieurs ethnies pourraient administrer en commun? »*

JEAN HÉLÈNE

BURKINA : ancien numéro deux du régime passé dans l'opposition

M. Clément Ouedraogo a été assassiné

Ancien numéro deux du régime du capitaine Blaise Compaoré, rallié à l'opposition en mars 1990, M. Clément Oumarou Ouedraogo s été assassiné, lundi 9 décembre, à Ouagadnugou, a indiqué Radin France Internationale.

M. Ouedraogo, secrétaire général du Parti du travail du Burkina (PTB), aurait été victime d'une explosion alors qu'il venait de quitter, en voiture, une réunion de la Coordination des forces démocratiques (CFD), mnuvement qui groupe les vingt principaux partis d'opposition). Sa femme, qui était à scs côtés, aurait été blessée. Un autre opposant, M. Tal Moktar, un dirigeant du Gnupe des démncrates révolutionnaires, a été grièvement blessé par balles (et non pas tué comme nous l'indiquions dans nos premières informatinns), dans un autre quartier de la capitale.

Le soir même, le président Blaise Compaoré avait lancé à la télévision un appel à la réconciliation natinnale, l'élection présidentielle du 1er décembre, marquée par un taux d'abstentiun de 75 %, ayant euscité un fnrt mnuvement de contestation, nbjet de la réunion de l'opposition de lundi.

□ **AFRIQUE DU SUD : l'extrême droite ne participera pas aux négociations constitutinnnelles.** – Le chef du mouvement néo-nazi sud-africain Afrikaner Weerstnndsbeweging (AWB), M. Eugène Terre-blanche, s'est retiré des discussions avec le représentant du gouvernement sud-africain, lundi 9 décembre, à neuf jours de l'ouverture des pourparlers snr l'adnptinn d'unc nnuvelle cnnstitutinn. Le Parti conservateur (CP, extrêmn droite) a également décidé de boycotter les discussions multipartites. D'antre part, de nouvelles violences ont fait 23 morts – dont 17 à Soweto – dans plusieurs cités noires, au cours du dernier week-end. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAURICE : le projet de République a été présenté au Parlement.** – Le premier ministre mauricien, Sir Anerood Jugnanth, a présenté lundi 9 décembre à l'Assemblée législative le projet d'amendements constitutionnels destinés à faire de Maurice, mnnarchie constitutionnelle au sein du Commonwealth, une République. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : les autorités démentent avoir emprisonné cinq journalistes pour délit d'npinion.** – Les antnrités tunisiennes nnt réagi lundi 9 décembre à un appel de l'association Reporters sans frontières en niant avoir emprisonné cinq jnurnalistes tunisiens pnur délit d'opinion et en affirmant que ces journalistes ont été *« jugés et condamnés »* pour *« des crimes de droit commun »*. *« En opérant un amalgame entre délit d'npinion et crime de droit commun, Reporters sans frontières commet à l'égard de la Tunisie un déni de vérité et de justice »*, a écrit un responsable du gouvernement tunisien. – *(Reuter.)*

□ **ZAIRE : un Français tué par un militaire.** – Un ressortissant français a été tué par balles par un militaire, dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 décembre à Kinshasa, selon une source informée. M. Roger Tassin, un entrepreneur âgé de cinquante-sept ans, né à Kinshasa, circulait dans le quartier populaire de Limete, lorsqu'il a été arrêté à un barrage de militaires qui ont fait feu. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

HAÏTI

Des parlementaires posent des conditions à la désignation d'un premier ministre

Quarante députés et neuf sénateurs haïtiens, partisans du retour au pouvoir du président renversé Jean-Bertrand Aristide, ont posé huit conditions à la désignatinn d'un nouveau premier ministre, qui *« devra être choisi en dehors des partis politiques et du Parlement »* mais devra avoir de bonnes relations avec ce dernier. Il devra aussi pnuvoir *« rassurer les masses populaires, le secteur international, les secteurs commerciaux et industriels, la bourgeoisie et l'armée »*. *« Si ces critères ne sont pas respectés*, estime le groupe de parlementaires, *le Chambre des députés ne sera pas prête à ratifier la nominstion de ce premier ministre »*, première étape du dénouement de la crise haïtienne. A l'issue de sa réceme mission à Port-au-Prince, le médiateur de l'Organisation des Etats sméricains, M. Augustn Ramirez Ocampo, a fait part de son *« optimisme »* au père Aristide, actuellement en visite officielle au Canada. – *(AFP.)*

IRAN

Téhéran dénonce la «partialité» d'une mission de l'ONU sur les droits de l'homme

Arrivé à Téhérsn ssmsdi 7 décembre, M. Reynaldo Galindo Pohl, envoyé spécial de la sous-commissinn des druits ds l'homme de l'ONU, a été sévèrement critiqué par le premier vice-ministre iranien des affaires étrangères. M. Béhsreti a dénnncé l'*« attitude partiale envers l'Iran »* de la sous-commission.

A Paris, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran (LDDHI) s'est élevée contre l'arrestation, le 3 décembre, de trois cents nppnsants accusés par Téhéran d'être membres des *« moudjahidines, des monarchistes et de la Savak* (police politique de l'ancien régime) *»*. *« En assimilant les détenus à ces groupes, et ce à quelques jours seulement de la visite de M. Helmut Kohl et de l'acceptation par la République islamique d'une visite des prisons par la Croix-Rouge internationale, les dirigeants iraniens tentent désespérément de justifier leur détention ainsi que les mauvais traitements qui leur sont infligés »*, souligne la LDDHI qui exige la libération sans condition des détenus ainsi que la suspensinn ds la psine cspitsle prononcés récemment par le tribunal militaire à l'encontre d'un militaire, dont l'identité n'a pas été dévoilée.

□ **TOGO : le premier ministre souhaite une solution « naignement politique ».** – Le premier ministre togolais, *M. Joseph Kokou Koffi-goh*, souhaite que la solution à la crise dans son pays soit *« uniquement politique »*, a affirmé lundi 9 décembre le ministre français de la coopération, en visite au Bénin, après avnir reçu deux émissaires de M. Koffigoh. Interrogée sur l'éventualité d'une mission française de «bons offices», Mme Edwige Avice, a répondu : *« Ce n'est pas du tout cela qui m'a été demandé. Ce qui m'est apparu, c'est que M. Koffigoh souhaite que l'Afrique joue pleinement son rôle dans cette affaire et que cette médiation soit d'abord africaine ».* – *(AFP.)*

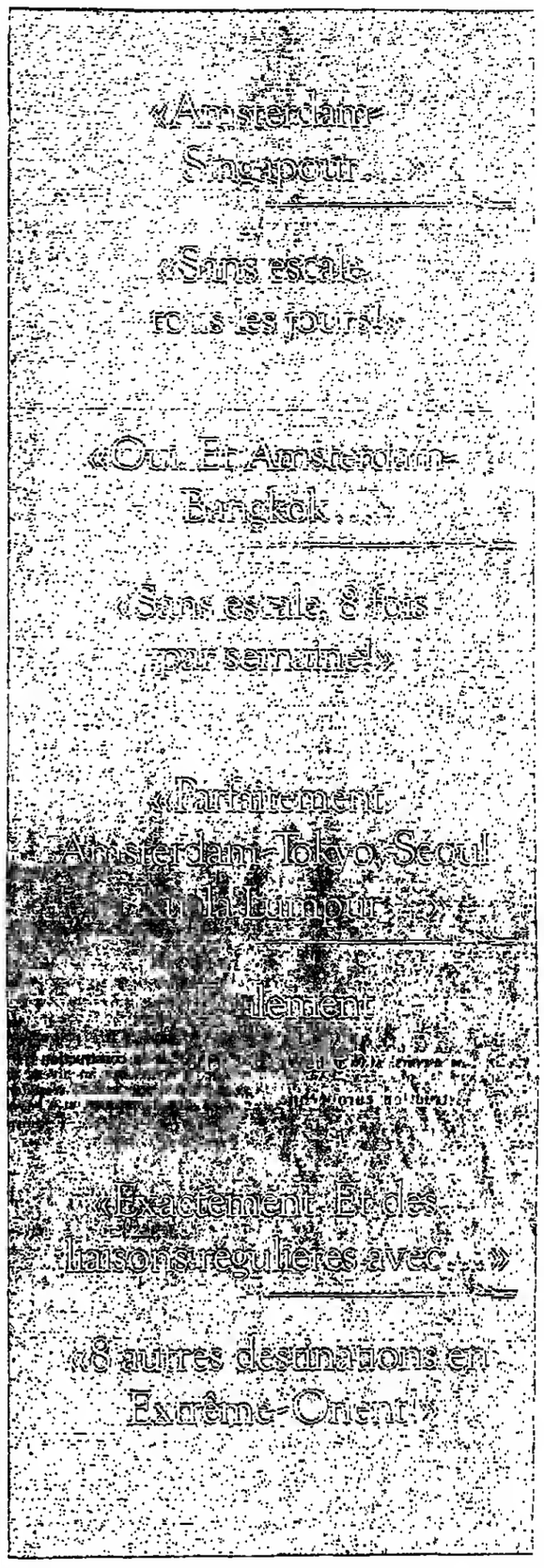

KLM vous propose davantage de vols entre l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol et l'Extrême-Orient. Et vous pourrez désormais relier sans escale, en Boeing 747-400, Bangkok et Singapour, portes de l'Asie, Kuala Lumpur, Séoul et Tokyo.

KLM vous offre en outre des liaisons plus fréquentes avec 67 destinations européennes. Au total, le réseau KLM dessert maintenant 150 destinations dans 77 pays, sur cinq continents.

Pour plus de détails, appelez votre agence de voyages, votre bureau KLM Paris (42 66 57 19) ou le centre de réservations internationales à Amsterdam, à votre disposition 24 heures sur (int) 31-6-8 747 747. Empruntez la voie royale KLM. Et vivez la différence.

La Ligne de Confiance: KLM Royal Dutch Airlines

CHRONOLOGIE

Novembre 1991 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième mardi (daté mercredi) de chaque mois.
Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – URSS : Le Congrès des députés de Russie accorde à M. Boris Eltsine les pouvoirs spéciaux qu'il avoit demaodés, le 28 netnbre, ofin d'eogager des réformes radicales pour libéraliser l'économie russe. Mais M. Eltsine subit un désaveu, le 11, lorsque le Parlement russe refuse d'entériner le décret qu'il avait signé, le 7, pour imposer l'état d'urgenee en Tchétchéno-Ingouchie. Dans cette Républiqne eutonome dn Caucase rattachée à la Fédération de Russie, qui s'est révoltée pour obtenir son iodépeodance, le décret o'est pas appliqué, et M. Eltsine reconnaît, le 12, son *«erreur»* (26, 29 et 30/X, 1er, du 3 au 14, 17-18, 19 et 30/XI).

2. – GRANDE-BRETAGNE : L'Aostralie remporte la deuxième Coupe du monde de rugby en battant (12-6) l'Angleterre à Twickenham (3, du 5 au 15, 22, 26 et 29/X, 1er, 3-4 et 5/XI).

3. – NIGER : La conférence nationale, réunie depuis le 29 juillet à Niamey, s'achève après avoir privé le général Ali Saibou, chef de l'Etat depuis novembre 1987, de la plupart de ses pouvoirs. M. Amadou Cheffou, nommé premier ministre par la conférence le 26 octobre, forme le 7 un gouvernement de transition qui doit rester eo fonetinos jusqo'ou 31 janvier 1993, date prévue pour les premières élections pluralistes (29/X, 6 et 9/XI).

3. – PROCHE-ORIENT : Une première série de rencontres bilatérales entre Israéliens et Arabes o lieu à huis clos à Madrid après la séance inaugurale plénière de la conférence de paix, qui s'est achevée le 1er. Avec les Syriens et les Libanais, le climat reste teodu, alnrs qu'Israéliens et Palestinieos souligneot la *e bonne atmosphère»* de leurs premiers entretiens directs. Le 22, les Etats-Unis lancent des invitations pour la reprise des négneiatinos bilatérales à Washington le 4 décembre. Les Jordaniens, les Libanais, puis les Palestiniens et les Syriens acceptent, mais les Israéliens, qui souhaitaient que les poorparlers se pnnrsuiveot au Proche-Orient, protestent contre les pressions américaines et demandent un délai jusqu'au 9 décembre (du 1er au 19 et du 23/XI au 3/XII).

5. – ESPAGNE : Mort en mer de Robert Maxwell, patron britannique d'un groupe de communication international. Il est retrouvé noyé au large des Canaries, où croisait son yacht (du 7 au 19 et 27).

5. – JAPON : M. Kiichi Miyazawa, *élu premier ministre par la* Diète, forme un gouvernement qui permet le retour au pouvoir de plusieurs persnnnalités mêlées à de récents scandales (du 6 au 9).

5. – PHILIPPINES : Des inondations provoquées par le typhon Thelma font plus de cinq mille morts et *cent vingt mille sans-abri dans* l'île de Leyte (7, 8 et 10-11).

5-9. – CHINE-VIETNAM : La visite à Pékin de MM. Do Muoi et Vo Van Kiet, chefs du PC et du gouvernement vietnamiens, entérine la normalisation des relations sino-vietnamiennes (2, 5 et 9).

6. – FINANCES MONDIALES : La Réserve fédérale des Etats-Unis abaisse son taux d'escompte, qui est ramené de 5 % à 4,5 %, afin de tenter de relancer l'économie. De même, le 14, la Banque du Japon réduit son taux d'escompte de 5,5 % à 5 %. Mais, le 15, la Bourse de New-York, inquiète de l'absence de reprise économique, chote de 3,9 %. Cette baisse, suivie d'un recul des Bourses européennes et japonaise, accentue le repli du dollar, qui descend, le 25, jusqu'à 1,58 deutschemark, 128 yens et 5,41 francs, tandis que le deutschemark se redresse vivement. A Paris, la Banque de France est contrainte, le 18, de relever son taux directeur de 8,75 % à 9,25 % pour défendre le franc (3-4, 6, dn 8 au 11 et du 14/XI an 2/XII).

6. – KOWEÏT : Le dernier des 732 puits de pétrole incendiés par les Irakiens en février est éteint (2 et 6).

7. – ÉTATS-UNIS : « Magic » Johnson, basketteur très populaire, annonce publiquement qu'il est séropositif, afin de montrer que oul n'est à l'ebri du sida. L'OMS estime, le 11, que cinq mille personnes sont contaminées chaque jour par le virus dans le monde, et que 75 % le sont à partir d'une relation hétérosexuelle (du 9 au 13).

7-8. – OTAN : Les chefs d'Etat et de gnovernemeot des seize pays membres de l'Alliance etlaotique, réunis à Rome, tentent de définir un *« nouveau concept stratégique »* et décident de développer leurs relations avec les pays d'Europe de l'Est. Ils lancent aussi un appel à l'URSS et aux Républiques pour qo'une maltrise de leurs ermemeots nucléaires et chimiques soit assurée (du 7 au 12).

8. – BULGARIE : M. Filip Dimitrov, président de l'Union des forces démocratiques, arrivée en tête aux législatives du 13 octobre, forme un gouvernemeot minoritaire qui ne comprend aucun communiste, pour la première fois depuis 1944 (6 et 10-11).

8. – CORÉE : M. Roh Tae-woo, chef de l'Etat sud-coréen, annonce la dénucléérisatioo de son poya et *demande celle de la péninsule tout* entière, alors que les projets prêtés à la Corée du Nord de se doter de la bombe atomique inquiètent les pays de la région ainsi que les Etats-Unis (6, 9, 12, 13, 15, 16, 19, 22 et 29).

9. – GRANDE-BRETAGNE : Des physiciens européens du Joint European Torus (JET) de Culham, près d'Oxford, parviennent pour la première fois au monde à produire de l'énergie (2 mégawatts pendant deux secondes) par fusion nucléaire (12).

10. – AUTRICHE : Aux élections provinciales à Vienne, le Parti libéral (droite nationaliste) de M. Jörg Haider progresse de 9,7 % à 22,6 % des suffrages. Il devance le Parti populiste (chrétien-démocrate), qui n'obtient que 18,1 % des voix (– 10,3 %), mais le Parti socialiste, avec 47,7 % des voix (– 7,2 %), conserve la majorité des siéges à la Diète de Vienne (12).

12. – TIMOR-ORIENTAL : A Dili, capitale de la colonie portugaise enoexée par Djarkarte en 1976, l'armée indonésienne tire sur des manifestants indépendantistes qui o'étaient pas armés. Le bilan de ce massacre varie selon les sources, de 19 à 200 morts (13, 14 et du 19 au 25/XI, 1er-2/XII).

13. – DJIBOUTI : Le gouvernement décrète la *« mobilisation générale »* pour faire face à une offensive *de maquisards afars dans* le nord du pays. Le 27, les rebelles annoncent un cessez-le-feu, et le président Hassan Gouled promet une consultation électorale. Le 29, la France accepte de déployer des troupes le long de la frontière avec l'Ethiopie, en application d'accords de défense signés en 1977 (du 14 au 30).

14. – CAMBODGE : Le prince Norodom Sihanouk regagne Phnom-Peoh, qu'il ovait dû foir en janvier 1979. Reconnu, le 20, comme chef de l'Etat, il maintient à la tête du gouvernement M. Hun Sen, premier ministre depuis janvier 1985, avec lequel il conclut une alliance, rompant la coalition qui l'associait depuis treize ans aux Khmers rouges et au FNLPK. Le 27, les deux représentants khmers rouges au Conseil national suprême sont évacués vers Bangkok, M. Khieu Samphan, arrivé le matin même à Phnom-Penh, ayant failli être lynché par des *manifestants* (du 7 au 11, 13, 15, du 17 au 26 et du 28/XI au 4/XII).

14. – LIBYE : Les autorités judiciaires américaines et britanniques inculpent deux agents des services secrets libyens pour leur participation à l'attentat contre un Boeing de la Pan Am qui avait explosé au-dessus de l'Ecosse le 21 décembre 1988. Washington, Londres et Paris (où quatre autres agents libyens ont été inculpés le 30 octobre pour un autre attentat) envisagent des représailles contre Tripoli (6, du 14 au 25, 28, 29 et 30).

14. – URSS : Sept Républiques sur douze approuvent un nouveau projet de traité d'union politique qui prévoit de transformer l'URSS en *« Union des Etats souverains »* (UES). Mais, le 25, jour prévu pour la signature de ce traité, les dirigeants de sept Républiques souhaitent qu'il soit examiné par leurs Parlements respectifs. Quant au traité d'union économique, l'Ukraine et la Moldavie ont accepté, le 6, de le signer, comme l'avaient fait huit autres Républiques le 18 octobre, mais il doit aussi être ratifié par leurs Parlements (5, 7, 8, 14, 16 et 27).

14-15. – FRANCE-RFA : Lors du cinquante-huitième sommet franco-allemand, réuni à Bonn, MM. Kohl et Mitterrand mettent en garde contre un échec au sommet européen des 9 et 10 décembre à Maastricht (Pays-Bas), qui doit adopter les traités sor l'uoioo politique et sur l'unioo économique. Les déclarations *et les rencontres diplomatiques* se multiplient tout le mois, en particulier pour tenter de lever les réticences britanniques (2, 6, du 12 au 18 et à partir du 21).

17. – SOMALIE : Les combats reprennent à Mogadiscio entre deux clans rivaux du Congrès de la Somalie unifiée, au pouvoir dans la capitale depuis la fin janvier. Ils font au moins mille morts avant la fin du mois (20, 21, 22 et 27/XI, 1er-2/XII).

18. – LIBAN : Deux nouveaux otages occidentaux, M. Terry Waite, émissaire du primat de l'Eglise d'Angleterre enlevé le 20 janvier 1987, et M. Thomas Sutherland, un enseignant américaio détenu depuis le 9 juin 1985, sont libérés à Beyrouth par le Djihad islamique grâce à la médiation de l'ONU (19, 20 et 21).

18. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Mort de Gustav Husak, secrétaire général do PC de 1969 à 1987 (20).

18-20. – ESPACE : Les ministres des treize pays membres de l'Agence spstiale eornpéeooe, réunis à Munich, acceptent la poursuite des programmes spatiaux européens malgré les incertitudes budgétaires (13 et du 17 au 21).

19. – URSS : M. Edouard Chevardnaze revient à la tête de la diplomatie soviétique, qui est réorganisée. Dans le nouveau ministère des relations extérieures, les effectifs doivent être réduits d'au *moins* 30 %, *tandis* que quatre-vingts autres ministères fédéraux sont supprimés (3-4, 5, 7, 16, 21 et 22).

20. – FRANCE-ROUMANIE : Les présidents Mitterrand et Iliescu signent à Paris un traité de coopération (22).

20. – TURQUIE : M. Suleyman Demirel, vainqueur des législatives du 20 octobre, forme un gouvernement de coalition qui réunit le Parti de la juste voie, qu'il dirige, et le Parti populiste social-démocrate. Il annonce nn vaste programme de démocratisation (6, 10-11 et 22/XI, 4 et 5/XII).

21. – ÉTATS-UNIS : Le Français Gérard d'Aboville, parti le 11 juillet du port japonais de Choshi à bord de *Sector*, un canot de 8 mètres, arrive à Iwaco (Etat de Washington), réussissant la première traversée en solitaire de l'océan Pacifique à la rame (29/X, 22, 23 et 26/XI).

21. – ONU : M. Boutros Boutros-Ghali, vice-premier ministre égyptien, est désigné par le Conseil de sécurité pour devenir secrétaire général des Nations unies. Premier Africain à ce poste, il succédera le 1er janvier 1992 à M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général depuis 1981, qui n'avait pas souhaité le renouvellement de son mandat (8, 13, 14, 23 et 24-25/XI, 5/XII).

21. – URSS : Les représentants de huit Républiques sur douze et ceux du gronpe des sept grands pays industrialisés (G7) signent à Moscou un accord financier qui prévoit un rééchelonnement partiel de la dette extérieure soviétique, alors que l'économie de l'URSS s'enfonce dans le chaos. Le 20, les Etats-Unis ont accordé, pour la deuxième fois en six mois, une garantie de crédit de 1,5 milliard de dollars pour l'achat de produits agricoles, mais le Congrès a refusé, le 13, d'examiner un projet visant à accorder à l'URSS 1 milliard prélevé sur le budget de la défense (3-4, 7, 8, 12, 15, 21, 22, 23, 27, 28 et 29).

22. – CEE-EUROPE DE L'EST : La Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaqoie signeot à Bruxelles des accords d'association avec la CEE, après dix-huit mois de négociations (23 et 24-25).

22-24. – FRANCE-CAMBODGE : M. Roland Dumas est le premier chef d'une diplomatie occidentale accueilli à Phnom-Penh par le prince Sihanouk. Il se rend ensuite, du 24 au 26, au Vietnam et au Laos (du 24 au 28).

23. – MADAGASCAR : La crise politique qui psralyseit le pays depuis plus de six mois prend fin avec la mise en place d'institutions *provisoires après* un accord entre le pouvoir et l'opposition (du 1er au 5, 15, 21 et 26).

24. – BELGIQUE : Aux élections législatives, les cinq partis de la coalition sont en recul; ils ne conservent que 130 (– 20) des 212 siéges. Après une campagne dominée par les querelles linguistiques et la question de l'immigration, le Vlaams Blok, parti d'extrême droite flamand, progresse de 2 à 12 siéges et les écologistes francophnoes, de 3 à 10 siéges. Le 25, M. Wilfried Martens, premier ministre depuis décembre 1981, présente sa démission, avant que s'ouvrent les négociations pour la formation du nouveau gouvernement, qui pourraient durer plusieurs semaines (du 21 au 28 et 30/XI, 1er-2/XII).

25. – ZAÏRE : M. Nguz Karl-I Bond, un des principaux opposants au président Mobutu, est nommé premier ministre après un accord entre le paovnir et l'oppnsitinn, conclu le 22 grâce à une médiation sénégalaise. Mais l'opposition radicale proteste contre cette nomination et reste exclue du nouveau gouvernement, formé le 28 (du 1er au 6, 9, 13, du 20 au 25, 27, 28 et 30/XI, 1er-2/XII).

26. – EUROPE : La Pologne devient le vingt-sixième pays membre du Conseil de l'Europe (28).

26. – HAÏTI : Alors que la répression se poursuit (plus de 1 500 morts, selon l'OEA) et que la population est menacée de famine, Washington, qui refuse d'accueillir aux Etats-Unis les milliers de bnat people haïtiens fuyant leur pays, décide l'installation d'un camp de réfugiés sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba (du 3 au 19, 21, et du 23/XI au 2/XII).

30. – ALGÉRIE : Les députés approuvent une nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui autorise, vingt ans après la nationalisation des intérêts pétroliers français, les compagnies étrangères à posséder jusqu'à 49 % des parts de gisements (3/XII).

30. – URSS : La Banque centrale soviétique (Gosbank) s'étant déclarée *incapable de financer les* dépenses de l'Etat, les autorités russes annoncent leur intention de prendre le relais du pouvoir central en matière financière (21, 24-25, 27 et du 30/XI au 3/XII).

FRANCE

2. – L'inculpation de Christian Van Geloven pour le viol et l'assassinat de deux fillettes de dix ans, qu'il avait enlevées le 19 octobre à Elne (Pyrénées-Orientales), relance le débat sur le rétablissement de la peine de mort. M. Mitterrand s'y déclare opposé, le 10, mais estime qo'*« il faudrait être plus sévère sur la durée des peines incompressibles »* (du 5 au 12, 16 et 28).

5. – Usinor-Sacilor annonce la suppression de 6 700 *emplois* avant la fin de 1994. La restructuration concerne surtout Unimétal, filiale spécialisée dans les aciers longs courants (1er, 8, 9, 16, 19 et 21).

6. – La cour d'assises spéciale des Alpes-Maritimes condamne à des peines de huit à dix-huit ans de réclusion *criminelle* les *quatre* responsables d'attentats racistes commis entre 1985 et 1988, *principalemeot* enntre des foyers de travailleurs immigrés (30 et 31/X, 1er, 7 et 8/XI).

7. – Le gouvernement annonce le transfert de l'ENA à Strasbourg ainsi que la délocalisation en province ou en banlieue parisieooe d'uoe vingtsine d'nrganismes publics. Les élèves et la direction de l'ENA, ainsi que les fonctionnaires délocalisés protestent vivement contre ces décisions (du 7 au 21, 23, 28 et 29/XI, 1er-2/XII).

7. – M. Alain Boublil est inculpé de délit d'initié dans l'affaire Pechiney. Direeteur dn cabioet de M. Bérégnvoy lors do raebat d'American Can par Pechiney en novembre 1988, il avait été contraint de démissionner en janvier 1989 après la révélation du scandale (8 et 9).

7. – Mort de Gaston Monnerville, président do Sénat de 1948 à 1968 (9, 10-11 et 14).

8. – Le travail reprend à l'usine Renealt de Cléon après trois semaines de grève. Avant l'intervention des forces de l'ordre, le 5, le conflit, mené par la CGT, paralysait l'approvisinnnement de l'ensemble du groupe automobile. A l'usine du Mans, un autre conflit commencé le 4, s'achève le 15 (19 et du 23/X au 18 et 22/XI).

9-10. – M. Valéry Giscard d'Estaing, rééln président de l'UDF pnur trois ans par le nnuveau conseil national réuni à la Défense, se félicite que l'UDF soit devenue un *« grand mouvement du centre et du centre droit »*. La motion finale souhaite une *« alternance franche »* en 1993 et *« exclut* dat*égiquement tout accord politique avec l'extrême droite »* (7 et du 9 au 12).

9-11. Les Verts, réunis en assemblée générale à Saint-Brieuc, refusent toute alliance électorale avec les *« partis productivistes »*, alors qu'ils sont sollicités à la fois par le RPR, l'UDF et le PS (du 10 au 13/XI et 3/XII).

10. – M. Mitterrand, invité de la Cioq, onnooce soo fotentino de soumettre aux Français une réforme des institutions au deuxième trimestre de 1992, qui porterait notamment sur la durée du mandat présidentiel. Il approuve la proposition d'un mode de scrutin mixte (majoritaire-proportionnel) pour les législatives de 1993. Présentée psr M. Mauroy, cette propositioo suscite ao PS les réserves de MM. Rocard, Fabius et Jospin, tandis que le RPR et l'UDF la refusent, le 21, eo la qoolifiant de *« manœuvre »* et de *« tricherie »* (6, 7, 8, do 12 au 23 et du 26 au 29).

12. – Le fichier des juifs établi par la préfecture de police de Paris sous l'Occupatioo, qu'no croyait égaré ou détruit, est retrouvé dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants (du 13 au 16, 19 et 21).

15. – Cinq organisations d'infirmières sur neuf acceptent un accord avec le gouvernement pour mettre fin à sept semaines de conflit (3-4, 7,9, 10-11, 14, 15, 17-18, 21 et 27).

16. – Le Front national présente *« cinquante mesures concrètes »* pour *« régler le problème de l'immigration »*. Ces propositions, qui ne sont qo'une *« base de travail »*, seloo M. Le Pen, suscitent l'indignation de tous les partis, de la droite libérale à l'extrême gouebe (do 19 au 26 et 30).

17. – Plus de cent mille personoes participent à Paris à la manifestatino natinoale organisée par les professions de santé pour protester contre les projets du gouvernement visant à réformer le système d'assurance-maladie (du 15 au 19 et 24-25).

18. – Le projet de budget pour 1992 est considéré comme adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Après l'engagement, le 16, de la responssbilité du gouvernement, la motion de censure déposée psr l'oppnsitinn oe recueille que 264 voix. Auparavant, seuls les crédits de trois ministères, ceux des affeires étrangères, des postes et télécommunications et des départements et territoires d'outre-mer, avaient pu être votés, grâce à l'abstention du groupe UDC (dn 6 au 11, do 14 au 21 et dn 24/XI su 2/XII).

19. – Les dépntés adnpteot à l'unanimité, en première lecture, un prnjet de lni qoi autorise les enquêteurs à infiltrer des réseaux de trafiquants de drogne (21, 22 et 26).

19-21. – Le quatrième sommet francophone rassemble à Paris les représentants de cinquante Etats ou communautés utilisant le français. Vingt chefs d'Etat (dont le Père Aristide, président d'Haïti renversé le 30 septembre) et quatorze chefs de gouvernement y participent. Le processus de démocratisatinn en cours, en particulier en Afrique, est encouragé, mais M. Mitterrand concède aux pays du Sud le droit d'eo fixer *« les modolités et le rythme »* (du 17 au 23).

21. – La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le financement des partis et des campagnes électorales depuis 1958 rend public son rapport, qui constate que les lois de 1958 et 1990 instaurant un financement public des partis n'ont pas fait cesser les *« pratiques occultes »* (du 22 au 25).

25. – Le groupe Pinault prend le contrôle du Printemps en rachetant la participatiun de la famille suisse Maus, actionnaire principale depuis vingt ans (du 26 au 29).

25. – En octobre, le nombre des chômeurs s'est accru de 0,9 %, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 6,6 milliards de francs et les prix ont augmenté de 0,4 % (16, 27, 28 et 30).

27. – Le conseil des ministres approuve le projet de loi d'indemoisatino des hémnphiles et des transfusés contaminés avant 1990 par le virus du sida. Ce texte, qui est inséré dans un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social et qui prévoit un prélèvement sur les contrats d'assurance de biens, suscite de nombreuses critiques (du 5 au 9, 12, 14, 20, 22 et do 27 au 30).

27. – Lors d'un débat sur la construction européenne à l'Assemblée nationale, M. Roland Dumas affirme que la France a fait le choix d'une *e union à vocation fédérale »* et qu'elle e *« pris le parti d'une mutation fondomentole vers une entité supranationale »* (28 et 29).

27. – La CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et la FEN organisent une *« réunion de travail »* commune sur l'emploi. Ces quatre syndicats réclament des *e états généraux »* sur ce thème avec le gouvernement et le patronat (28 et 29).

28. – Uo comité interministériel d'aménagement du territoire décide de nouvelles mesures en faveur de l'agriculture et pour éviter le déclin des zones rurales. Il approuve aussi les ploos de développpemeots supérieurs de dix nouvelles régions, ce qui porte à vingt sur vingt-deux le nombre des régions qui ont conclu leur schéma Universités 2000 (du 29/XI au 2 et 5/XII).

28. – Le gouvernement annonce une réforme du statut des dockers, qui suscite une vive opposition de la CGT, en situstinn de quasi-monopole chez les travailleurs portuaires (29/XI, 1er-2 et 4/XII).

28. – Le groupe italien Agnelli lance une OPA sur Exor, un holding qui contrôle notamment Perrier (29 et 30).

29. – L'offre publique de vente d'actions du Crédit local de France est un succès. L'Etat o cédé en Bourse 27 % du capital, mais il conserve la majorité avec la Caisse des dépôts (15 et 20/XI, 4, 6 et 7/XII).

29. – M. Rolf Dobbertin, qui avait été condamné pour espionnage en juin 1990 à douze ans de réclusion criminelle, est rejugé et acquitté par la cour d'assises spéciale de Paris (30/XI et 1er-2/XII).

30. – L'Assemblée nationale vote en deuxième lecture, par 285 voix contre 283, le projet de réforme de l'administratioo territoriale. La création d'une dotation de développement rural a été ajoutée ao texte (du 28/XI au 4/XII).

La guerre civile en Croatie

Le 8, les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis à Roma, adoptant des sanctions économiques contre la Yougoslavie. Malgré de nouvelles concessions, les médiateurs européens n'ont pu faire accepter à la Serbie leur plan de paix présenté le 18 octobre. Les Douze décident, le 12, de faire appel au Conseil de sécurité de l'ONU, alors que la Croatie, mais aussi désormais la Serbie, se montrent favorables à l'envoi de «casques bleus» en Yougoslavie.

Le 19, l'armée fédérale et les milices serbes achèvent de prendre la contrôle de Vukovar, ville de Slavonie, qu'ils assiégeaient depuis trois mois et qui était devenue le symbole de la résietenea crnata à l'*« agression serbe »*. De la ville en ruine sont évacués des centaines de blessés et des milliers de civils qui étaient terrés dans des caves. A Dubrovnik, *port sur* l'Adriatique encerclé depuis la 1er octobre, un cessez-le-feu est entré en vigueur la 13, suivi de l'évacuation des civils et de négociations sur la création de *« corridors humanitaires »*, prônée par la France et la CEE au nom de l'UNICEF.

Le 23, un quatorzième cessez-le-feu est signé à Genève, sous les auspices de l'ONU, mais l'armée fédérale, sous cnntrôle serbe, poursuit son offensive en Slavonie, en particulier autour d'Osijek. *Le Conseil de sécurité* adopte à l'unanimité, le 27, une résolution soutenant les efforts de M. Cyrus Vance, émissaire des Nations unies depuis le 8 octobre, pour favoriser le déploiement de «casques bleus» de l'ONU.

CULTURE

4. – Pierre Combescot, pour *les Filles du Calvaire* (Grasset), obtient le prix Goncourt et Dan Franck, pour *lo Séparation* (Seuil), le prix Renaudot (5).

7. – Mort de Geoe Tierney, actrice américaine (9).

9. – Mort d'Yves Montand, ebanteur et acteur, mais aussi artiste engagé (du 12 au 15).

15. – Mort de Tony Richardson, cinéaste britannique (16).

19. – Sébastien Japrisot, pour *Un long dimanche de fiançailles* (Deonël), nbtieot le prix Interallié (20).

22. – Peter Eötvös dirige à l'Opéra-Comique l'exécution d'*Hypérion*, œuvre de Bruno Maderna qui regroupe diverses pièces musicales inspirées par le roman de Friedrich Hölderlio et composées entre 1963 et 1968 (24-25).

25. – Paula Jacques, pour *Deborah et les anges dissipés* (Mercure de France), obtient le prix Femina et Yves Simon, pour *la Dérive des sentiments* (Grasset), le prix Médicis (26 et 27).

26. – Uoe expositinn-spectacle est consacrée à la bande dessinée, sous le titre d'« Opéra-Bulles », à la Grande Halle de La Villette (22).

26. – Mort de François Billetdoux, écrivain et dramaturge (27 et 28).

28. – Le Centre Georges-Pompidou présente *une rétrospective* de l'œuvre de Max Ernst, pour célébrer le centenaire de la naissance du peintre surréaliste (29).

28. – Hélène Carrère d'Encausse, reçue à l'Académie française par Michel Déon, prononce l'éloge de Jean Mistler (30/XI et 1er-2/XII).

30. – Plus de trois cents sculptures, dessios et peiotures d'Alberto Giacometti sont exposés au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (4/XII).

POLITIQUE

L'Assemblée nationale adopte le dispositif d'indemnisation des victimes du sang contaminé

L'opposition a refusé de voter le projet du gouvernement

Les députés ont adopté, lundi 9 décembre, le dispositif d'indemnisation des victimes du sida contaminées à la suite d'une transfusion sanguine, introduit par le gouvernement dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (DDOS). L'article 21 de ce texte, qui établit le principe de l'indemnisation, mais n'en fixe pas le mode de financement, a été voté par les seuls députés socialistes. Les communistes se sont abstenus, les groupes RPR, UDF et UDC n'ont pas participé au vote. Les députés devaient poursuivre, mardi 10 décembre, l'examen du DDOS.

Ce fut un vrai débat parlementaire. Lundi 9 décembre, les quelque dix heures que les députés ont consacrées à l'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida à la suite d'une transfusion sanguine ont contrasté avec la précipitation et l'impréparation qui ont prévalu lors de l'élaboration du projet par le gouvernement.

Certes, la polémique n'a pas été absente de la discussion, et les députés de l'opposition n'ont pas manqué de mettre sévèrement en accusation les dirigeants politiques de 1985. Mme Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique) au nom du RPR, M. Alain Madelin (Ille-et-Vilaine) au nom de l'UDF, M. Georges Hage (Nord) pour le groupe communiste ou encore M. Jean-Pierre Foucher (Hauts-de-Seine) qui représentait l'UDC ont tour à tour dénoncé les *« erreurs »* et la *« lourde responsabilité »* du gouvernement de l'époque. Cris d'alarme de professeurs de médecine et chronologie détaillée des découvertes scientifiques sur le virus du sida à l'appui, ils ont dressé un véritable réquisitoire contre le gouvernement de 1985, allant même, comme M. Hage, jusqu'à le taxer d'*« immoralité »* ou, comme M. Denis Jacquat (UDF, Moselle), à l'accuser de *« génocide »*.

Polémique encore sur le dispositif d'indemnisation lui-même, jugé au mieux *« bâclé »*, au pis *« suspect »*, par les orateurs de l'opposition. *« La manœuvre est adroite »*, a déclaré Mme Hubert. *Une fois votée l'indemnisation, disparu le scandale de 1985 ! Le silence retombera. Seul persistera le sentiment que, une fois encore, les vrais responsables échappent au jugement populaire, mais après tout, un scandale chassant l'autre, les Français en ont maintenant l'habitude... »* M. Madelin lui a fait écho, en reprochant au gouvernement *« d'esquiver ses responsabilités »*. *« Une fois de plus, c'est « Courage, fuyons ! »* a observé le député UDF.

« Responsabilité publique » ou « risque thérapeutique »

Polémique, enfin, sur l'histoire tourmentée du financement de cette indemnisation, qui a vu, pour la première fois, la semaine dernière, les députés socialistes rejoindre ceux de l'opposition dans le rejet du système de taxation des primes sur les assurances initialement envisagé. Si, sur ce point, la marche arrière du premier ministre, Mme Edith Cresson, a fait rentrer dans le rang les élus de la majorité, elle n'a pas pour autant satisfait les orateurs RPR, UDF, UDC ou communistes, décidés à refuser de *« signer un chèque en blanc »* au gouvernement, selon l'expression de M. Daniel Colin (UDF, Var).

Mais on ne saurait retenir de cette séance la seule mise en accusation, attendue, du gouvernement actuel et de celui de 1985. Car, au-delà de la polémique, c'est à une véritable réflexion sur les conséquences de cette indemnisation que se sont livrés les députés de tous les groupes de l'Assemblée. S'ils ont été unanimes à accepter et à défendre le principe de l'indemnisation des victimes de la transfusion sanguine, les parlementaires ont eu conscience d'ouvrir *« la boîte de Pandore »* en reconnaissant la possibilité d'indemniser un *« risque thérapeutique »*.

Plusieurs orateurs ont souligné le danger d'un système qui réfute la notion de *« responsabilité publique »* au profit de celle de *« risque »*. Selon M. Jacques Toubon (RPR, Paris), le texte crée *« une responsabilité objective non seulement médicale, mais sanitaire, une obligation de résultat pour le médecin »*. Citant l'exemple des praticiens américains, contraints de contracter de très lourdes assurances, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) s'est lui aussi opposé à l'instauration d'un système *« qui transforme profondément notre droit de la responsabilité civile en imposant au médecin une obligation déterminée, alors qu'il ne doit être tenu qu'à une obligation de prudence et de diligence »*.

Autre question, soulevée notamment par MM. Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) et Jean-Luc Préel (UDF, Vendée), celle de la jurisprudence que ne manquera pas, selon eux, d'entraîner l'adoption de ce dispositif. Comment refuser, désormais, l'indemnisation des victimes de l'hépatite C, liée elle aussi à la transfusion sanguine ? Et quelle réponse sera apportée aux victimes de *« la contamination par ricochet »*, celle du conjoint ou du partenaire d'une personne atteinte du virus du sida après une transfusion sanguine ?

Conscient de la brèche ouverte dans le droit français au détour de cette indemnisation des victimes de la transfusion sanguine, le ministre des affaires sociales et de l'intégration, M. Jean-Louis Bianco, s'est efforcé de rassurer ses interlocuteurs. A épidémie *« sans précédent »*, a-t-il indiqué, tant par sa nature que par son ampleur et par la *« probabilité atroce de son issue »*, le gouvernement répond par un dispositif exceptionnel. Pas question, pour autant, a précisé M. Bianco, *« d'effacer la responsabilité ou la culpabilité »* mais *« c'est l'affaire de la justice que de rechercher et de sanctionner les coupables »*. Pas question non plus de remettre en cause le droit français, en exposant les professionnels de la santé à des *« procès permanents »*, a souligné le ministre, en rappelant que le Parlement allait être saisi *« dans les meilleurs délais »* d'un projet de loi sur le risque thérapeutique.

Création d'une commission spéciale

Quant au financement de l'indemnisation, dont le dispositif initial a été supprimé à l'unanimité par les députés, M. Bianco n'a pu que répéter l'annonce faite la veille, par le premier ministre, sur une chaîne de télévision : des économies sur le budget de l'Etat et une contribution de 1,2 milliard de francs des compagnies d'assurances. Il a précisé que l'accord avec les assurances portait *« sur l'année 1992, ce qui veut dire que les années suivantes ne sont ni exclues ni tranchées »*.

Refusant le *« blanc-seing »* que leur demandait, selon eux, le gouvernement, les députés de l'opposition ont proposé en vain d'introduire dans le texte des amendements défendus par M. Jacques Barrot, président du groupe UDC, instituant un financement par une taxe prélevée sur la privatisation d'entreprises publiques ou sur le tabac. Le gouvernement n'est toutefois pas parvenu à empêcher l'adoption d'un amendement d'origine communiste, auquel les trois groupes de l'opposition ont apporté leur soutien, qui dispose que *« l'alimentation du fonds d'indemnisation sera définie par une loi ultérieure »*.

Le débat parlementaire a permis de modifier le texte sur plusieurs points essentiels. Le gouvernement a notamment repris à son compte une proposition du rapporteur de la commission des affaires familiales, sociales et culturelles, M. Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), qui supprimait la *« date-butoir »* du 1er janvier 1990 pour la reconnaissance du droit à indemnisation des victimes contaminées à la suite d'une transfusion sanguine. Les députés ont également adopté un amendement du groupe socialiste, modifié par le gouvernement, qui accorde au fonds d'indemnisation un délai maximal de quatre mois, pour examiner la demande de la victime et de six mois pour lui présenter une proposition d'indemnisation. Toujours à l'initiative de l'Assemblée, le texte précise que, si le tribunal accorde au plaignant une indemnisation supérieure à celle proposée par le fonds, celui-ci est tenu de suivre la décision de justice.

Enfin, signe que la polémique n'avait pas totalement cédé au consensus en faveur des victimes, les députés RPR, UDF, UDC, rejoints cette fois par le groupe communiste, ont adopté un amendement de M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) qui crée une commission financière spéciale chargée de vérifier les comptes et de contrôler la politique financière menée depuis 1982 par la Fondation nationale de la transfusion sanguine et les organismes qui lui sont rattachés. Cette commission, composée de cinq parlementaires et de six magistrats (Cour des comptes, Cour de cassation et Conseil d'Etat), est créée pour une durée de six mois au terme desquels elle devra rendre public un rapport *« sur les activités financières de la fondation entre 1982 et 1991 »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Réparation sans faute

par Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

L'ADOPTION par l'Assemblée nationale du dispositif législatif d'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida à la suite d'une transfusion sanguine marque une date essentielle dans les relations entre la médecine et la société. Jusqu'à présent, le risque inhérent à tout acte thérapeutique était accepté et ne donnait pas droit à réparation dès lors qu'aucune faute ne pouvait être mise en évidence. Sans doute, comme l'a répété à maintes reprises M. Jean-Louis Bianco, cette loi peut-elle se justifier par le fait qu'*« aucun autre risque thérapeutique, pour un aussi grand nombre de personnes, ne peut entraîner de telles conséquences »*.

Pourtant, en organisant l'indemnisation des personnes contaminées à une période où l'on ne connaissait même pas l'existence du sida et en supprimant toute notion de « date-butoir », ce texte ouvre la voie à l'indemnisation du risque thérapeutique sans faute. Non sans arrière-pensées, M. Alain Madelin (UDF) peut ainsi indiquer que ce dispositif, ne reposant pas sur la notion de responsabilité, risquait d'entraîner vers *« un système de responsabilité collective pour la moindre accident thérapeutique avec toutes les conséquences que cela aurait pour la profession médicale »*.

Verra-t-on un jour des médecins, inquiets d'éventuels procès, refuser d'intervenir dans des cas graves ? Conscient d'un tel danger, M. Jean-Louis Bianco a pris soin de préciser que le projet sur l'indemnisation du risque thérapeutique serait soumis au Parlement *« dans les meilleurs délais »*. Au-delà du principe même de cette loi – la solidarité nationale doit s'exercer même s'il n'y a pas eu faute, – le législateur va se trouver dans une situation difficile lorsqu'il devra déterminer si ces dispositions ont un effet rétroactif.

En dépit de l'adoption de ce texte, voté en l'absence de MM. Laurent Fabius et Edmond Hervé, rien n'est véritablement acquis quant à l'origine des fonds nécessaires aux indemnisations comme en témoigne l'adoption d'un amendement prévoyant... une loi sur ce thème. Parfaite traduction des quiproquos, volontaires ou non, sur l'interprétation du concept de *« solidarité nationale »*, cette question est loin d'avoir épuisé les polémiques. M. Jean-Louis Bianco n'a pas craint d'en provoquer une nouvelle en laissant entendre que les compagnies d'assurances pourraient être mises à contribution au-delà des 1,2 milliard de francs qu'elles consentent à verser *« à titre exceptionnel »*. Une attitude qualifiée de *« scandaleuse »* par M. Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances, qui, au nom de l'ensemble de cette profession, affirme qu'il est *« inimaginable »* que les assureurs participent une nouvelle fois à cette forme de solidarité.

Où, dès lors, celle-ci pourra-t-elle trouver les moyens financiers indispensables à son expression ? La solution des mutuelles, à peine évoquée, semble déjà rejetée. M. René Teulade, président de la Mutualité française (13 millions d'adhérents), estime que ces sociétés supportent déjà les conséquences du sida au même titre que l'assurance-maladie, et que si l'indemnisation des contaminations post-transfusionnelles est nécessaire, elle ne relève *« que de la solidarité nationale »*. Pour sa part, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique n'a pas fait connaître sa position officielle.

« Catastrophe nationale », le drame vécu par les personnes contaminées ne peut être pris en charge comme il pourrait l'être compte tenu des responsabilités – réelles ou supposées – des autorités gouvernementales, administratives et médicales de 1985. Cette situation inhabituelle permet de justifier tous les refus de ceux qui, impliqués d'une manière ou d'une autre dans le monde de la santé, devraient se sentir concernés. Elle renvoie dès lors l'Etat, quoi qu'il fasse, à ses propres responsabilités.

Le projet de loi sur l'exercice des mandats locaux

Aucun élu ne pourra percevoir plus de 43 000 F par mois

Après la discussion du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, parmi lesquelles l'indemnisation des victimes du sang contaminé, l'Assemblée nationale devait achever sa session d'automne par l'examen en première lecture, à compter du mardi 10 décembre, de deux textes relatifs aux conditions d'exercice des mandats locaux et à l'indemnité des membres du Parlement. Selon les nouvelles dispositions, aucun élu ne pourra percevoir désormais plus de 43 000 francs par mois. Ces textes attendus, et même revendiqués depuis des décennies, risquent de bien mal tomber dans le climat actuel de *« rejet du politique »*.

On dira sans doute, ici et là, qu'à un moment où une certaine Europe tente de se faire à Maastricht et où une autre se défait tout autour du Moracou, à un moment aussi où les Français semblent d'abord préoccupés par l'emploi, l'insécurité, voire, comme les instituteurs, par la paiement de leurs salaires, les députés n'ont rien trouvé de mieux, pour employer les dernières journées de la session d'automne, que de débattre du montant de leurs indemnités. Et il est vrai que la période n'est pas franchement favorable à des élus *pour parler de* « gros sous ». Mais un tel raccourci n'est pas seulement démagogique. Il est faux, tout simplement.

Le statut de l'élu, que portent en filigrane les deux projets de loi qui devaient être soumis, à compter du mardi 10 décembre, à l'Assemblée nationale, n'est pas seulement un *« serpent de mer »* dont on entend parler, sous la République, depuis des générations. Il concerne plus d'un demi-million d'élus locaux, soit un Français sur cent. Le premier de ces projets a trait aux autorisations d'absence accordées aux titulaires de mandats locaux – telles qu'elles existent déjà, dans l'entreprise, pour les délégués syndicaux, – aux compensations des pertes de revenu subies du fait de ces absences, au droit à la formation et au droit à la retraite de ceux qui se consacrent, un moment de leur vie, à la cause commune.

Mais la partie la plus spectaculaire de ce texte, en complément des dispositions contenues dans le second projet portant loi organique relative à l'indemnité des membres du Parlement, concerne la rémunération des élus, qu'ils soient, par exemple, conseillers municipaux d'un petit village de Corrèze ou maire de Paris.

Au-delà de toute comparaison hâtive

Le principe de base sera désormais tout à fait clair : quels que soient le nombre et l'importance de ses mandats, aucun élu ne pourra désormais percevoir plus d'une fois et demie l'indemnité parlementaire de base, soit 43 000 francs par mois. Bien sûr, ce chiffre pourra encore paraître exagéré aux yeux de beaucoup de chômeurs, de jeunes qui « galèrent », de « smicards », ou, comme on dit, de « base salaires » ; mais, au-delà de toute comparaison hâtive, que l'on veuille bien songer, un instant, aux responsabilités d'un homme, ou d'une femme, qui occupe, pendant six ans, grâce à la volonté d'une majorité de ses concitoyens, la mairie de Lille ou de Paris, la présidence du conseil régional Rhône-Alpes ou celle du conseil général de Seine-Saint-Denis, et les comparer aux tâches d'un cadre moyen dans une petite entreprise d'informatique ou à celles d'un attaché commercial dans une agence de publicité ordinaire...

Mettre un terme aux disparités

Le second principe affiché consiste à retenir comme base de référence l'indice brut terminal de la fonction publique, qui correspond actuellement à un traitement mensuel de 19 701,66 francs, et auquel un taux maximal sera désormais appliqué, en fonction de la population de la commune, du département ou de la région concernés.

A titre d'exemple, l'indemnité proposée au maire de Toulouse ne pourrait ainsi excéder 18 731 francs, contre 14 456 francs actuellement (+ 22 %), tandis que celle dévolue au maire de Dunkerque passerait de 10 333 francs à 12 806 francs (+ 23 %). Cette disposition vise surtout à mettre un terme aux disparités qui subsistent, par exemple, entre les indemnités annuelles moyennes versées à un conseiller général, selon qu'il est élu en Lozère (36 371 francs) ou dans les Hauts-de-Seine (257 723 francs). Elle a pour but également de juguler cette inflation, fort clandestine, qui fait que la somme totale des indemnités versées aux conseillers régionaux a augmenté de *94,2 % de 1986 à* 1988.

Accessoirement, enfin, elle permettra de supprimer ces privilèges – souvent dérisoires, mais qui contribuent à discréditer le « métier » d'élu, – selon lesquels un jeune maire d'une commune de l'est de la France ou de la côte normande peut encore bénéficier d'indemnités majorées, parce que sa ville fut bombardée, avant sa naissance, un jour de 1944 !

L'ensemble de ces dispositions doit profiter, en priorité, aux maires des quelque 30 000 communes rurales de moins de trois mille cinq cents habitants. Une cinquantaine de *« gros »* cumulards », selon l'estimation très approximative du rapporteur de ces projets, vont voir, en revanche, leurs revenus sérieusement diminuer. Devant la commission des lois, plusieurs députés, de droite et de gauche, ont, en effet, regretté que ces projets aient *« pour l'essentiel, un caractère défensif »* et qu'ils soient *« présentés en réaction à l'image que l'opinion se fait aujourd'hui des élus »*.

Mais l'eau a passé sous les ponts : par souci de l'avenir, le législateur paraît parfois avoir tendance à s'automutiler. Dès la première page de son rapport, M. Mathus prend soin de souligner : *« Aucune des dispositions du projet de loi ne vise à procurer aux élus quelque avantage que ce soit. La vérité est exactement inverse (...). [La commission] a au contraire souhaité aller dans le sens d'une rigueur encore plus grande, notamment en matière de cumul de l'indemnité parlementaire avec celles liées à l'exercice de mandats locaux. »*

JEAN-LOUIS SAUX

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE

publiée par l'Association pour l'histoire de l'électricité en France

TOME PREMIER

ESPOIRS ET CONQUÊTES

1881 - 1918

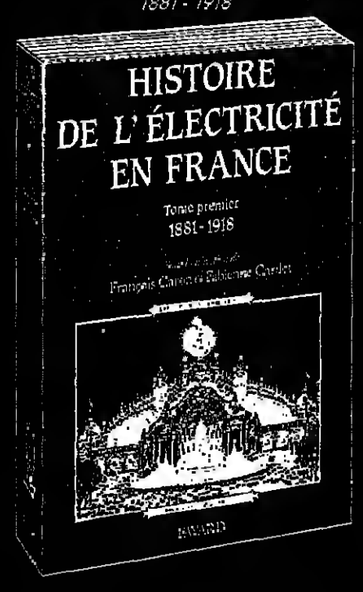

Relié 1008 p. 340 F

Neuve, cette histoire l'est autant par son sujet que par ses méthodes. L'électricité est une énergie aujourd'hui totalement familière dans la vie quotidienne des Français. Ce livre en fait un objet d'histoire : il raconte comment, il y a environ un siècle, elle a difficilement commencé son règne face à la vapeur et au gaz. Éclairage, chimie, force motrice, transports urbains, industrie : l'électricité conquiert peu à peu ses marchés à partir de 1881, mais reste encore rare quand éclate la Première Guerre mondiale. Ce premier volume d'une trilogie qui mènera le lecteur jusqu'aux années 1990 propose une réflexion synthétique où l'histoire technique se fonde sur les besoins des consommateurs et sur l'imaginaire social aussi bien que sur les évolutions économiques et les choix politiques. Œuvre de spécialistes venus d'horizons différents, il veut démystifier la fée Électricité pour mieux lui rendre hommage.

l'Histoire chez FAYARD

POLITIQUE

Reçu par le premier ministre

M. Poher s'oppose au projet de réforme du mode de scrutin sénatorial

M. Alain Poher, président du Sénat, a été reçu à sa demande par Mme Edith Cresson, lundi 9 décembre, pour évoquer le réforme du scrutin sénatorial adoptée par le conseil des ministres do 27 novembre (*le Monde* du 29 novembre) et que le gouvernement souhaite voir examiner par le Sénat le 19 décembre, soit à la veille de la clôture de la session parlementaire.

A l'issue de eet eotretien, M. Poher e déclaré dans un communiqué : *«Avec une très grande majorité de mes collègues, je m'opposerai au projet (...) que le gouvernement veut imposer à la fin de la session parlementaire, en urgence».* M. Poher e jugé cette démarche *«inopportune, inutile et dangereuse». «S'agissont de notre loi fondamentale et des règles du jeu de notre démocratie, je n'accepte pas qu'elles soient modifiées sans que soient respectées les règles traditionnelles de la République et la nécessaire concertation»*, e ajouté le président du Sénat qui devait rendre compte, mardi t0 décembre, aux présidents de groupe de la majorité sénatoriale de sa rencontre avec Mme Cresson.

Le premier ministre a rappelé deos uo commuoiqué, luodi 9 décembre, *«so volonté permanente de dialogue et les bonnes relations qui existent entre le Sénat et son gouvernement»*.

L'axe Rocard-Fabius

Suite de la première page

La seconde raisoo de l'hostilité fabiusienne à la proportionnelle tient à un chiffre : 57 %. C'est la proportioo dcs maodats apportés à M. Fabius par les fédérations du Pas-dc-Caleis, des Bouchcs-du-Rhône, de la Seine-Maritime et de la Dordogne, quatre départements dont les députés estiment leur siège *mieux assuré au scrutin majoritaire.*

Confortée par quelques échanges de bonnes manières lors de la désignation des candidats aux élections régionales, le t2 octobre, la coovergence eotre les rocardieos et les fabiusiens contre la proportionnelle avait été rendue quasiment officielle *par la rencontre des deux chefs de* eoureot uo mois plus tard, le 16 oovembre. Dans l'entourage de M. Fahius, M. Christiao Pierret, député des Vosges, responsable des collectivités tocales au secrétariat national do PS, a été l'un des principaux ouvriers de ce rapprochemeot, pour lequel, d'autre part, M. Claude Bartolone, député de la Seioe-Seiot-Deois et membre du secrétariat oatioeal, plaide avee coostaoce. M. Pierret a travaillé avec un élu rocardien, M. Gérard Gouzes, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, à mobiliser, au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, les députés hostiles à la proportionnelle, notamment ceux qui avaient dû à ce système de perdre leur siège sans même avoir combattu, en 1986, du simple fait de leur rang sur les listes.

Contre cette orientation, celui qui apparaît comme le ouméro deux du courant, M. André Billardon, député de la Saône-et-Loire et responsable dc le coordinetioo eu secrétariat national du PS, soutient M. Mauroy dans sa volonté de faire adopter par les socialistes un mode dc scrutin «mixte», faisant une part importante à la représentation proportionnelle dans l'élection des députés.

M. Billardon : «la question ne se pose pas»

Opposé, par conséquot, à la convergence avec les rocardiens contre ce mode de scrutin, il l'est plus encore à l'idée d'une alliance qui irait au-delà de ce sujet. Les propos de M. Bartolonc, estiment, te 8 décembre, que *«M. Rocard est le meilleur candidat pour la présidentielle»*, ne conviennent pas du tout à M. Billardon. *«La question du meilleur candidat à l'élection présidentielle ne se pose pas,* nous e-t-it déclaré, *et je souhaite qu'on ne la pose pas.»* S'agissant de t'appréciation portée sur M. Rocard, il estime que *«ce qui est vrai aujourd'hui peut être faux demain»*. En outre, ajoute-t-il, *«la question n'est pas d'actualité». «Nous sommes à mi-septennat,* rappelle M. Billardon. *Quand j'entends parler de «meilleur candidat», je comprends : modification du calendrier institutionnel.»*

Le grand mot est lâché : derrière la querelle du mode de scrutin, se cacherait ooc stratégie visant à convaincre M. François Mitterrand d'intervertir les échéances en provoquaot uoc élection préeideoticlle aoticipée. Comment croire que M. Fabius, qui a bâti son entreprise eu sein du PS sur une fidélité revendiquée avec insistance envers le chef de l'Etat, puisse adopter un tel objectif? Parmi les fabiusiens eux-mêmes, cette hypothèse est généralemeot rejetée, mais certaios se demaodeot si la recherehe d'uoc alliance avec M. Rocard, sans autre but que la direction du parti au départ, ne risque pas d'entraîner le président de l'Assemblée nationale, à terme, dans une logique contraire à la volonté de M. Mitterrand. Aussi la représentation proportionnelle a-t-elle ses défenseurs, qui se réclament du soutien au président de le République pour estimer que la position de M. Mauroy doit être appuyée. Des membres du gooveroemeot comme M. Micbel Cherasse et Mme Frédérique Bredin sont de cet avis. En outre, M. Pierre Joxe – qui e pris scs distaoces vis-à-vis dc M. Fabius – a toujours été partisan de la représentation proportionnelle.

M. Fabius, qui a été reçu à plusieurs reprises par M. Mitterrand ces dernières semaines, laisse planer le doute sur les intentions du chef de l'Etat. A ses proches, en tout cas, il assure que le projet de M. Mauroy n'est pas celui du président de la République. Il se garde, en même temps, de s'engager lui-même, ce qui permet à certains de ses amis de penser qu'obligé de manœuvrer en raison du poids des «grosses» fédérations dans son courant, le président de l'Assemblée nationale prépare le terreio, eo fait, eu changement de mode de scrutin que M. Mitterraod pourrait imposer après les élections régionales et cantonales.

Or le chef de l'Etat a laissé paraître son souhait, à cet égard, lorsque le 4 décembre, à l'occasion d'une réception donnée au Sénat par le questeur socialiste, M. Jacques Bialski, il s'est déclaré *«très capable de prendre au mot, sur leur volonté d'aller devant les électeurs»* – en dissolvant l'Assemblée nationale et en provoquant des élections législatives anticipées –, ceux des députés socialistes qui menacent de voter la censure contre un mode de scrutin proportionnel.

PATRICK JARREAU

Le transfert hors de Paris de certains organismes publics

L'installation définitive de l'ENA à Strasbourg n'aura lieu qu'en 1993

Mme Cresson a affirmé, dimeocbe 8 décembre, sur la Cinq que le transfert hors de Paris de centres de recherche, d'écoles et d'organismes prestigieux aurait pour effet d' «irradier» sur les régions d'accueil (*le Monde* du 10 décembre). Le premier ministre, qui avait reçu le 5 décembre à l'hôtel Matignon les maires des communes bénéficiaires de ces délocalisations pour en définir les modalités pratiques, e précisé que, pour la vente de l'immeuble de l'ENA, rue de l'Université, le *gouvernement ne trouverait «sûrement pas»* de solution avec la Ville de Paris *«puisque celle-ci veut acheter cet immeuble avec l'idée de faire revenir l'ENA, on ne sait pas quand d'ailleurs...».* Les élèves reçus *eu concours de l'automne* 1991 seront les premiers à s'installer à Strasbourg en février 1993.

Le gooveroemeot *est à la* recherche d'un nouveau directeur de l'Ecole natiooale d'admioistratioo pour remplacer M. René Lenoir qui aura soixante-cinq *ans* le 21 janvier 1992. M. Jean-Pierre Soisson, mioistre de la fonction publique, souhaite que ce successeur soit à la fois une *personnalité reconnue dans la haute* fonction publique et un ancien élève de l'ENA. C'est M. René Lenoir – bien qu'il soit résolument hostile au *transfert de l'école et qu'il ne l'ait* pas caché – qui recevra à Strasbourg à partir du 3 janvier 1992, et pour quelques jours, les candidats reçus au concours qui se déroule actuellement et dont les résultats seront connus fin décembre. Ces nouveaux «énarques» partiront alors pour un an en stage dans les préfectures, les collectivités locales, les ambassades, les organismes internationaux et les entreprises. Ce *n'est* qu'en février 1993 que cette promotion devrait être la premiere à effectoer son année de scolarité à Strasbourg.

En revanche, les élèves qui termioeot actuellemeot leurs stages extérieurs effectueront à partir de février 1992 leur scolarité à Paris après avoir passé quelques jours, fin janvier, à Puy-Saint-Vinceut, dans les Hautes-Alpes où, comme leurs prédécesseurs, ils donneront un nom de baptême à leur promotion. La promotion Condorcet qui poursuit actuellement sa scolarité à Paris y tieodra soo «amphi-garnisoo» fin janvier 1992 et ses élèves seront alors affectés dans les administrations de l'Etat. Ce n'est donc pas avant février 1993 que l'ENA fonctionnera effectivement dans le chef-lieu du Bas-Rhin. Pour cette date le directeur de l'école attend les propositions que la préfecture et la ville de Strasbourg doivent lui fournir pour l'héberger provisoiremeot avant que des bâtiments définitifs oe soieot améoagés. Ceux-ci oe pourront de toute façon devenir utilisables qu'à partir de 1994.

En cas d'alternance gouvernementale...

Ces déleis expliqueot que les adversaires du transfert de l'ENA à Strasbourg continuent de conserver l'espoir que le gouvernement – l'actuel ou un eutre – reconsidérera la décision. Ce sentiment est notammeot oourri psr l'iotentioo de M. Jacques Chirac d'exercer le droit de préemption de la Ville de Paris sur les locaux de la rue de l'Université si l'Etat les mettait en vente, ce qui permettrait, en cas d'alternance gouveroemeotale, de maintenir l'ENA dans la capitale. La délégation des élèves de l'école continue de reeueillir le soutieo de oombreuses personnalités de la haute administration favorables au maintien à Paris.

Elle précise toutefois que c'est par suite d'un malentendu que le nom de M. Badinter e été cité parmi ces persoooalités (*le Monde* du 28 novembre), ses fonctions de président du Conseil constitutionnel ne lui permettant pas de «prendre une telle positioo». Le conseil d'administration de l'école n'a encore reçu aucune réponse au vœu qu'il avait adopté le t3 novembre et qu'il avait adressé au gouvernement pour lui demander de différer le transfert de l'école (*le Monde* du 15 novembre).

M. Soisson est résolu à mettre en œuvre les décisions de Mme Cresson et il pense saisir cette occasion pour transformer le type d'enseignement qui est dispcosé à l'ENA. Les réflexions sur la vocation de l'école destinée à fournir les cadres de la haute fonction publique se poursuivent dans le même temps mais elles sont entourées d'une totale discrétion. *Or c'est cette mise* en cause de la vocation de l'ENA qui avait provoqué une profonde émotion après la décision du comité interministériel d'aménagement do territoire, début novembre. M. René Lenoir insistait notamment sur le rôle international de l'ENA en matière de formation et d'ingénierie administratives qui, selon lui, ne pouvait être exercé convenablement qu'à Paris.

«Une logique celle de l'Europe»

Chaque année une cinquantaine d'élèves étrangers se joignent aux cent élèves français pour un stage en préfecture de trois mois et pour douze mois de scolarité. Après les épreuves ils reçoivent un diplôme *international* d'administration publique. Au total, mille quatre cents étrangers ont ainsi le titre d'ancien élève de l'ENA dont une vingtaine depuis t990 viennent des pays de l'Est. Le perfectionnement des fonctionnaires étrangers est assuré par des cycles comportant des stages dans les admioistrations ceotrales parisiennes.

Depuis deux ans deux cents fonctionnaires sont ainsi passés chaque eooée par l'ENA. Uoe treotaioc venant de Russie s'y trouve actuellement. Le modèle énarchique e enfin été imité par plusieurs pays pour la formation de leurs cadres supérieurs, dont récemment l'Uruguay, le Vietnam et la Pologne après plusieurs autres.

Ces arguments o'ont pas ébranlé la volonté de Mme Cresson qui a rappelé, à l'Assemblée nationale, le 4 décembre, que sa décision était *«irréversible»* et que *«le mouvement était amorcé».* Elle a justifié le transfert de l'ENA à Strasbourg en déclarant que *«les écoles peuvent vivifier des régions en attirant des PME qui créent des emplois»* et en ajoutant que cette mesure *«répondait à une logique, celle de l'Europe».* De plus pour Mme Cresson de tels déménagements permettront de construire treote mille logemcots sociaux avec le produit des ventes d'immeubles puisque *«la politique du logement social de la ville de Paris étant ce qu'elle est, les fonctionnaires modestes ne peuvent plus se loger dans la capitale et que ceux qui y travaillent doivent effectuer de longs trajets.»*

Ces affirmations evaient provoqué une vive réaction de M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, contestant les déclarations du premier ministre et dénonçant les responsabilités de l'Etat dans la politique du logement.

La délocalisation de l'ENA a surtout relancé le débat sur les réalités et les mythes de «l'énarchie». Pour les partisans de la mesure, le toutepuissance des administrations centrales serait enfin écornée. Beaucoup y voient aussi une victoire de la proviocc sur le capitalc avee le recoonaissancc des mérites dc te première et la dénonciation de l'arrogance de la secoode. Le centralisme du pouvoir d'Etat serait ainsi démantelé par une mesure présentée *comme «décentralisatrice»*, au prix d'un abus dc vocabulaire et d'un contresens sémantique.

Les mythes de «l'énarchie»

Ces arguments sont réfutés par M. Jean-François Kessler, professeur des universités, auteur de *l'ENA, la société, l'Etat* qui rappelle que les énarques n'ont pas le monopole des *emplois supérieurs* puisqu'en 1990 seuls 49 % des directeurs des ministères, 51 % des préfets et 32 % des ambassadeurs étaieot sortis de l'ENA. Il note qu'il y a dans le gouvernement de Mme Cresson 32 % de membres des cabinets ministériels issus de l'ENA contre 31 % dans celui de M. Rocard.

Il rappelle que c'est le pouvoir politique qui fait leur meilleure place aux anciens énarques en les oommaot mioistres : 34 % des membres du gouvernement Cresson en sont, contre 23 % dans le gouvernement Rocard, 44 % dans celui de M. Chirac et 20 % dans tous les gouvernements aotérieurs depuis 1972. *«L'énorchie est un mythe,* affirme en conséquence M. Kessler : *elle n'existe pas en tant que catégorie sociale ni comme catégorie dirigeante. Elle ne constitue ni une couche homogène ni un pouvoir autonome (...) Elle n'est pas une nomenklatura. Elle donne l'illusion d'être l'école du pouvoir.»*

Toutefois le problème dc la réforme de l'ENA se pose toujours, bien que des modifications nombreuses aient déjà été apportées à cette institution fondée en octobre 1945. Ainsi, M. Maurice Blin, sénateur centriste des Ardennes, a publié le 27 novembre un rapport sur l'avenir de la fonction publique qui propose plusieurs changements concernant le recrutement et la formation meis qui oc soubeitc à eocuo moment la délocalisation de l'école. Selon lui, la crise de la haute fonction publique a bien d'autres causes et mériterait bien d'autres remèdes.

ANDRÉ PASSERON

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Fauteurs de guerre

LA guerre, qui en veut? Personne, bien entendu. Même le combattent engluê dans le boue et le logique des bravoures patriotes, il se doute bien que les cimetières au cordeau ne règlent eucun litige. Tôt ou terd, des plénipotentiairss proprets se congratulent devent dee caméras, tendis que veuves et fiancées époussètent en silence le portrait du *héros*, entre deux veses de fleurs séchées. Personne, isolément, ne croit au langags du feu, depuis trois millénaires que des chefs eppellent eux armes at que des poètee les *maudissent*.

Or jamais le somme de ces rejets individuels n's retenu les groupes de s'inventer des *casus belli* en eirain, de e'étriper, de eeccager les vestiges edverses de bonheur et de sublime. A peine un conflit s'apaise-t-il, un autre éclate. Et les mêmes doigts pâles de cadavres inutiles émergent des mêmes bâches hâtivement jetées sur l'inacceptable...

Alors l'opinion lampiste, enragée d'impuissance, ressasse l'antique question : ces tueries auxquelles tout le monde répugne, entre quatre yeux, al elles se rallument QUAND MÊME, avec l'entêtement des feux de broussailles, à qui le faute?

Tant que l'*Histoire semblait réglée en dehors* des hommes, ceux-ci ont soupçonné le fatalité des astres, le caprice de dieux friande d'hécatombes. A mesure que l'affrontement devenait *plus laïque et sophistiqué*, on e *incriminé* lee guerriers de métier, leur manie professionnelle de chercher querelle et gloire, de groseir les bataillons, de tester le matériel.

Depuie un siècle qu'industriss lourdes et gros sous se sont mie de la partie, la plétaille s'en est prise aux marchands de canons et aux banquiers, Krupp ou la City, ces repoussoirs idéale, avec leurs bajoues de plenqués tombant sur de douillets cols de fourrure.

On parle souvent du changement radical de *mentalité induit par Hiroshima*. C'est *sur les* ermées elles-mêmes que la bombe atomique a eu le plus d'effet « morel s. Il reste présent dans les têtes une révérence envers le plus fort : à preuve, *les eprofonds regrets »* présentés ces jours-ci par le Japon pour l'attaque de Peerl-Harbor (toujours charmante, css mouvements d'âme des Etats après coup !), alors que l'Amérique *n'e* pas regretté officiellement le largage epocalyptique de 1945. Meie la possibilité inédita de faire sauter la planète, egressur compris, e changé les militaires, au moins les servants du nucléaire, de treîne-sabre selon Plaute et de vains veilleure à la Buzatti en philosophes convaineus, avec raison, que la dissuasion a permie de *gagner* pacifiquement la guerre contre... la guerre. La guerre totale : car la locale, elle, se porte bien.

Puisque les brutes gelonnéss d'smten ne poussent plue à une castagne qu'elles savent, mieux que personne, suicidaire, la piétaille doit chercher les fauteurs de guerre chez les politiques. Lss gouvernants du demier demi-siècis ont favorisé ce penchant en accusant leurs prédécesseurs à tour de rôle : procès de Blum eoue Pétain, de Pétain eous da Geulle, des nazis par les Alliés.

Ces procédures de circonstancs restaisnt suepectes d'hebillsr dss règlsmsnts de comptes de vainqueur à veincu. Par le suite, des intellectuels ont pensé que leur désintéressement proverbial et leur accointance naturelle avec le ciel des idées les prédestinaient à rendre une justice moins contingente, donc plus pure et à l'abri des révisions : ce fut le tribunel Russell condamnent l'intervsntion emériceins au Vietnam.

L'idéel de l'Etat de droit et des droits ds l'homme e pris le relais. Cette fois, les clercs d'Occident si eouvent fourvoyée pensent tenir, enfin, «la» cause irréfutable et irréprochable, parce qu'effranchie des interâts, des impérialismes idéologiques et des utopies assasssines.

Si éthérée, vraiment, cette croisade du bon droit des riches? La revue *Digraphe* de décembre (*Mercure de France*) publie un rapport du général Gallois qui atteste, si l'on en doutait, le rôle des interêts pétroliers dens le guerre du Golfe et dens le maintien de l'embargo. Les mensonges ont déferlé, sur les bombardements dits «propres», sur le bilen des victimes. Les consciences dee coalisés se sont diversemant émues, selon qu'il s'agissait du Koweït ou du Liben. Admettraient-elles que des intellectuels erebee s'ingèrent dens les affaires d'Europe ou d'Irlande du Nord? Une fois de plus, nos belles âmes ont couvert des calculs politiques et le loi du puissant. Pourquoi notre «civilisation» développée demeurerait-elle la dernière finalité présentable de l'Histoire, celle dont les zélateure n'auraient jamais à se repentir?

Et, en Yougoslavie, à qui la faute si le sang coule? A Théodose, sens doute, mais encore : à qui en vouloir, là, tout de suite? La tentation est grande d'incriminer ceux par qui le scandele, par hypothèse, pourrait cssesr. D'où la honte faite eux chefs d'Etat réunis à Maastricht. Des écrivains les ont traités par avance de fiers-à-brae, de fossoyeure ; pis : de notebiest

Certaine indignés ne dédaigneraient pas de faire entendre, en prime préélectorale, que nos dirigeants ectuels manquent de cœur, comme si les précédents en avaient montré davantage et elisient en déborder sitôt revenus. Que devraient faire les Douze? Ajourner leurs compromis? En quoi cele faciliterait-il l'envoi de troupes dens *les Balkene? Au fait : quelles* troupes? Au nom de qui, de quoi? Pour quelle réconciliation sur le dos des intrus?

Antigone le savait, de reste : il y a un plaisir, eutant qu'un devoir, à maudire le pouvoir, le raison d'Etat, ce monstre froid de Créon ; mais le frontière est mince entre l'indignetion antipolitique et le démagogie.

Cee rhétoriques demeurent belligérantes, quoi qu'il y pereisse. Seul l'srt e'en libère à coup sûr. Il euffit de voir, au cinéma, *le Pas suspendu de la cigogne*, ou, su petit théâtre Montparnasse, *les Patients*. Avec l'à-propos à quoi ee reconneissent les chefs-d'œuvre, le film d'Angelopoulos montre que si des frontières ébsurdes séparent les smants, dens une Grèce de grisaille et de gadoue, le faute n'sn revient pas à de méchents politiciens sans âms, lss «autres», mais aux aments eux-mêmes.

La pièce d'Audiberti ne dit rien d'eutre quand, ayant rivé leur clou aux diplomates et aux militaires, elle soupçonne la pure jeune fille d'eimer incompréhensiblement le violence, d'amour.

Aucun dédouenement drapé de le société civile ne chengera rien eu partage des torts : les fauteurs de guerre, c'est nous.

EN BREF

□ **Vote do budgst dc l» régisn Nord-Pas-de-Calais.** – Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais e adopté luodi 9 décembre le projet de budget régional pour 1992 par 45 voix contre 42 et 20 abstentions. *En augmentatioo de* 7,9 % par rapport au budget primitif de t99t, il est alimenté, entre eutres, par la fiscalité directe, en hausse de 7,7 %. Le groupe communiste, qui s'est abstenu, avait demandé une réduction du chapitre consacré à t'iofrastructure routière. Les groupes RPR-UDF-UDC, qui ont voté contre, avaient réclamé une réduction de t,5 % de l'ensemble des dépenses. – *(Corresp.)*

□ **M. Queyranne (PS) compare le programme éducatif du Front national à celui de Pol Pot.** – Le programme do Froot oeticoal sur l'éducatioo *«fait penser au programme de Pol Pot»*, le dictateur cambodgien qui a présidé à l'extermination de son peuple dans les eooées 70, e estimé, luodi 9 décembre, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, pour qui le président du parti d'extrême droite entend *«faire table rase de tout le système éducatif». «Ce que veut M. Le Pen, c'est une opération de destruction de l'éducation nationale, de la maternelle à l'Université»*, e ajouté M. Queyranne, qui commentait les travaux organisés, la veille, par le Front national sur ce sujet (*le Monde* du 10 décembre).

SOCIÉTÉ

Jeunes, noirs et « français de papiers »

Marginalisés, mal à l'aise, les jeunes Antillais et Réunionnais de la métropole cherchent à affirmer leur identité

José a chaussé des Nike noires montantes, s'est coiffé d'une casquette. Il n'a oublié ni le « méga » radio-cassette stéréo, ni l'énorme boucle de ceinturon, ni les bagues métalliques frappées de têtes de mort. « *Alors, que pensez-vous de moi ?* », lance-t-il en roulant les épaules comme un véritable enfant du Bronx, à l'adresse de l'auditoire de travailleurs sociaux réuni récemment en colloque par l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT) (1). Objet de cette petite mise en scène : montrer qu'on peut être noir, jeune, français et arborer une dégaine de zoulou sans être automatiquement assimilé à un délinquant de banlieue.

Noirs, les jeunes Français originaires des DOM-TOM le sont avec toutes les nuances du métissage, et ils veulent que cela se sache. « *Oui, je suis noir, j'appartiens au peuple qui a subi l'esclavage* », lance Stéphane, un lycéen très éloquent, mais qui scandalise ses camarades en s'affirmant « *citoyen du monde* ». « *En France, je me sens martiniquaise* », réplique sereinement Corinne, vingt-quatre ans, qui vit pourtant en métropole depuis l'enfance. Et José renchérit sans bésiter, avec son accent de titi parisien : « *Aujourd'hui, nous savons que nous sommes antillais.* »

« Un immigré qui vote »

La montée du sentiment communautaire chez les jeunes des DOM-TOM accompagne le malaise dû au racisme et au chômage, contre lesquels leur carte d'identité et leur patronyme français ne les protègent guère. Leurs parents étaient arrivés en métropole au temps de la croissance économique, dans ces années 60 et 70 où l'entrée en métropole de la main-d'œuvre d'outre-mer était planifiée par un organisme d'Etat, le BUMIDOM (2). La deuxième génération, née en métropole, n'a fait que s'étoffer depuis le recensement de 1982, qui l'avait déjà évaluée à 128 400 personnes, à comparer avec les 282 300 personnes nées dans les DOM-TOM et vivant dans l'Hexagone.

Bien que juridiquement français et définitivement installés en métropole, ces jeunes se heurtent aux mêmes obstacles que leurs camarades issus de l'immigration étrangère. « *Français de papiers* » mais souvent considérés comme étrangers par la société, ils hésitent à s'afficher français et sont tentés de chercher leur propre identité dans l'histoire de leurs ancêtres. Brigitte, vingt-sept ans, ne parvient pas à trouver un emploi, en dépit de son diplôme de guide-interprète et de sa carte d'identité « *avec un gros drapeau tricolore dessus* ». « *Les employeurs me convoquent car j'ai un nom qui sonne français, mais quand ils me voient, ils sont « désolés » de ne pouvoir m'embaucher « à cause du prestige français ». Mais si je vais vers un Africain, ajoute-t-elle, il me fait comprendre que je suis une vendue, pas une vraie Noire.* »

Cette interrogation identitaire rappelle nettement celle qui avait saisi les enfants d'immigrés maghrébins au début des années 80, lorsque le mouvement beur naissant revendiquait la culture arabe par défi à un pays de naissance peu accueillant, la France. Pas plus que les Français d'origine maghrébine ne sont tentés par l'Algérie, les jeunes d'origine

antillaise ou réunionnaise nés en France ne sont *a priori* attirés par un retour définitif sur la terre de leurs aïeux, où ils se font aimablement traiter de « *négropolitains* » ou de « *nég'zagonaux* ». Mais ils refusent aussi d'être assimilés à des « *Domiens* », terme en usage dans l'administration qui, estiment-ils, « *n'me avec Martiens* » et jette le trouble sur leur citoyenneté française, tout comme le mot « beur ». Le fardeau exceptionnellement lourd du chômage, les ravages de la drogue, la fréquentation des mêmes cités, le conflit culturel avec les parents, souligné par le psychologue Jean Galap, rapprochent aussi les deux milieux.

Mais le parallèle avec les beurs s'arrête là. Les jeunes Antillais ne se sentent pas toujours solidaires de leurs compatriotes d'origine maghrébine. « *Ils ont l'impression que les Arabes leur passent devant pour les subventions, et ils ont du mal à accepter d'être mis dans le même sac que les immigrés* », constate un responsable d'association. Si les originaires des DOM-TOM établis en métropole semblent moins défavorisés que les Maghrébins pour l'accès au logement et surtout aux emplois publics, leurs enfants vivent parfois des situations familiales et scolaires au moins aussi difficiles, dues au déracinement de leurs parents et à l'absence fréquente de père. Tous les observateurs soulignent d'ailleurs la fragilisation accrue de cette communauté. Le retour du « magico-religieux », la crainte d'un racisme montant, en seraient les signes. « *L'Antillais est devenu un Immigré qui vote* », résume le sociologue Alain Anselin, tandis que Paul Blanquard, philosophe, enfonce le clou en affirmant que le manque de reconnaissance du particularisme antillais accroît « *l'exclusion, la zombification* ».

Dans ce contexte peu engageant, les jeunes réagissent en revendiquant leur négritude, non sans ambiguïté. Oscillant entre le rock noir et le rap, entre l'Afrique anticoloniale et l'Amérique des ghettos noirs, leurs références musicales et idéologiques ne sont pas choisies au hasard. Ils se disent « blacks » ou « renois », selon la langue verlan de la banlieue parisienne où leurs familles ont été concentrées, ce qui ne les empêche pas de mal supporter d'être confondus avec des Africains.

« *Je prêche le pouvoir noir, le respect de l'homme noir* », a scandé Hervé, dix-sept ans, le chanteur de Total et radical, un groupe rap de Bagneux, applaudi par les participants du colloque de l'ANT – M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, en tête. Des associations de jeunes se constituent sur une base antillaise, comme Corossol à Nanterre, qui propose des séances de danse, de poésie et de théâtre « *du pays* » parce qu'« *on est plus à l'aise entre nous* ».

Les revendications vont de la prise en compte de l'histoire des Noirs dans les livres d'histoire à la promotion des Antillais, Réunionnais et Guyanais à des postes de responsabilité dans les entreprises et en particulier les médias. « *On a l'impression que les Noirs ne sont bons que pour le sport, la musique et quelques ministères-gadgets*, assure Katia, Antillaise de la « deuxième génération », *nous voulons des raisons d'espérer une ascension sociale.* »

Ce malaise grandissant et les risques d'une évolution ethnique « à l'*américaine* » inquiètent les responsables de l'ANT. L'agence se défend d'entretenir un réseau spécifique d'aide aux originaires des DOM-TOM. Elle souhaite plutôt adapter les dispositifs sociaux de droit commun à ces populations, sur place ou en métropole, en matière de formation professionnelle, de logement et de prévention de la toxicomanie notamment. M. Pierre Boissier, son directeur général, estime qu'une telle politique doit prendre en compte la revendication identitaire et la stabiliser afin de promouvoir l'intégration et l'exercice de la citoyenneté. Il s'agit, ni plus ni moins, d'éviter que les jeunes métropolitains dont les parents sont originaires des DOM-TOM ne réagissent demain à leur exclusion avec la même rage que les fils de harkis aujourd'hui.

PHILIPPE BERNARD

(1) ANT, 3, *rue Brissac 75004 Paris.* Tél : (1) 42-77-60-20.

(2) Bureau pour les migrations des départements d'outre-mer, auquel a succédé l'ANT en 1981.

L'expulsion d'un délinquant marocain séropositif

Driss en état d'urgence

Délinquant ayant purgé ses peines de prison, Driss El Groua se cache dans la région parisienne. Contaminé par le virus du sida, il espère échapper à un arrêté d'expulsion pris le 23 septembre en urgence absolue. A travers son cas une question est posée : faut-il expulser de France des étrangers atteints de pathologies graves ?

Ces derniers mois Driss El Groua a beaucoup maigri. Il souffre de vomissements et de diarrhées. Mais c'est surtout le moral qui lâche. Ces dernières semaines il s'est caché dans un appartement de la banlieue parisienne avant d'être hospitalisé pour subir un bilan général et une mise éventuelle sous AZT.

Après avoir purgé plusieurs condamnations (pour vols avec effraction, faits de rébellion, vol avec violence...), il fait l'objet d'un arrêté d'expulsion pris « *en urgence absolue* » par le ministère de l'intérieur en date du 23 septembre 1991. Agé de vingt-sept ans, Driss ne veut pas retourner dans son pays d'origine, le Maroc. Arrivé en France à l'âge de sept ans, il n'a pas de famille là-bas qui puisse l'accueillir. Sa mère, ses frères et sœurs vivent tous en région parisienne. Son père est décédé. « *Je ne sais plus écrire, ni lire l'arabe*, explique-t-il, *Si on me renvoie là-bas, c'est comme si on m'envoyait à la mort.* » Driss a appris sa séropositivité en prison en 1986. « *Ça m'a carrément détruit*, raconte-t-il. *Je me disais qu'il n'y avait pas de médicaments pour moi. Que c'était fini la vie.* »

« Des cambriolages jamais de trafics »

Autant qu'il s'en souvienne, Driss a commencé à faire « *des bêtises* » dès la classe de troisième : « *Des petites affaires de vol.* » Ensuite il a vu plus grand : « *Des cambriolages, pour m'acheter ma dose mais jamais de trafic de drogue.* » Très vite, sa vie s'est partagée entre la prison, le travail intérimaire, et la consommation de drogue. Tout ce qui lui tombait sous la main, « *héroïne, cocaïne, cachets* ». Aujourd'hui, il assure avoir décroché.

L'arrêté d'expulsion dont il fait l'objet lui a été notifié le 3 octobre, la veille de sa sortie de prison. Trois semaines plus tard, il a été arrêté et amené dans un centre de rétention administrative au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Son départ pour Casablanca était prévu le 29 octobre, date à laquelle expirait la mesure de rétention, mais compte tenu de son état de santé, Driss El Groua a été transféré dans un hôpital de Seine-et-Marne.

Il en est ressorti une semaine plus tard avec un certificat médical attestant que son état nécessitait « *un suivi médical en milieu spécialisé pour une durée indéterminée supérieure à six mois* ». Ses avocats ont saisi le tribunal administratif de Versailles d'un recours en excès de pouvoir contre son arrêté d'expulsion assorti d'une demande de sursis à exécution. Ils considèrent que Driss El Groua ne peut rejoindre le Maroc : il n'y connaît personne, il ne parle pas la langue, et « *son état de santé, susceptible de s'aggraver, empêche son expulsion vers un pays dont l'état des équipements sanitaires semble très largement insuffisant par rapport à la France* ».

« *Au surplus*, estiment Me Bernard Dumont, son avocat, et M. Olivier Dell'Asino, *son conseil juridique, l'urgence absolue, qui doit être absolument exceptionnelle, n'est nullement démontrée par le ministre de l'intérieur.* » Driss El Groua fait partie des « étrangers protégés » recensés à l'article 25 de l'ordonnance de 1945, expliquent-ils, il ne peut donc être ni reconduit à la frontière (décision judiciaire), ni expulsé (décision policière). La seule manière de l'expulser de France était d'utiliser l'article 26 sur l'urgence « absolue ».

Départ forcé

Le Collectif contre l'expulsion des malades, né à l'initiative de l'association Act-Up-Paris et du Comité contre la double peine, s'est alarmé du sort de Driss El Groua. Il souhaite que les personnes atteintes de pathologies graves, y compris celles contaminées par le virus HIV, soient « *réputées inexpulsables* » et dénonce ces « *bénissements* » qui reviennent parfois à des « *condamnations à mort* ».

Dans un communiqué commun daté du 29 octobre, Me Françoise Héritier-Augé, présidente du Conseil national du sida, M. Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida, et M. Dominique Charvet, directeur de l'Agence française de lutte contre le sida jusqu'au 30 octobre, demandaient aux autorités de surseoir à l'application des mesures d'expulsion lorsque ce départ forcé signifiait l'arrêt du traitement médical.

« *Sans vouloir à aucun prix s'immiscer dans des questions qui ne ressortent pas à leur domaine d'action* », les signataires « *recommandaient avec insistance* » aux autorités de surseoir aux expulsions « *dans tous les cas où, faute de moyens et d'infrastructures sanitaires adéquates, le malade ne pourra poursuivre son traitement médical dans les pays vers lesquels il se trouve renvoyé* ». « *Il s'agit ainsi*, notaient-ils, *d'éviter que l'expulsion entraîne des conséquences hors de proportions avec les faits qui sont à son origine.* »

MARTINE LARONCHE

EN BREF

□ **Les Pays-Bas adhèrent au synchrotron de Grenoble.** – Les Pays-Bas ont signé, lundi 9 décembre, à Paris, un « protocole d'accession » au Laboratoire européen de rayonnement synchrotron de Grenoble (ESRF) dont la mise en service est prévue pour la mi-1994. Grâce à cette machine de 2,2 milliards de francs (prix 1987) qui se développe sur 850 mètres de circonférence, les Européens devraient disposer d'un outil sans équivalent pour étudier la structure fine de la matière. Aux termes de la convention qui avait été signée en décembre 1988, onze pays participaient à l'ESRF.

□ **L'Académie des sciences craint une pénurie d'eau.** – Si la pollution des nappes d'eau souterraines se poursuit au rythme actuel, la France risque une pénurie d'eau potable. Tel est en substance l'avertissement lancé dans un rapport de l'Académie des sciences sur les réserves d'eau souterraines. Selon ce document de 350 pages, établi sous la direction de M. Claude Guillemin, « *la totale ignorance de notre société envers les mécanismes d'alimentation, d'écoulement et de contamination des nappes souterraines (250 nappes dans lesquelles on puise sept milliards de mètres cubes d'eau par an) est en grande partie responsable de leur pollution* ».

□ **Environement : accord roumano-bulgare pour réduire la pollution.** – La Bulgarie et la Roumanie qui, jusqu'ici, s'accusaient mutuellement de polluer l'atmosphère de part et d'autre du Danube ont signé lundi 9 décembre, à Sofia, un accord visant à réduire les émissions toxiques de leurs usines chimiques et sidérurgiques. C'est la première fois qu'une convention de ce type est passée dans les pays de l'Est. – (*Reuter.*)

A Vence (Alpes-Maritimes)

Les anciens combattants se mobilisent pour maintenir un foyer de veuves de guerre

A Vence (Alpes-Maritimes), la fermeture d'un foyer pour veuves de guerre, décidée par l'Office national des anciens combattants (ONAC), suscite, depuis plusieurs mois, une vive polémique sur le sort réservé aux pensionnaires, toutes très âgées, de cet établissement. L'affaire paraît, cependant, sur le point d'être résolue.

NICE

de notre correspondant régional

Une magnifique propriété de quatre hectares, au centre de Vence : le domaine de la Conque. Elle faisait partie des biens provenant de la Fondation Maréchal-Pétain, dévolus, en 1947, à l'Institut de France qui, en 1952, avait établi un « prêt à usage » en faveur de l'ONAC pour la gestion d'une maison où pourraient résider les veuves de guerre. Bien qu'en 1971 ce prêt ait été prorogé jusqu'en avril 1995, l'ONAC décidait, unilatéralement, en juillet dernier, de fermer l'établissement au 31 décembre prochain pour des raisons financières et de sécurité. D'une part, les obligations strictes du legs ne permettaient plus un taux d'occupation suffisant du foyer – un ancien hôtel du début de siècle d'une capacité de soixante-trois lits, – dont l'exploitation était devenue déficitaire (1). D'autre part, une commission départementale de sécurité avait exigé, dès 1987, la mise en conformité des installations nécessitant des travaux que l'ONAC – en dépit de ses obligations contractuelles – refusait de prendre à sa charge.

En fait, l'Office projetait alors le rachat d'une maison de retraite à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales) et souhaitait, manifestement, se désengager de Vence. L'Institut de France avait, pour sa part, adopté une position ambiguë laissant penser que son intention était de réaliser une opération immobilière. Victimes de cette situation : les vingt-huit pensionnaires du foyer, âgées de quatre-vingts à cent huit ans, traumatisées par l'annonce brutale de la fermeture de leur « maison », où la plupart espéraient finir tranquillement leurs jours.

« *Cette affaire*, estime le maire (UDF) de Vence, M. Christian Iacono, *n'a pas été traitée de façon suffisamment humaine* » (*le Monde* du 7 décembre). M. Iacono avait proposé, sans succès, une solution de compromis : le rachat des trois-quarts du domaine par la commune et la reconstruction du foyer sur le quart restant. Pour parer à toute opération spéculative, la municipalité vençoise avait également décidé, en janvier 1991, de réduire les droits à construire sur la propriété et de classer le parc entourant le foyer en espaces réservés à des activités culturelles et de loisirs.

Manifestation le 14 décembre

Les réactions à l'initiative prise par l'ONAC ont été nombreuses : grève du personnel, constitution d'une association de défense, marche silencieuse des anciens combattants du département dans les rues de la ville, le 28 septembre. Le 29 novembre, enfin, le chanteur Daniel Guichard intervenait à son tour, de façon fracassante, dans le débat en mettant en cause, publiquement, sur TF1, les agissements de l'ONAC et de son directeur, le préfet Yves-Jean Bentegeac. Son « coup de sang » n'aura, sans doute, pas été inutile puisque, dans un droit de réponse, le 6 décembre, sur la même chaîne, M. Bentegeac a annoncé que l'ONAC allait consacrer 30 millions de francs à la réhabilitation et à la transformation du foyer de la Conque.

Entre-temps, les négociations concernant le rachat de la maison de retraite de Port-Vendres avaient échoué et l'Office était revenu sur sa décision de fermer l'établissement de Vence. M. Bentegeac précisait également qu'aucune des pensionnaires non relogées au 31 décembre « *ne serait jetée à la rue* ». Seize d'entre elles ont déjà été hébergées, avec l'accord de leurs familles, dans divers établissements, publics ou privés, des Alpes-Maritimes et du Var, l'Office supportant la différence du prix de journée avec celui, très favorable, qui leur était consenti à Vence. Des solutions ont, par ailleurs, été proposées aux onze dernières.

Aiguillonnés, semble-t-il, par Matignon, l'Institut de France et l'Office seraient, d'autre part, sur le point de signer une nouvelle convention d'une durée de vingt ans. Le nouveau foyer, qui aura une capacité de quatre-vingts lits – dont trente médicalisés – devrait rouvrir dans le courant de l'année 1994 et accueillir, en priorité, les anciennes pensionnaires encore en vie. En attendant une conclusion définitive, les anciens combattants ont toutefois prévu une nouvelle manifestation, à Vence, samedi 14 décembre, pour maintenir leur pression...

GUY PORTE

(1) Compte tenu de la décroissance de la fréquentation, ce déficit s'atteint 5 725 000 francs dans les cinq dernières années.

Un appel de treize personnalités contre « le rejet de l'étranger »

Treize personnalités ont lancé le 9 décembre un appel contre « *le rejet de l'étranger* » en France. Les signataires, parmi lesquels plusieurs responsables religieux, affirment que « *céder à l'affolement serait la pire des extrémités* ». Ils invitent chacun « *à la lucidité, à l'espérance et à la fraternité* ».

« *La France et les Français ont su si souvent rechercher la rencontre de l'autre, cultiver la relation à l'autre, l'étranger, le différent. Cette tradition vivante ne doit pas être brisée par des idéologies sectaires. Les jeunes, tout particulièrement, sont là, ardents à poursuivre la chaîne, ininterrompue en France, de la vraie fraternité*, affirment les signataires. *Nous pensons que la société française s'est depuis longtemps donnée les règles fondamentales qui s'imposent à tous et doivent aussi s'imposer aux étrangers. Il en est ainsi, en particulier, de la séparation des cultes et de l'Etat, de la vraie laïcité, celle qui permet l'expression des convictions de chacun.* »

Selon les signataires de l'appel, « *quelques principes sont intangibles : le respect de la personne qui doit s'appliquer à chacun, quel que soit son statut ou sa situation, le droit d'asile que nous obligent à respecter notre tradition, notre Constitution et nos engagements internationaux, le devoir d'entraide et de solidarité* ».

Les treize personnalités qui ont signé en leur nom personnel, sont : le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, Michel Barat, Grand Maître de la Grande Loge de France, René-Samuel Sirat, Grand Rabbin de France, Marceau Long, président du Haut Conseil à l'intégration, François Bloch-Lainé, inspecteur général des finances honoraire, Paul Bouchet, président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Etienne Burin des Roziers, ancien ambassadeur de France, Pierre Nicolay, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, Olivier Philip, ancien préfet de région, Jacqueline de Romilly, de l'Académie française, Simone Rozès, premier président honoraire de la Cour de cassation, et Jean-François Six, président du Conseil national de la médiation.

Un « appel contre le racisme » avait été signé en 1985 par toutes les obédiences maçonniques, ainsi que par les Eglises chrétiennes et le Rabbinat.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Opposés au projet de réforme de leur statut

Les greffiers ne désarment pas

Le mouvement de protestation des greffiers lancé à l'appel de l'Intersyndicale des syndicats de fonctionnaires des services judiciaires, qui regroupe la Fédératinn autnnnme jnstice (FAJ), la CFDT, la CGT et Force nuvrière, s'est pnursuivi, lundi 9 décembre dans toute la France. A Paris, la septième audience du procès dit de la COGEDIM a été renvoyée au mardi *10 décembre* au *terme* de longues discussions avec les greffiers en colère, et la plupart des audiences correctionnelles n'ont pu avoir lieu (*voir encadré*). Les greffiers du conseil des prud'hommes de Paris, qui ont été les premiers à lancer le mouvement, le 25 novembre dernier, refusent, eux, de tenir les audiences de jngement depuis plus de quinze jnurs, provoquant ainsi le renvni d'environ mille affaires. A Lynn, Dijon, Marseille, Montpellier, Perpignan, et Bordeaux, le mouvement a été largement suivi.

Les 18 000 greffiers en chef, greffiers et personnels des greffes protestent contre l'avant-projet de statut *préparé par le ministère* de la justice (*le Monde* du 7 décembre). Ce texte jugé *«inacceptable»* par l'Intersyndicale prévoit la fusion des corps des greffiers et greffiers en ebefs des cours et tribunaux et des conseils de prud'hommes et modifie la formation et le recrutement de la profession. Les syndicats demandent une claire redéfinition des tâches incombant aux greffiers et aux magistrats et exigent des contreparties financières. Les greffiers dénoncent en outre les vacances de postes qui alourdissent le travail des greffes et les conditions de travail souvent *difficiles qui règnent* dans les juridictions.

L'Intersyndicale des syndicats de fonctionnaires des services judiciaires s'est rendue lundi 9 décembre au ministère de la justice où se sont tenues des discussions qui devraient reprendre jeudi. Le *comité* technique paritaire ministériel qui doit donner son avis sur le projet aura lieu le 19 décembre prochain.

« Greffe en grève » au tribunal de Paris

Elles sont en robe d'audience ou, pour la plupart, en robe de ville. A leur côté, quelques rares collègues masculins ont préféré le costume à la robe. Massés devant les chambres correctionnelles du tribunal de grande instance de Paris, lundi 9 décembre, une petite centaine de greffières et de greffiers sont sortis de leur réserve habituelle. D'ordinaire, ce sont pourtant des personnages effacés. A l'audience, c'est cette silhouette penchée qui semble griffonner alors que pas un mot des débats ne lui échappe. On en oublie sa présence et seuls les initiés savent repérer son petit geste discret qui évite si souvent aux magistrats de commettre une lourde erreur de procédure. Dans les cabinets d'instruction, c'est l'auxiliaire indispensable qui sait disparaître pour laisser le juge et l'inculpé face à face tout en notant *l'intégralité de leurs propos*.

Mais aujourd'hui, le silence a une voix qui exprime bruyamment son exaspération; et parce qu'il faut toujours écrire, on brandit, çà et là, des panneaux portant la mention «greffe en grève». C'est un beau charivari mené parfois avec un certain ravissement. Faute de greffiers, la 31e chambre, qui juge depuis le 27 novembre l'affaire des fausses factures de la région parisienne, *ne peut pas siéger*. Compatissants, des avocats de l'affaire comparent le salaire de leur secrétaire aux faibles revenus des greffiers. Mais les manifestants restent à la porte.

« Du scandale dans la justice »

Une rumeur projette la foule vers la 12e chambre : un gendarme aurait prêté serment pour tenir la greffe. Les magistrats ne sont pas là et un détenu se morfond seul dans son box, mais un gendarme est, en effet, assis à la place du greffier. Pourtant, il se lève bientôt. *« C'est nul ! »*, clame une greffière. Compréhensif, l'un de ses collègues propose : *«Mais si c'est pour renvoyer les affaires ?»* Intraitable, la greffière répond : *«Qu'ils se démerdent. »* Car c'est ainsi, même pour renvoyer une affaire, le greffier doit absolument être présent.

Une autre rumeur vient de la 23e chambre, celle des «comparutions immédiates» qui, quoi que l'on fasse, conserve à jamais l'appellation de «flagrant délit». Cette fois, le greffier en chef aurait convaincu un greffier *fraîchement nommé à Paris de* siéger. La foule envahit la salle. Après quelques minutes d'âpres discussions, la décision est rapportée sous les applaudissements et devant les regards interloqués d'un détenu. Des *groupes d'étudiants venus voir* une audience» errent de chambre en chambre sans succès. Elles sont toutes vides, sauf la 16e chambre qui juge imperturbablement ses affaires de drogue. Alors, pour une fois, les étudients discutent avec des greffiers, des gendarmes, des magistrats ou des avocats et tout le monde est d'accord. Nouveau mouvement vers le 23e : un greffier siège pour assurer les renvois. Le tribunal *décide donc, «compte tenu des* circonstances», de reporter les affaires à huitaine mais dans la plupart des cas «avec maintien en détention».

Irrité, un homme s'est levé dans les bancs du public et *s'postrophe les manifestants*, leur reprochant de *« faire du* scandale dans un *tribunal »*. Quelqu'un lui répond : *« Le scandale, il est dans la justice. »* Une voix demande : *« Qui c'est ? »* Une autre répond : *« Un spectateur. »* Un terme parfait pour désigner ces personnes, environ une douzaine, assidues à toutes les audiences depuis parfois plusieurs années, *qui sont aujourd'hui* les seules à se plaindre d'être privées d'un spectacle qui ne faisait jamais relâche.

MAURICE PEYROT

□ **Ouverture d'une information judiciaire après la transmission de la liste d'opposants libanais à Beyrouth.** – Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire pour vol, recel de vol et violation du secret professionnel, lundi 9 décembre, dans l'affaire de la liste d'nppnsents libenais remisa à le pnlica de Beyrnuth. *Confié à Mme Chantal Perdrix, juge* d'instructinn, le dossier concerne nntamment le brigadier-chef de police à l'origine de la fuite, M. Jean-Pierre Verhaeghe. Une plainte contre X avec constitution de partie civile, visant notamment les crimes d'intelligence avec une puissance étrangère, détournement d'acte par dépositaire et forfaiture, a par ailleurs été déposée, vendredi 6 décembre, par quatre *Libanais et deux Français dont les* noms figuraient sur la liste des personnes interpellées lors de la manifestation du 21 octobre.

□ **L'auteur de « B comme Barbouze » condamné pour escroquerie.** – La cour d'appel de Rennes a condamné, lundi 9 décembre, l'écrivain-journaliste Dominique Calzi, alias Patrick Chairoff, auteur de *B comme Barbouze*, à deux ans de prison pour escroquerie, confirmant le jugement rendu en mars par le tribunal correctionnel de Brest. Poursuivi pour chèques sans provision et utilisation de faux papiers d'identité, Dominique Calzi affirmait avoir agi en *« collaboration avec l'UCLAT »* (unité de coordination de la lutte antiterroriste, au ministère de l'intérieur) afin d' *« infiltrer les milieux nationalistes corses »*.

□ **Faux dollars : quinze ans de réclusion pour Jean Breuil.** – Considéré comme le «parrain de la côte basque», Jean Breuil, cinquante-neuf ans, a été condamné le 7 décembre par la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques à Pau à quinze ans de réclusion pour avoir été l'instigateur d'un trafic de faux dollars (196 000 coupures de 100 dollars représentant quelque chose comme 90 millions de francs). – *(Corresp.)*

□ **Augmentation des crédits pour la prise en charge des toxicomanes.** – La Délégation générale à la lutte contre le drogue et le toxicomanie (DGLDT) a décidé, pour 1992, le doublement des crédits qu'elle affecte au ministère de la santé sur sa propre enveloppe. Ces crédits, qui s'élèveront à 60 millions de francs pour l'année à venir contre 32,2 millions en 1991, sont destinés aux structures d'accueil et de prise en charge des toxicomanes. Ils s'ajouteront aux moyens propres du ministère de la santé (437 millions de francs) portant ces moyens de lutte contre la toxicomanie à 497 millions de francs en 1992, précise la DGLDT.

A Floirac (Gironde)

Des corridas dans l'arène politique

BORDEAUX

de notre correspondante

Les corridas grâce auxquelles Floirac, une ville de la banlieue bordelaise, avait accédé à une certaine notoriété, étaient organisées dans des conditions plutôt *floues*. La *chambre régionale* des comptes d'Aquitsine vient d'épingler le maire de la commune, M. Jean Darriet (PS) et deux autres élus municipaux. Ils ont été déclarés provisoirement gestinnneires de fait de l'ADASC, *l'association* qui organisait ces *temporadas*, ainsi que d'autres menifeetetinns eulturelles.

Un fonctionnaire municipal est également déclaré gestinnneire de fait, ainsi que le commissaire aux cnmptee de l'associatinn, M. Jean-Pierre Gadras, par ailleurs président de l'ordre régional dee experts comptebles *«pour avoir certifié l'exactitude* dea cnmptes» des exercices 1987 à 1990.

A l'automne 1987 la ville de Floirac avait décidé de ranimer la tradition taurine bordelaise. Elle avait investi près de 5 millions de F. pour organiser ces corridas et evelt inetellé des eränes mnbiles de 7 000 pieces. Un *collectif anti-corridas regroupant* des associations de protection des animaux avait tenté de porter l'estoquede eu projet. En vain.

La cour d'appel de Bordeaux evelt dnnné droit à l'eficion. *Dans ces tempêtes médiatiques*, nul ne s'était arrêté aux aspects techniques et financiers du montage imaginé par la commune. Floirac avait passé *en* avril 1988 une convention pour l'exploitation *des arènes* avec l'ADASC. Cette associetinn fut présidée d'abord par l'adjoint aux sports et à la culture, M. Maurice Villena, puis par un autre conseiller municipal. Le maire, M. Darriet était quant à lui président d'honneur de l'eeeneiatinn. Or le chambre régionale des comptes relève la *«dépendance totale»* de l'ADASC vis-à-vis de la ville , et *la «confusion» dans les responsabilités*. Surtout les magistrats mettent le doigt sur de *«graves défaillances»* de contrôle qui jettent un doute sur la fiabilité et la sincérité des comptes.

Un déficit de 300.000 F

On apprend par exemple que la conseiller technique des corridas et le service d'ordre étaient payés en espèces, de la main à *la main; que* les *justificatifs* des défreiements dee vnyeges en Espegne pour cholsir les teureaux sont incomplets: que la billetterie des spectacles est défectueuse; et enfin que la législation sociale et fiscale n'e pas été respectée. *Par ailleurs* l'ADASC e financé des activités qui ne relèvent absolument pas de ses responsabilités, comme l'éditinn des bulletins municipaux de la commune.

En conclusion l'*«association e constitué pour la commune le moyen de financer, en dehors de* enn *budget, des npératinns qu'elle n'aurait pas pu financer»*. La chambre des comptes estime aussi que le recours à l'*association a favorisé une gestion peu* rignureuse de le cnmptebilité, l'absence quasi- totale de procédures de contrôle interne laissant sens justificetifé un nnmbre importnnt d'npéretinns de dépenses, eans toutefois que *des malversations* aient pu à ce stade être decelées».

Dès le mois de juin les premières remarques de la chambre des comptes avaient entraîné la dissolution de l'ADASC et le mise en régie directa des corridas. Le 4 décembre, devant le conseil municipal, M. Jean Darriet e reconnu *«un manque de rigueur et des maledresses»*, mais il soutient que *ele développement enormal des activités culturelles»* et la notoriété apportée par les corridas sont à mettre au crédit de l'ADASC.

Son oppoeitinn ne l'entend évidemment pas de cette nreille et réclame des comptes détaillés, d'autant plus que le dernier bilan de l' ADASC pour 1990 faisait epparaître un déficit de l'ordre de 300.000 F. Associé à la majorité communale, le Parti enmmuniste e pour ee pert annoncé qu'il *«preneit contact avec le préfet afin que toute la lumière soit faite»*. Les corridas de Floirac sont désormais descendues dans l'arène politique.

GINETTE DE MATHA

FAITS DIVERS

Deux morts, dix-huit blessés

Polémique à Nanterre après une explosion de gaz dans un immeuble

Un immeuble HLM de cinq étages a été détruit par une forte explosion de gaz à Nanterre (Hauts-de-Seine), lundi 9 décembre peu avant 8 heures *(nos dernières éditions du 10 décembre)*. Le dernier bilan fait état de deux morts et dix-huit blessés, dont trois sont dans un état grave.

Cent vingt pompiers ont été mobilisés toute la journée pour rechercher les victimes et la circulation de la ligne voisine du RER a été interrompue pour que les sauveteurs puissent mieux repérer les bruits émanant des décombres. Les corps des deux victimes ont été extraits dans l'après-midi.

Une polémique s'est instaurée sur les causes du drame. Selon les voisins, *quelques minutes avant l'explosion*, un bebitnnt avsit appelé Gaz de France pour signaler des odeurs de gaz dans la cage d'escalier. L'immeuble, *construit en 1949*, appartient à l'office départemental HLM des Hauts-de-Seine, qui a porté plainte contre X... *«Six des dix logements qui n'avaient pas le chauffage*, indique M. Didier Schuller, directeur général de l'office, *ont été équipés de chaudière individuelle en 1989. En revanche, les locataires de quatre logements avaient fait installer eux-mêmes leurs appareils de chauffage sur lesquels l'office n'a pas droit de regard.»*

Etant donné la violence de l'explosion, les responsables de l'office ne pensent pas qu'elle ait pu être provoquée par l'une de ces installations, mais plutôt par une grosse poche de gaz qui se serait formée sous l'immeuble. *«Nous avons déjà eu des cas de suicide au gaz*, poursuit M. Schuller. *Alors l'appartement prend feu, les vitres volent en éclats. Mais ce type d'explosion ne suffit pas à souffler un immeuble entier.»*

Les responsables de l'office déclarent en outre avoir signalé des odeurs de gaz dans le périmètre immédiat de cet immeuble à huit reprises à GDF depuis 1986. M. Michel Bourguignon, responsable du secteur de l'Onest parisien à GDF n'écarte aucune hypothèse avant le résultat de l'enquête : *«Aujourd'hui*, dit-il, *tout le monde parle sans rien savoir. Rien ne permet de penser que la déflagratinn soit imputable à une fuite de gaz au niveau du réseau d'alimentation.»*

JOSÉE POCHAT

□ **Retour à Paris de Me Beate Klarsfeld après son expulsion de Syrie.** – Me Beate Klarsfeld, qui s'était rendue en Syrie sous une fausse identité pour protester contre la présence dans ce pays d'un ancien nazi, Aloïs Brunner, considéré comme responsable de la déportation de 120 000 juifs, en a été expulsée lundi 9 décembre. En arrivant à Paris, elle a déclaré : *«Je compte sur M. Roland Dumas, le ministre français des affaires étrangères, et j'espère qu'il parlera fortement lors de sa prochaine visite* [les 19 et 20 décembre] *à Damas.»* Selnn Me Klarsfeld, Aloïs Brunner a déménagé le 15 octobre de la villa de Damas où *il* résidait depuis trente ans. La Syrie a jusqu'ici toujours nié la présence de Brunner sur son territoire.

□ **Attentat à l'explosif contre la Banque de France à Bastia.** – Un commando de trois hommes armés et cagoulés a fait éclater, lundi 9 décembre, une charge explosive posée sur une fenêtre de la Banque de France à Bastia (Haute-Corse). Les trois hommes ont d'abord mis le feu à une voiture volée devant la banque avant de placer leur charge. Ils ont tracé à la craie sur le mur de la banque l'inscription *« attention miné – FLNC »*, puis ils ont jeté une grenade et tiré au pistolet-mitrailleur et au fusil de chasse sur la façade de la banque avant de prendre la fuite. Il n'y a pas eu de victimes.

ÉDUCATION

Dans des élections marquées par une forte abstention

La liste d'extrême droite « Renouveau étudiant » obtient deux sièges à l'université Lille-III

La liste d'extrême droite «Renouveau étudiant» a obtenu l'un des quatorze sièges réservés aux étudiants au conseil d'administratinn de l'nniversité Charles-de-Gaulle (Lille-III), et l'un des dnuze sièges au Conseil des études et de la vie universitaire. Ces deux sièges ont été ecquis grâce au système dn plus fort reste, applicable lors d'un scrutin proportionnel.

Le taux de participatinn à ces élections, qui se sont tenues du 2 eu 4 déccmbre, e été de 21 %. «Renouveau étudiant» n nbtenu 180 voix sur les 4 933 votants, soit 3,63 % des suffrages exprimés. L'université de Lille-III accueille *24 000 étudiants*.

Le 3 décembre, les sutorités universiteires nveient porté pleinte contre eette liste pnur une nffiebe *« à symbnlique nazie »* (*le Monde* du 5 décembre). Arnand Pattin, un skinhead de vingt-quatre ans, initialement tête de liste de «Renouveau étudiant», evait finalement renoncé à se présenter.

Condamné en jnin 1991 à un an d'emprisonnement nvec sursis pour avoir assisté sans réagir au meurtre d'un clochard lillois par un autre skinhead, il était inéligible.

Le Front national n précisé, dimanche 8 déccmbre, que ls liste «Renouveau étndiant» de Lille-III n'était pas membre de la Confédération pour un «Renouveau étndiant», organisme qui fédère les listes étudiantes satellites de ce parti.

La liste lilloise serait proche du monvcmcat nationaliste « Troisième vnie» de Jean-Gilles Malliarakis.

AU SOMMAIRE DE DÉCEMBRE

Le Monde des PHILATELISTES

l'officiel de la philatélie

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS

• DOSSIER : le courrier du Père Noël
• LA SYMBOLIQUE DU LION : blasons et armoiries.
• BRÉSIL ET ESPAGNE : expéditions polaires en Antarctique.
• CARTES POSTALES : la drôle de guerre (suite).

LE MONDE DES PHILATELISTES

POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

L'ENTREPRISE

LA FRANCE DES ENTREPRISES

Un bilan de santé de la France productive prise dans le vent de la compétition internationale

A lire, relire et méditer ...

En vente en kiosque et dans les Observatoires Economiques Régionaux de l'INSEE - Prix : 50 F

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente s./saisie, Pal. Justice de NANTERRE (92), JEUDI 19 DÉCEMBRE 1991, à 14 h.

APPARTEMENT à PUTEAUX (92800)

Résidence Boieldieu, 1 à 19, quartier Boieldieu, 20, rue Louis-Pouey dans le bât. PH4 escalier 16 au 5e ét. Porte G. 6 pièces principales au 1er sous-sol une Cave nº 16, au 2e sous-sol Parking nº 128

M. à P. : 300 000 F

S'adr. : Me M. WISLIN avocat à NEUILLY S/SEINE (92200) 7, avenue de Madrid – Me G. JOHANET Ancien Avoué, Avocat Associé (SCP NEVEU, SUDAKA et Associés) à PARIS 8e, 43, avenue Hoche – Tél. : 47-66-03-40 (poste 416) et pour visiter sur place les 16 et 18 DÉCEMBRE 1991 de 9 h 30 à 10 h 30

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde ARTS et SPECTACLES

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

chaque mercredi

(éditions datées jeudi)

46-62-72-24 et 46-62-72-97

Mon premier
est un client important de la France.

Mon second
est un fournisseur important de la France.

Mon troisième
a uni son destin à l'une des premières
entreprises de France.

Mon tout
est un partenaire de la France.

VOLVO

CULTURE

ARTS

La magie de l'Art nouveau

Une exposition des bijoux de celui que Colette avait baptisé « le maître du feu et du verre »

LALIQUE
au Musée des arts décoratifs

« Il fallait inventer une nouvelle muséologie. Je voulais que ces bijoux aient l'air de pousser dans l'espace », dit Yvonne Brunhammer, commissaire de cette exposition consacrée à René Lalique. Voici donc, dans un décor à la fois mystérieux et dépouillé, sorte d'aquarium noir subtilement éclairé (Roberto Ostinelli), trois ensembles remarquables : la collection Gulbenkian de Lisbonne celle du Musée des arts décoratifs, auréolée par les dons de la marquise Arconati-Visconti, ou de Nathalie Clifford-Barney celle enfin de Marie-Claude Lalique, la petite-fille du créateur. Il s'agit d'un vibrant hommage rendu à la nature symboliste de l'Art nouveau, tout en courbes et en ornements stylisés.

René Lalique (1860-1945) a su se donner les moyens industriels de sa production en abandonnant dès 1910 les bijoux pour le verre. Les quelques vases présents, ainsi que la porte de l'Exposition internationale des arts décoratifs du pavillon Lalique (1925), referment donc le parcours, témoignage de l'excentricité d'un monde en métamorphose : celui de la fin du dix-neuvième siècle. Ses parures aux écailles d'or, ses fougères d'émail, ses chardons de diamant, ses chimères en pierre de lune sont à la joaillerie ce que furent le mobilier nénuphar de Majorelle, ou les vases aux glycines d'Emile Gallé, qui considérait d'ailleurs René Lalique comme *« l'inventeur du bijou moderne »*.

Il participe à ce renouvellement de l'art décoratif, alliant le sens de l'invention (entre 1886 et 1935, René Lalique ne dépose pas moins de seize brevets) et le mémoire. Quand il pense *« lignes »*, René Lalique se réfère aux planches d'architecture de Viollet-le-Duc. Quand il pense matière, il regarde ailleurs, inspiré, tels les maîtres de l'école de Nancy, par l'art d'Extrême-Orient, et notamment par les miniaturistes japonais utilisant l'émail traité en transparence dans une gomme naturelle.

Dessinateur en chambre dès 1882, René Lalique grave, souffle, sertit, croquant les aigrettes de soie, les épines

MEURLOT-CHOLLET

Sarah Bernhardt portant un pendentif Princesse Lointaine (or, émail, diamants, améthyste).

crochues, les libellules aux ailes translucides, les sous-bois moussus, dans leurs moindres détails, comme si, à force d'artifices et de perfection technique, une nature altérée par la révolution industrielle ressurgissait dans les intérieurs, sur les corps des élégantes, au théâtre, et en ville, à la fois plus vraie, plus irréelle que la nature elle-même. Près d'un demi-siècle plus tard, il se dégage de ce faux sublime, entêtant comme l'alambic de des Esseintes, le héros de Huysmans, la même magie. Et ces parures de *corsages sur lesquelles ondulent des* serpents, ces aubépines de perle, ces broches *Tête de femme* coiffées d'ailes de paon, tout comme ce bracelet au hibou ou encore cette broche *Figure du temps*, à l'épingle frappée d'une tête d'aigle, déploient ici les sortilèges de l'égérie 1900, femme mouvante, tantôt végétale, tantôt animale, tour à tour naïade ou sorcière, flore ou Hécate.

La moindre coupe semble remplie de poissons, les peignes en corne se métamorphosent en fourches, l'anneau chauve-souris peuple les sombres feuillages d'une nature fantastique et l'on retrouve la pâleur exsangue et sincère des héroïnes du Sar Peladan, l'érotisme du sphynx peint par Ferdinand Knopf. Les lumières de la scène plutôt que les rayons du soleil.

« Le bijou Lalique n'est pas portable. Il ne s'approprie pas à la toilette moderne, il évoque l'idée d'un vêtement théâtral, costumé, si l'on peut dire. C'est de la bijouterie pour travestis », confiait sèchement Henri de Régnier, en sortant de l'Exposition universelle de 1900.

Celles qui osaient porter ces bijoux à la fois immatériels et monumentaux n'étaient pas, il est vrai, des femmes ordinaires. Il fallait avoir la chevelure, le coffre, le regard, l'allure : Liane de Pougy, Colette, et surtout Sarah Bernhardt pour laquelle René Lalique créera les bijoux de *Gismonda*, de *la Princesse lointaine*, on encore de *Theodora*.

Mais, en bon faiseur, René Lalique avait l'œil, et le flair, et tout en parant les femmes comme autant de divinités, il savait distinguer, chez ces reines du théâtre et des salons, la tentation décadente : *« Peu de mes clientes savent porter mes bijoux, qui demandent, pour être en valeur, une tonalité unie. »*

LAURENCE BENAIM

► **« Les bijoux de René Lalique », Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 42-60-32-14. Jusqu'au 8 mars 1992. Catalogue édité par le Musée des arts décoratifs et diffusé par le Seuil (250 p., 390 F).**

► **A voir également : Des flacons à parfums, boîtes et objets de René Lalique, Galerie Doria-Château 4, rue Bourbon 75006 Paris.**

VENTES

Triste automne (fin)

Dernières ventes de la saison à Londres : la bonderie continue

Les Canots amarrés ont été peints par Van Gogh à Asnières au printemps ou à l'été 1887. C'est une toile de bonne dimension, 52 centimètres par 65, dont le chromatisme impressionniste en rose, orange et bleu rachète la banalité de la composition, un bord de Seine en oblique et l'horizon plat à mi-hauteur du paysage. Il y a quelques années, on en aurait fait un événement. Le 3 décembre, Sotheby's mettait l'œuvre aux enchères, sur une estimation de 1 million et demi à 2 millions de livres (15 à 20 millions de francs). *Les Canots amarrés* ont été adjugés pour 1,4 million de livres (14 millions de francs).

Les *Nymphéas* de Claude Monet qui étaient proposés ensuite datent des années 1910. Ils mesurent 2 mètres sur 3 et illustrent magnifiquement l'évolution de leur auteur vers un art tout à la fois monumental et décoratif, marbrures de verts et de mauves habilement tissées. En attendre 4 ou 5 millions de livres ne semblait donc pas déraisonnable. A 3 millions de livres, nul acquéreur n'a renchéri et les *Nymphéas* sont demeurés invendus.

D'autres tableaux de qualité, un *Saint-Tropez: au soleil couchant* de Signac, un Braque fauve de 1906, ont connu le même sort. Ce soir-là, à Londres, 20 lots n'ont pas été attribués sur les 54 proposés. Seuls artistes à peu près épargnés : Matisse, dont un bouquet d'anémones de 1943, très chatoyant, a obtenu 1,1 million de livres (11 millions de francs), Gauguin, dont le fusain *les takitiennes* a atteint 478 000 livres (4,8 millions de francs) sur une estimation maximale de 400 000 livres, et Millet, dont un pastel a établi un nouveau record, 572 000 livres (5,8 millions de francs), payées par un marchand japonais.

Chez Christie's, la veille, le 2 décembre, un Pissarro très solide de 1890 avait été adjugé 1,8 million de livres (18 millions de francs), soit à peu près le montant de l'estimation. Un formidable Paul Klee de 1919, peint recto-verso, paysage d'un côté, abstraction de l'autre, dont on attendait au mieux 600 000 livres s'est élevé jusqu'à 814 000 livres – belle enchère pour une belle, très belle œuvre.

Les sculpteurs ont été moins brillants. Si un Gargallo, *la Tragédie*, s'est bien vendu, les bronzes de Giacometti ont connu un sort moins flatteur. Aussi bien chez Sotheby's que chez Christie's, ses œuvres n'ont pas trouvé d'amateur qui accepte de verser 1,5 ou 2 millions de livres pour la *Grande femme debout* de 1960, ni même 700 000 livres pour une autre *Femme debout* plus ancienne. Cette désaffection est étrange, d'autant plus étrange que Giacometti bénéficie au même moment d'une rétrospective remarquable à Paris.

1,2 million de francs pour Martial Raysse

Au total, si l'on regroupe les statistiques des ventes des deux sociétés, il apparaît que le pourcentage des invendus s'est élevé à un peu moins de 50 % dans le secteur des œuvres impressionnistes et modernes alors que, paradoxalement, 70 % des tableaux contemporains ont trouvé collectionneur.

Dans ce dernier domaine, les peintres anglais ont fait la loi, ce qui ne saurait surprendre. Un Bacon de 1953 d'après le *Portrait d'Innocent X* de Velazquez a atteint 1,9 million de livres (19 millions de francs) chez Sotheby's le 5 décembre – mais un de ses autoportraits n'a pas trouvé preneur chez Christie's.

Autre britannique à l'honneur, R. B. Kitaj, dont le très pop *Value, Price and Profit* a vérifié son titre en rapportant à son vendeur, qui en espérait 120 000 livres, la somme record de 231 000 livres. Au cours de la même vente du 5 décembre, un autre pop, français celui-là, Martial Raysse, a vu une de ses compositions anciennes, ironiquement dénommée *Conversation printanière*, s'élever jusqu'à 118 000 livres (1,2 million de francs) quand on en attendait au mieux 80 000 livres. Décidément, par temps de crise, seule paie la qualité.

PHILIPPE DAGEN

EIC ENSEMBLE INTER CONTEMPORAIN
Centre Georges Pompidou IRCAM
Opéra – Film d'Arnaud Petit
LA PLACE DE LA REPUBLIQUE
création
Mise en scène Marina Bianchi
Scénario Cécile Vargaftig et Arnaud Petit
Direction Mark Foster
IRCAM/Ensemble InterContemporain
19, 20, 21 décembre – 20 h 30
Centre Georges Pompidou 42 60 94 27
En coproduction avec DIEM – Avec la collaboration de la FEMIS

SALLE PLEYEL
ALBERT SARFATI et I.M.G. Mc CORMACK présentent
Vendredi 17 janvier à 20 h 30
unique concert
ROYAL PHILHARMONIC ORCHESTRA
CHEF ET SOLISTE
VLADIMIR ASHKENAZY
BRITTEN • MOZART • TCHAÏKOVSKI
LOCATION: SALLE PLEYEL, AGENCES, FNAC et par téléphone 45 61 06 30

OPERA DE PARIS GARNIER
DIRECTEUR DE LA DANSE PATRICK DUPOND
BALLET DE L'OPERA DE PARIS
CONCOURS
DE RECRUTEMENT D'UN CHEF DE CHANT A CONTRAT A DUREE INDETERMINEE
VENDREDI 17 JANVIER 1992 A 13 HEURES 30 AU PALAIS GARNIER
DETAIL DES EPREUVES A PARTIR DU 17 DECEMBRE 1991
REGIE DE LA DANSE : (1) 40 01 23 73 - 40 01 25 86 - 40 01 25 75 - 40 01 24 24
INSCRIPTIONS AVANT LE 10 JANVIER 1992
ECRIRE A LA REGIE DE LA DANSE 8 RUE SCRIBE 75009 PARIS
JOINDRE UN CURRICULUM VITAE

Les Français à Berlin

La FNAC à la conquête du marché allemand

BERLIN
de notre correspondant

Rue Meinecke, au centre de la partie ouest de Berlin : la FNAC tente sa première grande expérience pour adapter son concept de vente à un pays non francophone. 18 millions de marks ont été investis pour convaincre les Berlinois que l'on peut «acheter intelligemment» de la culture, selon la formule du PDG de la FNAC, M. Jean-Louis Pétriat.

La FNAC n'a pas lésiné pour attirer le public, accueilli au cœur des locaux par une copie du *Penseur*, prêt du Musée Rodin de Paris. Départements photo, hi-fi, musique et livre côtoient le forum culturel, l'auditorium et la galerie de photos qui inaugurait ses expositions avec Brassaï. Berlin, explique le PDG, qui a un long passé francophile, va redevenir l'une des premières métropoles d'Europe, un carrefour culturel – pari bien accueilli par la presse.

On s'adresse ici à un public allemand. Le rayon de livres français est symbolique, mais on peut commander aux prix parisiens. A deux pas, sur le Kurfürstendamm, la librairie française, ouverte après la guerre, tremble sur ses bases. Les dirigeants de la FNAC promettent leur appui à l'Institut français de Berlin, en pleine réorganisation depuis la réunification. Le gouvernement français négocie l'achat de l'immeuble qui abrite la Maison de France et la librairie, et y installerait toutes sortes de services, culturels aussi bien que commerciaux.

La culture française à Berlin, c'était beaucoup, ces dernières années, le centre culturel de l'avenue Unter den Linden, dans la partie est de la ville, tout près de la porte de Brandebourg. Ouvert en 1984, il est resté jusqu'à la chute du mur le seul centre culturel occidental de la RDA. Jusqu'à l'ouverture du mur ses activités ont attiré tout le gratin de la culture marginale, dissidente ou réformatrice. Il avait deux mille élèves de français.

La réunification, la baisse de fréquentation – générale dans l'ex-RDA pour tous les établissements culturels – ont amené logiquement à fusionner depuis le mois de juillet les activités des deux centres. Au départ, il était prévu de maintenir avenue Unter den Linden expositions et spectacles – les locaux s'y prêtent mieux qu'à l'Ouest. Le projet semble aujourd'hui remis en cause. Les responsables avancent le prix de location devenu très élevé, les hésitations de l'administration allemande, qui ne garantirait pas le renouvellement du bail en 1992.

Les huit cents élèves de Berlin-Est, bien contents de «leur» centre, de ne pas avoir à se rendre dans l'«autre» Berlin, y perdraient encore un petit morceau de leur histoire. Les premières victimes sont leurs douze professeurs. Dans l'Est communiste, derrière le mur, ils bénéficiaient d'un statut particulier. Ils étaient mensualisés, avec un contrat. Dans les vingt-trois instituts de RFA, ils sont vacataires, payés à l'heure, sans protection sociale, statut qui va devenir général. Les personnels des deux établissements étaient jeudi 5 décembre en grève pour s'opposer à cette mesure.

HENRI DE BRESSON

□ **Grève au Châtelet le 11 décembre.** – La représentation de *West Side Story* au Châtelet doit être annulée le mercredi 11 décembre en soirée, les personnels techniques CGT et CGC répondant à l'appel de ces syndicats à la grève nationale des salariés du spectacle. En revanche, le concert prévu le même jour à 12 h 45 dans le foyer est maintenu, de même que le concert de jazz à 21 heures à l'auditorium des Halles. Les billets pour *West Side Story* sont remboursés aux caisses du théâtre ou par correspondance.

□ **Incertitudes autour du « Voyage à Reims ».** – *Le Voyage à Reims*, de Rossini, prévu au mois de février au Théâtre des Champs-Elysées, risque de ne pas faire son grand retour à Paris depuis sa création en 1825. Son producteur exclusif, l'association Opéra quatre étoiles, a en effet annoncé qu'elle annulait les six représentations, *« à la suite de nombreuses difficultés rencontrées avec le boiteur des lieux, le Théâtre des Champs-Elysées »*. Dans un communiqué, le TCE indique que l'Association et son directeur André Furno *« ne se sont pas présentés le 3 décembre pour signer le contrat de location au rendez-vous qu'ils avaient eux-mêmes fixé »*. Depuis ce rendez-vous manqué, l'association Opéra quatre étoiles ne s'est *« plus manifestée autrement que par voie de presse »*. Le Théâtre des Champs-Elysées attend donc la confirmation de l'annulation du *Voyage à Reims* et remboursera alors les places déjà vendues.

□ **Nominations au ballet de l'Opéra.** – A l'issue du concours annuel du corps de ballet à l'Opéra de Paris, qui a eu lieu le 9 décembre, Nicolas Le Riche, dix-neuf ans – prix Carpeaux 1991, – et Lionel Delanoé, vingt-quatre ans – prix de la Presse au concours du Festival international de danse de Paris, – ont été nommés premiers danseurs.

MUSIQUES

Lombard à Chaillot

Dimanche 8 décembre, à l'heure de la sieste, un Palais de Chaillot plein à craquer a accueilli dans un climat d'excitation propre aux grands soirs Alain Lombard et son Orchestre de Bordeaux-Aquitaine pour l'un des concerts les plus chauds de l'année, pied-de-nez d'un chef «décentralisé» à une capitale qui ne vient pas toujours en tête – tant s'en faut – de la vie musicale nationale. Programme tout Prokofiev rôdé deux fois dans la semaine à Bordeaux : on savait qu'avec Lombard et sa formation de première division (racrutée en partie dans les équipes adverses), ça passerait ou ça casserait, étant donné l'enjeu. Composé de mouvements péremptoires et brefs, avec des amorces brusquées et des fins coupées *cut*, la *Suite de l'Amour des trois oranges* fut un premier test collectif de fulgurance des nuances, de rapidité des réflexes. En quatre mouvements peu contrastés et longuets, la *Quatrième symphonie* fournit l'épreuve de souffle et d'endurance. Dans le *Premier concerto pour violon*, enfin, il s'agit d'anticiper sur l'archet capricieux de Viktor Tetriekov (la phrasé, les nuances, la beauté formelle d'un Oïstrakh, mais un son comma porté sur un coussin d'air), de s'en tenir à accompagner jusqu'aux pianissimos les plus arachnéens, jusqu'aux aigus les plus chavirés, tous les frémissements intérieurs de cette virtuosité si délicate et recéa qu'elle en devient immatérielle – et parfois un tout petit peu incertaine.

L'autorité de Lombard? Peu de gestes, de brefs regards (sur les violoncelles, du genre : «On en reparlera à la prochaine répétition»), un corps planté une fois pour toutes sur ses pieds et traversé d'énergie pure. Rien à regarder. Le spectacle est pour l'oreille.

ANNE REY

L'héritage de Bob Marley ira à ses héritiers directs

Dix ans après la mort de Bob Marley, la justice jamaïcaine a reconnu à ses héritiers (sa veuve Rita et ses enfants, dont le chanteur Ziggy Marley) et à la compagnie Island Logic, la propriété et le droit de gérer le catalogue du chanteur de reggae, mort en 1981. Jusqu'à cette décision, le patrimoine de Marley, évalué à 30 millions de dollars, était géré par la banque jamaïcaine Mutual Security Merchant Bank qui avait mis aux enchères le catalogue du chanteur. Les deux derniers candidats étaient Island Logic, une compagnie formée par Chris Blackwell, fondateur du label Island, sur lequel Marley a enregistré la plupart de ses grands succès, avec le soutien de la famille Marley, et la multinationale américaine MCA. Island Logic l'a emporté avec une offre de 11,5 millions de dollars. L'héritage du chanteur comprenait le catalogue de ses chansons, les revenus dérivés des droits d'auteur et d'exploitation publique de ses disques, ainsi que des biens immobiliers. – *(AFP.)*

CULTURE

Contre l'oubli, écrire, filmer

Réunies en un long-métrage, trente « lettres-films » réalisées pour Amnesty International

Le générique de *Contre l'oubli* mêle l'annuaire du star-system français, celui des réalisateurs, quelques-uns des plus grands noms du monde scientifique et de la politique. Le plus souvent par paire (un cinéaste et une «personnalité»), ils ont donné naissance à trente films de trois minutes, *consacrés aux trente cas sélectionnés* par la section française d'Amnesty International pour célébrer les trente ans de l'organisation de défense des droits de l'homme (*le Monde* des 8-9 décembre).

Ces courts-métrages, réalisés (bénévolement) sous la houlette de la productrice Béatrice Soulé, sont passés sur toutes les chaînes françaises, à la notable et déplaisante exception de TF1, sur le câble (Paris Première), TV5, CFI et RFO – qui diffusent dans la plupart des pays mis en cause par Amnesty. Ils *font aujourd'hui* un «grand film», qui, après sa diffusion sur Canal Plus le 10 décembre (journée internationale des droits de l'homme), sort en salles le mercredi 11 (1).

«Comment ne pas le faire?» a noté Michel Deville en marge *d'une photo* de tournage (2). Comment ne pas le faire, bien sûr. Mais aussi : comment le faire? Comment mettre en images et en mots la détresse des persécutés, la colère et la solidarité de ceux qui, ici, se préoccupent de leur sort ? L'écriture, la lettre *qui commence par «Monsieur le président»* fut l'acte fondateur d'Amnesty, et demeure son arme principale. Mais aujourd'hui, la caméra est plus puissante que la plume.

Une bourrasque d'émotion

Contre l'oubli devient une sorte de test *in vivo* des difficultés et des pièges de cet outil, avec son obligation de montrer, et ses contraintes de durée. L'enchaînement et la comparaison des trente courts-métrages (même s'il ne s'agit évidemment pas d'attribuer des bonnes ou des mauvaises notes aux participants) sont passionnants.

Michel Deville, justement, a filmé la « lettre-type », écrite et lue par Emmanuelle Béart assise sur un banc dans un jardin public. Elle s'enquiert du sort du poète vietnamien Nguyen Chi Thien. Elle a du mal à prononcer son nom. Elle ne savait pas qui c'était, juste avant. Mais cette lettre est la sienne, comme est sien le malaise de la jeune actrice, qui semble ne pas être sûre de la manière dont elle doit se tenir, ni de la raison de ce décor. Cette incertitude du «comment», cette assurance du motif sont dans le regard et dans la voix. Ils résument toute la difficulté de l'entreprise. C'est le premier épisode du film.

La plupart des réalisateurs qui ont collaboré avec des acteurs font appel à leur charisme. Catherine Deneuve, seule dans une rue de Paris la nuit, marche vers la caméra de Chantal Akerman qui, doucement, s'approche. Et la rue devient scène, le texte consacré au drame de la syndicaliste salvadorienne Febe Elisabeth Velasquez devient texte de tragédie. Ou Charlotte Gainsbourg, clouée par Patrice Chéreau au mur blanc du refus et de l'incompréhension du sort de Crisanto Medeiros, assassiné «par erreur» par des flics vénézuéliens.

C'est Philippe Noiret, filmé par Jean Becker, avec sa gueule de prof qui se serait mis sur son trente et un comme un bon élève, pour engueuler, d'une voix digne, le président de Guinée équatoriale indifférent au sort de Joaquim Elema Boringue, croupissant dans ses geôles depuis des années pour délit d'opinion. C'est Nadine Trintignant cherchant le regard de sa fille Marie, qui clame sa fureur contre le destin d'un Mexicain, Jesus Ramon Garcia Gomez. Les yeux baissés d'Isabelle Huppert finiront par se lever vers l'objectif de Francis Girod, pour dire le dégoût que lui inspire l'histoire d'Archana Guha, torturée, infirme à vie pour le seul crime d'être la sœur d'un opposant.

Le dispositif, qui demande presque tout au comédien (avec éventuellement le recours à quelques photos), peut paraître *esquiver la singularité* du thème et ses exigences particulières. Mais lorsqu'Anouk Grinberg paraît, explose la fureur de la jeune fille contre la mort lente d'Aung San Suu Kyi, la dirigeante birmane récemment nobélisée. Et c'est une bourrasque d'émotion que capte Bertrand Tavernier, quelque chose de radical, d'irréfutable qui semble au-delà de tout talent d'acteur et de tout système de mise en scène.

Jacques Doillon a, lui aussi, fait appel à un comédien, Gérald Thomassin, mais il a créé un jeu plus complexe, et très efficace. Lorsque le jeune homme, après avoir regardé sur *un écran géant un reportage vidéo*, se retourne pour tutoyer la caméra et dire, comme surpris qu'il faille le dire, que la police ne doit plus tuer les enfants des rues au Guatemala, c'est à la fois le gamin de banlieue qu'il est et le *Petit criminel* qu'il a interprété qui s'insurgent. Le redoublement des images film et vidéo, du personnage réel et de fiction, démultiplie l'impact.

Après les artistes de cinéma et de théâtre, les chanteurs : voulant se mettre au service du Soudanais Ushari Ahmed Mahmoud, Alain Souchon, filmé par Claire Denis, se retrouve bizarrement en porte à faux, avec un clip plutôt destiné aux écrans spécialisés de M6, et qui commet l'erreur de prendre la place de ceux dont il parle. La solution trouvée par Jacques Higelin avec Coline Serreau est plus modeste : au plaidoyer pour deux juristes emprisonnés à vie au Malawi, Orton et Vera Chirwa, succèdent quelques notes égrenées au banjo sur quelques images de liberté rêvée, qui disent vite, disent bien.

Plus émouvante encore, la succession de gros plans conçue par Sarah Moon dans une lumière bleutée de cachot, sur les mains et le visage de Youssou N'Dour comme habité par la supplique vengeresse au président nigérian, afin d'empêcher l'exécution d'Augustine Ekie après un procès truqué. Symbiose parfaite de la musique, des images et du texte.

Homme de spectacle lui aussi, Guy Bedos, avec la complicité de Patrice Leconte, tente et réussit le plus périlleux des exercices en pareil domaine, l'humour noir. Paradoxalement, leur film est le plus distancié, alors qu'ils sont les seuls à s'être rendus sur place : assis sur un pliant au milieu de la place Rouge, Bedos apostrophe Gorbatchev par-dessus le mur du Kremlin pour *«ce mec, qu'est en tôle, comment il s'appelle déjà... Alexandre Goldovitch»*. Un sketch incisif et formidablement vachard, une paire de baffes aller-retour.

Plusieurs réalisateurs ont cédé à la tentation, périlleuse, forcément un peu «fabriquée», de la reconstitution. René Allio avec le mauvais coup infligé par la Grande-Bretagne au Sri-Lankais Skandaraj que dénonce Bernard Stasi, Denis Amar montrant un simulacre de l'exécution de Dalton Prejean aux Etats-Unis au grand courroux de l'abbé Pierre, Anny Duperey s'insurgeant contre les sévices subis par le prisonnier syrien Ghassan Najjar que filme Jean-Paul Muyl en un très esthétique noir et blanc.

Jean-Loup Hubert va plus loin dans la insinuer, laissant à peine la parole à Carole Bouquet pour évoquer l'objecteur de conscience grec Christodolou : il consacre l'essentiel de son temps à un petit pamphlet antimilitariste dans la veine *Hara-Kiri*. Alors que Jane Birkin, qui signe aussi la réalisation, trouve, elle, une très simple, élégante et efficace façon de «montrer» littéralement au ras du sol la disparition de Maria Nonna Santa Clara, dont les pas croisèrent un mauvais jour le chemin de quelques *militaires philippins*.

La rage de Cartier-Bresson

Irruptions non plus reconstituées mais authentiques de la réalité dans le film, les quelques cas où des prisonniers ont été libérés juste avant, voire pendant la réalisation du film. Ainsi Abraham Serfaty, qui évoque Tazmamart face à Alexandre Minkovski, Mishgetta Mosissa, réchappé des tortures dans les prisons éthiopiennes, que présente Haroun Tazieff, ou le Palestinien Abd al-Ra'uf Ghabin, filmé par Romain Goupil tandis que Claude Cheysson dénonce l'usage de la torture contre les militants de l'Intifada. Ces histoires semblent un peu décalées, moins du fait de leur issue relativement heureuse (même si chacun porte les traces des souffrances endurées) que parce que la présence de leurs protagonistes les rapproche du journalisme, qui obéit à d'autres règles.

Des journalistes, de télévision, en voici deux. Bruno Masure et Paul Amar s'interrogent chacun sur la façon dont les médias rendent compte de ces drames, les montent en exergue et les occultent. Le premier, sous la houlette de Jacques Deray, imite, avec quelque confusion, un extrait de journal télévisé (plateau et reportage) pour parler du Sud-Africain Stanza Bopape. Alors que le second, dans le dispositif simple et poignant imaginé par Gérard Frot-Coutaz (un fond noir, une télé dans un coin où alternent les images de Tiananmen et le portrait du dissident Wang Xizhe), vise au plus juste de l'intelligence et de l'émotion.

Reporter, lui aussi, Henri Cartier-Bresson a ressorti d'anciennes photos, filmées très simplement au banc-titre par Martine Franck. Mais c'est la voix-off du vieux monsieur qui, au détour d'une phrase, s'étrangle de rage, comme saisie par la monstruosité de l'histoire qu'elle raconte, celle de deux gamins mauritaniens égorgés *«pour rien»* par des soldats. Et, d'un seul coup, la voix transforme les images parfaites en pamphlet : l'exacte démonstration de ce que peut, au sens propre, l'audiovisuel.

Tout comme, à sa façon, le film réalisé par Raymond Depardon, un unique plan fixe épouvantablement beau, épouvantablement banal, qui montre ce qu'entrevoit peut-être, du fond de sa cellule colombienne, Alirio de Jesus Pedraza Becerra, tandis qu'un texte d'une bouleversante finesse, dit par Sami Frey, imagine ses méditations.

Plus minimaliste encore est le film conçu par Alain Corneau, point extrême des efforts de chaque réalisateur pour grever le moins possible un budget qu'aucune entreprise française n'a voulu sponsoriser (3). Le texte, rédigé par Edgar Morin, défile sur l'écran. Une photo de Kadhafi, quelques notes de Haydn, les mots secs comme le constat d'un huissier de l'intolérable, et la signature de Mnrin. L'essentiel du cas d'Ali Muhammad al-Qajiji est dit, et compris.

Témoignage, de nouveau, mais sur un mode particulier : si Alain Resnais et François Jacob ont demandé à s'occuper du Cubain Esteban Gonzalez Gonzalez, c'est qu'ils ont un compte personnel à régler avec Castro qui incarna jadis, en Europe aussi, tant d'espoirs. Organisé par le cinéaste, le face-à-face à distance entre le savant et le dictateur prend ainsi une résonance qui concerne le prisonnier de là-bas, mais également les engagements d'ici.

D'une manière un peu différente, Hubert Reeves se livre à un exercice comparable lorsque, prenant fait et cause pour Fidel Intrisca Fernandez, torturé par l'armée péruvienne, il s'interroge également, avec Robert Kramer qui le filme, sur la cohérence entre son travail d'astrophysicien et la défense des droits de l'homme.

Interrogation, aussi, bien sûr, dans le film signé par Jean-Luc Godard et Anne-Marie Mieville. On retient le gag, évidemment pas gratuit, qui fait s'agenouiller le puissant André Rousselet *devant un poste de télé où* passent des images évoquant l'arrestation de l'Indonésien Thomas Winggai. Il fait partie d'une réflexion de longue date poursuivie par Godard, sur la place de l'engagement dans le quotidien. En montrant le patron de Canal Plus (4) écouter d'une oreille sa secrétaire tandis qu'il signe la lettre, il est le seul à poser la question : *« Que faites-vous lorsque vous n'êtes pas en train de tourner un clip pour Amnesty?»*

Une question à laquelle répond à sa manière Michel Piccoli, *deus ex machina* de l'étonnant court-métrage qu'il a réalisé et interprété, avec les élèves d'une école communale. Poétique, ubiquiste, dignement professoral, puis plus barbouillé que Belmondo à la fin de *Pierrot le fou*, sa séquence, qui clôt le film, élargit soudain le plaidoyer en mémoire de l'Iranienne Nasrin Rasooli à un appel général, urgent et joyeux, naïf et essentiel, en faveur de la démocratie.

Mais le plus surprenant est sans doute l'intervention de Costa-Gavras pour l'étudiant Kim Song-man. Qu'à l'occasion Robert Badinter se soit fait parolier de rap n'est déjà pas banal. Mais la manière dont le nom du prisonnier sud-coréen est balancé par une quarantaine de chanteurs emmenés par MC Solaar, tagué sur un grand mur jusqu'à devenir par objet graphique, triturè par le rythme et la danse avec une énergie à laquelle répond celle de la réalisation, est à la fois emballante et déroutante. Aux antipodes de la chanson militante classique et de la mise en scène pédagogique, la fusion du thème dans le flot musical et le *beat* pose la question de fond : dilution des messages de tout genre en un unique message, ou découverte d'une façon renouvelée de plaider les causes de toute éternité les plus importantes? Il pointe ainsi l'exacte croisée des chemins ouverts par un film comme *Contre l'oubli*.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) A Paris au Pathé-Hautefeuille et à l'Elysée-Lincoln, à Strasbourg et à Lyon, et au cours d'une tournée organisée en province par les sections locales d'Amnesty avec le soutien des cinémas Art et essai.

(2) Les photos de tournage, effectuées par Martine Voyeux, et le texte des lettres sont publiés dans un très bel album, *Ecrire contre l'oubli*, publié par Balland au bénéfice d'Amnesty (92 p., 149 F.).

(3) Même si nombre d'industries ont, en revanche, accordé une aide conséquente à la réalisation des films

(4) Avec un apport de 3 millions de francs, plus l'édition de la vidéocassette au profit d'Amnesty, la chaîne cryptée est celle qui a apporté le plus puissant soutien financier à la production du film.

Secouer les consciences

par Michel Piccoli

Ecrire, interpeller respectueusement le président d'un Etat et s'ingérer dans la conduite de son pouvoir, de son pays : Amnesty International en est la mère d'œuvre exemplaire. Lettre perdue dans la mer des exactions? Non. Alerte. Cri. Au diable les politiques de l'autruche et les attentismes. Nazrin Rasooli, iranienne, et ses nombreux *compagnons «disparus»*, je ne les connaissais pas. Choisir parmi les trente « sujets » proposés par Amnesty, quelle gêne. M'a été dévolu un des deux derniers cas à déterrer.

Encore une pétition? Pas davantage. Mais filmer une lettre exposant les horreurs qui rendent sourds et aveugles les victimes et secouer nos consciences et nos propres culpabilités. M'adresser au président de la République islamique d'Iran et à nous-mêmes. Et que le relais soit pris des écoliers iraniens et français. Un film au long cours, même s'il ne dura que trois minutes.

J'ai voulu, aussi, le réaliser. Jouer la comédie m'amuse toujours autant, mais ne me suffit plus. Mais comment faire ? J'ai beaucoup tâtonné, une nuit l'idée est venue. Il fallait s'adresser à nous, les riches, les Français, ne pas seulement dire *«nous nous conduisons bien, vous vous conduisez mal»*, mais faire un ricochet. Ricochet aussi, l'image du petit enfant qui reprend la craie pour continuer d'écrire le mot *«fraternité»* : il faudra en écrire encore, des lettres! Et je souhaitais que le film soit *gai, qu'il ne s'endise pas* dans la vénération et le deuil.

Avec tous les autres, cela fait trente fois trois minutes d'éveil, et pas seulement d'émotion. Pour secouer les mauvais plis de nos drapeaux.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75502 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télifax : 46-62-96-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-18 - Tapez LM

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN: 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie aérienne y compris CEE avion
3 mois	468 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

111 MON 03

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

OPÉRA DE PARIS BASTILLE Amphithéâtre Vendredi 13 décembre 20 h 30 (p.a. Valmalete)
PRO QUARTETT présente intégrale des quatuors de J. HAYDN Quatuor MANFRED

AUDITORIUM CHATELET Lundi 16 Mardi 17 décembre 19 heures (p.a. Valmalete Doublet Werner)
le 16 : Quatuor YSAYE MENDELSSOHN MOZART le 17 : Jean-François HEISSER piano BARTOK, MASSON STRAVINSKI

THÉÂTRE du CHATELET Théâtre Musical de Paris Lundi 16 décembre 20 h 30 (p.a. Valmalete)
Katia et Marielle LABEQUE piano TRILOK GURTU Percussions JEAN-PIERRE DROUET Percussions ALBENIZ, RAVEL BERNSTEIN

THÉÂTRE CHAMPS-ELYSÉES Mardi 17 décembre 20 h 30 Tél. loc. 47-20-36-37 (Valmalete)
Shlomo MINTZ Violon Viktoria POSTNIKOVA Piano HAYDN BEETHOVEN CHOSTAKOVITCH

OPÉRA ROYAL de VERSAILLES Vendredi 20 décembre à 18 heures Tél. loc. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete)
ALCESTE Opéra de LULLY

THÉÂTRE CHAMPS-ELYSÉES Samedi 28 Lundi 30 décembre Jeudi 2 Samedi 4 Lundi 6 Mercredi 8 janvier 19 h 30 Tél. loc. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete)
ALCESTE Opéra de LULLY Dir. : Jean-Claude MALGOIRE Mise en scène : Jean-Louis MARTINOTY Chorégraphie : Marie-Geneviève Massé François Raffinot La Grande Ecurie et la Chambre du Roy ENSEMBLE VOCAL SAGITTARIUS COMPAGNIE BAROCCO Co-production THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES et OPÉRA de MONTPELLIER

opéra royal de versailles
alceste
opéra de lully
20 décembre, 18 h.
location 47 20 36 37

DECEMBRE 91

Concerts Radio France

■ Jeudi 12 - 20 h 30
Studio 105 de Radio France
Jazz - Trio Stantchev
Quintette Moutin

■ Vendredi 13 - 20 h 30
Grand Audit. de Radio France
Mozart
Orchestre Philharmonique de Radio France
J. et Y. Menuhin

■ Samedi 14 - 20 h 30
Salle Pleyel
Prestige de la Musique
Rouse - Schumann Tchaikovski
Orchestre National de France
Slatkin / Haimovitz

■ Dimanche 15 - 11 h
Salle Gaveau - Concert/Brunch
Bach - Britten - Hendrix Haimovitz/Mackay
Haimovitz /Mackay

■ Mardi 17 - 20 h 30
Grand Audit. de Radio France
Mozart - Schubert
Orchestre Philharmonique de Radio France
Guschlbauer / Popp

■ Mercredi 18 - 20 h 30
Grand Audit de Radio France
Mozart - Webern
Orchestre Philharmonique de Radio France
Klee / Oleg / Caussé

■ Jeudi 19 - 20 h 30
Théâtre des Champs-Élysées
Dutilleux
Orchestre National de France
Dutoit / Géringas / Amoyal

■ Jeudi 19 - 20 h 30
Studio 105 de Radio France
Jazz - Trio Petit
Quintette Vallois

■ Dimanche 22 - 11 h
Salle Gaveau - Concert/Brunch
Britten - Poulenc - Debussy
Maîtrise de Radio France
Dupays / Do / Perrin / Le Sage

■ Lundi 23 - 20 h 30
Grand Audit. de Radio France
Messiaen - Mozart
Chœur de Radio France
Orchestre Philharmonique de Radio France /Janowski

Location 42 30 23 08
Radio France

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Quatre du Texas (1963, v.o. s.t.f.), de Robert Aldrich, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-79-37-29)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : Greystoke, la légende de Tarzan (1982, v.o. s.t.f.), de Hugh Hudson, 14 h 30 ; Little Caesar (1931, v.o. s.t.f.), de Mervyn LeRoy, 17 h 30 ; Woodstock (1970, v.o. s.t.f.), de Michael Wadleigh, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Granda-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris Musique : Jeune Public : Vingt P'tites Tours (1989) de Philippe Truffault et Michel Gondry, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 19 h 30 ; Opérette : l'Etoile de Chabrier (1985) de François Migeat, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 19 h 30 ; le Sacd... : les Mercredis de la fiction : *Un balcon en forêt (1979) de Michel Mitrani*, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 29, 16e (46-06-35-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALICE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).

AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4e (42-79-47-86).

L'AMOUR AVEC OES GANTS (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

AY CARMELA I (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BARTON FINK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-38-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA 9ELLE NOISEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 8e (42-22-87-23).

9ERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-18-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BOYZ'N THE HOOO (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-19-09) ; Studio 29, 18e (46-06-36-07).

LES BRANCHES OE L'AR9RE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE CABINET DU DOCTEUR RAMIREZ (Fr.-A.-All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES CLÉS DU PARADI9 (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CROC-9LANC (A., v.o.) . Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-79-23) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Champs-Elysées, 6e (47-20-76-23) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

OANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

DEVOIRS DU SOIR (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DIVERTIMENTO. LA 9ELLE NOISEUSE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'ENFANT DU TUNNEL (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

FISHER KING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LES FLEURS DU MAL (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

HANGIN' WITH THE HOMEBOYS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-59-31).

HARLEY DAVIDSON ET L'HOMME AUX SANTIAGS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC *Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31).

HENRY V (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIT MAN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

L'HOMME QUI PLANTAIT OES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

HOT SHOTS I (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÉRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 8e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; *La Gambetta*, 20e (46-36-10-96).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JESUIT JOE (Fr., v.o.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-28-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LAAFI (burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LARRY LE LIQUIDATEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 9e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (46-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-59-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-85) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 5e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MALINA (All., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

MAYRIG (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-09-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-39) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 9e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-19-09) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 6e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NIKITA (Fr.) : *Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).*

NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Le Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PARTY (Can.) : Trianon, 18e (46-06-63-66).

LE PAS SUSPENDU OE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Bienvenue Montparnasse*, 15e (45-44-25-02).

PAYSAGE AVEC FEMME (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PENSÉES MORTELLES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PLAINTE OE L'IMPÉRATRICE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

POISON (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PROOF (Austr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PROSPERO'S BOOKS (9rit.-Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RAGE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 5e (46-33-97-77).

ROBIN OES BOIS PRINCE OES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SILENCE OES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

STEPPING OUT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TA MÈRE OU MOI I (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-39-93-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins*, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA THUNE (Fr.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4e (42-79-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

TROUBLES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

VAN GOGH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 9e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOYAGE VERS L'ESPOIR (Suis., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h 30, sam. 13 h 45.

ALEXANORE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h, ven. 17 h.

ARSENIC ET VIEILLES OENTELLES (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 21 h 40, jeu. 18 h 10, dim. 19 h 30.

ARTHUR RIMBAUD, UNE BIOGRAPHIE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 11 h 50.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 13 h 30, dim. 10 h 30 (*28 F*).

BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 40.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LES BISOUNOURS II (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam. 15 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : *Studio Galande, 5e* (43-54-72-71) mer. 20 h 00 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 15 h, lun., mar. 20 h.

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) mer. 14 h 15, dim. 14 h 15, 19 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun., mar. 20 h 30, jeu. 22 h, sam. 22 h 30, dim. 19 h 30.

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-29-19-09) mer., dim. 18 h.

CRIN 9LANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim., avec.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

OROWNING 9Y NUM9ERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

EASY RIDER (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., ven., mar. 22 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mar., lun. 22 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANTASIA (A.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h, sam., dim. 17 h 20 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50, sam. 16 h 20, dim. 17 h 10 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam. 19 h.

FIE9RO... L'ÉTÉ OES SECRETS (Can.) : Latina, 4e (42-79-47-86) mer., sam., dim. 14 h.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim., mar. 14 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (version longue) mer. 21 h 15.

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., mar., de 10 h à 21 h, ven., sam., dim., de 10 h à 19 h.

J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 21 h 50.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 9e (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (46-87-18-09) mer. 18 h, jeu., dim. 14 h, ven. 19 h, sam. 14 h, 20 h, lun. 19 h, 22 h.

KING-KONG (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-29-04) mer., dim. 10 h (16 F pour les - de 14 ans).

LOLITA (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h, ven., lun. 21 h.

LES MAITRES OU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 19 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

OLIVER TWIST (Brit., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 15 h, dim. 10 h 30 (29 F).

OU LE SOLEIL EST FROID (Pou., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 15 h 45.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-95) mer. 17 h 30, jeu. 19 h 15, sam. 20 h 15, dim. 22 h, mar. 19 h.

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 22 h 30, dim. 17 h 45.

PRINCESS 9RIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 13 h 30.

RAGE IN HARLEM (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-19-09) mer. 22 h, sam. 19 h, lun. 18 h.

LA RÉGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h.

RHAPSODIE EN AOUT (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

LE ROI DES SINGES (Chin., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (15 F pour les - de 14 ans).

SID & NANCY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-25-84-65) mer., jeu., ven., dim., mar. 22 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 19 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h 30.

VERAZ (Fr.-Esp.-It.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h 30.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxa, 19e (42-08-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 17 h 50, dim. 15 h 30.

LES GRANDES REPRISES

ACCIDENT (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

EASY RIOER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDISCRET (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MON CHER PETIT VILLAGE (tchèque, v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LES QUATRE FILLES DU DR MARCH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

YOYO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES FILMS NOUVEAUX

ANNABELLE PARTAGÉE. Film français de Francesca Comencini, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES ARCANOIERS. Film français de Manuel Sanchez : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-92-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (46-38-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

CONTRE L'OUBLI. Film français de Jean-Luc Godard, Alain Resnais, Costa Gavras, Bertrand Tavernier, René Allio, Raymond Depardon, Michel Deville, Jacques Deray, Michel Piccoli, Robert Kramer, Jane Birkin, Coline Serreau : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES ENFANTS DU VENT. Film franco-polonais de Krzysztof Rogulski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

FIEVEL AU FAR WEST. Film américain de Phil Nibbelink et Simon Wells, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-39-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-93) ; Gaumont Ambassade, 9e (43-59-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-57) ; Fauvette, 13e (47-07-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ROGOPAG. Film italien de Pier Paolo Pasolini, Roberto Rossellini, Jean-Luc Godard, Gregoretti, v.o. : Accatone, 5e (46-33-86-86).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

« L'Opéra-Bastille, sa salle, son plateau, son quartier », 11 heures, au pied de l'escalier (P.-Y. Jaslet).

« Les ateliers de la manufacture des Gobelins », 14 heures et 15 heures, 42, avenue des Gobelins.

« Les transformations actuelles du Louvre (limité à trente personnes), 15 heures, sous la pyramide, devant l'auditorium (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des sainte-simoniens à la maison des Otages », 14 h 30, métro Pyrénées, devant « Twenty » (C. Merle).

« Autour du quartier Notre-Dame des Victoires », 14 h 30, 1, place Notre-Dame des Victoires (Sauvegarde du Paris historique).

« Les costumes du dix-huitième siècle française du Kyoto Institute », 15 heures, Musée de la Mode, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

« De la place des Vosges à l'hôtel de Cagliostro », 15 heures, métro Saint-Paul-le Marais (Lutèce visites).

« Rodin et Camille Claudel. Les oritères du beau chez Rodin et leurs différences avec les œuvres de Michel-Ange et de Phidias », 15 heures, sortie métro Varenne (I. Haulier).

« L'atelier d'Ary Scheffer au Musée de la Vie romantique », 15 heures, 16, rue Chaptal (Paris et son histoire).

Exposition : « Giacometti », 15 h 30, 12, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Peinture italienne des dix-septième et dix-huitième siècles », 19 h 30, Musée du Louvre, entrée des groupes, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

CONFÉRENCES

5, rue de l'Abbaye, 19 h 15 : « La tristesse dans le christianisme », par le Pasteur A. Dumas (Fraternité d'Abraham).

Bibliothèque nationale, auditorium Colbert, 59, rue de Richelieu, 18 h 30 : « Le mécénat politique : Catherine II de Russie, Frédéric II de Prusse », par V. Berelowitch et O. Bourel (Association des amis de la *Bibliothèque de France*).

Musée de l'Homme, 17, place du Trocadéro, 18 h 30 : « Rites funéraires du paléolithique supérieur en Italie », par G. Giacobini (Muséum national d'histoire naturelle).

115-117, rue Notre-Dame-des-Champs, 18 h 30 : « Les aspects économiques de l'unification allemande », par Csri-Ludwig Magner (Institut d'études et d'éducation européennes).

148, rue Raymond-Losserand, 19 h 30 : « S'ouvrir à la vie par les rêves et la méditation », par C. Riedel (Soleil d'or).

Jean RAMBAUD

RESTANQUES

« Cher Jean Rambaud, je suis votre proche. Votre livre m'a enchanté. » René Char (*Correspondance*).

« Une histoire pathétique, dramatique comme un incendie de forêt où l'on retrouve les odeurs de pinède et de mer, les souffles du mistral et les flamboiements de la chair. La force d'une phrase qui s'enracine et s'élance en d'inattendus détours, en d'imprévisibles raccourcis. » Paul Morelle (*le Monde*).

« Un style dru qui a la violence du soleil et le grand souffle du mistral. Des phrases éclairs et d'autres qui sont des vers magnifiques. » Jean Boubier (*Poésie-Info*).

« Un de ces livres qu'on fait longtemps repasser en bouche pour en extraire toutes les saveurs. Un style noueux et solide comme un vieux cep nourri de sève et de senteurs fortes. » Jean Contrucci (*le Provençal*).

« Richesse de lumière, de couleurs, de poésie. Et les dernières pages nous hissent sur un sommet de lyrisme.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Au cœur du venin

L'étude des toxines animales permet de mieux comprendre le fonctionnement du système nerveux

DANS le petit village de Rosans (Hantes-Alpes), les einq cents serpents et scorpinns venimeux de la société Latoxan se portent bien. Grassement nourris, élevés dans des conditinns d'bygiène draconiennes, ils sont pesés et soignés ebaqne semaine. Rien à signaler non plus à la nursery, nù les naissances des serpenteaux suivent leur cours. Seule la traite du «cheptel», dans quelques jours, imposera une mobilisatioo générale : organisés par rotation tous les mois, les prélèvements de venins demandent un rigoureux savnir-faire et constituent depuis dix ans le principal gagne-pain de l'entreprise, l'une des premières en France à s'être spécialisée dans la productioo et la distributino de toxines animales.

Parmi ses meilleurs elients, Latoxan compte des chercheurs du Centre netinnal de la recherche scientifique (CNRS) ou du Commissariat à l'énergie atnmique (CEA), dont les travaux se situent parmi les plus sophistiqués de la biologie moderne.

Leur nbjectif? Cnmprendre, voire modifier l'action de ces substances toxiqnes, souvent paralysantes et parfois mortelles. Déterminer leur structure moléculaire et identifier leurs cibles dans le système nerveux, pour mettre oo point des antidotes plus efficaces, plus spécifiqnes et dépourvus d'effets secondaires. Avec à la clé bien d'autres perspectives industrielles et médicales, dont feront longuement état, les 12 et 13 décembre à Saclay (Essonne), les Journées ioternationales de biologie (1), organisées pour la première fois par la direction des scieoces du vivant du CEA.

L'ambition, certes, ne date pas d'hier. Le chimiste Lucien Bonaparte, frère de Nnpoléon et fio coooeisseur de l'espèce *Vipera berus*, fut parmi les premiers à obtenir par précipitation dans l'alcool des fractions importantes de venin de vipère. Et Claude Bernard, penché sur le système neuromusculaire de la grenouille, y étudiait déjà l'action dn curare, ce poison avec lequel les Indiens d'Amérique du Sud propageaicot depuis des siècles la «mnrt volante» de la pointe de leurs flèches.

Mais l'approche expérimentale, depuis lnrs, a ehangé de visage. Pour étudier les effets d'une toxine animale, plus besnin aujnurd'hui d'injecter le poison à un pauvre cobaye, d'observer ses effets *in toto*, de se livrer à une laborieuse dissection pour tenter d'en retrouver la trace dans les tissus vivants. Désormais, les modes d'action des venins s'expriment en termes de «membranes cellulaires», de «récepteurs», de «canaux inniqnes». Leur analyse, pour l'essentiel, se fait sur l'écran d'un ordinateur. Et elle entraîne leurs explorateurs au cœur même des protéines, les molécules essentielles de la vie.

La nature étant généreuse, il existe eutant de venins différents qu'il existe de serpents réputés dangereux pour l'homme : quatre cents espèces an bas mot, auxquelles il faut ajouter une petite centaine d'espèces de scorpions. De plus, chacune de ces espèces utilise pour immobiliser ses proies plusieurs toxines paralysantes, toutes différentes dans leur composition chimique.

Toxines «curarisantes»

Comment, dès lors, espérer mettre au point des antidotes contre chacune de ces substances? En étudiant la cible de leor action. De manière plus ou moins directe, la plupart d'entre elles agissent en effet sur l'acétylcholine, nn médiateur essentiel du système neuromusculaire qui, une fois libéré par la cellule oerveuse, commande en muscle correspondant de se cootracter. Pour entraver cette mission vitale, les toxines ont l'embarras du cnnix. Certaines, dites «curarisantes», agissent très sélectivement en eval de la jonction oeuromusculaire, en se liant eo récepteur de l'acétylcholine. D'autres exercent leur effet en amont : elles empêchent la libératioo de l'acétylcholine, ou ao contraire l'augmentent de manière à saturer totalement ses récepteurs.

A quelque oiveau qua soit bloquée la transmission de l'influx nerveux entre le nerf et le muscle, la paralysie qui s'ensuit met également en jeu une autre catégorie d'éléments biologiqnes : les canaux lnniques. De fines structures qui traversent de part en part la membrane entouraot toute cellole vivante, dont l'étude a valn aux Allemands Erwin Neher et Bert Sakmann le prix Nobel de médecine 1991, et dont le rôle est de permettre nn d'empêcher le passage des inns (calcium, potassium, sodium...) entre la cellule et son milieu environnant.

«De la même manière que l'on peut définir la personnalité des êtres humains en les écoutant parler, la spécificité des cellules vivantes est reconnaissable à la combinaison spécifique de leurs canaux ioniques», précise Michel Lazdunski, l'un des meilleurs spécialistes français dans ce domaine (2). Indispensables à la vie cellulaire, ces canaux sont entre autres essentiels à la propagatinn de l'influx nerveux, comme à la contraction des cellules musculaires. On comprend alors qu'ils soient la cible de nombreuses toxines animales, telles la plupart des substances contenues dans les venins de scorpion.

Partant de ces connaissances globales, la démarche des chercheurs devient claire. Toxines, neurotransmetteurs, récepteurs ou canaux iouiques : tnntes ces mnlécules appartiennent à la même famille, celle des protéines. Pour déterminer le site et les modalités de leur action, e'est à l'intérieur de ces macromolécules qu'il faut poursuivre l'exploration. Ce voyage au cœur de l'infiniment petit est anjnurd'hui réalisable, grâce aux nntils de ce qne l'nn appelle l'«ingénierie des protéines». Un domaine en pleine expansinn eoquel tous les pays développés consacrent désormais un budget de recherche important, ses perspectives éconnmiques, médicales et industrielles sont considérables *(voir encadré)*.

Pour comprendre les règles dn jeu, il faut savoir qu'une protéine est une macromolécule formée de «briqnes» élémentaires, les acides aminés. Leur enchaînement forme une structure linéaire, dite structure «primaire». Mais la protéine, une fnis fabriquée par une cellnle, ne s'en tient pas là. En fonction de la charge électrique de ses atomes, elle se déploie dans l'espace, se tord, s'enroule, jusqu'à prendre sa forme définitive. Elle acquiert alnrs sa structure «tertiaire», qui déterminera à son tour les fonctions biologiques de la protéine.

Saisir les propriétés fnnctinnelles d'une toxine, cela veut donc dire connaître sa structure dans l'espace, et repérer, au sein de cette savante architecture, les positions clés qui déterminent son ectinn. Dans le cadre du projet Protéine 2000 lancé en 1988, le CEA vient de mettre en place un département d'ingénierie et d'études des protéines (DIEP) : une plate-fnrme technique unique en France, entièrement dédiée, comme son nom l'indique, à ce type de recherches. Répartis entre Saclay et Grenoble, une centaine de chercheurs du CEA y travaillent en permanence. Ils disposent ponr mener leurs travaux d'un budget annuel de 30 millions de francs et de deux méthodes d'analyse très performantes, la cristallographie et la résonance magnétique nucléaire (RMN).

«Ces deux techniques sont complémentaires, explique André Menez, direeteur du DIEP et ancien responsable du laboratoire des tnxines du CEA. *La plus ancienne, la cristallographie, est la seule capable de donner accès de façon absolue à l'organisatinn atomique d'une mnlécule. Mais elle implique l'obtention de la protéine sous forme cristalline, étape lnngue et parfois impossible à atteindre. La RMN est moins précise, et ne s'applique qu'à des protéines de petite taille. Mais elle permet d'étudier la structure de la molécule en sohution, c'est-à-dire snus une forme beaucoup plus proche de la réalité biologique que ne l'est la forme cristalline.»* Dans les deux cas, des logiciels de graphisme moléculaire permettent ensuite de figurer sur nn écran d'ordinateur la surface, le volume et les milliers d'atomes des protéines étudiées, ainsi que de les défnrmer et de les assoeier à volonté par modélisation.

Espèce amphibie

«Le plus souvent, quelques milligrammes d'une toxine purifiée suffisent à décrypter sa structure atomique», précise Flavio Tnma, responsable d'un laboratoire dn DIEP. Autant dire à l'échelle moléculaire une quantité considérable, qui explique que les chercheurs ès protéines se transforment parfois en explorateurs. Obstinément courbés sur les trous de rocher qui bordent les îles du Pacifique, ils y dénichent alors par centaioes *(«parfois dans une même journée»)* des spécimens de l'espèce amphibie *Laticauda*, serpent marin particulièrement prolifique dans ces régions du monde. La suite est affaire de tour de main : un tube en plastique fixé sur chacun des deux crochets à venin, une légère pressiun de la main sur les glandes venimeuses... et le serpent est relâché dans la nature. Les binlogistes profitent ainsi de leurs déplacements à l'étranger pour ramener d'infimes quantités des préeieux venins *(«quelques microlitres par animal»)*, quand ils ne font pas appel à des entreprises spécialisées dans la production de toxines ou aux stoeks de l'Institut Pasteur.

Par les études qui leur sont consacrées, les toxines de venins constituent d'nres et déjà un modèle irremplaçable pour comprendre les mécanismes subtils qui régissent la transmission de l'influx nerveux. Pour concevoir la mise au point de sérums anti-venins plus perfnrmants, voire de nouveaux anesthésiants qui mimeraient en l'atténuant l'effet de ces toxines, les ehercheurs doivent aller plns lnin encore. Pour chaque toxine, il leur faut aujourd'hui déterminer la relation existant entre sa structure et sa fonction, localiser ses sites d'action, identifier le récepteur moléculaire auquel elle se fixe dans le système nerveux. Il leur fandra demain modifier son architecture par synthèse chimiqne, nn encore par mntagenèse dirigée, en agissant directement sur le gène qui gouverne sa fabrieation. Le voyage oe fait que commencer.

CATHERINE VINCENT

(1) Journées internationales de biologie : «Récepteurs, canaux loniques et leurs ligands», Paris-Saclay, 12-13 décembre 1991.

(2) Directeur de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire de Sophia-Antipolis (Nice), Michel Lazdunski a reçu, le 3 décembre dernier, le prix 1991 de la Fondation Athéna-Institut de France pour sa contribution (due pour l'essentiel à ses travaux sur les canaux loniques) *«à l'étude du mécanisme de certaines affections et à la découverte de nouveaux médicaments»*.

Le prix des protéines

Elles assurent le transport de l'oxygène dans le sang, catalysant les réactions chimiques dans les cellules, défendent notre corps contre les agressions extérieures, gouvernent les relations entre nos différents organes. Hémoglobine, enzymes, anticorps ou hormones, les protéines sont omniprésentes à tous les maillons de la vie. Parce que l'on sait aujourd'hui modifier leur structure et améliorer leurs propriétés fonctionnelles, elles représentent aussi un gigantesque marché médical, agronomique et industriel, évalué au niveau mondial à 300 milliards de francs à l'horizon 1995.

En quelques années, la plupart des pays industrialisés ont entrés dans la course. Les Britanniques ont donné le coup d'envoi en 1985 avec le Protein Engineering Club (PEC), aujourd'hui doté d'un budget de 35 millions de francs sur quatre ans. A l'université japonaise d'Osaka, le Protein Engineering Research Institute (PERI) a été créé en 1988 (750 millions de francs sur dix ans). Aux Etats-Unis, le premier centre de recherche entièrement dédié à l'étude des protéines s'est ouvert dans le Maryland en 1989, et les instituts similaires sont aujourd'hui en construction dans plusieurs Etats.

Dans ce contexte de haute compétition, la stratégie da la France s'appuie sur deux nrganismes de recherche : le CEA, dont le projet «Protéine 2000» a été lancé en 1988 (budget annuel : 30 MF), et le CNRS, où le programme interdisciplinaire IMABIO (Ingénierie des macromolécules biologiques) a été initié en 1989 (budget annuel : 165 MF). Fruit de cette double opération, le futur Institut de biologie structurale (IBS) de Grenoble ouvrira ses portes en 1992. Financé à parité par le CNRS et le CEA (50 MF pour sa construction) et entièrement dédié à l'étude des protéines, il devrait accueillir à tarme près de deux cents chercheurs.

Ca. V.

Les ordinateurs dans la paillote

La troisième mission du «radeau des cimes» étudie les écosystèmes de la forêt camerounaise

VUE du ballon dirigeable, la plate-forme hexagonale du radeau des cimes évoque une étoile de mer géante. Ses boudins rouges semblent se mouvoir à la surface des arbres comme l'échinoderme sur un buisson de corail. Mais la plateforme, perdue au milieu de l'immense forêt de Campo, dans le Sud-Cameroun, est occupée par des hommes.

Des chercheurs qui, selon leur discipline scientifique, se relaient pour prélever des feuilles, capturer des insectes ou enregistrer les échanges gazeux de la «canopée», cette voûte de feuillage où grouille la vie de la sylve équatoriale.

La «dépression de midi»

Ce jour de novembre, une équipe de chercheurs américains venus de Californie étudie la photosynthèse et l'évapotranspiration des feuilles avec un appareillage sophistiqué : à l'aide d'une perche télescopique, l'un d'eux balaie le feuillage avec une caméra spectroradiométrique qui enregistre sur trois longueurs d'onde les moindres changements de couleur, invisibles à l'œil nu. Cette caméra, une fois montée sur un satellite, pourra balayer la forêt de haut et faire de la télédétection à grande échelle. Les deux autres Américains promènent de feuille en feuille des capteurs à chambre close qui enregistrent à la fois l'intensité lumineuse, la température, l'hygrométrie, et le taux de gaz carbonique de chaque feuille pendant une demi-minute.

Au centre du radeau, enfin, un chercheur français, Jean-Louis Salager, ingénieur au CNRS qui travaille au Centre d'écologie fonctionnelle évolutive (CEFE) de Montpellier, enregistre toutes les données sur un appareil portatif de mesure de photosynthèse.

Les quatre hommes vont ainsi passer quatre journées pleines au grand soleil – et parfois aussi sous la pluie! – afin de confirmer une observation faite lors de la précédente mission en Guyane (*le Monde* du 22 novembre 1989) : ce qu'on appelle aujourd'hui la «dépression de midi» (*midday depression*). Il s'agit du phénomène déjà observé dans la forêt méditerranéenne, lorsque les feuilles des arbres ferment leurs stomates au grand soleil pour éviter le stress hydrique.

Ce phénomène e davantage surpris en forêt équatoriale, où les arbres étaient jusqu'à présent censés pousser de manière continue grâce à la chaleur et à l'humidité. Il n'en est rien : même en atmosphère de serre chaude, les arbres se défendent contre le soleil de midi en mettant en veilleuse les échanges d'eau et de gaz carbonique qui produisent la photosynthèse.

Une équipe de l'université de Düsseldorf, conduite par le botaniste Rainer Lösch, a de son côté confirmé la dépression de midi lors de son séjour camerounais. Les chercheurs allemands ont constaté que le phénomène se produisait aussi au niveau du sol, dans les clairières. Sous l'effet de la chaleur (entre 24 et 30 degrés), même dans une atmosphère saturée (100 % d'humidité), les feuilles d'arbres transpirent, que ce soit par les stomates de la surface ou par la transpiration réticulaire des cellules. Mais les feuilles tendres et les «vieilles» feuilles se referment complètement lorsque le soleil darde ou qu'on les plonge dans une atmosphère partiellement déshydratée.

RAPHAEL GAILLARD/GAMMA

L'opération «Canopée-Cameroun 1991» est la troisième mission du radeau des cimes, et la première en Afrique. Son promoteur, Francis Hallé, professeur de botanique tropicale à l'université de Montpellier, compte bien continuer sur cette lancée l'an prochain on dans deux ans, quelque part en Asie (ou en Australie), pour peu que la Fondation Elf continue à en assurer le financement et que le dirigeable, offert par les Japonais pour la mission Brésil (1), résiste aux intempéries.

Pour lors, Francis Hallé poursuit ses recherches sur la morphologie de l'arbre. Il décortique le bois avec son canif et constate que chaque branche nouvelle se comporte comme une racine au niveau du tronc : la branche pousse sa tige vers le haut et ses «racines» vers le bas. Lorsque l'arbre a dépassé le stade juvénile, son bois pousse donc vers le sol, de sorte qu'une planche de bois serait en fait un morceau de racine.

«A la différence de l'animal, doté d'un programme génétique unique, une plante pousse en se répétant, explique-t-il. *On appelle cette propriété la «réitération». C'est pourquoi un arbre se bouture si facilement, surtout en forêt tropicale. On ne devrait plus perdre son temps à replanter des graines pour reboiser. Il suffirait que les forestiers replantent des branches de l'arbre qu'ils viennent d'abattre pour gagner des années!»*

Physiciens et climatologues

Les chercheurs qui ont déjà participé aux missions en Guyane font des comparaisons. Dans la forêt de Campo, on ne trouve pratiquement pas de palmiers ui de plantes épiphytes, comme dans la sylve amazonienne. *«Les arbres sont aussi nus qu'en Europe»*, constate un botaniste qui s'est spécialisé dans l'identification des lianes – très nombreuses, elles.

On y trouve aussi peu d'oiseaux. En revanche, la forêt regorge de fourmis, de singes (colobes, mandrills, chimpanzés, gorilles, etc.)... et de braconniers qui approvisionnent Douala en gibier (surtout porcs-épics, pangolins et rongeurs divers).

Chaque soir, les chercheurs se réunissent dans la paillote commune pour entendre leurs collègues exposer leur programme de recherche et, le cas échéant, le résultat de leurs travaux. A un spécialiste de la symbiose plantes/fourmis succédera un chercheur de l'Institut Pasteur qui capture moustiques et mouches tsé-tsé à la cime des arbres. A un botaniste recueillant des échantillons pour la recherche pharmacologique succédera une équipe de physiciens et climatologues du Max Planck Institut de Mayence, qui étudient *«les cycles globaux des traces gazeuses participant au réchauffement de la planète»* et traquent l'ozone jusqu'à 3 000 mètres au-dessus de la forêt.

Le camp de base du radeau des cimes, où chacun vaque à ses recherches comme il l'entend, ressemble à la fameuse abbaye de Thélème chère à Rabelais. La science s'y déploie en toute liberté, en toute confraternité, avec pour seule limitation l'immense forêt et les orages qui clouent le dirigeable au sol. Les savoirs s'entrecroisent au mépris des disciplines et des frontières, se nourrissent en une synergie aussi étrange et féconde que la batterie d'ordinateurs installés dans la paillote laboratoire. C'est l'écologie faite chair : toutes les sciences réunies dans le même biotope. On y travaille très localement, dans un tout petit périmètre, mais on y pense globalement, pour toute la planète.

ROGER CANS

(1) La mission Brésil 1989, qui a avorté pour des raisons politico-administratives, a dû se replier sur la Guyane française.

Quatre-vingt-dix ans de Nobel

Récompenser les progrès de la science pour favoriser la paix : l'idéal du fondateur des célèbres prix est resté une utopie

ALFRED NOBEL a créé dans son testament les prix prestigieux qui portent son nom et qui sont remis tous les 10 décembre depuis 1901 pour que la *«connaissance»* se répande. Il avait profondément foi et espoir dans l'avenir de l'humanité : *« Répandre la connaissance est répandre la prospérité – je veux dire la prospérité vraie, pas les richesses individuelles, – et avec la prospérité le mal [...] disparaîtra en grande partie. Les conquêtes de la recherche scientifique [...] instilleront en nous l'espoir que les microbes, ceux de l'âme comme ceux du corps, seront peu à peu exterminés et que la seule guerre dans laquelle l'humanité s'engagera sera la guerre contre ces microbes. »*

Alfred Nobel, en écrivant ces lignes dans son testament du 27 novembre 1895, témoignait d'un idéalisme et d'une confiance dans l'homme que les deux guerres mondiales – et quelques autres – ont cruellement démentis.

Henri Bergson, dans son discours de réception du prix de littérature le 10 décembre 1928, s'est montré beaucoup plus réaliste et clairvoyant : *« Si le dix-neuvième siècle a donné un merveilleux essor aux inventions mécaniques,* [Nobel] *a cru que ces inventions [...] élèveraient le niveau moral du genre humain. L'expérience a montré, au contraire, [...] qu'un accroissement des moyens matériels dont l'humanité dispose peut présenter des dangers s'il n'est pas accompagné d'un effort spirituel correspondant. »* Et Bergson est mort en 1941...

Tout, ou presque, dans la vie d'Alfred Nobel est fait de ce genre de contrastes. Il était foncièrement pacifiste et idéaliste. Mais il a fait son énorme fortune en travaillant dans la chimie et la fabrication des explosifs ; c'est lui qui a inventé la dynamite, et son plus jeune frère ainsi que quatre autres personnes ont été tués en 1864 dans l'explosion de sa première usine suédoise. Il avait une foi bien ancrée dans l'humanité. Mais il a toujours vécu mélancolique et solitaire – les deux amours qu'on lui connaît et qu'il espérait transformer en mariage heureux ont été déçus.

Alfred Nobel est né le 21 octobre 1833 à Stockholm d'un père inventeur *et industriel (déjà les explosifs !)* qu'une faillite a obligé à s'expatrier à Saint-Pétersbourg de 1842 à 1863. Enfant fragile, il a été instruit *«à la maison»* par des précepteurs qui lui ont appris beaucoup de chimie et... cinq langues. Dès 1864, il a commencé à déposer des brevets, trois cent cinquante-cinq en tout au cours de sa vie, concernant divers explosifs et aussi des matériaux synthétiques, une méthode de télécommunication, des systèmes d'alarme, etc. Il a créé des laboratoires en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Suède ainsi que quatre-vingt-dix usines et sociétés dans vingt pays des cinq continents. Il avait aussi, avec deux de ses frères qui étaient restés en Russie, de gros intérêts dans les champs pétrolifères de la région de Bakou et dans les usines fondées par son père dans *l'empire tsariste.*

Inventeur et financier

Nobel était tout à la fois un scientifique doué d'une inventivité remarquable et un homme d'affaires très avisé doté d'un très grand sens de l'anticipation financière à l'échelle mondiale. Il a bâti ainsi une fortune estimée le jour de sa mort solitaire, le 10 décembre 1896 à San-Remo (Italie), à 33 millions de couronnes réparties dans huit pays européens.

Le 27 novembre 1895, Alfred Nobel signait à Paris son fameux testament instituant cinq prix annuels égaux (en physique, chimie, physiologie-médecine, littérature, défense de la paix) alimentés par les revenus de sa fortune confiée à la Fondation Nobel, un organisme non gouvernemental et indépendant dont la gestion, très remarquable, a permis d'abord de maintenir à peu près le montant des prix (150 800 couronnes en 1901 pour chacune des disciplines désignées), puis, depuis une trentaine d'années, de beaucoup en augmenter le montant : 226 000 couronnes en 1960, 880 000 en 1980, 2 000 000 en 1986, 4 000 000 en 1990 et 6 000 000 en 1991 (1).

Alfred Nobel avait précisé que les lauréats des prix de physique et de chimie seraient désignés par l'Académie royale des sciences suédoise, celui du prix de physiologie-médecine *par le Karolinska Institutet* de Stockholm, celui de littérature par l'Académie de Suède et celui du prix de la paix par le Storting (Parlement) norvégien (2). Ces désignations sont l'aboutissement de longues sélections qui sont faites partout dans le monde par des comités de personnalités hautement compétentes et parmi lesquelles choisissent des comités suédois ou norvégien spécialisés.

En 1968, la Banque de Suède a décidé de créer, à l'occasion de son troisième centenaire, un sixième prix, de sciences économiques, *«à la mémoire de Nobel»*, prix qui a été décerné la première fois en 1969. Le lauréat est aussi désigné par l'Académie royale des sciences de Suède. Le montant de ce prix est égal à celui des cinq autres prix, mais l'argent est donné par un fonds spécial de la banque.

L'ouverture du testament d'Alfred Nobel, en janvier 1897, a soulevé toute une série de problèmes. La rédaction du document avait été faite par lui seul sans consultation d'hommes de loi : le testament n'était donc pas rédigé dans toutes *les formes légales souhaitables.* Alfred Nobel avait toujours beaucoup voyagé ; ses domiciles et ses biens étaient disséminés dans plusieurs pays européens : de longues discussions ont été nécessaires avant que tout le monde se mette d'accord pour transférer les capitaux en Suède et établir à Stockholm le siège de la fondation. Plusieurs de ses neveux ont essayé de récupérer tout ou partie du fabuleux héritage...

D. R.

L'avers de la médaille d'un prix Nobel de littérature.

Même en Suède, l'opinion et la presse n'étaient pas d'accord sur la mise en œuvre des dispositions testamentaires de Nobel. Finalement, ce n'est que le 29 juin 1900 que furent légalement créées la Fondation Nobel (qui a une branche norvégienne) et les institutions chargées de décerner les prix.

Depuis 1901, les prix sont remis aux lauréats (ou à leur représentant) le 10 décembre de chaque année, c'est-à-dire le jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel. Les deux guerres mondiales ont été des années peu fournies en lauréats, mais il y en a eu quelques-uns. Il arrive aussi que les comités de désignation ne trouvent pas le candidat idéal. Ou bien le prix sans titulaire est attribué l'année suivante, ou bien son montant retourne à la Fondation Nobel.

On ne peut proposer sa propre candidature, pas plus qu'un lauréat peut ne pas figurer sur les listes des Prix Nobel. Figurent ainsi sur ces listes les Allemands Richard Kuhn et Gerhard Domagk, contraints par Hitler à refuser les prix de chimie de 1938 et de physiologie-médecine de 1939 (3), le Soviétique Boris Pasternak, obligé par les autorités soviétiques de décliner le prix de littérature de 1958, le Français Jean-Paul Sartre et le Nord-Vietnamien Le Duc Tho, qui ont refusé leur prix respectif de littérature en 1964 et de la paix en 1973.

«Le Temps», drôle sans le vouloir

Pendant plusieurs décennies, l'attention du public français a été très inégalement attirée sur les prix Nobel, comme en témoigne *le Temps* (jusqu'en 1939). L'attribution du premier prix de littérature à Sully Prudhomme en 1901 a été l'occasion de toute une série d'articles dithyrambiques dont le style fait actuellement sourire. Henry Fouquier écrivait ainsi dans *le Temps* du 13 décembre 1901 sous la rubrique *«Billets du matin»* : *«[...] Peut-être, ce n'est qu'après un sublime débat de conscience que* [Nobel] *a livré le secret de l'incomparable force de ses explosifs ? Et il l'a fait en entrevoyant que, pour un mal qu'il espérait temporaire, il donnerait à l'homme une puissance qui, quelque jour, serait utile seulement à son bonheur. De là, son testament [...] qui a voulu récompenser – lui, l'inventeur d'un engin de guerre – l'effort de ceux qui rêvent de supprimer la guerre. Et, s'il a fait la part des «amis de la paix», Frédéric Passy et Dunant (4), il a fait aussi celle des poètes et des philosophes tels que vous, monsieur et ami. C'est que la force, la force éternelle et qu'Eschyle nous montre déjà rivant au rocher du Caucase le Prométhée ami des hommes, sans être jamais vaincue et supprimée, sera un jour dirigée par la pensée. »*

En 1903, en revanche, *le Temps* cite seulement, parmi les lauréats, les noms des trois Français (H. Becquerel, P. et M. Curie) lauréats du prix de physique : le journal du 11 décembre intervertit même les prix de physique et de chimie ! Même laconisme pour le prix de chimie de Marie Curie de 1911 et encore plus de sécheresse pour celui de chimie de Frédéric et Irène Joliot-Curie de 1935.

Entre-temps, *le Temps* avait eu un autre accès de lyrisme, limité à trois brefs paragraphes, pour déplorer l'absence de Frédéric Mistral (prix de littérature de 1904) : *« Le même programme* – mutandis mutatis (sic) – *s'est exécuté, monotone, cérémonieux, d'une longueur désespérante pour les étrangers qui ne comprennent pas le suédois. Seul le chantre de Mireille aurait pu réchauffer l'assemblée en apportant quelques rayons de soleil du Midi ; mais hélas ! l'illustre vieillard* [il avait soixante-quatorze ans, NDLR] *n'a pas voulu affronter les intempéries de la saison. »*

Dieu merci, depuis plus de trente ans, *le Monde* et les autres journaux consacrent de longs articles explicatifs – et moins lyriques – aux prix Nobel, y compris à ceux qui honorent des scientifiques.

YVONNE REBEYROL

(1) Les montants des prix équivalent environ à 200 000 francs en 1901 (3,40 millions de francs 1990), 215 000 francs en 1960 (1,5 million de francs 1990), 871 000 francs en 1980 (1,6 million de francs 1990), 1,9 million de francs en 1986 (2,14 millions de francs 1990), 3,65 millions de francs en 1990, 5,6 millions de francs en 1991.

(2) La Norvège était alors unie à la Suède mais avait son Parlement particulier. La Norvège est devenue indépendante en 1905, et son Storting a continué à décerner les prix de la paix.

(3) Furieux du prix de la paix décerné en 1935 au journaliste pacifiste Carl von Ossietzky, Hitler avait pris en 1937 un décret interdisant à tous les Allemands d'accepter un prix Nobel.

(4) Le premier prix Nobel de la paix avait été décerné en 1901 au Suisse Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, et au Français Frédéric Passy, fondateur de la Société française pour l'arbitrage entre les nations.

Association pour le Prix Scientifique Philip Morris

L'ASSOCIATION POUR LE PRIX SCIENTIFIQUE PHILIP MORRIS DECERNERA, POUR LA QUATRIEME ANNEE CONSECUTIVE, TROIS PRIX A DES CHERCHEURS FRANÇAIS OU ETABLIS EN FRANCE QUI AURONT FAIT ABOUTIR UN PROJET DE RECHERCHE APPLIQUEE.

Prix Scientifique Philip Morris

LES PRIX, D'UNE DOTATION GLOBALE DE 550 000 F, SERONT REMIS EN 1992 DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :
■ BIOLOGIE
■ CLIMATOLOGIE
■ SCIENCES DU VIVANT
LE JURY, COMPOSE DE SCIENTIFIQUES SPECIALISTES DE CES MATIERES, ATTRIBUERA LES PRIX APRES EXAMEN DES DOSSIERS QUI LUI AURONT ETE SOUMIS.

Dépôt des dossiers avant le 31 janvier 1992
Association pour le Prix Scientifique Philip Morris
5, rue Greffulhe 75008 PARIS - (1) 47.42.53.00

Les Etats-Unis, bons premiers

DEPUIS 1901 – 1969 pour les prix d'économie – les prix Nobel ont récompensé 619 lauréats. Etant entendu qu'*un seul* de ces prix est souvent partagé entre plusieurs scientifiques. Etant entendu, aussi, que l'attribution des prix a «sauté» plusieurs années, en particulier les années de guerres mondiales. Etant entendu, en outre, que quatre personnalités (la Française Marie Curie, physique 1903 et chimie 1911 ; l'Américain Linus Pauling, chimie 1954 et paix 1962 ; l'Américain John Bardeen, physique 1956 et 1972 ; le Britannique Frederick Sanger, chimie 1958 et 1980) ont été couronnées deux fois et que nous les avons comptées chacune comme deux lauréats (1).

Etant entendu, encore, que nous avons additionné dans nos calculs les lauréats russes (couronnés avant la première guerre mondiale) et les lauréats soviétiques. Etant entendu, enfin, qu'un scientifique a, *parfois*, changé de nationalité ou travaillé dans un autre pays sans s'être fait naturaliser. Quand nous avons eu le moindre doute, nous avons suivi le petit guide publié par la Fondation Nobel et attribué à chaque lauréat la nationalité du pays qui est le premier cité après son nom.

Dans cinq des six disciplines couronnées par la Fondation Nobel, les Etats-Unis se taillent la part du lion bien qu'ils n'aient commencé à récolter les lauriers que tardivement : *55* lauréats (sur 141) en physique, 37 (sur 116) en chimie, 66 (sur 152) en physiologie-médecine, 18 (sur 91) en défense de la paix, 18 (sur 31) en économie.

Déjà loin derrière les Etats-Unis, les pays les plus souvent représentés sont l'Allemagne et la Grande-Bretagne. En littérature, c'est la France qui arrive en tête avec 12 lauréats (sur 88) en incluant Jean-Paul Sartre qui a refusé le prix, mais les Etats-Unis nous talonnent avec 10 lauréats.

Les femmes ne sont guère représentées parmi les 619 lauréats : 2 en physique (dont Marie Curie), 3 en chimie (dont Marie Curie à nouveau et sa fille Irène Joliot-Curie), 5 en physiologie-médecine, 7 en littérature, 5 pour la paix et aucune en économie...

(1) A ces quatre «doublés», il faut ajouter le Comité international de la Croix-Rouge et le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés qui ont eu respectivement trois fois et deux fois le prix Nobel de la paix.

Les étapes du progrès

Dans leur ensemble, les prix Nobel scientifiques jalonnent les grands progrès de la physique, de la chimie et de la physiologie-médecine *au cours des neuf* dernières décennies.

Tels furent les prix de physique attribués en 1901 à Wilhelm Röntgen (rayons X) ; en 1903 à Henri Becquerel, Pierre et Marie Curie (radioactivité) ; en 1909 à Guglielmo Marconi et Carl Braun (télégraphie sans fil) ; en 1913 à Heike Kamerlingh-Onnes, en 1972 à John Bardeen, Leon Cooper et Robert Schrieffer, et en 1987 à Georg Bednorz et *Alexander Müller* (supraconductivité) ; en 1918 à Max Planck (quanta) ; en 1921 à Albert Einstein (effet photoélectrique) ; en 1922 à Niels Bohr (structure des atomes) ; en 1926 à Jean Perrin (discontinuité de la matière) ; en 1929 à Louis de Broglie (nature ondulatoire des corpuscules) ; en 1932 à Werner Heisenberg et en 1954 à Max Born (mécanique quantique) ; en 1938 à Enrico Fermi (nouveaux éléments radioactifs) ; en 1956 à William Shockley, John Bardeen et Walter Brattain (semiconducteurs et transistors) ; en 1939, Ernest Lawrence (cyclotron) ; en 1962 à Lev Landau et en 1991 à Pierre-Gilles de Gennes (matière condensée) ; en 1964 Charles Townes, Nicolai Bassov et Alexandre Prokhorov et en 1966 à Alfred Kastler (laser) ; en 1971 à Dennis Gabor (holographie).

De même, les prix de chimie marquent les grandes étapes de cette discipline : en 1901, Jacobus Van't Hoff (dynamique chimique) ; en 1902, Hermann Fischer (synthèse chimique) ; 1906, Henri Moissan (fluor et four électrique à arc industriel) ; 1908, Ernest Rutherford (désintégration des éléments et chimie des substances radioactives) ; 1911, Marie Curie (radium et polonium) ; 1912, *Victor Grignard et Paul Sabatier* (catalyse) ; 1913, Alfred Werner (chimie de coordination) ; 1918, Fritz Haber (synthèse de l'ammoniac) ; 1934, Harold Urey (hydrogène lourd) ; 1935, Frédéric et Irène Joliot-Curie (synthèse de nouveaux éléments radioactifs) ; 1937, Walter Haworth et Paul Karrer, et 1938, Richard Kuhn (vitamines) ; 1944, Otto Hahn (fission des noyaux lourds) ; 1953, Hermann Staudinger (chimie macromoléculaire) ; 1954, Linus Pauling (*liaisons chimiques*) ; 1956, Frederick Sanger (structure de l'insuline) ; 1960, Willard Libby (datation par le carbone 14) ; 1961, Melvin Calvin (photosynthèse) ; 1965, Robert Woodward (synthèse organique) ; 1980, Paul Berg (biochimie des acides nucléiques) ; Walter Gilbert et Frederick Sanger (séquençage des acides nucléiques) ; 1987, Donald Cram, Jean-Marie Lehn et Charles Pedersen (reconnaissance moléculaire) ; 1991, Richard Ernst (résonance magnétique).

Avec la troisième discipline scientifique, on suit les progrès de la médecine : en 1904, Ivan Pavlov (physiologie de la digestion) ; en 1905, Robert Koch (*bacilla de la tuberculose*) ; 1906, Camillo Golgi et Santiago Ramon y Cajal (structure du système nerveux) ; 1907, Alphonse Laveran (parasite du paludisme) ; 1908, Ilja Metchnikov et Paul Ehrlich (immunité) ; 1913, Charles Richet (anaphylaxie) ; 1923, Frederick Banting et John Macleod (insuline) ; 1926, Charles Nicolle (transmission du typhus) ; 1930, Karl Landsteiner (groupes sanguins) ; 1933, *Thomas Morgan* (*rôle* des chromosomes dans l'hérédité) ; 1935, Hans Spemann (développement de l'embryon) ; 1945, Alexander Fleming, Ernst Chain et Howard Florey (pénicilline) ; 1952, Selman Wakeman (streptomycine) ; 1959, Severo Ochoa et Arthur Kornberg (biosynthèse des acides nucléiques) ; 1962, Francis Crick, James Watson et Maurice Wilkins (double hélice des acides nucléiques) ; 1965, François Jacob, André Lwoff et Jacques Monod (contrôle génétique dans la synthèse des protéines) ; 1972, Gerald Edelman et Rodney Porter (structure chimique des anticorps) ; 1980, Baruj Benacerraf, Jean Dausset et George Snell (régulation de l'immunité) ; 1984, Niels Jerne, Georges Köhler et César Milstein (anticorps monoclonaux) ; 1986, Stanley Cohen et Rita Levi-Montalcini (facteurs de croissance).

SCIENCES • MEDECINE

La santé en République tchèque

A mi-chemin du socialisme et du capitalisme, la société tchèque est en pleine mutation ; les médecins y font aujourd'hui figure de parents pauvres

PRAGUE
correspondance

SUR les façades grisâtres des immeubles preguois, une explosion de rêves : Sony, Ikéa, Mercedes, Danonc... Le luxe. *Un contraste à l'image de la* société tchèquc. Un libéralisme grand tcint et l'émergence d'uoe classe moyenne bappy few contre – l'autre côté du miroir – la grande masse, indigente.

En cette période de transition, la tâche du ministre tchèque de la santé, Martin Bojar, chargé dc transformer le systèmc de santé, relève de l'acrobatie : *« Nous devons à la fois tenir compte de la situation sociale et mettre en place un système radicalement différent. Il faut repartir de zéro »*, indique-t-il.

Un eveu douloureux lorsque l'on sait que le système de santé tchécoslovaque servit en 1946 de modèle aux travaillistes britanniques dans le cadre de l'élaboration du fameux NHS (Natiooal Health Service). Passé au rouleau compresseur de la soviétisation, l'exemple de Prague n'a plus grand-chose d'attractif, au cootraire : uo taux de mortalité infantile de 13 pour 1 000 (contre 5 à 6 en Europe occideotale), uoe espérance de vie de 67,5 ans pour les hommes et de 74,9 pour les femmes (*contre* 70 et 79 en Occident). Les indicateurs des pays sous-développés et, en prime, les maux des sociétés occideotales : maladies cardiovasculaires, cancers, et un taux record de suicides (2 109 en 1990, *le deuxième rang après la* Hongrie).

La publicatioo de ces statistiques gardées au secret pendant près de quarante ans a provoqué l'indignation. Le miolstre de la santé teote aujourd'bui d'ioverser ces teodances. C'est le but de la réforme eotreprise depuis 1989.

Seul changemeot intervenu jusqu'à présent : l'opportunité donnée aux citoyens de se rendre ebez le médecio de leur choix. Uo petit pas, mais, eo feit, une véritable révolution dans un monde où, tout était *« si bien organisé »* et où paradoxalement, la notion de service est quasiment inexistante.

Cette nouvelle liberté, les praticiens organisés depuis juin 1990 sous l'égide de l'ordre des médecins la revendiquent à leur tour. Pour l'instent, ils sont encore dans l'obligation d'exercer leur métier dans le district désigné par l'Etat. Quant aux salaires – une misère, – ils sont globalement les mêmes qu'il y a vingt ans, alors que les prix, eux, ont augmenté de 40 % à 50 % depuis janvier 1991. *« Même si on augmentait les salaires de 10 % à 20 % – ce que le gouvernement n'a pas les moyens de faire, – notre rémunération serait toujours ridicule*, déplore un jeune médecin. *Ce que nous voulons, c'est avoir la possibilité de pratiquer des honoraires libres. »*

Un message entendu. Le ministre dc la santé a décidé de la mise en place d'une caisse d'assurance-meledie probablemcnt calquée sur le système allemaod, *« basé sur le principe de solidarité et sur la diversité des assurances privées »*, souligne M. Mertio Bojar. Dans un premier temps, l'Etat reversera l'impôt des citoyens dans une caisse d'assurance-maladie, laquelle gérera cet argent de manière autooome.

En fait, cette modification o'aura aucune incidence matérielle pour le citoyen : hormis le prix symbolique de 1 couronoe (20 centimes) par ordonnance dont il devra s'acquitter, il cootinuera à bénéficier de la gratuité des soins. Mais, grande différeoce, à compter du premier semestre de 1992, il devra d'abord régler le mooteot de sa coosultetion, qui lui sera ensuite remboursé. Uo effet psychologique considérable, difficilement perceptible pour un Occidental : apprendre la valeur des choses.

Et seulement après, les praticiens pourront – à condition de respecter les hoooraires discutés deux fois par an avec le mioistère – exercer leur profession dans le privé. Du moios en théorie.

La loi sur les professione libérales dane le secteur de la santé devrait être votée en janvier prochaio. Cependant, *« tant que l'Assemblée fédérale n'aura pas mis en place un système fiscal adéquat*, fait remarquer le ministre, *on voit mal comment le secteur privé pourrait fonctionner. »*

Des retards dus essentiellement aux discussions interminables sur la nature dc l'Etat tchécoslovaquc se révéleront sans doute lourds dc conséquences. Les médecins auront-ils le patience d'attendre ? Ou préféreront-ils, comme les prostituées, exercer leurs talents en Autriche ou en Allemagne ?

Dentistes : un métier bien précaire

Olga Novakova, nn joli regard bleu un peu fatigué, est venue assister à la conférence de l'ordre des chirurgiens-dentistes et des stomatologistes de la République tehèque : *« Je comprends que les choses ne puissent pas changer du jour au lendemain, mais tout de même... »* A quarante-quatre ans, après vingt ans de bons et loyaux services au dispensaire de Branyk – quartier au sud de Prague – elle travaille sans relâche quarante-deux beures trente par semaine pour un salaire brut de 4 200 couronnes, soit, en net, 3 300 couronnes (700 francs). Dérisoire.

Bien sûr, dans le secteur privé eo plein essor, les salaires sont souvent le triple de ceux du public. Cela, Olga l'a eccepté. Mais cette arrogance des nouveaux riches, ces vendeurs de saucisses ou de faux uniformes soviétiques, ces changeurs eu noir qui, dans Prague, roulent en Mercedes, lui sont insupportables.

Impossible d'évoquer cette injustice auprès des patients. Habitués à la gratuité des soins et préoccupés par leur propre evenir, ils n'ont que faire des problèmes financiers et métaphysiques de leur dentiste. En effet, depuis que le ministre tchèque de le santé a annoocé le mise en place d'un système d'assurance-maladie payant à partir de jaovier prochain, e'est la ruée chez les praticiens.

« Mon cabinet ne désemplit pas, et, moi, j'ai l'impression de faire du travail à la chaîne », constate Olga. Et dans dc mauvaises conditions : *« Pas beaucoup d'anesthésiants », avoue-t-elle à mi-voix. Depuis deux* mois, clle se voit obligée de refuser toutes les demandes de prothèse, car les laboratoires dentaires sont incapables d'y faire face. Les prothésistes remplissent comme au bon vieux temps leurs objectifs de productivité, pas plus : *« S'ils dépassent les normes, ils touchent toujours le même salaire. Ce n'est pas motivant. »*

Tout aussi inconcevable pour des Occidentaux, lc prix des couronnes en céramique : gratuites, et en or, 700 couronnes (140 F), soit le coût du metèriau. Ici, e'est lc monde à l'envers, mais aussi un mondc qui tombe à la reoverse : l'impasse. *« Quand bien même cette loi, qui donnera la possibilité d'exercer dans le privé, serait votée, l'équipement dont j'ai besoin vaut au minimum 1 demi-million de couronnes (100 000 F). A l'heure actuelle, tout mon salaire passe dans l'alimentation et je n'ai pas un sou devant moi »*, déplore Olga.

Le président dc l'ordre des chirurgiens-dentistes et des stomatologistes, *M. Jiri Tekarek, entend bien* se battre pour trouver uo compromis evec le ministre : *« Nous souhaitons obtenir des conditions abordables pour louer ou acheter les officines d'Etat et, surtout, un abaissement des taxes, qui sont actuellement de 30 % sur l'importation de matériel. »*

CATHERINE MONROY

Choléra au Brésil

MANAUS
de notre envoyé spécial

TOUT le monde eu Bréail l'attendait et le redoutait depuis des mois, le long des petits affluents da l'Amezona – les *« igarapes »* – comme dans les favelas de Manaus. Le vibrion du choléra est maintenant apparu, outre dans la capitale de l'Amazonie et la ville voisine de Belem, dens l'Etet de Para, où un premier cas a été détecté la semaine dernière.

Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit que près de quarente milla habitants pourraient être touchée les prochaine mois dans la seule région amazonienne. Les autorités locales et fédérales sont mobilisées, et multiplient lee réunions et les plans de lutte, alors que la fréquentation touristique accuse, en Amazonie, une baisee de plue de 30 % per rapport à l'année dernière.

Les indicateurs encourageants ne manquent pourtant pas. Apparu au mois de février dans la région frontalière d'Iquitos, eu Pérou, le choléra e'eet certes déplacé vers le Brésil mais d'une manière très lente et sans provoquer de grande désastres. La maladie a mis plus de eept moie à percourir lea 2 000 kilomètres qui séperent le frontière péruvienne des environs de Manaus. Pour l'ensemble du Brésil, au début du mois de décembre, seulement un peu moins de quatre cents cas confirmés de choléra ont été détectés, et quatre personnes sont mortes.

Des chiffres bien inférieurs à ceux du Pérou, où l'on dénombre près de trois mille morts pour environ trois cent mille personnes contaminées. Le docteur Baldur Shubert, responsable du programme de lutte contre le choléra au ministère de la santé brésilien, affirme que cette situation jusqu'ici favorable est due à deux facteurs : *« Tout d'abord nous n'avons pas, comme les Péruviens, été pris au dépourvu* et *nous avons eu la chance de pouvoir nous préparer. Nous avons ensuite réagi très rapidement* en *contrôlant les avions depuis le 7 février, en créant vingt-sept commissions d'Etat* et *plus de trois mille municipales*, et *en mettent à leur disposition de gros moyens : bateaux, hélicoptères, laboratoires. »*

L'epparition d'un premier cas à Rio-de-Janeiro a décidé la Fondation de l'Etat pour l'environnement (FEEMA) *à décréter une interdiction* de baignade sur l'île du Gouverneur, la plus importante de la baie de Guenabara. Lae voyageurs en provenence des régiona nord et centre-ouest font en outre l'objet *d'une information et d'une surveillance* particulières, à leur errivée dans la gare routière de Rio-de-Janeiro.

Conditions précaires

Un travail de fourmi e aussi été effectué avec la formation de plusiours centaines d'egents de santé dans cheque communeuté dee régions concernées, et la multiplication des annonces dans les journaux, radios et télévisions.

Cette mobilisation eux résultate jusqu'ici probents permet au ministre de la santé, M. Alceni Guerra, d'être beaucoup plue optimiste qu'il ne l'était neuf mois plus tôt lors de la réunion interministérielle des pays latino-américains à Lima : *« Il est évident*, dit-il aujourd'hui, qua *nous aurons des cas dane le Brésil tout entier, mais nous parvenons parfaitement à contrôler la situation. »*

Plus réservé, la secrétaire de la santé de l'Etat de l'Amazonas, le docteur Amoldo Russo, estime qu'il serait *« irresponsable d'écarter totalement l'hypothèse d'une prochaine épidémie. Même si les faits jusqu'à présent nous permettent de penser que nous pouvons y échapper »*. Dans une ville comme Manaus où personne ne sait avec exactitude le pourcentage de le population alimentée en eau potable – 40 %, selon le secrétaire d'Etat, 70 % selon les services du gouverneur ou 20 % d'après des médecins locaux, – le problème central est celui de l'eau.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

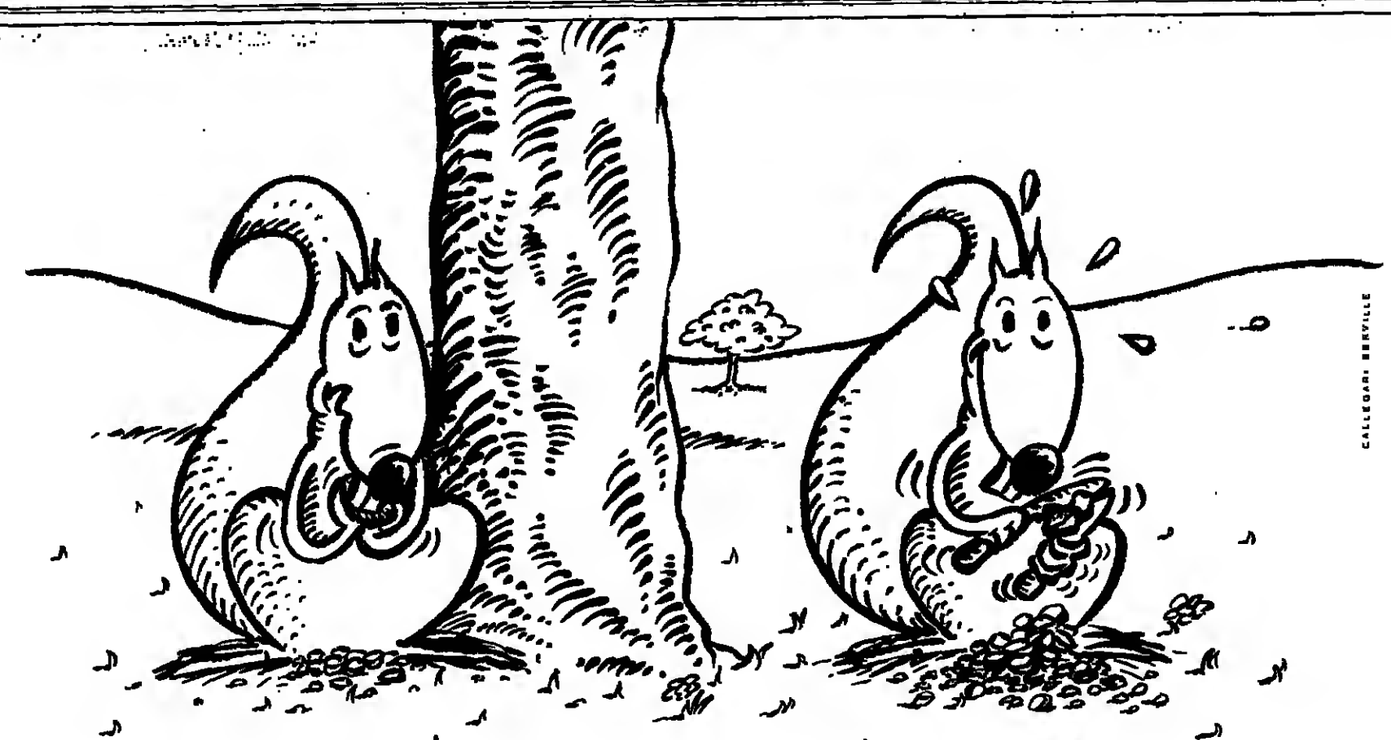

Industriels.
Si vous n'êtes pas à l'affût des dernières innovations de la concurrence, vous êtes dépassés.

3617 INFO BREVET. LE MOYEN LE PLUS RAPIDE DE SE FAIRE UNE IDEE SUR CELLES DES AUTRES.

Nouvelles publications, brevets délivrés, brevets déchus, oppositions..., 3617 Info Brevet permet d'accéder immédiatement à l'actualité des brevets français et européens des trois derniers mois et ce, dans tous les domaines d'activités. 3617 Info Brevet est réactualisé chaque semaine.

INPI

COMMUNICATION

Un entretien avec M. André Rousselet

« L'Europe a besoin d'une double filière de satellites de télévision » nous déclare le président de Canal Plus

Il occupe un poste-clé de l'audiovisuel français – et depuis peu, l'un des plus beaux bureaux de Paris, dans le siège flambant neuf de Canal Plus surplombant la Seine. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. André Rousselet, président de la chaîne cryptée, approuve la démarche européenne de transition vers la télévision haute définition, explique sa stratégie en matière de télévision par câble et par satellite, esquisse aussi sa vision de l'avenir du groupe Havas, dont il fut président et reste l'éminence grise.

« Que pensez-vous de la directive européenne sur la télévision par satellite en cours de discussion ?

– Je constate avec satisfaction que, à Bruxelles encore plus qu'à Paris, les évidences s'imposent aux décideurs et que les cohérences finissent par prévaloir... Le dernier texte de la Commission va dans le bon sens, celui des propositions réalistes que nous avions avec d'autres défendues auprès de la Commission et particulièrement auprès de MM. Pandolfi et Dondelinger.

– Mais n'est-ce pas un échec que de repousser à 1995 l'obligation de diffuser aux nouvelles normes MAC ?

– Pas du tout ! A Canal Plus, nous croyons au D2 MAC, une norme permettant l'avènement de cette télévision haute définition européenne, qui, elle, fera sans appel la différence. Nous sommes convaincus aussi que, dans les années à venir, c'est le nouveau format d'écran large 16/9 qui « tirera » le D2 MAC, et sûrement pas l'inverse. Car si le D2 MAC est porteur d'avenir, comment aujourd'hui le consommateur moyen en aurait-il une conscience précise ? Il faut donc lui offrir un « plus » immédiatement perceptible, et c'est le 16/9 qui fera vendre aujourd'hui les téléviseurs de demain. Aux industriels qui pensent que le D2 MAC est une fin en soi, je dis : envoyez d'abord en vous produits pour réussir à les vendre ! Comptez plus sur les qualités de ces produits que sur les contraintes réglementaires et pratiquez une audacieuse politique de prix « d'appel » pour les imposer sur le marché.

– Mais alors, pourquoi ne pas offrir le 16/9 tout de suite, et avoir changé de position récemment, en proposant que Télécom 2 diffuse son futur bouquet de chaînes thématiques (1) en SECAM ?

– Ni les téléviseurs à écran large (un petit millier vendus aujourd'hui en France !) ni les droits des films à ce format 16/9 ne sont vraiment disponibles. D'ici à 1995, il faudra, à marche forcée, développer la diffusion et la production en 16/9. C'est à cela que doivent servir, notamment, les moyens financiers de la CEE. Il faudra probablement créer un fonds d'aide à la production D2 MAC 16/9, auquel les industriels, à l'exemple de leurs homologues japonais, seraient bien inspirés de cotiser. Et ce ne serait que justice. N'est-ce pas eux, et eux seuls, qui vont tirer les bénéfices des nouvelles normes ?

» Pour imposer au plus tôt la diffusion en D2 MAC 16/9 et avant qu'en 1995 cette norme ne s'impose au public, il faudra lancer de nouveaux satellites et mettre gracieusement à disposition des diffuseurs volontaires les canaux nécessaires, à charge pour eux d'assumer une partie du coût des programmes. Ce sera sans doute la décision financière essentielle de Bruxelles en complément de sa directive. Ainsi pourront être lancés en 1994 pré-Europesat, puis en 1996 Europesat, qui assureront la continuité de TDF1/TDF2, Marco Polo ou Olympus, ces vitrines des nouvelles normes, à la santé par trop fragile pour que les diffuseurs en assurent aujourd'hui la promotion.

» Ainsi, dès 1995, quatre chaînes au moins – Canal Plus, Ciné-Cinémas, Ciné-Cinéfil, et également la chaîne cryptée allemande Première – diffuseront une majorité de programmes en 16/9, pour plus de 350 000 abonnés, voire davantage. A cette date, ces chaînes en 16/9, et bien d'autres, pour peu que des subventions facilitent leur accès aux satellites, auront suscité dans le public une attente qui fera apparaître comme allant de soi l'obligation faite par Bruxelles aux autres chaînes de se convertir à la diffusion simultanée des anciennes et des nouvelles normes. Il ne sera plus nécessaire alors de forcer le consommateur, c'est lui qui spontanément réclamera un écran aux nouvelles normes.

» Parallèlement, une deuxième filière de satellites familiarisera les consommateurs à la réception par paraboles individuelles ou collectives, et rendra les nouvelles chaînes sans surcoût technique excessif.

» Pour Télécom 2, les difficultés de TDF1 et celles du câble nous ont convaincu qu'accroître les risques en imposant le D2 MAC « croupion » (c'est-à-dire au format 4/3) serait compliquer à dessein un pari déjà audacieux. Lançons pour le plus grand nombre ces chaînes thématiques que seules quelques centaines de milliers de Français reçoivent aujourd'hui par le câble, et proposons seulement ensuite le confort des nouvelles normes.

Une fusion avec Havas aurait été bénéfique

– Derrière l'enjeu des normes d'image se cache aussi celui du cryptage et donc du péage. En installant vos décodeurs Syster pour la réception de Télécom 2, vous bloquez la concurrence et gênez la transition vers les normes MAC et Eurocrypt, qui ouvriraient un grand marché européen de TV payante...

– Le moment venu, sur simple demande (seul le dépôt de garantie sera légèrement supérieur), nos abonnés pourront à leur guise changer de décodeur pour passer d'une filière à l'autre, comme les 32 000 abonnés qui reçoivent Canal Plus *via* le satellite TDF1 l'ont déjà fait. Cette conversion sera d'autant plus facilitée que les consommateurs se seront attachés aux nouveaux programmes attractifs et qu'ils auront envie d'une meilleure qualité d'image et de son. Si, d'ici là, nous gérons la réception en SECAM 4/3 avec notre parc existant, faut-il nous en faire procès ? Faut-il que nous renoncions à la propriété de nos décodeurs et aux importants investissements consentis pour permettre à d'autres, venus de l'extérieur, de les utiliser gratuitement pour diffuser leur propre signal ? S'il y a un concurrent, est-il scandaleux de lui demander de s'inspirer de notre longue marche et de créer ses propres décodeurs sans « squattériser » les nôtres, sauf à négocier avec nous un droit d'usage ?

– Vous évoquez les difficultés du câble. Les câblo-opérateurs craignent justement qu'avec Télécom 2 vous ne soyez leur concurrent. Allez-vous les rassurer, voire les aider financièrement en augmentant vos parts dans leurs sociétés ?

– Notre vocation première n'est pas d'être un banquier des sociétés de câble, mais bien plutôt de fabriquer des programmes. Dans ce domaine, aidons-les à développer des chaînes thématiques. Demain, avec Télécom 2 nous contribuerons aussi à en réduire pour eux l'incidence financière par abonné. Au surplus, nous devons assurer ensemble la promotion de ces nouvelles chaînes. Pourquoi ne pas créer un numéro vert de téléphone pour expliquer à tous les candidats téléspectateurs comment recevoir ces nouveaux médias ? Aux câblo-opérateurs inquiets de ce qu'ils croyaient être une concurrence pour leur avenir, nous avons offert de commercialiser eux-mêmes les équipements de réception satellite chacun dans sa zone.

» Nous mettons en place avec notre filiale Tonna une société spécialisée, Satellite Service. Elle offrira clé en mains toute une gamme d'équipements individuels, semi-collectifs ou collectifs, et sera en quelque sorte le « réseau aérien » des 50 % de Français dont le câblage n'est pas prévu dans les dix ans à venir. Je ne suis pas certain que la situation actuelle du câble puisse s'améliorer significativement sans mesures drastiques. Mais je constate que la conscience générale du secteur évolue. Le satellite et le câble sont complémentaires et pas concurrents : cette vérité simple que nous répétons depuis des années fait son chemin.

– Vous avez eu le projet de fusionner Canal Plus et sa maison mère Havas sous votre autorité. Pourquoi avez-vous renoncé ?

– Sans doute aux yeux de certains esprits dégagés de passion politique, mon lourd passé « marxo-léniniste » était-il un obstacle dirimant à l'opération... ! C'était pourtant l'intérêt de Havas (plus que celui de Canal Plus) car j'estimais que ce groupe y aurait gagné en autonomie et en poids dans ses relations avec ses interlocuteurs habituels de l'audiovisuel, des régies, de la publicité, de l'achat d'espaces, des annuaires téléphoniques et j'en passe. Le président d'Havas, Pierre Dauzier, associé à cette réflexion, l'avait bien compris, qui pense que son groupe a besoin d'une nouvelle aventure à chaque décennie. Après les régies, le conseil en publicité et Canal Plus, ce peut être maintenant la presse périodique et/ou quotidienne ou bien la production audiovisuelle ou encore autre chose qui doit mobiliser Havas et ses hommes. A tous égards, une autre dimension résultant de la fusion eût été bénéfique, notamment dans le contexte européen. Mais là aussi la sagesse finira par prévaloir.

– La limite d'âge pour la présidence de Canal Plus sera-t-elle repoussée à soixante-quinze ans pour vous permettre de rester à ce poste ?

– Cela dépend de l'idée que se feront de mon état clinique les administrateurs de Canal Plus le moment venu. Il est vrai que la concession de Canal Plus est renouvelable en 1993. Sa transformation en autorisation conforme aux nouvelles dispositions législatives ne nous gênerait nullement. C'est un dossier important auquel je voudrais être étroitement associé. J'espère pouvoir amener Canal Plus, avec ses équipes, aux deux échéances que sont l'avènement des nouvelles normes et le renouvellement de notre contrat avec l'Etat. Ainsi pourra être préservée la prospérité de Canal Plus. Il restera bien sûr toujours à convaincre nos amis et nos détracteurs que si nous continuons à gagner de l'argent, ce qui est, en effet, difficilement pardonnable, au moins en faisons-nous bon usage ! »

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Après avoir servi pour la retransmission des Jeux olympiques d'Albertville, le satellite français Télécom 2 devrait diffuser un « bouquet » de chaînes thématiques actuellement réservées aux réseaux câblés : Canal J (enfants), Ciné-Cinémas, Ciné-Cinéfil (chaînes payantes de cinéma), Euromusique, TV Sport, Planète (documentaires), Canal Jimmy (rétro-branché, années 60).

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

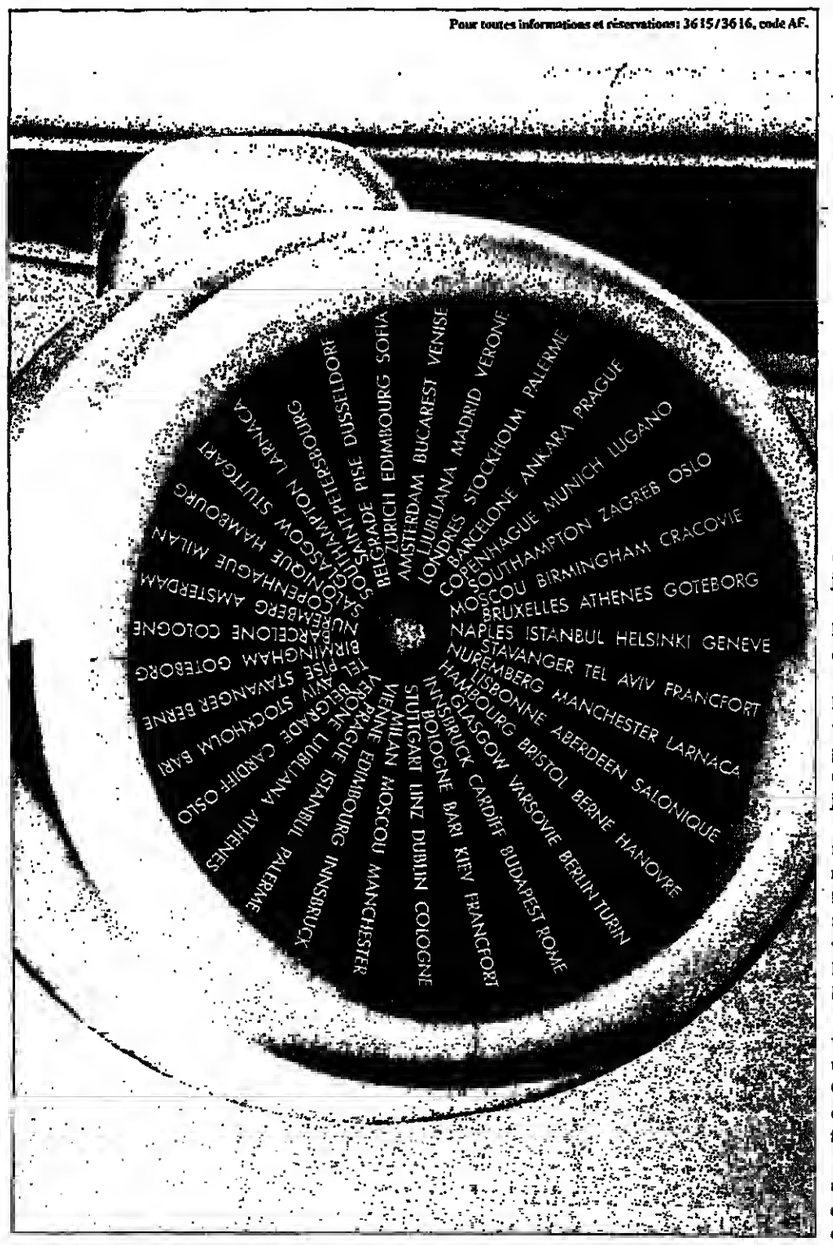

Depuis le temps que l'on parle de faire l'Europe, certains la font tous les jours, en avion.

Pour eux, c'est-à-dire pour vous, Air France améliore chaque jour son service, et en premier lieu, son réseau.

Au départ de Paris, avec Air France, vous pouvez aller partout. 1200 vols vers plus de 120 destinations européennes chaque semaine : il serait bien étonnant que vos affaires vous amènent justement où nous n'allons pas.

Et si l'importance de notre réseau n'était pas une raison de choix suffisante, nous vous offrons aussi une importante fréquence de vols sur tous les grands centres d'affaires. Par exemple, pour Milan, vous avez le choix entre six horaires dans la journée, cinq pour Genève, cinq pour Madrid, etc...

Enfin, une fois à bord, vous découvrirez notre classe "Le Club Européen", une classe vraiment conçue pour vous. C'est un espace privilégié, où vous apprécierez dans le calme, le confort de votre fauteuil.

Ainsi, chaque fois qu'un de nos moteurs fait décoller l'un de nos avions, c'est vous qui décollez, ce sont vos affaires, et un petit peu l'Europe.

Un des moteurs de l'Economie Européenne.

TRANSPORTEUR OFFICIEL INTERNATIONAL DES XVI^es JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

AIR FRANCE

١٩٥٥ من الأصل

11 pages d'offres d'emploi

Le Monde
INITIATIVES

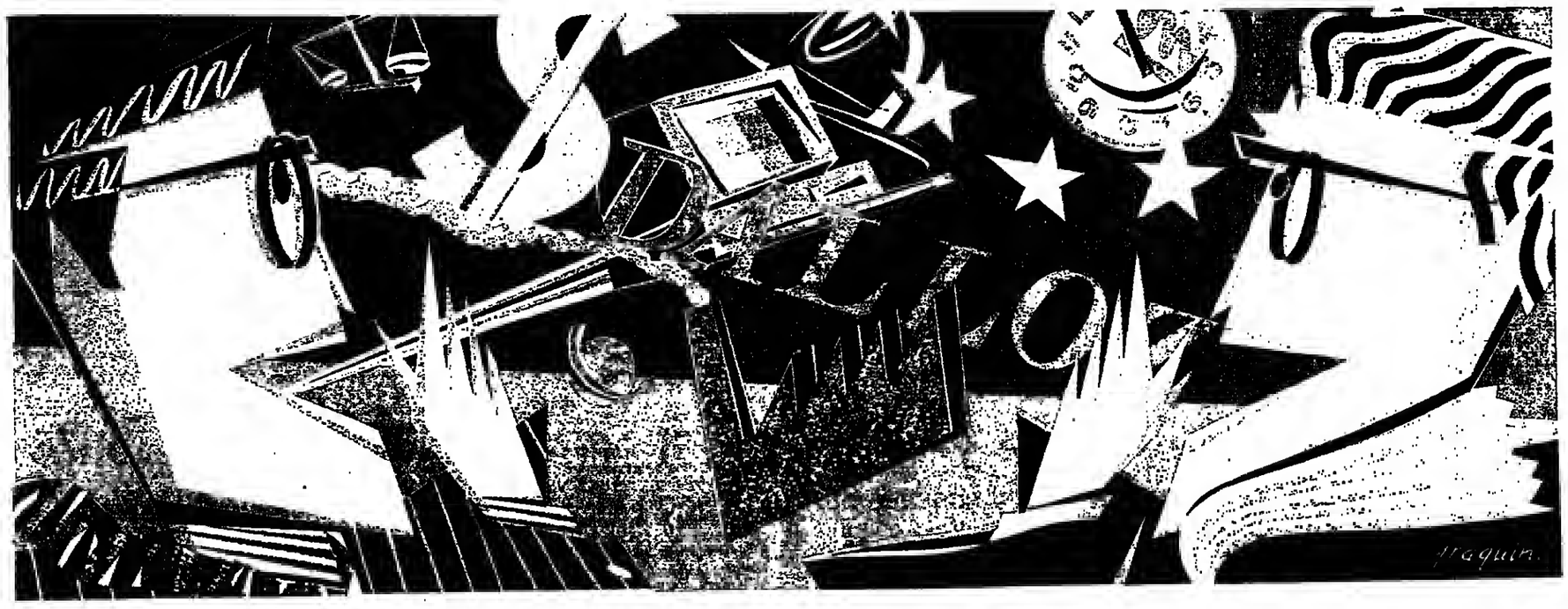

Les nouvelles frontières du droit

CHARGÉES d'histoire, immuables, les professions du droit sont en train de changer. A leur tour, les voilà saisies par le vertige de la modernisation. Au propre comme au figuré, les frontières se déplacent ou sont bannies. Une nouvelle conception s'impose.

Dans le cas *a priori* le plus évident, les bouleversements proviennent de l'Enrope en marche. Depuis le début de l'année 1991, il n'existe plns de condition de nationalité pour pouvoir exercer le métier de commissaire-priseur. Alors qu'ils intégreront les conseils juridiqnes à partir dn 1er janvier prochain, les avocats peuvent, en théorie, plaider dans tous les pays de la Communauté, et réciproquement. Seuls les notaires et les huissiers, qui sont des officiers ministériels forcément d'origine française, et dont la charge est soumise à un *numerus clausus*, ne dévraient pas être affectés par la concurrence étrangère.

Ne devraient pas, car, dans la réalité, certaines des fonctions, parmi les plus lncratives, ne sont pas aussi protégées qu'il y paraît. C'est vral pour les huissiers, qui font du recouvrement amiable de créances, du constat et du conseil, autant que pour les notaires ou les avocats. Des barrières freinent l'internationalisation et, surtout, ainsi qu'en témoigne le sort des commissaires-priseurs, les conditions fiscales de la concurrence ou simplement les taux de TVA ne sont guère favorables aux professionnels français.

Plus que l'Europe, en fait, ce sont les champs nouveaux couverts par ces différentes fonctions traditionnelles qui provoquent actuellement les mutations les plus profondes. La définition ancestrale des attributions est dépassée. Particulièrement dans le monde des affaires, où l'intervention des avocats ne se limite pas aux procédures on aux contentieux juridiques.

Plus que jamais, on y préfère la discrétion de l'arbitrage ou dn compromis, établi entre bonmes de loi sereins, au tonitruant procès on à la plaidoirie, coûteux et de mauvaise publicité. Désormais, on travaille en amont, à titre préventif, et l'activité de conseil s'est énormément développée. Mieux, et sons l'effet de la vague des fusions-acquisitions, des transmissions d'entreprises, et davantage encore de la croissance des relations d'affaires avec l'étranger, le poids comme le rôle des professionnels dn droit s'est accru. Dans les sociétés, ils occupent des postes-clés, sont associés aux décisions stratégiques et négocient les contrats avec des équipes aux quatre coins du monde.

LA connaissance d'autres législations nationales devient indispensable, et il n'est pas rare qne tel PDG, qui veut acquérir une société à l'antre bout de la Terre on qni se lance dans une OPA sur un antre continent, se fasse accompagner de ses jnristes de confiance ou d'experts spécialement recrutés. Dans la foulée, les gros cabinets d'avocats d'affaires prospèrent. Même les « mandarins », ces honorables professeurs de droit, sont gagnés par ce mouvement et mènent maintenant, pour certains d'entre eux, une double carrière, à la fois universitaire et de terrain.

L'explosion est telle que les cabinets de recrutement disent éprouver des difficultés pour satisfaire la demande, en forte augmentation. Bien sûr, cette tranformation du paysage fait aussitôt penser aux Etats-Unis, où la place des « lawyers » dans tous les moments de la vie et dans tous les rouages de l'économie est considérable. Sans atteindre ces sommets, l'évolution serait de même nature et, pour partie, serait d'ailleurs due à l'interpénétration mondiale de l'activité des sociétés. Un phénomène qni ne se limite pas aux seuls grands groupes ou aux multinationales mais s'étend aux petites et moyennes entreprises.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III

Les excès du recrutement

Horoscope, grephologie, enelyses de seng : event d'embeucher, les entreprises recourent à des tests de plus en plus nombreux et de plus en plue indiscrete. Face à ce phénomène, lee juristes proteetent et lee profeseionnele du recrutement tentent d'éleborer une déontologie ..... *page IV*

STAGES..... *page IV*

11 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

- Gestion et finances..... *p. VI*
- Ressources humaines.... *p. X*
- Juristes..... *p. XI*
- Cadres..... *p. XI*
- Fonction commerciale..... *p. XIII*
- Informatique..... *p. XIII*
- Secteur de pointe..... *p. XIV*

EMPLOI

Le mardi c'est tout un monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES

Le savoir faire informatique et télécom

ECOLES D'INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES

De formation scientifique ou de gestion (Bac + 4 minimum), vous souhaitez compléter votre diplôme par un savoir faire informatique et télécom.

CITCOM, filiale de Télésystèmes, se situe à l'avancée des nouvelles technologies au sein du Groupe FRANCE TELECOM.

Son programme EUROMASTER vous prépare à l'exercice de réelles responsabilités dans les métiers de l'ingénierie informatique et télécom.

Pendant 7 mois, vous suivrez un enseignement intensif qui alterne théorie et pratique et vous réaliserez un projet professionnel dans un contexte d'entreprise.

Pour vous donner les moyens d'acquérir les bases d'un nouveau savoir, l'art de l'appliquer, rejoignez l'un des Centres CITCOM en France ou en Europe.

Merci d'adresser votre candidature à :
Isabelle Védrinelle, CITCOM
83, Bd Vincent Auriol - 75013 Paris.

CITCOM

Filiale de Telesystemes

POUR LES CENTRES CITCOM DE : NANCY • LIBOURNE • MADRID - SOPHIA ANTIPOLIS - LYON - NANTES - DUNKERQUE - MONTPELLIER - TOULOUSE - KARLSRUHE - PARIS.

NC communication

L'Europe juridique en ordres dispersés

Avocats, notaires, huissiers et commissaires-priseurs vont devoir affronter la concurrence

Le traité de Rome avait tout prévu. *«Les restrictions à la liberté d'établissement des ressortissants d'un État membre dans le territoire d'un autre État membre sont progressivement supprimées (...)»*, indique l'article 52. Ce qui vise directement les avocats. Mais *«les activités participant (...) à l'exercice de l'autorité publique»* sont exclues de cette disposition, précise l'article 55. Sont donc concernées les professions de notaire, huissier et commissaire-priseur, qui bénéficient en France du statut d'officier ministériel. Mais la réalité s'avère beaucoup plus complexe. A commencer par les avocats. La France en compte 18 100, auxquels il faudra ajouter quelque 4 000 conseils juridiques, qui, à dater du 1er janvier 1992, deviennent légalement avocats. A cette même date, la France devra accueillir les avocats de la Communauté européenne, tandis que les Français pourront s'installer à l'étranger. Pour autant, les modalités pratiques de l'exercice du métier ne sont pas toutes réglées. En particulier, qu'en sera-t-il de l'inscription à l'ordre des avocats, aujourd'hui obligatoire pour exercer en France? *«L'ordre continuera à fonctionner de la même manière pour tous,* précise Me Gilles-Marc Baudel, responsable des questions internationales au conseil de l'ordre. *Un avocat étranger devra donc obligatoirement s'inscrire à l'ordre, à la simple condition d'avoir rempli un test de connaissances.»* Une exigence qui *«soulève de graves polémiques avec nos amis britanniques»*, soupire Me Baudel. *«Les solicitors* (qui sont à la fois conseil juridique et notaire) *voudraient travailler en France comme ils l'entendent sans le contrôle d'un barreau. Les avocats hollandais aussi. Il n'en est pas question. La profession doit continuer à être contrôlée. Nous savons que les Britanniques ont l'intention de porter cette affaire devant la Cour européenne de justice.»* Le conseil de l'ordre, sûr de son bon droit, persiste et signe, tout en précisant qu'il est prêt à *«faciliter l'admission»* des confrères étrangers en organisant *«une session de préparation au test de connaissances»*. A suivre, donc...

Pouvoir disciplinaire

L'installation d'un avocat français en Grande-Bretagne ne semble pas évidente non plus. Les Britanniques disposent d'un équivalent de l'ordre : la Law Society. *«Les Anglais disent qu'ils n'obligeront pas les avocats français à s'y inscrire,* relève Me Baudel. *Mais croyez-vous qu'à Londres un client poussera la porte d'un avocat qui a sur sa plaque la mention «inscrit au barreau de Paris»?»* Pourquoi, alors, ne pas adhérer à la Law Society? *«C'est un véritable parcours du combattant pour y parvenir. On nous met des bâtons dans les roues»*, déplore Me Baudel.

La situation des huissiers de justice et des notaires semble apparemment plus claire. Ces deux professions sont protégées par l'article 55 du traité de Rome. Ce qui signifie que, demain comme aujourd'hui, seuls des professionnels de nationalité française pourront exercer en France. On compte 3 000 huissiers de justice travaillant dans 2 000 études, et 7 000 notaires répartis en 5 000 offices. Seul le nombre d'études et d'offices est soumis au *numerus clausus*, celui des huissiers et des notaires pouvant évoluer par le biais des sociétés civiles professionnelles. Ces experts sont nommés par le ministère de la justice et appliquent une tarification imposée par l'État sur certains actes.

Dans les deux cas, les structures sont conçues de manière ordinale, avec, pour les uns, une Chambre nationale des huissiers, et pour les autres, un Conseil supérieur du notariat, chaque profession disposant en outre de chambres (ou de conseils) au niveau de la région ou du département. Ces organisations ont pour mission, notamment, de représenter les professions auprès de l'État et d'exercer un pouvoir disciplinaire sur leurs membres. L'ouverture des frontières de 1993 ne devrait donc avoir aucune incidence sur ces métiers, du moins en ce qui concerne les actes dits «monopolistiques». A savoir, pour les huissiers, ceux qui sont attachés à une décision de justice, de l'assignation à l'exécution en passant par la signification du jugement. En revanche, sur d'autres activités telles que le recouvrement amiable des créances, le constat, le conseil, etc., *«nous allons être soumis à la concurrence européenne dans la mesure où il y aura équivalence de diplômes»*, souligne Me Dominique Schemla, rapporteur général du congrès de 1992 de la Chambre nationale des huissiers de justice, qui sera axé sur l'Europe : *«Les personnes qui viendront en France ne seront pas des officiers ministériels, ils ne pourront pas s'appeler huissiers, mais pourront opérer pour certaines matières.»*

La peur de l'inconnu

Du côté des notaires, le monopole concerne essentiellement l'authentification des ventes immobilières. Mais les notaires ont, eux aussi, d'autres activités hors monopole, telles que le conseil ou le plan-développement. Aujourd'hui déjà, rien n'empêche un notaire de suivre son client à l'étranger, mais uniquement pour le conseiller. Une évolution pourrait toutefois survenir d'ici quelques années car, selon le Conseil supérieur du notariat, une directive européenne permettant à tout notaire de la Communauté d'effectuer tout acte dans un autre pays membre serait en projet. *«Ce serait une richesse,* estime Me Jean Tarrade, responsable des questions internationales au Conseil. *Dans un système de concurrence, il faut se battre à armes égales. A partir du moment où les avocats peuvent plaider à l'étranger, pourquoi les notaires ne pourraient-ils pas, eux aussi, y faire des actes?»* Tous ses confrères ne partagent cependant pas son point de vue. *«Les notaires ont un peu peur de l'Europe. Ils ont trop l'habitude d'exercer une profession réglementée, protégée. L'Europe représente un peu l'inconnu.»*

Le cas des commissaires-priseurs ne peut être comparé à aucun des exemples précédents. Ces officiers ministériels, au nombre de 450 en France, sont nommés par le ministère de la justice, qui fixe le *numerus clausus* des charges. Tous les commissaires-priseurs adhèrent à une chambre nationale par le biais de neuf compagnies réparties sur tout le territoire. Jusque là, rien de très différent des autres professions juridiques. Si ce n'est que, depuis le 1er janvier 1991, la condition de nationalité française a été supprimée. Tout commissaire-priseur de la Communauté peut donc s'installer en France, mais sous les mêmes conditions de formation exigées des Français, à savoir détenir une licence en droit et un DEUG artistique (ou des diplômes équivalents), passer deux années de stage dans un office, et réussir l'examen de sortie.

Cette ouverture concerne en réalité la seule Grande-Bretagne, où les ventes sont organisées par des commerçants qui, avec la France, opèrent la quasi-totalité des ventes en Europe. Dans ce contexte, *«les Européens qui s'installeront en France deviendront des officiers ministériels et devront se plier à nos règles»*, précise Me Gérard Champin, président de la Chambre nationale, *«chaque pays gardant son propre système»*. La question semble donc réglée.

Restent les prélèvements fiscaux, que la Chambre nationale voudrait voir harmonisés. Concernant la TVA, par exemple, qui ne s'applique, en Grande-Bretagne, qu'aux objets anciens de moins de dix-huit ans. Autant dire très peu. Quant au droit de suite, appliqué aux œuvres d'art moderne vendues aux enchères, qui s'élève à 3 % en France, – reversés aux artistes ou à leurs héritiers, – il n'existe pas en Grande-Bretagne. *«Tout cela incite le client à vendre à Londres,* regrette Me Champin. *Il faudrait que la Grande-Bretagne fasse un petit pas vers la France, et nous vers elle, pour trouver un taux unique de l'ordre de 1 % ou bien 1,5 %.»* Une proposition que les Britanniques trouveront sans doute bien hardie...

Francine Aizicovici

Les champions américains

Aux Etats-Unis, les « lawyers » sont nombreux et très spécialisés

CLEVELAND (Ohio)
de notre envoyé spécial

A peine l'avion s'est-il abîmé dans les flots que la lumière se rallume. La projection des images de l'accident, simulées par ordinateur, est terminée. Place aux plaidoiries. S'adressant au président du tribunal, encadré par le *drapeau américain* et par celui de l'Etat de l'Ohio, sans oublier le jury qui siège sur la droite, les deux avocats font assaut d'arguments. Plus vrai que nature. En fait, tout cela n'est que pure fiction. La salle de tribunal a été reconstituée à l'identique à l'intérieur des locaux de Jones, Day, Reavis & Pogue et le «jury», le «président» et les «avocats» sont tous des *lawyers* du deuxième plus important cabinet d'avocats aux Etats-Unis (et donc au monde) venus s'entraîner à cadence répétée – et à l'occasion être jugés par leurs pairs – en prévision de la prochaine audience, au cours de laquelle ils joueront des sommes considérables et la réputation de leur firme.

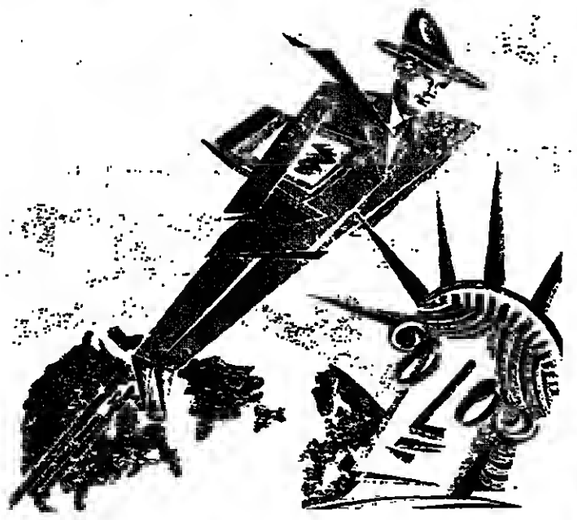

Avec 1 150 avocats (dont environ 400 associés) répartis dans onze villes américaines et neuf grandes villes à l'étranger dont Paris, un fichier de clientèle composé des 200 plus importantes entreprises figurant au classement annuel des *Fortune 500* établi par le magazine américain, ce cabinet, qui a une centaine d'années d'existence et dont le siège se trouve à Cleveland, a les moyens financiers de s'abonner à quantité de banques de données et d'équiper ses avocats de terminaux d'ordinateurs portables.

Un matériel de James Bond juridique qui permettra au *lawyer*, au moment crucial, d'imprimer et de produire aussitôt devant le tribunal la pièce litigieuse ou le texte faisant jurisprudence destiné à emporter la conviction du président.

Face à une sophistication croissante des affaires, les avocats américains sont contraints de se spécialiser de plus en plus et de tester leurs *connaissances en visant* un invisible ennemi qui, de son côté, aura aussi cherché la faille. Un perpétuel défi, généralement bien rémunéré pour compenser des horaires démentiels et un stress permanent, et qui suscite toujours des vocations. Les Etats-Unis sont de loin le pays au monde qui compte le plus d'avocats : 770 000 à la fin 1990, soit près de 290 pour 100 000 personnes, contre une proportion de 110 en Grande-Bretagne, 80 en Allemagne et 10 seulement au Japon. Depuis plusieurs années, concurrence domestique et transnationalisation des affaires aidant, les avocats américains ont *commencé à exporter leur savoir-faire* vers les pays où le protectionnisme intellectuel accepte quelques accommodements.

Pour sa part, Jones Day a maintenant près d'une centaine de collaborateurs à l'étranger. Le bureau de Paris, *inauguré en juillet 1990,* compte une vingtaine de juristes dont la moitié sont américains. *«Traditionnellement, le métier d'avocat était associé à l'idée de procédure. A présent, c'est plutôt une profession de conseillers. Actuellement, le conseil représente environ 80 % de notre chiffre d'affaires»*, indique Wesley R. Johnson Jr, le responsable du bureau parisien, expliquant que les avocats sont désormais de plus en plus impliqués dans la vie des entreprises, éliminant progressivement les préventions culturelles qui, à l'exception du monde anglo-saxon, ont souvent caractérisé les relations entre l'homme de droit et le monde des affaires. Peu à peu, les barrières géographiques tombent aussi.

Ainsi, le groupe américain exerce aujourd'hui près de 20 % de son activité à l'extérieur des Etats-Unis ou pour le compte de clients situés en dehors du territoire américain. Implantée également à Hong-Kong, Tokyo, Taïpeh et Ryad, la firme a toutefois privilégié son développement en Europe, et à l'échéance du 1er janvier 1993, elle compte étendre encore davantage son rayon d'action. En essayant de ne pas exporter pour autant les travers de la pratique américaine, où le recours au procès pour la moindre peccadille et les honoraires souvent excessifs des professionnels ternissent aussi bien l'image du système judiciaire que celle des avocats. Ce n'est pas pour rien que, à en croire un sondage paru dans le *magazine Time* en 1990, *les lawyers* sont la profession qui est la plus souvent décriée par les Américains. Largement en tête, devant... les journalistes.

Serge Marti

Organiser les Douze

Un travail de longue haleine

STRASBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne est une machine à formuler des propositions aux gouvernements membres de la CEE. Elle a, ailleurs, été principalement conçue pour élaborer des projets et, dans le processus décisionnel actuel de la Communauté, elle en a le monopole. C'est ce qui explique que, sur les treize mille fonctionnaires que compte l'organisation de Bruxelles, trois mille sept cents sont des agents de conception (fonctionnaires de catégorie A). Et il en est ainsi depuis plus de trente ans. C'est dire si la mécanique est rodée.

En d'autres termes, les vingt-trois directions générales tournent pratiquement toutes seules, sans avoir forcément besoin d'impulsions particulières. Les grands desseins de l'Europe ne sont pas le fruit d'un phénomène de génération spontanée. Ils sont nés après un travail de réflexion de longue haleine, même si la personnalité du commissaire qui parraine les propositions compte pour beaucoup – ainsi, bien sûr, que la conjoncture – dans l'émergence au niveau politique. C'est le cas pour l'union économique et monétaire de Jacques Delors : déjà, à la fin des années 60, Raymond Barre, alors en charge du dossier à Bruxelles, et ses services avaient produit un projet très comparable à celui actuellement sur la table des Douze.

Les exemples peuvent être répétés à l'infini. La réforme de la politique agricole commune, dont on parle beaucoup ces temps-ci, est en fait en route depuis plus de vingt ans. Ce sur quoi les ministres de l'agriculture négocient et les paysans protestent aujourd'hui est la conséquence d'une politique engagée par le Néerlandais Sicco Mansholt au début des années 70, avec pour bras droit un directeur général français, Louis Rabot. Il en va de même de la conception de l'aide au développement de la CEE à l'égard de l'Afrique. Le fameux STABEX (système de stabilisation des recettes à l'exportation), mis en place à la convention de Lomé par Claude Cheysson, était déjà dans les cartons de Jean-François Deniau et a été perfectionné sous le règne d'Edgard Pisani.

La Commission a dû faire face à des situations qui ont demandé un surcroît d'imagination. Les crises de la sidérurgie ou du textile et la concurrence japonaise l'ont conduit à réagir rapidement, même si ses efforts n'ont pas toujours été couronnés de succès. Il n'empêche que le Belge Etienne Davignon a marqué la politique industrielle des Douze et, que Bruxelles a su formuler, par exemple, des réponses à la télévision haute définition et aux préoccupations du Midi face à l'adhésion de l'Espagne, en concevant les Programmes intégrés méditerranéens (PIM).

Il est vrai qu'en règle générale les fonctionnaires de la Commission ont bénéficié de l'apport de responsables de haut niveau, surtout au début de la construction européenne. Ce fut notamment la politique de la France qui, dès 1958, faisait nommer au poste de secrétaire général – le fonctionnaire au sommet de la hiérarchie – Emile Noël. Cet ancien directeur adjoint du cabinet de Guy Mollet, qui a façonné pendant plus d'un quart de siècle la Commission telle qu'elle se présente pour l'essentiel aujourd'hui, est resté dans la mémoire collective comme le grand commis de la Communauté. Beaucoup de noms pourraient être encore cités, mais celui qui revient le plus souvent est celui du Néerlandais Edmund Wellenstein, ce directeur général aux relations extérieures qui a conçu et réalisé la manière dont la CEE devait s'imposer en dehors de ses frontières.

La cohabitation pendant de longues années de commissaires et de hauts-fonctionnaires de culture et de formation différentes a donné naissance à une catégorie un peu particulière de responsables qui, par nécessité, ont appris à évaluer les intérêts des Etats membres et à dégager des terrains d'entente communs. De la sorte, ils sont arrivés à se doter d'une neutralité politique suffisante qui, associée le plus souvent à des qualités intellectuelles certaines, leur a permis au fil des années d'acquérir une notoriété sur le plan international. Quelle que soit l'évolution de la Communauté, il sera difficile pour l'Europe de se dispenser de cette machine et de ses servants. Ce sont eux les «eurocrates». Mais que seraient les Douze sans eux?

Marcel Scotto

La robe des affaires

Adresses prestigieuses, décorations soignées : les avocats d'affaires se préoccupent de leurs apparences. Sur les 8 000 avocats inscrits au barreau de Paris, ils sont environ 500 à collaborer à la quinzaine de ces grands cabinets qui conseillent les entreprises ou plaident pour elles.

«Nous apportons notre disponibilité, nos connaissances et notre expérience juridique aux chefs d'entreprise pour les différents problèmes qui peuvent se poser à eux dans le cadre de leur propre gestion», explique Jean-Michel Leprêtre, du cabinet Rambaud-Martel associée. De la PME qui doit régler des problèmes de succession à l'occasion d'une introduction en Bourse aux grandes entreprises qui se bagarrent à coups d'OPA, les clients ne manquent pas pour ces cabinets spécialisés.

Les candidats non plus. *«Nous n'avons même plus besoin de passer des petites annonces dans la Gazette du Palais,* dit le responsable du recrutement de ce cabinet, *car nous recevons de nombreuses candidatures. Par ailleurs, nous suivons de près les stagiaires que nous prenons l'été.»*

Avant d'arriver à la position d'«associé» – la plus prestigieuse – dans un cabinet d'avocats d'affaires, les jeunes embauchés doivent franchir plusieurs étapes. Premier stade : celui de collaborateur. Il est accordé à de jeunes avocats – entre vingt-trois et vingt-huit ans – détenteurs d'une maîtrise en droit des affaires, de préférence de Paris-I ou d'Assas, et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). Quelques-uns sont en plus anciens élèves d'HEC ou de Sciences Po. Leur rémunération mensuelle est de 12 000 francs au moins et grimpe au cours des trois à cinq années nécessaires à l'obtention du titre d'«associé d'industrie», à partir duquel la rémunération est liée aux résultats réalisés par le cabinet. Dès lors elle tourne autour de 500 000 francs par an.

Après dix années de cabinet, l'associé en industrie pourra devenir «associé en capital». Chez Rambaud-Martel, qui emploie au total 60 personnes, il y a 14 associés, dont seulement 4 femmes sur 35 avocats. *«On gagne plutôt bien notre vie»*, reconnaissent ces avocats, dont les rémunérations sont nattes des diverses cotisations sociales, de retraite et professionnelles acquittées par le cabinet. Mais ils ajoutent qu'ils ne s'y retrouvent pas côté qualité de vie, et qu'ils passent plus de soirées à éplucher les dossiers qu'à aller voir le dernier film sorti. *«Sur une affaire, j'ai passé huit mois sans prendre de week-ends»*, se souvient l'un d'eux.

Mais leur temps est de l'argent. Calculés en quart d'heure, leurs honoraires sont facturés entre 400 et 2 600 francs de l'heure suivant la difficulté de l'affaire. Chaque avocat a sur son bureau des fiches de temps qu'il remplit à la fin de la journée pour indiquer le temps et les différentes dépenses (téléphone, documentation, etc.) consacrés à chacun des dossiers qu'il traite. L'informatique s'occupe du reste...

Mais, plus que les effets oratoires, c'est le jeu intellectuel, plus important dans le droit des personnes, qui motive ces avocats. *«En corrigeant la correspondance d'un client, je peux me permettre de faire évoluer le dossier dans un certain sens»*, explique Jean-Michel Leprêtre.

Vêtus à la ville de costumes bien coupés ou de tailleurs élégants, les avocats d'affaires continuent cependant à enfiler la robe. *«Il ne faut pas se contenter de ne faire que du conseil. Il est très important de continuer à plaider,* insiste Me Christine Guillot. *Cela permet d'apprécier les réactions des magistrats.»*

Françoise Chirot

Notaires à Auneau

Les études rurales se modernisent

AUNEAU, ses 4 000 habitants dans la Beauce céréalière, un chef-lieu de canton légèrement à l'écart de la nationale 10, qui file vers Paris. Auneau, dans la partie «haute» de l'Eure-et-Loir, où l'on se différencie bien du «bas», le Perche confinant à l'Orne. C'est aussi une vaste place du marché. Avec son bar des Postes qui jouxte le bar du Commerce, lequel fait face à l'hôtel de France qui regarde l'agence du Crédit agricole, l'agence immobilière et ... le cabinet de radiologie. Une carte postale!

A quelques pas de la place, logée dans la maison bourgeoise fin de siècle, l'étude Lejart et Jourdin. Deux notaires récemment associés, fruit du regroupement de deux études anjourd'hui disparues des communes environnantes du Gué, de Longrois et de Sainville.

«Nous nous sommes regroupés parce que, à moins de travailler quatorze heures par jour, voire plus, il n'y a plus de place dans notre région pour une petite étude rurale», dit Me Lejart. Et de citer *«des chiffres qui parlent»*, quant à l'évolution du notariat en France : *«Sur les 7 515 notaires français, 2 095 sont en société contre 2 717 en individuel. En 1970, le total des offices était de 6 184 contre 4 822 aujourd'hui»*.

La force de la fidélisation

L'étude Lejart et Jourdin considère qu'elle appartient, forte de onze personnes, à la catégorie des «petites moyennes», études rurales à dimensions humaines. Ce par opposition aux colosses parisiens, dont on dit volontiers qu'ils ne sauraient offrir un service aussi personnalisé que la province rurale et, a *fortiori*, agricole. Un service que l'on dit ici savoir apporter à la clientèle depuis des temps séculaires.

Me Lejart et son associé paraissent assis dans la pérennité des choses, avec ce qui fait la force du notariat rural : la fidélisation. *«Nos clients nous assimilent à leur médecin de famille. Or, on ne parle pas de ses affaires à n'importe qui.»* Et de ne pas résister au plaisir d'une anecdote, toujours révélatrice des mentalités du cru : *«Lorsque j'étais jeune clerc, on m'a enseigné ceci : la seule chose perdue qui s'échappe d'une maison, c'est la fumée de sa cheminée, mais encore a-t-elle auparavant fumé le jambon»*.

L'étude Lejart et Jourdin se veut généraliste. Avec un tiers environ de droit rural, un tiers d'immobilier et le restant droit de la famille et droit commercial. Sur le droit rural, dont ils assurent qu'il devient de plus en plus complexe et sophistiqué, *dès* lors qu'il s'agit, à titre d'exemple, de successions – les PME-PMI n'ont pas le monopole de ce type de problème – les deux officiers ministériels se montrent volontiers *diserts*. A l'évidence, ils sont experts en baux de firmes, GAEC et autres GFA.

Clients de père en fils

En immobilier, ils vous confieront qu'Auneau et sa région sont privilégiées ; la proximité des Yvelines fait du proche Eure-et-Loir un département attractif, phénomène des *«rurbains»* oblige. Le prix du lot constructible n'est-il pas en moyenne de *250 000 francs, alors qu'il est de* 500 000 francs à Rambouillet, proche de vingt-cinq kilomètres? Ils vous diront aussi l'inquiétude des exploitants du cru face au gel des terres évoqué par Bruxelles. Ils vous parleront encore de l'évolution qualitative du monde agricole : *«Les écoles d'agriculture, les chambres d'agriculture, les organisations professionnelles ont formé des hommes et des femmes de plus en plus ouverts à la gestion et aux questions juridiques, et c'est tant mieux»*.

Enfin, les deux hommes, dans leur étude informatisée depuis 1982 – *«Nous n'avons pas à rougir par rapport aux études parisiennes, bien ou contraire»* – savent expliquer qu'un notaire qui se *séparerait* du monde rural encourrait bien des déboires : *«Il se couperait de tout ce qui est induit, tel que le fils d'exploitant qui achète un appartement à Paris ou qui monte un commerce. Les exemples pourraient être multipliés»*.

La seule chose dont Me Lejart et Jourdin feignent de ne pas savoir ou pouvoir parler, c'est d'eux-mêmes et de leur office. Vigilance, voire suspicion à l'égard du visiteur sont de règle et dépassent de loin la seule discrétion et réserve d'usage. Et, sans l'aval préalable de la chambre des notaires d'Eure-et-Loir, sise à Chartres, vous ne franchirez pas leur porte d'Auneau.

Jean Menanteau

Les consultations des mandarins

Les universitaires excellent dans le conseil

UN pamphlet malicieux fit récemment grand bruit dans le Landerneau des professeurs de droit. Le milieu y était présenté comme poussiéreux et désuet, la hiérarchie figée, les coutumes immobiles, l'atmosphère surannée, les gens médiocres, l'ensemble affligeant de conformisme conservateur.

La Faculté retentit alors de protestations scandalisées et de cris d'indignation. Non, depuis 1968, on ne faisait pratiquement plus cours en robe, sauf peut-être dans quelques universités fort anciennes comme Bordeaux, Montpellier ou Toulouse, bastions des traditions. Seules, les soutenances de thèses justifiaient encore un tel apparat. Quant aux toilettes, démocratie oblige, elles étaient mixtes depuis belle lurette. C'est-à-dire que la vieille séparation entre les lavabos de Messieurs les professeurs et de Messieurs les assistants a été abolie dans la majorité des universités. Certes, le cocotier subsistait, mais sinon, où irait-on ? On appelle cocotier, ou date du tableau, l'ancienneté en faculté, qui fait la loi dans le choix des cours et spécialités.

La pratique et la théorie

L'agrégation reste la pierre angulaire du système : on la passe après la thèse, vers trente-trente-cinq ans. La réussite à ce concours, qui a lieu tous les deux ans, est le sésame indispensable pour devenir titulaire d'une chaire. Au-dessous, c'est la piétaille des chargés de travaux dirigés, des assistants, maîtres-assistants et maîtres de conférences. Pour être admis dans le sérail, il faut s'intégrer à une équipe, gravir laborieusement un à un les échelons du succès, et surtout, choisir les bonnes couleurs pour courir.

Pourtant, quelque chose a changé. En dix ans, les facultés s'étant multipliées, le nombre de postes offerts à l'agrégation de droit est passé de 15 à 28, mais le nombre de candidats, lui, a chuté de 140 à 70. Le professeur Alain Viandier attribue cette désaffection aux piètres conditions matérielles faites aux professeurs. *«Un jeune agrégé de droit débute à 15 000 francs par mois. Au bout de dix ans de professorat, c'est-à-dire aux environs de quarante ans pour les meilleurs, la rémunération est de 20 000 francs par*

mois. Par ailleurs, il n'y a ni secrétariat, ni bureau, ni photocopieuse, et nous n'avons droit qu'à huit pages de papier par an et par étudiant! Il faut une demande spéciale pour dépasser cette norme. Les plus brillants, les plus ambitieux, les plus dynamiques se tournent vers la consultation!»

La plupart des grands cabinets d'affaires consultent pour leurs clients des spécialistes sur des sujets particulièrement pointus.

«Aux uns, explique Me Jean-Pierre Martel, *la pratique quotidienne du droit. Aux autres, le temps de la réflexion et le goût de la théorie.»* La consultation se professionnalise de plus en plus, et, motivation financière oblige, beaucoup de professeurs poursuivent une double carrière, universitaire et de conseil.

Autre activité complémentaire, l'édition et les publications dans les revues spécialisées : de *la Gazette du Palais* à *la Semaine juridique*, les professeurs commentent abondamment tous les arrêts qui paraissent. Le professeur Jacques Ghestin est un bon exemple de professeur de droit qui a su multiplier ses activités universitaires et extra-universitaires. Ce spécialiste du droit de la consommation et de la vente est chargé du cours de droit civil des doctorats de Paris-I. Il est premier vice-président du conseil scientifique de Paris-I ; directeur de l'Institut d'études judiciaires ; président de la commission d'étude des spécialités qui recrute les enseignants. Il est responsable d'un DEA et dirige en plus un centre de recherches juridiques associé au CNRS. Avocat, il a été membre de la commission de refonte du droit de la consommation. Il participe à de nombreux arbitrages internationaux : il a été consulté entre autres sur le naufrage du *Tanio* et sur les accords régissant le transport de marchandises entre pays de l'ONU, mission pour laquelle il a été ministre plénipotentiaire à Vienne.

Cependant, le système trouve en lui-même sa propre limite. L'inflation des consultations, qui valent, au bas mot, de 50 000 à 100 000 francs, déconsidère beaucoup ceux qui, systématiquement, consultent en faveur de leurs clients. Certains tribunaux commenceraient à se méfier des signatures les plus prestigieuses.

Liliane Delwasse

La médiation pénale à l'essai

Une troisième voie pour juger mieux et plus vite

TROUBLES de voisinage, bagarre sur la voie publique, dégradations du mobilier urbain : la justice a parfois du mal à trouver une réponse adaptée à la petite délinquance qui empoisonne souvent la vie des quartiers difficiles. Les procédures sont lourdes, les décisions tardives, et la condamnation intervient souvent longtemps après les faits. Les magistrats sont donc sommés de choisir entre les poursuites pénales, qui se révèlent souvent longues et disproportionnées, et le classement sans suite, qui équivaut, dans la tête de bien des délinquants, à de véritables absolutions.

Inspirée par les expériences lancées au Québec, la France s'est engagée à tâtons, il y a huit ans, dans une troisième voie : la médiation pénale. La plupart du temps, ce mot recouvre la pratique du *«classement sous condition»* : à la demande du ministère public, et avec l'aide d'un médiateur (une association d'aide aux victimes par exemple), les magistrats du parquet tentent de mettre en place des solutions *«librement négociées»* entre les parties. Si la médiation aboutit, l'affaire est classée sans suite par le parquet.

Explication et dialogue

Une quarantaine d'expériences sont actuellement en cours. A Pontoise, Créteil, Strasbourg, Grenoble ou Bordeaux, les juridictions ont mis en place des services de médiation qui soulagent le tribunal : certains ont ainsi déchargé leur rôle correctionnel de près de 10 % du contentieux, soit environ six semaines d'audience. A Grenoble, l'expérience lancée en 1985 à la demande du procureur général a permis en 1990 de traiter 110 dossiers allant des coups et blessures volontaires à l'abus de confiance, en passant par les vols, les dégradations ou les infractions à la législation sur les chèques.

Cette «troisième voie» comporte bien des avantages : la médiation permet d'éviter les classements sans suite qui laissent victimes et délinquants face à face, sans réponse judiciaire, tout en facilitant la «réparation» à l'égard des victimes (restitution ou dédommagement). En outre, contrairement au procès pénal, qui fige la victime et le délinquant dans leurs rôles respectifs, elle favorise l'explication, et parfois, le dialogue.

La chancellerie estimant qu'il est encore prématuré de légiférer sur ce sujet, ces expériences se développent dans un flou juridique inquiétant. Les pratiques varient ainsi d'une «maison de justice» à l'autre : certains parquets font de la médiation sur des affaires autrefois classées sans suite, d'autres préfèrent s'occuper par ce biais d'une délinquance plus sérieuse, qui, dans un autre tribunal, aurait fait l'objet de poursuites pénales.

Comment éviter de ce fait de briser l'égalité des citoyens devant la loi? Le terme de «médiation» recouvre en outre des expériences très différentes, qui vont de la simple médiation de quartier à la véritable médiation judiciaire engagée sur la base d'une procédure pénale établie par procès-verbal. Un audit mené en 1991 par le directeur de l'association d'aide et d'information aux victimes de Grenoble, Michel Legrand, avocat général près la cour d'appel de Grenoble, souligne ainsi *«la multiplicité désordonnée des initiatives et des expériences»*. Certains avocats ontent enfin l'absence de la défense lors de la négociation avec des «médiateurs» dont la formation, la compétence et la déontologie ne sont pas ou peu contrôlées.

Anne Chemin

Du contentieux aux fusions

Les sociétés recourent de plus en plus aux juristes

CERTAINS signes ne trompent pas. Celui-ci, par exemple : les juristes ne sont plus cantonnés aujourd'hui, comme il y a une dizaine d'années, au service du contentieux des entreprises. On les trouve à des postes-clés, voire au comité de direction.

La prise de conscience en France de l'importance du droit de l'entreprise se traduit également par l'arrivée sur le marché de jeunes diplômés de haut niveau (ESSEC, ENA), qui complètent leur formation par des études juridiques. *«Sur les six mille candidats au barreau*, retient Me Jean-Bernard Thomas, avocat parisien, *les deux tiers ont déjà un diplôme de troisième cycle. Le métier attire maintenant beaucoup plus systématiquement des jeunes gens brillants.»*

Le développement du rôle de l'avocat conseil aux entreprises remonterait à une vingtaine d'années environ. Selon certains, l'importance des jugements en prud'hommes, déclenchés par des conflits sociaux de plus en plus nombreux, aurait permis cette rencontre. Les avocats entrent alors dans une chasse gardée des conseils juridiques et des experts comptables. *«Vous avez encore des signes évidents de cette rencontre tardive*, constate Me Jean-Claude Gourvès, avocat à Quimper. *Certains règlements intérieurs précisent ainsi que l'avocat ne peut recevoir son client qu'à son cabinet. Nous n'avons pas le droit de signer des traites et cela fait peu de temps que nous sommes autorisés à être administrateurs de sociétés.»*

Rien de comparable aujourd'hui. Les cabinets d'affaires ont pignon sur rue et comptent parfois plus de deux cents avocats. *«Le marché est considérable*, retient Me Thomas. *Les jeunes créent des cabinets. Pourtant, nous sommes encore loin de la situation allemande ou britannique, où l'on recense respectivement 50 000 et 60 000 juristes d'entreprises. En France, toutes professions confondues, nous sommes près de 27 000.*

L'activité elle-même a évolué. Le recouvrement, l'assignation pour impayés, le contentieux restent encore le pain quotidien des cabinets de petite taille. Les autres ont suivi les évolutions de l'entreprise : les fusions et acquisitions, les transmissions, l'internationalisation des affaires. *«Ne croyez pas qu'être international c'est l'apanage des grandes entreprises*, précise Me Christian Gerigny, avocat à Bourges et président d'Intetjuris, association d'avocats présente dans douze pays européens. *Les PME travaillent aussi à l'exportation, rencontrent des problèmes de droit du travail, constituent des filiales, ont des impayés...*

L'avocat d'affaires, c'est un peu aussi l'homme de l'ombre. *«Les clients comptent sur notre discrétion et ne tiennent pas à nous voir médiatisés et vedettarisés»*, confirme Me Thomas. *«Sans parler de travail de l'ombre*, renchérit le bâtonnier Hubert Duron, président de l'Association nationale des avocats pour la sauvegarde des entreprises et leur développement (ANASED), *évoquons plutôt notre travail en amont. Tous les professionnels avertis du droit de l'entreprise sont conscients de l'importance de traiter les difficultés de l'entreprise en amont. C'est essentiel. Nous avons des clignotants infaillibles, qui doivent nous alerter : le report des traites, qui fait vasciller la confiance du banquier, qui, à son tour, déclenche une attitude frileuse des fournisseurs. Nous devons prévenir, chercher des solutions avant que le scénario ne s'aggrave.»*

Stopper les conflits avant qu'ils ne naissent véritablement est effectivement une mission de l'avocat d'affaires. La majorité des conflits, d'ailleurs, se règle entre avocats, sans procès, ce qui évite des jugements sans fin et des procédures coûteuses. *«C'est vrai pour deux tiers des affaires*, note le bâtonnier Hubert Duron, *et nous pourrions encore augmenter cette proportion si nous disposions d'outils juridiques adéquats. Des réformes sont à apporter dans certains domaines.»*

L'actualité, pour le moment, reste bien évidemment le rapprochement des deux professions, conseil juridique et avocat. Certains parlent de *«fécondation mutuelle»*, d'autres de l'apparition *«d'un homme nouveau»*. Les antagonismes du départ semblent, en tout cas, s'être apaisés. Tous savent, en effet, que le marché est porteur.

Marie-Béatrice Baudet

CESMA MBA :
investissez pour enrichir votre carrière

Pour donner une nouvelle dimension à votre carrière et valoriser ainsi votre première compétence spécifique, le CESMA MBA vous permet de maîtriser l'ensemble des outils du management dans un contexte multiculturel.

MBA européen intensif en 1 an, bilingue (français-anglais), le CESMA MBA est réservé à des diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieurs, universitaires...) dotés d'un fort potentiel managérial, de préférence après une expérience professionnelle.

Pour obtenir des informations complémentaires ou le dossier de candidature ou participer aux prochaines sessions de sélection (tests et entretien), contactez :

Muriel CHAUMAT
CESMA MBA
23, av. Guy de Collongue
BP 174
69132 ECULLY CEDEX
FRANCE
Tél. : 72 . 20 . 25 . 30 .

Groupe ESC Lyon
LYON GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS

Le MBA du Groupe ESC Lyon

DÉVIATIONS

Les excès du recrutement

Entre astrologie et prises de sang, les professionnels cherchent une déontologie

DANS la salle, chacun y va de son témoignage, de son anecdote. *« Cette grande entreprise de distribution du Nord recrute seulement des Scorpion ascendant Vierge. »* Aucun nom ne sera prononcé. Les quarante chasseurs de têtes et les directeurs des ressources humaines présents savent qu'ils ne peuvent enfreindre la règle de confidentialité.

Personne d'ailleurs ne doute de la véracité des exemples racontés et personne n'en rit. Ce jour-là, le 14 novembre dernier, les professionnels du recrutement ont répondu présents à une journée organisée par le « Forum du droit des affaires », et dont le thème retenu, *« Faut-il réglementer les métiers des carrières ? »*, correspond à leurs préoccupations.

Inquiets, ils semblent l'être devant la dérive des méthodes d'évaluation des candidats. *« L'astrologie fait aussi des adeptes dans les grandes entreprises publiques »*, soutient Claude Levy-Leboyer, professeur de psychologie du travail à l'université Paris-V. *« J'ai connaissance d'une division entière de l'une d'entre elles qui ne recrute que sur thème astral... »* Un intervenant parvient quand même à provoquer des *« oh ! »* d'indignation en expliquant qu'une entreprise lui a demandé de faire faire des analyses de sang aux candidats. *« Pas pour savoir s'ils sont séropositifs, mais parce qu'une nouvelle méthode certifie que les A+ seraient plus performants que les A... Ou l'inverse, d'ailleurs peu importe, mais en tout cas, certains commencent à s'y référer. »*

L'appel au bon sens ne suffit plus. L'astrologie ? Une entreprise sur dix y aurait recours. La morpho-psychologie, la numérologie ont aussi droit de cité. Seulement maintenant, la bataille devient juridique. Rien de comparable encore avec les procès retentissants aux Etats-Unis, où, souligne Claude Levy-Leboyer, les candidats estiment avoir été injustement éliminés par des organisations incapables de montrer le bien-fondé et la validité des méthodes utilisées pour leur recrutement.

Des plaintes plus nombreuses

En France, la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) indiquait l'année dernière avoir reçu deux ou trois plaintes par mois correspondant aux pratiques de recrutement. Ces statistiques sont en augmentation. Face à ce phénomène, les professionnels ont déjà haussé le ton : les trois syndicats représentatifs, le SYNTEC (chambre syndicale des sociétés d'études et de conseil), la CSNCR (chambre syndicale nationale des conseils en recrutement) et l'APROCERD (Association professionnelle en conseil d'entreprises pour la recherche de dirigeants) ont créé une confédération unique afin que les entreprises sachent à qui s'adresser si elles veulent que les règles du recrutement soient respectées.

Cet autocontrôle, car pour le moment il ne s'agit pas de réglementer, c'est pas sans faille. Les professionnels du recrutement rassemblés en novembre dernier souhaitent donc aussi s'en remettre à la législation. Si André Bertrand, avocat à la cour, confirme *« une absence de cadre législatif ou réglementaire »* concernant l'exercice de la profession de conseil en recrutement, *« en revanche, les recruteurs ont des obligations légales qui restent semble-t-il méconnues. Comme cette disposition sur le caractère licite des méthodes de sélection utilisées à l'insu du candidat »*. Le texte précise ainsi que *« quiconque collecte à l'insu d'une personne des éléments de son écriture, sa date de naissance et/ou ses traits afin d'établir son analyse graphologique ou de caractère risque de tomber sous le coup de la loi et peut être puni d'une peine d'emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 20 000 à 2 millions de francs ou de l'une de ces deux peines seulement »*.

« Un candidat qui subit une analyse graphologique ne sait généralement pas, insiste sur ce thème un cabasseur de têtes, *qu'il peut exiger de voir ses résultats. »* Malgré le scepticisme ambiant, la graphologie a droit cependant à un traitement à part. Huit entreprises sur dix l'utilisent. Mais là encore les anecdotes abondent.

« Nous devions sélectionner un cadre de haut niveau pour un poste de directeur général, raconte, survoltée, cette chasseuse de têtes. *Après le parcours classique, nous présentons un candidat vraiment très bien. Le contrat est à la signature, et avant le rendez-vous final le président me téléphone pour m'indiquer que tout est arrêté. Il avait pris l'initiative à l'insu du candidat de faire réaliser une analyse graphologique. Les résultats transmis par le graphologue faisaient notamment état, au mépris de toute déontologie, de tendances sexuelles déviationnistes et d'une personnalité à multiples facettes. Scandalisée, j'ai fait venir le candidat pour lui raconter toute l'histoire. Il est arrivé le poignet droit bandé, il avait une entorse et avait fait remplir ses papiers, dont le document en question, par son épouse ! »*

Valider la méthode

Un exemple que Jacqueline Thibonnier, présidente du groupement des graphologues conseils de France, ne reprend évidemment pas à son compte : *« Notre association, qui regroupe les praticiens dont le diplôme est reconnu depuis 1978 par les pouvoirs publics, lutte évidemment contre ce genre de pratiques. Mais si nous sommes un peu plus de deux cents, vous avez effectivement des milliers de graphologues sur le marché. Nous réclamons depuis plusieurs mois au ministère du travail d'établir une réglementation précise pour lutter contre ce développement anarchique de la profession qui nous décrédibilise. »*

Cet argument séduit les entendeurs mais en revanche les doutes subsistent. Quant à la question de la validation de la méthode, elle est posée. *« Nous sommes en train de faire réaliser des études*, précise-t-elle, *mais qui ne seront pas achevées avant deux ans. »* Rien de précis concernant les outils et la méthodologie de validation utilisée. *« Je peux vous indiquer que le taux de fidélisation moyen de la clientèle*, se défend Jacqueline Thibonnier, *est de l'ordre de 55 %, c'est tout. »* La réponse n'apaise pas les interrogations, notamment celles de Gérard Lyon-Caen, professeur de droit à Paris-I. *« Puisque la profession est en phase de valider sa méthodologie de travail*, intervient-il avec un peu d'ironie, *ne serait-il pas opportun – et là c'est le juriste qui parle – de suspendre toute pratique en attendant ? »*

Une proposition qui suscite vite l'adhésion de quelques-uns des participants, eux aussi à l'école du droit. A la question : *« Finalement, quelle est la marge de manœuvre d'un chef d'entreprise qui recrute ? »*, la réponse d'un autre juriste est très claire : *« Le Conseil constitutionnel a réaffirmé le libre choix total du chef d'entreprise qui embauche. »* Quels que soient les instruments de sélection utilisés ?

M.-B. B.

COIFFEURS

Le cran des apprentis

L'entrée dans le métier est d'abord un problème d'orientation

VOIE de garage ou vocation ? *« En coiffure, il y a ceux qui viennent parce qu'ils ont vraiment envie de faire ce métier, et non pas parce qu'ils étaient obligés d'y aller : c'est un rêve qu'on réalise, une passion, même si parfois c'est pénible... ; et il y a ceux qui en ont marre de l'école, et comme c'est tout de même plus agréable et moins pénible que charcutier, ils font ce boulot : c'est une issue de secours facile »*, constate un jeune apprenti, CAP tout juste en poche. Résultat ? Le décalage entre le profil du jeune demandeur d'emploi (peu ou mal qualifié) et celui de l'employé modèle (technicien expérimenté et ouvert) aboutit à un taux de chômage dans la profession de 28 % selon le ministère du travail, de l'ordre de 20 % selon la profession. Un chiffre qui soulève le problème de l'orientation des jeunes vers ce métier et celui de leur formation.

C'est donc à cette question que s'efforce de répondre une enquête réalisée par le CNRS, à la demande du ministère du commerce et de l'artisanat et de la Fédération nationale de la coiffure, et qui révèle avant tout les aléas de l'orientation des jeunes vers ce métier. La coiffure est, pour ses quelque 20 000 apprentis, et pour les jeunes filles en particulier (85 % de l'effectif), souvent un choix par défaut plutôt qu'une vocation. La part de rêve que comporte cette profession – côtoyer les stars chez Carita ou transformer la voisine en reine de beauté – se heurte alors rapidement aux réalités. *« Lorsque je reçois un apprenti*, témoigne un maître d'apprentissage, *je dois lui expliquer que c'est un métier difficile. Dire qu'il faut constamment se remettre en question, accepter les exigences de la clientèle, comprendre qu'on ne coiffe pas pour se faire plaisir à soi, mais au client ou à la cliente. »*

A l'amont, deux clivages principaux séparent les adolescents, dont seulement la moitié ont bénéficié d'une rencontre avec un conseiller d'orientation. Les filles, laissées libres de leur choix par leurs parents, ont suivi les recommandations dudit conseiller qui leur proposait invariablement la coiffure ou l'esthétique, tandis que les garçons ont reconnu à la poursuite d'études envisagées par leurs parents, et refusé les emplois de bureau suggérés par les conseillers. Car ils ont la vocation, sont attirés par les paillettes et rêvent de s'enrichir, quand les adolescentes aspirent à *« toucher et modeler le cheveu »*, et à ouvrir leur propre salon.

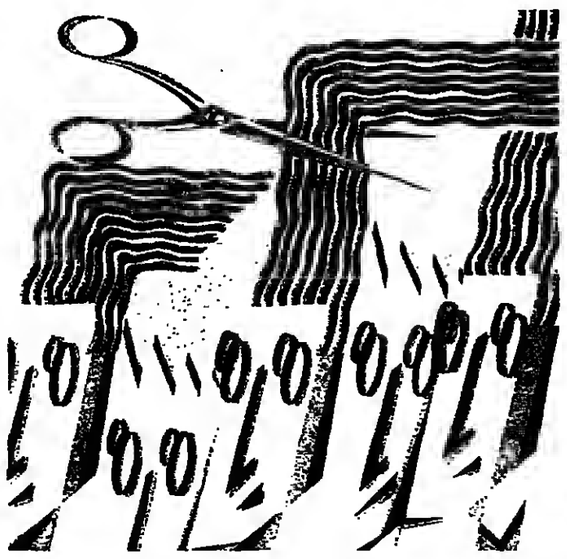

Idéal artistique

La seconde ligne de fracture passe entre les jeunes ruraux et ceux des grandes agglomérations. Les premiers sont contraints d'*ajuster* leurs aspirations. Ils sont limités d'abord dans le choix de leur métier, puis dans celui du centre de formation, et enfin dans celui de l'option – « dames » le plus souvent. Leur diplôme obtenu, ils doivent alors s'accommoder des possibilités de débouchés professionnels : s'installer n'est pas leur but unique, et ils sont plus sensibles aux concours ou au titre de Meilleur ouvrier de France, rejoignant en cela l'idéal d'un métier artistique. Alors que les patrons ont pour politique d'embaucher une personne expérimentée, formée chez eux de préférence, les franchises prestigieuses telles que Jacques Dessange ou Jean-Louis David leur sont difficilement accessibles : si leur notoriété est internationale, elles ne représentent en France que 5 % des salons.

De leur côté, les citadins choisissent en connaissance de cause le lieu de leur apprentissage, où l'option « mixte » est alors la plus prisée, et ont pour objectif principal de s'installer à leur compte – ambition réalisée par un tiers de leurs prédécesseurs, puisque la coiffure emploie 150 000 personnes dans 50 000 salons. Les patrons sont, quant à eux, plus sensibles qu'en zone rurale à la complémentarité entre les centres de formation des apprentis (CFA, 60 % des candidats au CAP) et leurs établissements, et souhaitent achever eux-mêmes de former leurs jeunes recrues, qu'elles aient ou non obtenu le diplôme.

CAP unique

Le choix de l'option est enfin loin d'être indifférent. Les deux tiers des salons sont mixtes, et l'évolution du métier laisse penser que ce nombre ira croissant. C'est pourquoi, pour la rentrée 1992, a été mis en place un CAP unique, dont la première promotion sera diplômée en 1994. Alors que plus des deux tiers des jeunes qui se lancent dans la coiffure ne sont pas en situation d'échec scolaire, la moitié ayant obtenu le BEPC, il apparaît comme nécessaire de leur offrir une formation véritablement qualifiante. Pour cela, il reste encore, selon un responsable de formation, *« à actualiser les diplômes, à les dépoussiérer, voire à en créer d'autres : créer une véritable filière de formation coiffure, du CAP, du BP à un BTS ou à un bac professionnel, c'est-à-dire à offrir des perspectives de carrières, offrir une gamme d'emplois, de l'ouvrier ou chef de laboratoire, enseignant ou chef d'entreprise ».*

Car l'évolution du métier, tant dans son contenu que dans sa pratique, est indéniable. La concurrence s'est aiguisée avec l'apparition des franchises et des succursales, et il n'est pas rare qu'un patron possède plusieurs salons dans la même agglomération. Des notions de gestion deviennent dès lors indispensables. D'autre part, la demande fluctue à un rythme accéléré, et la gamme des produits et des services offerts s'élargit. C'est pourquoi, estiment les patrons, *« il est fondamental de leur apprendre à apprendre... de leur donner le goût du travail, le sens des responsabilités, de la participation (...) ; s'ils ont l'examen, c'est très bien pour eux, s'il ne l'ont pas, ils ne seront pas démunis (...) : apprendre à un apprenti à faire un shampoing, à faire trois boucletes pendant deux ans, puis le lâcher dans la nature, ce n'est pas honnête. Il faut apprendre à l'apprenti à penser en termes d'avenir et d'évolution ».*

Géraldine Delacroix

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

« Le Monde Initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99 ou en s'inscrivant sur Minitel 3615 LEMONDE. Les frais annuels d'inscription sont de 160 francs (50 francs pour les détenteurs de la carte MNEF Campus). Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de téléphoner au (1) 45-46-16-20.

COMPTABILITÉ

Lieu : Suresnes. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 10 000 F. Profil : bac + 2 DUT/GEA. Mission : comptabilité/paye/droit social. Réf. : 12711.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité, gestion. Mission : tâches administratives liées à la préparation de la déclaration OADS 2 (honoraires et courtages) au sein de la division financière. Réf. : 12703.

MARKETING

Lieu : Neuilly-sur-Seine. Date : décembre. Durée : 3 semaines. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2/3, connaissance de l'entreprise et de la vente. Mission : vente par téléphone d'adhésions au colloque « Stress, santé, management ». Réf. : 14185.

Lieu : Levallois. Date : janvier. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 BTS ou DUT techniques de commercialisation. Mission : phone marketing, prospection, identification des clients, mailings. Réf. : 14183.

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : 3 mois mini. Ind : SMIC. Profil : bac + 5, psychologie sociale ou marketing. Mission : nouvelle stratégie commerciale en marketing nécessitent une étude de psychologie sociale et test d'application. Réf. : 14161.

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : 3 mois. Ind. : 1 600 F. Profil : bac + 3, école de commerce. Mission : responsable d'enquête en binôme pour un magasin. Réf. : 14178.

Lieu : Clichy. Date : janvier. Durée : 6 mois. Ind. : 6 000 F. Profil : bac + 5, DESS marketing/communication. Mission : assistanat du responsable relations presse, information réseaux de vente, marketing stratégique. Réf. : 14174.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, droit-économie-sciences po. Mission : élaboration et suivi d'ouvrages professionnels. Réf. : 14165.

VENTE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : payé à la commission. Profil : bac + 2/3, BTS force de vente ou école de commerce. Mission : prospection téléphonique, test d'entreprises, audit d'entreprises. Réf. : 16033.

Lieu : Wissous. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : payé à la commission. Profil : bac + 2/3, BTS école de commerce. Mission : prospection téléphonique, prise de rendez-vous sur le terrain. Réf. 16030.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 3 000 F+ intéressement. Profil : bac + 1/2. Mission : technico-commercial pour laboratoire photo et professionnel. Réf. : 16028.

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 1 600 F+ commission. Profil : bac + 1/2, BTS action commerciale/école de commerce. Mission : commercial, lancement d'un nouveau service et développement d'un service existant, suivi marketing. Réf. : 16024.

INFORMATIQUE

Lieu : Cergy. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, ingénieur informaticien (OOS, UNIX, Langage C et assembleur), très bon anglais. Mission : réaliser les adaptations de produits de supervision. Réf. : 17018.

Lieu : Courbevoie, déplacements possibles. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 10 000 F. Profil : bac + 2, anglais. Mission : techniciens de maintenance en réseaux et micro-informatique. Réf. : 17013.

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : 2/3 mois. Ind. : 1 500 F/mois + tickets restaurant. Profil : bac + 2, BTS/DUT documentation. Mission : alimenter une base de données interne en répertoriant et en saisissant les documents. Réf. : 17010.

Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, école d'ingénieur/BTS-DUT, connaissance du Turbo Pascal. Mission : développement de projets spécifiques. Réf. : 17009.

Lieu : Courbevoie. Date : immédiat, contrat de qualification. Durée : année scolaire. Ind. : 1 655 F. Profil : bac + 2. Mission : gestion des micro-ordinateurs de la société, recherche d'application sur Numérus, assistance dans les recherches télécom-transmission des données. Réf. : 17008.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, bonne maîtrise Micro IBM PC, Macintosh. Mission : « homme de système » pour installer les logiciels, transfert de formats de fichiers. Réf. : 17990.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 2 mois mini, plein temps ou mi-temps. Ind. : 1/3 SMIC. Profil : bac + 2. Mission : développer les ventes d'un des supports de la société. Réf. : 18909.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : assistanat sur des actions de relations presse et organisation d'événements. Réf. : 18908.

PUBLICITÉ

Lieu : Paris. Date : mars. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 1 600 F + intéressement. Profil : bac + 2, connaissance du Macintosh. Mission : assistant chef de publicité pour la presse. Réf. : 19666.

Lieu : Rueil-Malmaison. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 4 600 F. Profil : bac + 2, école de publicité, BTS action publicitaire. Mission : activité dans le domaine de la publicité. Réf. : 19663.

Lieu : Paris et R.P. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : environ 8 000 F. Profil : bac + 1/2, commerce, vente. Mission : achats d'espaces publicitaires, contacts avec les commerçants. Réf. : 19662.

SECRÉTARIAT

Lieu : Saint-Maur. Date : indéterminée. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS secrétariat, Word sous Windows apprécié. Mission : secrétaire. Réf. : 24979.

Lieu : Marell-Marly. Date : immédiat. Durée : année scolaire, contrat de qualification. Ind. : à définir. Profil : bac à bac + 2. Mission : tous travaux de bureautique. Réf. : 24971.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 200 F ou + si expérience. Profil : bac + 2, expérience de la bureautique, goût pour l'informatique. Mission : tâches administratives liées au recrutement au sein du service « ressources humaines ». Réf. : 24963.

AUTRES

Lieu : Suresnes. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac, bases en informatique, permis de conduire. Mission : magasinier, gestion des stocks (matériel technologique, informatique). Réf. : 25117.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, techniques du bâtiment. Mission : travail en équipe lors d'un projet d'ameublement. Réf. : 25116.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois (16 h/semaine). Ind. : 3 160 F. Profil : bac. Mission : caissières dans différents magasins. Réf. : 25115.

ECHOS

L'après-Maastricht

■ Habituée des colloques consacrés à l'Europe, la Fondation Europe et Société, dont Jacques Moreau est le délégué général, prépare déjà l'après-Maastricht. Alors que le sommet européen doit se tenir les 9 et 10 décembre, elle annonce un colloque, au Palais des congrès de Paris, qui aura lieu les 17 et 18 mars 1992 sur le thème « Après Maastricht, quel espace contractuel au niveau européen ? ».

Si, par définition, le contenu est actuellement difficile à préciser, ces deux journées seront l'occasion de faire le point sur la politique sociale en Europe et sur le rôle des différents acteurs économiques et sociaux.

► **Fondation Europe et Société : 14, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : (1) 45-01-55-47.**

Nouveau modèle productif

■ Les 23 et 24 janvier, le groupe de recherche sur l'informatisation de la société, qui appartient au département de sociologie de l'université de Rouen, organise un symposium international intitulép « Réalitée et fictions d'un nouveau modèle productif ». Le débat devrait porter sur les origines, la nature et l'ampleur des transformations en cours dans l'entreprise. Chacun des chercheurs venus de Grande-Bretagne, d'Italie, de Belgique ou d'Allemagne exposera sa thèse, qui sera discutée par les participants.

► **G R I S, rue Lavoisier, 76130 Mont-Saint-Aignan. Tél. : 35-14-61-05/03. Lieu : CFA, 11, rue du Tronquet, Mont-Saint-Aignan.**

« Références »

■ C'est le titre du journal de l'Institut supérieur des métiers. Fondé en 1990 à l'initiative du ministère de l'artisanat, de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'Union professionnelle artisanale, cet organisme a notamment pour objet de réfléchir à la place de l'artisanat dans l'économie française et européenne, d'assurer l'adaptation et la diffusion des innovations et des technologies nouvelles, et de former et de perfectionner le personnel de ce secteur. Bimestriel, son journal est conçu comme une lettre d'information sur les réalisations de l'ISM et les différentes expériences de formation, da partenariat avec les collectivités locales ou d'innovations menées à travers le pays.

► **ISM, 7 rue Sainte-Hélène, 75013 Paris. Tél. : 44-16-80-69.**

TRIBUNE

Pour une véritable cogestion

par André Sainjon

EN 1951, la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier par les six futurs États fondatenrs de la CEE était une première tentative d'actioo commune en matière de politique économique et sociale. Depuis, la productioo eommuoautaire du charbon a considérablement diminué, et environ un million d'emplois out été perdus de ce fait. L'industrie de l'acier a connu des problèmes non moins graves, que j'ai vécus en tant que dirigeant de la première fédération syndicale de la métallurgie en France. Des programmes d'aide pour les branches d'activité en crise, telles que le charbon, l'acier, le textile ou la construction navale, oot été mis en œnvre dans le passé par la Communauté et sont toujours en vigueur. Or je constate qu'à chaque fois les autorités nationales et européennes oot attendu que l'orage éclate avant d'intervenir. Qu'attend-on pour prendre les décisions qui s'imposent dans des secteurs qui connaîtront le même sort dans les années qui viennent ? Je pense tont particulièrement à l'industrie automobile et à l'électronique.

L'Europe va connaître une véritable guerre économique avec le Japon. L'accord signé en jnillet dernier concernant l'automobile ressemble, à mon sens, davantage à une capitulation qu'à une trêve. Selon des estimations sérieuses, plus de 200 000 emplois vont être supprimés dans ces deux branches. Il est capital d'engager sans tarder une véritable politique industrielle au nivean européen. L'effort qui oons reste à accomplir, notamment pour ces deux fleurons de notre industrie, est colossal. Il doit avoir lieu, en ce qui concerne la Communauté, tant an niveau financier qu'ao niveau des rapports sociaux.

AU niveau financier, l'aide européenne doit reposer sur la Banque européenne d'investissement, le Fonds social européen et le Fonds régional européen. Des prêts supplémentaires à long terme doivent être accordés à des conditions favorables afin de promouvoir l'utilisatioo de ooovelles technologies dans les industries automobile et électronique, sans oublier les équipementiers. Le chômage dans ces secteurs d'activité o'est pas inéluctable. En tout cas, il est souhaitable que les personnes concernées par ce problème acquièrent une formation ou un complément de formatioo théorique et pratique. J'ai déjà proposé que des crédits supplémentaires soient alloués au FSE dans le cadre des budgets à venir. Enfin, la reconversion des régions dans lesquelles l'industrie automobile et/ou électronique jouaient un rôle écooomique prépoodérant mérite d'être préparée dès maintenant.

L'organisation des rapports sociaux doit être revue. Les comités d'entreprise européens, qui fooctionnent déjà chez Thomson et chez Volkswagen, sont une pratique qu'il convient de développer, dans la mesure où ceux-ci favorisent une véritable cogestion, comme le préconisent également les syndicats de la CES. Dans cet esprit, les syndicats pourraient alors discuter et intervenir sur l'opportunité des décisions en matière d'emplois, de restructurations, de développements industriel, économique et social. A cet égard, il est plus que souhaitable que le gouvernement français prenne des initiatives et impulse ce mode de participation des salariés au sein même des entreprises publiques.

POUR que la cogestion fonctionne bien, il faut que les syndicats soient véritablement représentatifs des salariés dans les entreprises. Or, en France, le taux de syndicalisatioo est d'environ 10 %, alors qu'il est de 42 % en Allemagne, de 43 % en Grande-Bretagne, de 53 % en Belgique et de plus de 80 % en Suède. Durant la période faste du syndicalisme français, ce même taux variait entre 20 % et 25 %. Que faire alors pour que le taux de syndicalisation de notre pays se rapproche de celui de nos voisins européens ?

Le développement d'organes autonomes d'expressioo et de conduite de l'action comporte des risqnes multiples : corporatisme exarcerbé, incapacité d'arbitrer entre des intérêts salariaux de plus en plus différenciés, incapacité d'étaler dans le temps une progression sociale. Les structures autoomes sont, par nature, prisonnières d'un cadre étroit et d'une vision immédiate. Le syndicalisme, lui, peut voir plus loin. Le syndicalisme français souffre d'une crise de légitimité. Il s'est construit autour du modèle industriel, masculin, des ouvriers qualifiés. Il faut aujourd'hui qu'il s'adapte aux réalités de l'évolution industrielle, technologique et sociologique, c'est-à-dire à une noovelle base plus féminine, plus tertiaire, plus dispersée dans les petites unités économiques et qu'il sache capter les aspirations de chacun tout en tenant compte de la méfiance grandissante à l'égard des idéologies.

Le syndicalisme français est essentiellement un syndicalisme de militants. Or depuis vingt ans, ce réseau militant a été fortement secoué par les crises successives : crise idéologique, chômage, transformatioo do travail, nouvelles formes de management. Les droits syndicaux ne sont pas à mettre en cause, mais certains concepts de l'action syndicale ont eu quelquefois des effets pervers en développant les réunions internes aux appareils, et des systèmes de représentatioo très éloignés de la base ont coupé les militants de leur lieu de travail. Le syndicalisme français doit être plus proche des salariés. Il est essentiel, à mes yeux, que de nouvelles méthodes conduisent les syndicats français à acquérir de nouvelles responsabilités au sein des entreprises. Il faut que la coresponsabilité s'exerce dans des domaines de première importance, tels que ceux de la formation, de l'aménagement et de la durée du travail, des qualifications, des oégociations salariales. En un mot, celle-ci permettra l'instauration d'un compromis social.

QUANT à l'Europe, convenons que la division du syndicalisme français n'est pas un facteur de cohérence. L'unité syndicale, dans la pluralité, est justement source d'une plus grande efficacité. La France a besoin d'une force syndieale puissante. Je suis convaincu que les progrès sociaux à venir passeront aussi par une concertation entre syndicats et patronats à l'échelle européenne. Espérons que Maastricht ouvrira la voie à une Europe de progrès social. Pour cela, deux conditions doivent être impérativement remplies : d'une part, les décisions du Conseil des ministres, concernant le droit de grève, le droit des syndicats ou la rémunération des salariés doivent être prises à la majorité qualifiée ; d'autre part, la politique sociale doit faire partie des domaines de codécision avec le Parlement européen.

Pour que le libéralisme sauvage ne règne jamais en maître de « l'Atlantique à l'Oural », nous devnns réagir nno seulement par des actions parlementaires mais en agissant sur le terrain aux côtés des Européens, dont les acqnis sociaux risquent d'être remis en cause. Je pense qu'il est grand temps de ne plus croire uniquement aux vertus des investissements capitalistes, mais de croire tout simplement en l'Homme.

► **André Seinjon est député européan et encien secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT.**

ECHOS

Métiers de la santé

■ Apparition de nouveaux matériels, accroissement de la consommation, revendication d'un miaux-êtra général et allongemant de la durée da la vie : parmi d'autres, ces thèmes devraient être abordés lors du colloque qui se tiendra dans le cadre d'« Agora Santé » les 30, 31 janvier et 1er février à la Cité des sciences at da l'industrie de La Villetta. Deux mille einq cents congressistes sont attendus pour débattre de l'évolution des métiera da la senté autour da trois principaux axes : « Chaîne da soins et rapport au malada », « Nouvallas techniques, nouveaux métiers », « Les cadres da formation et d'axercica ». Parallèlament au colloqua se tiendra une exposition ouverte au grand publie.

► **Renseignements : 42-38-25-25 ou 40-05-73-70.**

LIBRAIRIE

Les Contractuels

de Jean Cabanel et Jean-Loup Gourdon

Editions Economica, 192 pages, 145 F.

■ Depuis plusieura ennées, les deux auteurs, respectivement directeurs d'études au ministère de l'environnement et de l'équipement, se sont penchés sur le sort du million de fonctionnaires sans statut défini qui participent au service de l'Etat. Car, en dépit de toutes les lois de titularisation qui ee sont succédé, la proportion de ceux qua l'on regroupe sous l'appellation générique da « contractuels » n'a jamais diminué et représente encore le quart des effectifs des agents da l'Etat. Recrutés pour faire face à la spécialisation et à la diversification croissantes des services publics, ces *« corps invisibles de la fonction publique »* recouvrent les professions les plus diverses : ingénieurs, juristes, orthophonistes, enseignants... L'ouvrage balaye les multiples difficultés auxquelles se heurtent ces contractuels, recrutés, gérés et licenciés an dehors des règles de droit commun. Qu'il s'agisse de leurs rémunérations, *« inférieures de 20 % à celles des agents de l'Etat »*, du déséquilibre de leur caisse da retraite, l'IRCANTEC, ou de l'absence d'instances de représentation, le moindre des mérites de cet ouvrage n'est sans doute pas de proposer des solutions pour améliorer le condition da ces personnels.

Moderniser l'administration

de Serge Vallemont

Editions Nathan, 224 pages, 178 F.

■ Modernisar l'administration a toujours été plue facile à décréter qu'à mettra an pratiqua. La politique du « Renouveau du service public » lancée à grands frais par l'encien premier ministre Michel Rocard n'y a pas fait exception. Certains hauts fonctionnaires installés au coeur des rouages de l'Etat y croient cependant et ont choisi, chacun à son niveau, de faira bouger la réalité du terrain. Parmi eux, Serge Vallamont, ancien directeur du personnel du ministère da l'équipement, aujourd'hui conseiller techniqua auprès de Paul Quilès, fait figure de précurseur.

Depuis près de dix ana, cet ingénieur des Ponts et Chaussées a, en effet, consacré touta son énergie à refondre le mode da fonctionnement des services extérieura da son administration, pris dans la tourmente décentralisatrice. Sa philosophie des ressources humaines, nourrie des travaux de grands sociologues tels que Michal Crozier, s'est aiguisée au contact des hommes et des difficultés auxquelles il a dû faire faca. A l'heure où l'administration ne peut plus se permettre de tergiverser aur le nécessité ou non de se moderniser, l'expérience de ce praticien, consignée dans un ouvrage clair et agrémenté d'exemples concrets, pourra servir efficacement aux hauts fonctionnaires désireux de suivre ses traces.

SB SYSTEM

Le 1er réseau d'affichage communication/emploi jeunes diplômés

LES CHIFFRES CLÉS

1er réseau d'affichage lumineux (80x60) étudiant
450 Panneaux dans 125 Établissements
GRANDES ÉCOLES et I.U.T.

80 Grandes Écoles
3 RÉSEAUX SPÉCIALISÉS
- Commerciaux-gestionnaires
- Ingénieurs généralistes Informaticiens/Électroniciens
- Ingénieurs chimistes

4 PANNEAUX PAR ÉTABLISSEMENT
- 2 Single
- 1 Twin (2 panneaux côte à côte)

45 I.U.T
4 RÉSEAUX SPÉCIALISÉS
- Commerce
- Informatique
- Mécanique et Productique
- Génie électrique Infor. industrielle

1 PANNEAU PAR FORMATION

Campagnes d'affichage de 14 jours

ENTREPRISES, POUR LA 1ère FOIS VOS CAMPAGNES COMMUNICATION/EMPLOI AU CŒUR DU MONDE ÉTUDIANT. CONTACTEZ-NOUS !

SB SYSTEM - 15/17, rue du Colonel Pierre Avia - 75902 Paris Cedex 15
Tél.: 46 62 73 71 - Fax.: 46 62 91 29

Le Monde de la Gestion et des Finances

REPRODUCTION INTERDITE

VOTRE QUALITÉ D'HOMME POUR GÉRER L'EXCELLENCE

Numéro un mondial dans la restauration rapide depuis près de 40 ans, McDonald's a su séduire les familles de 56 pays grâce à des produits et un service de haute qualité. Devant l'expansion de nos restaurants répartis sur toute la France, nous nous devons d'assurer une gestion rigoureuse de notre réseau et recherchons pour compléter notre équipe :

Responsable Financier
d'un réseau de restaurants

Dans un environnement où l'excellence et le professionnalisme sont omniprésents, vous proposez des solutions aux problèmes de gestion et de finance de vos interlocuteurs, véritables patrons de centres de profit. Conseiller pragmatique, vous êtes le garant, au sein de l'équipe Licensee Accounting, d'une gestion financière efficace de notre réseau. Vous apportez à l'ensemble de nos locataires - gérants votre rigueur et vos compétences.

A 27 ans environ, vous êtes diplômé d'une école de commerce, de gestion ou équivalent. Généraliste avant tout, vos deux ans en cabinet d'audit ou au sein d'une Direction Financière vous donnent la maîtrise nécessaire à l'appréhension des problèmes liés aux domaines financier et comptable, au droit des sociétés ainsi qu'à la fiscalité. Bonne maîtrise de l'anglais. Poste basé à Boulogne + déplacements de courte durée.

McDonald's

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. DD/LM/12 à :
Thom & Sons Consultants - 41, Rue Périer - 92120 Montrouge.

ThomSons CONSULTANTS

HCAP

ICAUNA,

Société de Conseil en Ingénierie Financière,
filiale du Crédit Agricole de l'Yonne
spécialisée dans les prises de participation,
fusions-acquisitions, investissements
et conseil aux entreprises,
cherche un

CONSULTANT EN INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Votre rôle sera de trouver des opportunités d'investissement.
Pour cela, vous interviendrez directement dans le diagnostic et l'évaluation des entreprises: analyse des dossiers, scenarii d'évolution, plan de financement...
Vous apporterez un conseil compétent aux entreprises et des placements judicieux aux actionnaires.

Votre formation supérieure et votre expérience professionnelle approfondie en gestion et en finance vous permettent d'apprécier la valeur d'une entreprise et de détecter ses potentiels et ses capacités de croissance.

Doté d'un sens relationnel certain, d'une grande disponibilité, vous aimez aussi analyser et dépouiller soigneusement les dossiers.
Enfin, vous souhaitez vous impliquer dans le développement économique d'une région.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence ER/1026, à notre Conseil

ETHNOS 141, avenue de Wagram
75017 PARIS
Membre de SYNTEC Recrutement

AD'COM

LE PRIVILEGE DE L'EXPERTISE

La Banque Indosuez, Banque d'Affaires française disposant d'un large réseau international cherche, pour sa filiale de gestion à Paris, un gestionnaire de portefeuilles obligataires internationaux.

Au sein d'une équipe de gestion obligataire jeune et technique couvrant la France et l'International, il sera plus spécialement chargé d'effectuer, avec le responsable de la partie internationale, la gestion des OPCVM et des mandats discrétionnaires à caractère international et monétaire en devises.

De formation supérieure, le candidat devra disposer d'une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de la gestion de fonds obligataires internationaux. Il aura une bonne maîtrise des produits dérivés.

La pratique courante du français et une solide connaissance de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous la référence IGG à :

BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement des Cadres
9 rue Louis Murat - 75371 Paris cedex 08

BANQUE INDOSUEZ
L'EXPERTISE EST UN ART

RESSOURCES & DEVELOPPEMENT

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

Gestion et Comptabilité pour nos Activités de Marché

Nous sommes un important Groupe bancaire et financier de renommée et d'envergure internationales. Nos activités de marché en fort développement, confortent notre position significative sur le plan mondial.

Nous recherchons un nouveau collaborateur pour notre Direction Administrative des Marchés à Paris. Au sein de cette équipe, vous assurerez principalement la production des résultats de gestion et le support comptable des opérations.

Diplômé de l'enseignement supérieur avec une formation complémentaire en comptabilité (Grande Ecole ou Université, DESCF), vous avez une expérience de 5 ans minimum dans le domaine financier (cabinet d'audit, banque...). Vous connaissez bien les produits financiers : les swaps, les opérations de change et de trésorerie et vous parlez l'anglais couramment. Des possibilités d'évolution (animation d'une équipe notamment) seront offertes pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence LM/11 à VOG 10 rue Guillaume Tell, 75017 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Au cœur de la finance d'entreprise

La Direction Financière d'ALCATEL ALSTHOM (Holding) a développé une structure souple et légère (7 personnes) intervenant dans les domaines suivants:

- investigations ponctuelles dans les filioles (en France et à l'étranger) orientées vers l'identification et l'évaluation des risques,
- travaux d'évaluation financière lors des opérations de structure affectant l'ensemble du Groupe (acquisitions, cessions, restructurations...),
- participation à des projets spécifiques initiés par la Direction Financière.

Nous vous offrons l'opportunité de rejoindre cette structure.

Diplômé d'une grande école de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...) et parlant couramment anglais, vous avez acquis deux à cinq ans d'expérience en milieu industriel, soit en Cabinet d'Audit anglo-saxon, soit au sein d'un groupe international de premier plan. Vous y avez développé de réelles compétences en matière financière, en particulier dans les domaines suivants: contrôle de gestion industrielle, évaluation d'entreprises, principes comptables internationaux.

Autonome et diplomate, vous apporterez votre imagination au service d'un Groupe pouvant vous offrir de larges perspectives d'évolution.

ALCATEL ALSTHOM

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature à M.G. GACOGNE,
ALCATEL ALSTHOM 54, rue La Boétie - 75008 Paris

MULTAV

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE

Wyeth France
Son Avenir

Première filiale de l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux, Wyeth France (650 personnes) vous propose de rejoindre sa Division Whitehall (produits O.T.C., CA : 60 millions de francs).

Rattaché au Directeur de la Division Whitehall, vous êtes l'interlocuteur privilégié pour l'ensemble des opérations administratives et budgétaires, auprès de la Direction financière de Wyeth France et en liaison avec la maison mère américaine (AHPC). Responsable du budget, des prévisions et de l'analyse financière du développement d'activités nouvelles, vous intervenez à un haut niveau de négociation.

A 28/32 ans, diplômé d'une école supérieure de gestion, votre expérience réussie de 3 à 4 ans dans un environnement anglo-saxon vous sera indispensable pour mener efficacement vos nouvelles responsabilités. Ouvert et intéressé par les aspects marketing et vente, vous exprimerez pleinement votre personnalité dans un environnement évolutif. Bien sûr, vous parlez couramment l'anglais et vous maîtrisez parfaitement l'outil informatique. Poste basé à Paris 13e.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, prétentions et photo), sous référence RAB, à Marie-Claude Ballandras, Laboratoires Wyeth France, 117 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

Wyeth France

UN GRAND DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE MONDIALE

MEDIA-SYSTEM

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

REPRODUCTION INTERDITE

Groupe Français Industriel, leader mondial dans son domaine (CA<1MdF) crée la fonction d'

Auditeur International

Bordeaux — **250 KF +**

Au sein de la Direction Financière du groupe, vous serez chargé de mener des missions d'audit sur le site industriel en France et au niveau du réseau des filiales commerciales (Europe, Amérique, Asie) à l'étranger. Parfaitement intégré dans le contrôle de gestion et travaillant en collaboration avec les auditeurs externes, vos rapports pertinents et clairs feront shuvent l'objet d'une présentation avec recommandations à la Direction Générale.
De formation supérieure et après trois saisons d'expérience en cabinet d'audit, vous souhaitez passer à l'opérationnel dans un poste à fort potentiel au sein d'une entreprise dynamique. Cet environnement tourné vers l'international demande des qualités de personnalité affirmée et de bon jugement et suppose un excellent niveau d'anglais parlé et écrit.

Contacter **Gilles de Mentque**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.GM7112MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Un important groupe de services anglo-saxon, coté à la bourse de Londres, leader européen sur son marché recherche pour sa filiale française son

Directeur Administratif et Financier

Paris

Vous aurez la responsabilité de la comptabilité, du contrôle de gestion et du reporting de la société. De plus vous superviserez l'informatique et la gestion du personnel.

Jeune, vous parlez couramment l'anglais (fréquents contacts avec Londres) et avez une expérience d'auditeur externe et de controller (reporting).

Merci d'adresser CV + photo + n° tél. + rémunération actuelle à **Charles-Henri Dumon, Michael Page Finance**, 10, rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf.CHD166MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

PREDICA CA

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CREDIT AGRICOLE, 1ERE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE FILIALE DE BANQUE, CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES.

La Direction Administrative recherche :

UN AUDITEUR INTERNE

Dans un environnement très décentralisé et hautement informatisé, vous serez chargé :

- de réaliser des missions de contrôle et de formuler des recommandations,
- d'assurer les relations avec les Commissaires aux Comptes et les organes de contrôle de la compagnie,
- de conduire les audits préalables à l'acquisition d'actifs ou de participations.

Vous avez une formation supérieure de commerce ou de gestion, une expérience d'audit (y compris d'audit informatique) en cabinet ou en entreprise de dimension importante et de réelles qualités d'analyse et de synthèse. Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements.

Une connaissance de l'assurance-vie et de l'anglais sera un plus.

Venez rejoindre une équipe performante et dynamique.

Merci d'adresser vos CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 29.12, à Corinne d' Argis - CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE - 83, bd Pasteur 75015 PARIS.

Nc communication

Groupe leader dans le domaine des loisirs (CA : plusieurs milliards), bénéficiant d'une croissance exceptionnelle et d'une forte image de marque recherche des

Auditeurs Internationaux

Lille (59) — **280/320 KF**

Au sein de l'équipe d'audit basée à Lille, vous interviendrez sur les différents sites français européens et asiatiques du groupe pour des missions opérationnelles concernant toutes les fonctions ; votre action ainsi que vos recommandations seront très proches du terrain, elles permettront d'optimiser l'organisation et de guider le fort développement de la société.
Agé de 27/30 ans environ, de formation supérieure soit financière soit ingénieur, vous justifiez d'une expérience de 3 à 4 saisons acquise en grand cabinet d'audit avec une spécialisation dans les environnements de production ou de logistique. Vous possédez les atouts disponibles à la réussite de cette mission : parfaite maîtrise de l'anglais et de la culture anglo-saxonne, mobilité internationale, investissement personnel et esprit sportif ; alors venez rejoindre un groupe en pleine expansion, ambitieux et évolutif.

Contacter **Charles Chabod** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rém. actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.CCH7597MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE

SOCIÉTÉ D'HOTELLERIE ET DE TOURISME
(CA : Frs 300 mio - France, Suisse, Allemagne)

recherche

CONTROLEUR DE GESTION
(H/F)

Adjoint(e) au Directeur Financier

- *Formation :* Essec, Sup de Co ou équivalent européen.
- *Langues :* Bilingue français/allemand + anglais courant.
- *Expérience :* 3 à 5 ans dans une filiale de société anglo-saxonne.
- *Age :* 25 à 30 ans.
- *Lieu :* Paris.

Rémunération, avantages et responsabilités très motivants.

Merci d'envoyer CV + photo + copie attestations et diplômes sous référ. : 8447

LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia - 75902 PARIS Cedex 15

LA COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC ET DE L'UNION EUROPEENNE REVELE LES TALENTS.

Pour accompagner son développement, la Direction de la Trésorerie de la Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne recherche

QUATRE TRADERS

POUR SA SALLE DES MARCHES DE PARIS :

- **un trader senior sur les warrants,**
  Votre mission sera de mettre en place et de développer un desk warrants.
- **un trader sur les options de taux.**

POUR SA SALLE DES MARCHES DE SINGAPOUR :

- **un trader senior sur les dérivés** (optionnels principalement) **et l'arbitrage d'indices,**
- **un trader sur les dérivés de taux** (swaps, options de swaps, caps, floors, et options sur futures de taux).

Vous possédez une formation initiale de type Grande Ecole ou Université (Bac + 5 minimum), ainsi qu'une expérience réussie de 2 à 3 ans de trading ou arbitrage au sein d'un établissement bancaire. Vous pratiquez un anglais courant et maîtrisez les mathématiques financières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) à : Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne Direction des Ressources Humaines - Gestion de l'Emploi 4, rue Gaillon - 75107 Paris cédex 02.

La Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne, vous offre un environnement de choix à la mesure de vos ambitions : Filiale du GAN, la CFCIC-UE aura pour vous la souplesse d'une structure jeune et la dimension d'une holding, la diversité de métiers d'une banque d'affaires et les opportunités du premier Groupe Européen de bancassurance.

COMPAGNIE FINANCIERE DE CIC ET DE L'UNION EUROPEENNE
GROUPE CIC

HCAP

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la
Gestion et des Finances

Crédit et Financement Directeur

Filiale française d'un très puissant groupe financier britannique, nous avons commeocé d'installer le concept de SALES AID LEASING, notamment pour la commercialisadon et le financement des ventes de produits bureautique, il y a deux ans à peine. Nos premiers sueeès, nos projets oous amèoeot dès maintenant à rechercher le manager à qui nous voulons confier la direction et l'avenir de cette filiale.

Vous êtes en relation étroite avec votre homologue, au Royaume Uoi, vous dirigez une équipe que vous porterez rapidemeot de 20 à 50 personnes et vous gouvernez avec le maximum de sécurité ootre développement.

L'originalité et la fiabilité du système portent sur une très rigoureuse organisatioo administrative et la technicité d'un outil informatique incomparable.

Ce que nous recherchons chez vous, c'est donc une expérience vécue de marketing et de mise en place de produits financiers sophistiqués adaptés eux-mêmes à un marché de biens d'équipement. Cette expérience vous a appris l'extrême rigueur en matière de gestion et vous a prouvé vos capacités à vous adapter devant les événements, tant dans la réponse technique à la demande que dans l'animation d'une équipe très sollicitée.

SEFOP connaît bien le parteoaire et son projet, adressez lui votre dossier sous réf. LPL 1291 M et parlons en. Merci.

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

SEFOP

MEMBRE DE SYNTEC

SL SpaceLabs

Nous sommes au tout 1er plan dans le domaine de l'équipement médical (CA groupe 400 M de $) et reconnus pour la grande qualité de nos produits. Notre filiale française (20 personnes) basée à Créteil étoffe sa structure financière.

Responsable Comptabilité Finance

En liaison avec le contrôleur international groupe, vous superviserez l'ensemble de la comptabilité générale. Vous prendrez en charge l'élaboration des états financiers et les opérations fiscales. Vous serez responsable du reporting mensuel et des relations avec à la maison-mère. Bien sûr vous pratiquez couramment l'anglais. Autonome, vous aimez communiquer et faire preuve d'initiative. De formation ESC, maîtrise de gestion, vous souhaitez valoriser une expérience d'environ 3 ans acquise impérativement en milieu anglo-saxon (Audit ou entreprise). Cette mission de haut niveau ouvre de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M/99.01 à notre Conseil, Sandrine Frénoy, KPMG COFROR 20 place de l'Iris 92400 Courbevoie.

KPMG Cofror

CURRICULUM

---

aMaDEUS
GLOBAL TRAVEL DISTRIBUTION

Créé à l'initiative d'Air France, d'Ibéria, de Lufthansa et de SAS, AMADEUS, premier Groupe de réservation informatisée est déjà présent dans 60 % des agences de voyages européennes. La société AMADEUS FRANCE est chargée de sa commercialisation sur le marché français.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Participez au développement d'AMADEUS en apportant votre savoir-faire professionnel et rejoignez notre équipe comme :

RESPONSABLE GRANDS COMPTES

pour prendre en charge notre développement auprès des Grands Comptes : élaboration des propositions, négociation commerciale, gestion et suivi des contrats. Vous participerez en outre à la définition de la stratégie d'AMADEUS en France.

De formation supérieure commerciale ou juridique, vous avez acquis une première expérience de deux ans minimum dans la négociation et la gestion de contrats importants, si possible dans le Tourisme.

Vous possédez une réelle capacité à communiquer et une aptitude à négocier au plus haut niveau en français et en anglais.

Poste basé à Boulogne (92).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous réf. 8164/LM à M.F. ALETTI - CEGOS Division Recrutement - Tour Vendôme 92516 BOULOGNE Cedex.

cegos

CHARTRES

agrr groupe — prima

L'AGRR 1er Groupe Interprofessionnel de Retraite et de Prévoyance Complémentaire offre une large gamme de services auprès de 3 Millions de salariés et de retraités. Dans le cadre du développement de PRIMA Compagnie d'Assurances IARD du Groupe, l'AGRR recrute un

RESPONSABLE DE GESTION SINISTRES CORPORELS

Vous assurez le Règlement des DOSSIERS CORPORELS (Loi Badinter), le Contentieux, et animez une petite équipe de Rédacteurs "Sinistres". Vous disposez d'outils de gestion informatisés.

Agé d'environ 30 à 35 ans, votre formation Maîtrise Droit privé est complétée par une expérience réussie du règlement de sinistres corporels en Compagnie ou en cabinet de Courtage.

Le poste pourra évoluer en fonction de votre dimension personnelle et de votre réussite. Si ce challenge vous Intéresse adressez votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo, sous référence B67A/LM, à notre Conseil Claude BERGES.

RPC - 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS

membre du SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

Nous sommes la filiale française d'un Groupe Américain (CA > 6 Milliards de dollars) leader dans le domaine médical. Nous recherchons pour notre siège situé à Rungis notre :

Trésorier

Rattaché au Directeur Financier, vous serez responsable de tous les aspects de la trésorerie de notre société : contact avec nos banques, suivi des lignes de crédit, optimisation du cash et de notre couverture de change, reporting vis-à-vis de notre siège des Etats-Unis... En outre, vous serez impliqué dans la gestion des encours-clients, des polices d'assurances, et serez le garant des procédures légales.

Diplômé d'une école de commerce (ou équivalent), vous avez acquis une expérience significative d'au moins trois ans dans une fonction similaire.

Merci de contacter Vincent SAMUEL, notre conseil au (1) 42.89.09.17 ou lui adresser un dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence 1344/VSM à Norman Parsons - 12, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

PUBLIPANEL

Norman Parsons
FINANCE ET GESTION

DES CONTACTS PASSIONNANTS

SDR DE LA BRETAGNE

La tradition en mouvement

La Société de Développement Régional, conseil et partenaire de la Bretagne économique et financière depuis plus de 30 ans par l'aide au financement et au renforcement des fonds propres des entreprises régionales, recherche dans le cadre de son développement, pour ses délégations de St-Brieuc (réf. SF 413), Brest (réf. SF 415), Lorient (réf. SF 417)

3 ADJOINTS DE DÉLÉGATION

Sous l'autorité du Délégué Régional, après une période de formation où vous participerez à la gestion des dossiers de financement (de l'étude jusqu'à la mise en place), vous suivrez et développerez ensuite votre clientèle d'industriels afin de leur proposer nos produits financiers.

De formation supérieure (gestion, école de commerce, Sciences Eco), vous êtes débutant ou avec une toute première expérience réussie, de préférence en milieu bancaire ou financier. La maîtrise de deux langues étrangères serait un plus. Vos atouts sont le dynamisme, la disponibilité, le sérieux et la rigueur. De plus, votre aisance relationnelle et votre convivialité vous assureront des contacts riches et diversifiés.

C'est pour vous l'opportunité d'intégrer un organisme unique, performant et reconnu, avec la possibilité d'y évoluer.

Envoyer CV + photo sous réf. choisie, à mettre sur l'enveloppe, à CPC, 2 Av. Ile de France - 35000 Rennes.

Discrétion garantie — Réponse par retour

cpc

EMPLOI

Le mardi, c'est tout un Monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES

SEPRACOR

Nous sommes un des leaders mondiaux dans le domaine des biotechnologies (techniques de séparation, bioprocessing). Pour notre division européenne basée en région parisienne, nous recherchons notre :

controller

Rapportant au Directeur Général Europe, il aura pour mission :

- la mise en place de systèmes de gestion de plusieurs filiales européennes ;
- la *supervision des affaires financières* et comptables et de l'informatique ;
- le reporting ;
- la logistique.

De formation supérieure (ESC - DECS), vous avez une première expérience de la fonction et une connaissance du GAAP (General Accouoting and Auditing Principles). Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Nous vous offrons une rémunération motivante et une grande autonomie.

Le poste est situé à Villeneuve-la-Garenne (92).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à

SEPRACOR/IBF, 35, avenue Jean-Jaurès 92395 VILLENEUVE-LA-GARENNE Cedex sous la référence JC/MK.

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 250.000 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F.

Son rôle est multiple : consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., c'est aussi de prestigieuses filiales – Palais des Congrès, Port de plaisance de l'Arsenal et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe.

Elle recherche pour sa Direction Financière un

JEUNE CADRE

Pour renforcer son équipe Trésorerie-Financement.

Environ 24-28 ans, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (E.S.C., Dauphine, I.E.P. ou équivalent) et avez acquis de préférence une première expérience.

Vous êtes rigoureux(se) et avez des capacités d'innovation.

Vous avez du goût pour la micro-informatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V. + photo + prétentions) sous référence 9140/SF à C.C.I.P. – D.R.H. 8, rue Châteaubriand – 75008 PARIS.

HYPERBOLE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

REPRODUCTION INTERDITE

in versione latina !

Groupe industriel français, leader européen sur le marché de la distribution de biens d'équipement, recherche pour une de ses filiales (CA 600 MF, 200 personnes) un :

CONTROLLER

ITALIE — **500-550 KF**

- Auprès du Directeur Général italien, vous assumerez l'intégralité des responsabilités d'une Direction Administrative et Financière. Interlocuteur privilégié du Groupe, vous serez en outre l'élément moteur du développement et de la mise en place de nos nouveaux systèmes d'information avec pour objectif l'amélioration de notre contrôle de gestion.
- Agé de 32/35 ans, de formation grande école de commerce, vous avez acquis une expérience de direction financière, dans un groupe international où la Distribution constitue un paramètre primordial et vous êtes familiarisé avec l'informatique gros systèmes.
- Associé à la réflexion à long terme, la pratique courante de l'italien vous permettra d'apporter conseil et assistance tant à la Direction Général qu'aux opérationnels et votre volonté de réussite professionnelle vous ouvrira de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe
- Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence P 326 M à Ernst & Young Conseil, 51 rue Louis-Blanc - Cedex 75 - 92037 Paris la Défense 1.

ERNST & YOUNG CONSEIL

DESSEIN

Un groupe industriel français avec une forte présence internationale (sur 27 pays), recherche pour son siège un

Contrôleur de gestion

Paris — **300 KF**

Il aura dans son poste une **forte dominante internationale** (10 à 20% de déplacements) car il s'occupera d'une quinzaine de filiales étrangères (et d'une partie de la France).

Son rôle consistera en premier lieu à harmoniser les systèmes de reporting et exploiter les remontées mensuelles d'informations de gestion. Il devra aussi réaliser, à la demande ponctuelle du siège ou des filiales, des missions d'audit spécifiques. Par ailleurs, ses relations avec les filiales le conduiront à faire la liaison sur des problèmes juridiques, fiscaux ou financiers.

Le candidat recherché (H/F), agé de 28/32 ans, diplômé d'une grande école de commerce (diplôme étrangers appréciés), doit justifier de 3/4 ans d'expérience en contrôle de gestion ou audit interne en milieu industriel, ou bien encore en audit externe.

Un anglais courant est impératif, l'allemand ou l'espagnol sera apprécié.

Contactez Antoine MORGAUT au 45.62.90.00 ou adressez votre dossier de candidature sous référence **AM1253 LM** à l'adresse suivante :

14, rue de Téhéran
75008 PARIS

Kamphuis Morgaut FINANCE

Tél. : 45.62.90.00
Fax : 45.62.14.28

4, PLACE CARNOT

CEPME

Accompagnez le développement des PME de votre région en devenant

Chargés de Clientèle

Spécialistes Crédit-Bail Mobilier

Nous recherchons pour nos Directions Régionales de Noisy-le-Grand (départements 77/91/93/94) et de Puteaux (départements 78/92/95) 2 spécialistes du financement en Crédit-Bail Mobilier d'équipement industriels.

Votre mission s'articule autour de 3 axes :
- la commercialisation directe auprès d'une clientèle de PME/PMI des produits de crédit-bail mobilier et de locatioo financière du groupe *CEPME*
- l'évaluation et la maîtrise du risque par une analyse financière et économique de l'entreprise
- un soutien commercial et technique aux équipes en place.

Votre autonomie et vos capacités d'adaptation et d'intégration seront les garants de votre réussite.

Votre profil est celui d'un diplômé de l'enseignement supérieur doté d'une première expérieoce significative (3 à 5 ans maximum) et réussie de commercialisation du Crédit-Bail Mobilier, de préférence eo région parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en mentioonant vos prétentions sous réf. ML12MO au Service Recrutement - DRH - 14 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.

CONSEILLER POUR MIEUX FINANCER.

L.B.W.

Un groupe de PMI, dont l'historique récent montre une continuelle croissanee externe, recherche aujourd'hui pour sa Holding un

Controller

Futur Directeur Administratif et Financier

Rhône-Alpes — **400/450 KF**

Il devra avant tout mettre en place un système de contrôle de gestion fiable et adapté aux différentes unités commerciales et industrielles. Participant aux Comités de Direction, il fournira une analyse synthétique efficace des informations financières. En aval, il constituera un reporting mensuel cohérent et renforcé de commentaires permettant de prendre les mesures adéquates. Annuellement, il animera l'élaboration des budgets. Ultérieurement, il mettra en place les procédures administratives et comptables nécessaires. In fine, il pourra prendre en charge l'ensemble de la Direction Financière si ses réussites le permettent.

Agé de 35 ans environ, le candidat recherché, diplômé d'une école de commerce, doit justifier d'une expérience opérationnelle de la gestion en milieu industriel. L'anglais courant est impératif (plus de la moitié du C.A. est réalisé à l'export). Allemand apprécié.

Le Controller recherché montrera une personnalité forte et déterminée. IL devra être capable de s'imposer en conservant "un gant de velours". Proche du PDG, il devra être vif et synthétique intellectuellement.

Contactez Antoine *MORGAUT* au *45.62.90.00* ou adressez votre dossier de candidature sous référence **AM 1255 LM** à l'adresse suivante :

14, rue de Téhéran
75008 PARIS

Kamphuis Morgaut FINANCE

Tél. : 45.62.90.00
Fax : 45.62.14.28

4, PLACE CARNOT

PARIS 8e

Soyez le maître d'œuvre et le promoteur de notre système d'informations financières et de gestion.

Spécialisé dans le financement de l'immobilier, notre groupe est filiale d'un des tout premiers acteurs du monde financier.
Dans le cadre de la réorganisation informatique entreprise pour accompagner notre développement, nous vous proposons de conduire la mise en place et l'optimisation de notre futur système d'informations financières et de gestion.

Véritable moteur d'une nouvelle organisation étroitement liée à notre projet d'entreprise, vous assumerez une mission très large en termes de responsabilités techniques et humaines :
- analyse de l'existant, paramétrage et installation du logiciel (ROSS), extension de ses fonctionnalités et intégration progressive d'outils connexes, conception et diffusion des procédures,
- création d'un pôle de compétences autour du système et instauration d'un dialogue ouvert et constructif entre l'informatique et l'ensemble des services comptables et financiers du groupe.

A 28/35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, votre parcours professionnel (5 ans minimum) et votre sensibilité sont ceux d'un gestionnaire rompu aux problèmes d'organisation et déjà familiarisé avec l'environnement bancaire ou financier.
Vous avez notamment eu l'opportunité de mettre en place des systèmes d'informations comptables ou de gestion.
Votre sens du conseil et votre force de conviction seront les garants de votre réussite dans cette mission, porteuse d'évolution au sein de notre groupe.

Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous référence Z/1141, à notre conseil :

CONCEPT RECRUTEMENT
3, PLACE ANDRÉ MALRAUX 75001 PARIS

MEDIA-VISION

CONTROLEUR FINANCIER

BORDEAUX

Au sein d'ARENA qui regroupe les branches Béton prêt à l'emploi et Granulats du Groupe Ciments Français, vous serez rattaché au Directeur de la Région Sud-Ouest, qui réalise un C.A. de 800 Millions de Francs.

Animant une équipe de 16 personnes, vous assurez la responsabilité administrative et financière du centre de gestion régional (comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion, contrôle budgétaire, reporting....).
Vous élaborez les tableaux de bord, les budgets, les opérations nécessaires au reporting et participez à la mise en oeuvre et au suivi des plans opérationnels.

A 30 ans environ, de formation supérieure, (SUP de Co, maîtrise de gestion) vous justifiez d'une expérience similaire dans une entreprise industrielle. Notre groupe offre de réelles possibilités d'évolution à des candidats de valeur.

Envoyer CV + photo + lettre sous réf. AE1291Z à notre Conseil FLORIAN MANTIONE INSTITUT, 18 rue Fenière - 33000 BORDEAUX et consulter la définition de fonction sur Minitel 3615 code SOFTEL

ARENA

Le groupe Ciments Français diversifié dans les matériaux de construction : ciments, granulats, béton prêt à l'emploi, bétons industriels réalise un CA de 16 Mds Francs.

Présent dans 15 pays, 18 000 collaborateurs dont plus de la moitié à l'international partagent le même objectif : progresser parmi les tout premiers producteurs mondiaux.

Aujourd'hui CIMENTS FRANCAIS affirme sa volonté d'être un groupe industriel de dimension internationale.

GROUPE CIMENTS FRANCAIS

L'INSTINCT DU FUTUR

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

Le Monde des Ressources Humaines

REPRODUCTION INTERDITE

Nous sommes la filiale d'un Groupe International de premier plan, leader dans notre domaine. Nous disposons d'un effectif d'environ 1200 personnes dont quatre usines en France, des implantations à l'étranger. Nous vous proposons le poste de :

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

5 ans d'expérience environ

Il s'agit d'un poste opérationnel où :

- vous participerez à l'ensemble des activités de la DRH (recrutement, gestion des compétences, mobilité, relations sociales...) en assurant un rôle actif auprès de l'ensemble du personnel
- vous mettrez en oeuvre et animerez les projets sociaux avec le souci et l'expérience du management participatif (qualité, projet d'entreprise...) en développant au sein du personnel une bonne qualification, une forte réactivité et un esprit de progrès.

Vous êtes âgé de 30 à 35 ans environ, de formation juridique, Science Po, CELSA, CIFFOP... et vous disposez d'une expérience acquise en milieu industriel.

Fonctions intéressantes et évolutives.

Poste basé à PARIS.

Ecrire sous réf. 50 B 2304-1M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

ANDERSEN CONSULTING, leader mondial du Conseil en Management et en Ingénierie Informatique recherche son

Responsable de Formation

Rattaché au DRH et en étroite liaison avec les Responsables d'unités opérationnelles, vous définirez les objectifs et les priorités en matière de formation pour nos consultants. Vous élaborerez le plan de formation, travaillerez à sa réalisation, préparerez et suivrez les budgets engagés. Vous animerez les relations avec nos Centres de Formation Internationaux en Europe et aux Etats-Unis. Votre équipe (5 personnes) vous aidera à mener à bien cette mission.

A 30 ans environ, diplômé de l'Enseignement Supérieur (ESC de préférence) vous avez déjà une première expérience de la fonction si possible dans le domaine des services. Vous parlez couramment l'anglais et avez une bonne pratique de la micro-informatique.

Isabelle DAUMARES étudiera votre candidature en toute confidentialité et vous remercie de lui adresser votre dossier en indiquant votre rémunération, sous réf. RF/LM à ANDERSEN CONSULTING - Tour Gan CEDEX 13 - 92082 PARIS LA DEFENSE 2.

ANDERSEN CONSULTING
ARTHUR ANDERSEN & CO., S.C.

MEDIAPS

CONSULTANTS

Cégé Search SA, correspondant d'un cabinet international, membre des Big Six, intervient auprès d'entreprises prestigieuses de toutes tailles au niveau RECRUTEMENT/SEARCH et MANAGEMENT DEVELOPPEMENT.

Le développement maîtrisé que nous avons initialisé en nous appuyant sur un réseau national et international nécessite d'enrichir les compétences des équipes en place.

Nous souhaitons intégrer des CONSULTANTS CONFIRMES dans les métiers du Search/Recrutement à PARIS, LYON et LILLE.

Plus particulièrement, nous recherchons des professionnels spécialistes des fonctions GESTION/ COMPTABILITE/FINANCE.

Nous pensons que ces experts pourront inscrire durablement leurs projets dans ceux de notre développement.

Merci d'adresser votre dossier et votre carte de visite sous référence CJ 92 à Claude J. GREVAZ - CEGE S.A. - 79, rue de Miromesnil - 75008 PARIS, qui traitera personnellement votre candidature.

cégé

La signature de l'authentique

LYON - PARIS - NANCY — SEARCH & MANAGEMENT DEVELOPMENT

Consultation et Publicité

High achievers

FOR AN INNOVATIVE APPROACH TO MANAGEMENT CONSULTANCY

Au sein du Groupe britannique C.R.T. - CA 600 MMF, 1 000 personnes, DOCTUS, cabinet international de conseil en management, avec des filiales en France, Espagne et Portugal, conseille les entreprises dans leur stratégie et s'engage dans un esprit de partenariat sur des résultats. Notre développement en France nous amène à recruter de nouveaux consultants. Nous souhaitons rencontrer des diplômés d'une école d'ingénieur, de gestion ou de commerce avec une expérience réussie d'au moins cinq années soit en consulting soit dans l'industrie. Capacité d'écoute et d'analyse, esprit de synthèse, goût pour la communication et esprit d'équipe, femmes ou hommes de terrain capables de s'engager, disponibles pour de fréquents déplacements, autant d'atouts pour réussir. Maîtrise de l'anglais et si possible de l'espagnol, rémunération motivante.

Please, send in english your application + photo + current salary to TAILLANDIER CONSEIL - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, sous la référence 6033.

DOCTUS
DOCTUS CONSULTING EUROPE

PAUL-EMILE TAILLANDIER
ÉTHIQUE ET RECRUTEMENTS
PARIS BORDEAUX TOULOUSE ORLEANS RENNES CARAIBES

FORCE 6

Un puissant groupe industriel de grande notoriété offre à un candidat de valeur, de formation supérieure BAC + 5 et disposant de 8 à 10 ans d'expérience acquise en milieu industriel (de préférence dans les technologies de pointe) un poste de

Directeur des Ressources Humaines

Ce poste implique une solide compétence de l'ensemble de la fonction personnel, mais aussi des qualités marquées d'homme de dialogue et de terrain.

Poste basé grande ville Sud de la France.

Ecrire sous réf. 5838-HD à Publipanel - 13, rue Rosenwald - 75015 PARIS qui transmettra.

PUBLIPANEL

HAUTE - SAVOIE
Entre Genève et Annecy

Leader mondial sur le marché des applications techniques de l'ultrason, avec 1 500 personnes dans le monde, le Groupe Branson est en plein développement et recherche, sur le plan national, pour son usine et son bureau commercial (400 personnes), un

Responsable

BRANSON Outre la responsabilité complète de la Fonction Personnel (recrutement, paie, formation, reporting mensuel...), vous participez activement aux relations internes à l'entreprise. Vous proposez des solutions pour le développement d'une politique sociale d'avenir ; vous mettez en place une gestion prévisionnelle des ressources humaines.

A 28 ans au moins, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et bilingue anglais. Cinq années d'expérience dans une fonction similaire au sein d'une PMI vous permettent d'avoir une bonne approche de la vie des ateliers et de la négociation.
Un dossier de présentation de l'entreprise et du poste sera transmis aux candidats présélectionnés.

Nous vous remercions de transmettre votre candidature à BRANSON, Service du Personnel, BP 247, 74106 Annemasse Cedex.

l'ultra performance

MEDIA-SYSTEM

SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE
effectif 7 000 personnes
recherche un

RECRUTEUR SENIOR HF

Il effectuera des recrutements de cadres de tous niveaux et de toutes spécialités : conseils aux échelons hiérarchiques pour la définition des rôles et des fonctions - entretiens de sélections - négociations des contrats d'engagement - suivi des recrutements.

Il représentera l'entreprise auprès des Grandes Ecoles.

- Poste autonome -

Cet emploi convient à un professionnel de 34 - 38 ans qui a 5 - 10 ans de métier. Un diplôme de psychologie serait apprécié. Poste situé à PARIS. Salaire de début 250 KF.

Ecrire à Monsieur A. DANNENBERGER sous la référence 914 à

CEPIAD
135, avenue de Wagram 75017 PARIS

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

REPRODUCTION INTERDITE

GROUPE CIC

Le CIC-Paris, c'est :
- La 1re banque du Groupe CIC
- 120 agences à Paris et en région parisienne
- 4 000 collaborateurs
- 40 000 clients entreprises
- 280 000 clients particuliers

Juriste Droit Financier et Ingénierie Financière

De solide formation juridique, vous justifiez impérativement d'une expérience idéalement d'au moins 3 ans.

Au sein de notre Division Etudes et Assistance Juridique, vous intégrerez une équipe active et efficace, où la qualité des relations humaines est essentielle.

Vous avez le sens du contact et du dialogue, vous mènerez, en collaboration avec le Responsable de Division, une mission variée : en effet, vous assurerez en toute autonomie l'étude, la mise au point et le suivi jusqu'à leur terme des dossiers qui vous seront confiés.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à Nicoletta PINTE - CIC-Paris Division de l'Emploi et de la Gestion des Carrières - 66, rue de la Victoire - 75009 PARIS

CIC PARIS

MEDIAPA

GROUPE INTERNATIONAL qui se situe, dans ses domaines d'activités, aux tout premiers rangs de la compétition mondiale, recherche pour l'une de ses Branches d'activité un

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE

Diplômé de Droit Privé, âgé d'environ 35 ans, vous êtes familier des contrats internationaux et plus particulièrement des montages complexes liés aux contrats de vente de biens d'équipement à la grande Exportation (joint-venture, accords de licence et transfert de technologie...). Vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Investi d'un réel pouvoir de contrôle, vous saurez, par vos compétences et votre aptitude à la négociation, vous intégrer dans les équipes techniques et commerciales. Votre rigueur professionnelle, une bonne vision économique seront garants de votre capacité à défendre les intérêts du Groupe par une gestion en amont des risques. Généraliste, vous devrez intervenir dans les différents secteurs de l'Entreprise et dans l'ensemble de ses fonctions, sans omettre le suivi des dossiers contentieux.

Le poste est situé en Province (ville universitaire).
Notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence : L/MF/LM à :

RPC - 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

BANQUE DE L'UNION OCCIDENTALE (Groupe UAP - Banque WORMS)
Nous sommes une Banque d'affaires, spécialisée dans les Médias, et l'Art.
Nous recherchons pour notre Direction Juridique,

ADJOINT DU DIRECTEUR JURIDIQUE H-F

Doté(e) au moins d'une Maîtrise en Droit Privé, avec de solides connaissances en Droit Civil et Commercial, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum acquise au sein d'un Cabinet d'Avocats ou de Conseils Juridiques, spécialisé en Droit des Affaires et Bancaire, et/ou au sein de la Direction Juridique d'un Etablissement Bancaire ou Financier.

Vous aurez en charge l'élaboration, en relation avec la Direction Commerciale, des crédits et des garanties qui s'y trouvent attachéas, et le suivi des dossiers à caractère contentieux en liaison avec nos Conseils Extérieurs.

Ce poste est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, accompagnée de votre CV, d'une photo et de vos prétentions sous réf.J/1112 à BUO - 47, avenue George V - 75008 PARIS

BUO Banque de l'Union Occidentale

MEDIAPA

Notre Groupe de Services à forte dimension technique a une longue histoire écrite par des hommes et des femmes qui ont trouvé chez nous la possibilité d'exprimer leurs talents. Fort de plusieurs milliers de personnes, réalisant un CA de plusieurs milliards de francs, notre implantation, bien sûr hexagonale, mais aussi internationale, nous met en position d'être l'un des premiers en Europe tant dans nos métiers traditionnels que dans des métiers nouveaux.

Ce développement nous amène donc naturellement à renforcer les compétences de notre Département Juridique en y intégrant un :

[redacted]

Maîtrisant la double dimension du DROIT PUBLIC et du DROIT DES AFFAIRES.

La relation permanente et très étroite entretenue avec les Collectivités Locales nous conduit chaque jour à rechercher des solutions innovantes qui puissent apporter des réponses efficaces et adaptées à un environnement juridique en pleine mutation.

Nous recherchons donc les compétences d'une personnalité alliant la rigueur à l'imagination, la précision à la créativité, exprimant tout aussi bien son efficacité dans ses écrits que dans ses nombreux contacts humains.

Dans la trentaine, diplômé d'études supérieures en Droit et vous appuyant sur la pratique courante de l'Espagnol ou de l'Allemand, vous pouvez vous prévaloir d'une expérience éprouvée d'au moins 5 ans.

Votre talent vous permettra naturellement d'évoluer au rythme de notre croissance.

Nous vous remercions de communiquer votre dossier complet de candidature (lettre, CV, photo et rémunération souhaitée), sous la référence LM/257, à notre Conseil :

oryade Conseil en Recrutement, Ressources Humaines

François PELLETIER
16 Avenue Hoche - 75008 PARIS

HCA

---

36 15 LM

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

IFREMER ET 3615 LM

VOUS DONNENT RENDEZ - VOUS SUR A2 DANS TELEMATIN LE MERCREDI 11 DECEMBRE A 6H40

BSCG P.A.

Le Monde des Cadres

SOCIÉTÉ DE SERVICES

Dont la tâche est l'analyse de sinistres importants, principalement dans les branches :

- RC automobile et
- RC générale, tant sur
- les plans technique, juridique, comptable et administratif, ainsi que la fixation des provisions pour les indemnités à régler au titre desdits sinistres, de même que l'étude des tendances dans ces domaines,

CHERCHE A REPOURVOIR LE POSTE DE :

DIRECTEUR

Le candidat est de préférence licencié en droit, dynamique, aimant les contacts et ayant une longue expérience de praticien du règlement de sinistres importants.

L'âge devrait se situer entre 40 et 50 ans environ.

Véritable chef d'entreprise, il est en outre responsable de l'organisation interne de la société, de la conduite du personnel, de la comptabilité, du budget et de la planification.

Nous offrons un cadre et une ambiance de travail agréables, une activité variée internationale et motivante au sein d'une équipe performante.

Les intéressés voudront bien faire parvenir leur candidature accompagnée des documents usuels.

Sous la référence n° 8446
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col.-Pierre-Avia – 75902 PARIS Cedex 15

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

Elargissez votre champ d'intervention !

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Les publications Georges Ventillard, dans le contexte du développement de la revue "Système D", crée le poste de Rédacteur en Chef Adjoint.

Rattaché au Rédacteur en Chef et sous sa responsabilité, vous assurez au quotidien le bon fonctionnement de la rédaction. Vous animez, organisez les relations avec nos pigistes et contrôlez le processus de fabrication. Vous suivrez également la mise en place de la P.A.O au sein de la rédaction.

A 30/35 ans, journaliste ou chef de rubrique, vous recherchez un poste à responsabilités dans une approche généraliste qui vous permettra une implication au niveau des différentes phases de l'élaboration du titre. Votre habileté relationnelle alliée à une véritable rigueur vous permettront une bonne intégration au sein du titre et du groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 76/4476 A à

EGOR COMMUNICATION ET MEDIAS
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

DIRECTEUR ADJOINT RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT PRODUCTION

Franche-Comté - Une importante banque à vocation régionale, rattachée à un groupe bancaire de tout premier plan, recherche un jeune manager à fort potentiel. Rattaché au directeur central de l'organisation et de la production, il pilote d'abord la mission d'organisation du département production et administration. Ensuite, il assure rapidement la responsabilité complète, technique et d'encadrement, de ce département regroupant aujourd'hui 130 collaborateurs. Agé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur - de préférence ingénieur + ISA, CESMA,... - vous avez déjà réussi une ou plusieurs expériences d'encadrement dans une banque, le conseil ou éventuellement l'industrie, dans des fonctions relevant de l'audit, l'inspection, l'organisation ou le réseau. L'envergure du poste nécessite un potentiel élevé. Ecrire à Didier BONNEFOY, en précisant la référence A/3306M - **PA Consulting Group - 78, bd du 11 Novembre 69626 VILLEURBANNE Cedex Tél. 78.93.90.63.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Les laboratoires

Zyma

(Suisse)

recherchent

Médecin

(pharmacologie clinique)

Nous sommes un groupe pharmaceutique multinational en forte expansion. Nous recherchons pour notre unité Recherche et Développement **près de Genève,** un médecin.

- Nous souhaitons lui confier : la conception et la réalisation des études de tolérance et des études de pharmacocinétique;
- la coordination des essais de phase I et II, leur analyse et leur interprétation;
- les contacts avec les centres de recherche situés principalement en Europe;
- la recherche de méthodes adéquates pour mettre en évidence les actions pharmacodynamiques des substances en développement.

Outre votre formation médicale, une expérience en pharmacologie clinique acquise soit en milieu universitaire, soit en milieu industriel, nous paraît indispensable. De même que de bonnes connaissances, écrites et parlées, en français et en anglais.

Nous offrons des prestations et conditions de travail avantageuses, l'environnement d'une équipe dynamique et des perspectives intéressantes de développement personnel.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil en France : Madame Christiane Monteil - 17 rue Galilée - 75116 PARIS

Cabinet Monteil
conseil en recrutement

L'Association pour le Développement de la Chirurgie Réparatrice et Orthopédique (ADCRO), Association de loi 1901 et gérant deux établissements hospitaliers (180 lits, 250 salariés) recherche un

DIRECTEUR

- Responsable de la gestion et de l'animation de l'un de ces deux établissements implantés sur deux sites peu éloignés, votre première mission sera de mener à bonne fin un projet général de rénovation immobilière et de veiller à la mise en place des nouvelles organisations en découlant.
- Agé d'environ 40 ans et de formation supérieure (bac + 4, ENSP,...), vous possédez une solide expérience de gestionnaire, acquise en partie en milieu hospitalier. Vos talents d'organisateur et de négociateur font de vous un interlocuteur apprécié sur le terrain et vous savez travailler en équipe.
- Nous vous proposons pour ce poste, basé en proche banlieue sud, une rémunération d'environ 300 KF, selon convention collective de décembre 1951.
- Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence P 330 M à Ernst & Young Conseil, 51 rue Louis-Blanc. Cedex 75 - 92037 Paris la Défense 1.

ERNST & YOUNG CONSEIL

Directeur

Notre Société leader dans les composants automobiles filiale du groupe BSG International, recherche pour sa **nouvelle unité ultra-moderne de peinture industrielle implantée à *JOIGNY (89)*** son *Directeur*.

Vous assurerez le démarrage de la nouvelle unité de peinture sur plastique, et apporterez votre concours technique pour résoudre tout problème de fabrication.

Ingénieur de formation pluridisciplinaire ou cadre possédant un savoir-faire, vous avez une expérience réussie de la peinture sur plastique de quelques années dans le milieu automobile.

Homme de réflexion, vos qualités relationnelles et votre implication prouvent votre talent de manager.
De plus, vous parlez couramment anglais.

Merci d'adresser votre candidature avec photo et prétentions à M. L'HOMME, **BRITAX-GECO S.A.,**
88 avenue de Fontainebleau, Boîte Postale 20,
77981 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY CEDEX.

Britax

ORGANISME PROFESSIONNEL
QUARTIER ETOILE
recherche pour sa Direction
des Affaires Sociales et de la Formation

COLLABORATEUR *formation*

Vous possédez une formation supérieure de niveau Bac + 4 et disposez d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de la formation professionnelle.

Homme d'étudse et de contacts, vous connaissez parfaitement l'organisation de la formation professionnelle *dans ses aspects législatifs, économiques, politiques* et institutionnels.
Sous la responsabilité du Directeur de la Formation, voue intégrerez une petite équipe au sein de laquelle :

- voue essurerez le suivi des textee législatifs et réglementaires,
- vous intervisndrez tant sur le plsn interne qu'externe, comme expert en droit de la formation,
- voue soutiendrez des projets, participerez à diversee commieelons et aseieterez noe responsabiee professionnels auprès des entreprises, des administrations et des grands organismes de formation.

Des courts déplacements en région sont à prévoir.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 91247 à Lévi-Tournay/ASSCOM 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS

INGENIEUR CHEF DE PROJET INDUSTRIEL GPAO

Avec un effectif de 1 600 personnes et 8 implantations industrielles, nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises de l'habillement. Premier exportateur de la profession (65 % de CA réalisé à l'étranger), notre groupe associe une forte croissance à une belle santé financière.
Le Directeur industriel du Groupe crée la fonction d'Ingénieur Chef de projet afin d'optimiser la mise en place d'un progiciel de GPAO (BPCS).
En étroite collaboration avec la Direction de l'Organisation et les utilisateurs industriels du système (Directions d'usines, achats, planification, logistique...), vous assurerez la mise en œuvre industrielle des différentes phases du projet.
Ingénieur ENSAM, ENSI..., vous justifiez d'une première expérience opérationnelle de gestion industrielle.
La dimension internationale du groupe nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à M.-Thérèse Altmann, Chantelle, Direction du personnel, 8-10 rue de Provigny, 94230 Cachan.

Chantelle
Lingerie

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

REPRODUCTION INTERDITE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RECHERCHE

Directeur Commercial

CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION À LA RESTAURATION PROFESSIONNELLE (RESTAURATION HORS FOYER).

Participant à l'élaboration de la politique commerciale avec la Direction générale, il animera son secteur et conduira le développement commercial dans les différents segments du marché de la restauration hors foyer.
Agé d'au moins 35 ans, le candidat idéal doit avoir intégré une forte dimension commerciale dans son profil professionnel, maîtriser parfaitement la fonction vente et disposer d'une bonne connaissance de l'ensemble de la gamme des produits alimentaires.
Il doit en outre avoir l'approche systématique du gestionnaire dans son analyse de la clientèle et dans la mise en œuvre sur le terrain de la politique retenue. La pratique de l'anglais est indispensable, la société intervenant également en environnement international.
Le poste est basé en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous référence 95960, à Média-System, 6/8 impasse des Deux-Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

Notre société, située dans la région Lilloise, fait partie de l'un des tout premiers groupes de services dans le domaine de la protection de l'environnement. Nous recherchons pour développer notre activité

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

La trentaine, vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs, option Chimie, de préférence, et vous parlez couramment l'anglais et l'allemand.

Homme de prospective, entreprenant, persévérant, précis, doué du sens du service, vous avez une expérience réussie d'au moins trois ans de commerce international en entreprise.

Nous vous proposons de rejoindre notre entreprise, récemment créée, en pleine expansion, où votre succès vous ouvrira de larges perspectives de carrière.

Adressez votre dossier de candidature, avec prétentions, à Elisabeth HAUSSAIRE **SOTRENOR** - route d'Harnes 62710 COURRIERES.

MEDIAPA

PILLIVUYT FRANCE
La porcelaine depuis 1818

PILLIVUYT S.A. (Cher), Société Française, filiale d'un Groupe international, 460 personnes, 45% du Chiffre d'Affaires à l'exportation recherche un(e)

CHEF DES VENTES EXPORT

Sous l'autorité actuelle du Président Directeur Général auquel vous rendrez compte, vous :
- supervisez le Service des Ventes à l'Exportation.
- étudiez et proposez les actions commerciales à mettre en œuvre pour développer le vente de nos produits à l'étranger.
- contribuez au choix des distributeurs.

Agé(e) de 30 ans au moins, de formation supérieure type ESC, vous avez démontré votre efficacité dans un Service Export depuis cinq ans au minimum.
Vous maîtrisez l'anglais et l'allemand.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions + photo à :
PILLIVUYT S.A., Service du Recrutement
18500 MEHUN-SUR-YEVRE (ne pas téléphoner).

l'Informatique

ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE

Notre Grand Projet : un Superordinateur Européen

Développer et vendre un **Superordinateur** Européen, c'est le défi que nous relevons à LYON. Notre équipe **multinationale** y définit une architecture avancée qui met en oeuvre des technologies de pointe. Nous recherchons des ingénieurs décidés à s'investir dans ce projet exceptionnel et possédant une solide expérience (5 ans minimum) acquise chez des constructeurs informatiques ou électroniques dans les domaines suivants :

GENIE LOGICIEL, TESTS
• *Méthodologies Avancées, AGL (CASE)* • Tests de validation : logiciel et système • Assurance Qualité Logiciel. (réf. S07)

APPLICATIONS SUR SUPERCALCULATEURS
Expérience des principaux progiciels commerciaux :
• Calculs de structures • Dynamique des fluides.
• Dynamique des fluides • Chimie et dynamique moléculaire • Benchmarking (réf. S08)

INGENIEURS CHEFS DE PROJETS

Si vous désirez saisir cette opportunité unique en Europe adressez votre candidature en anglais à :
J. Stern
ADVANCED COMPUTER RESEARCH INSTITUTE
1 Bd Vivier Merle - 69443 LYON cedex 03.

CONTESSE

INFORMATIQUE
HIGH TECH
GARANTIE

SYSECA est une Société de Services et d'Ingénierie Informatique (2100 personnes, 1 milliard de francs de CA).

Notre Division Systèmes Temps Réel (750 personnes) intervient actuellement, dans le secteur de la Défense (Terre - Air - Mer), sur de grands projets internationaux. Dans le cadre de nouveaux contrats dans le domaine Marine, nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS CONFIRMES

• SPÉCIFICATION ET CONCEPTION • DÉVELOPPEMENT • INTÉGRATION DE SYSTEMES

Nous vous proposons de rejoindre des équipes de 10/15 personnes et d'intervenir dans les domaines des systèmes tactiques, systèmes d'armes, des simulateurs en utilisant les techniques informatiques suivantes : logiciels embarqués, Temps Réel, interfaces homme/machine. Vous travaillerez en liaison étroite avec la maîtrise d'œuvre.

Chez Syseca, nous saurons mettre en valeur vos compétences techniques et votre sens du service, vous confier des responsabilités et vous donner les moyens d'évoluer au sein d'uo grand groupe international.

Ingénieurs de formation supérieure, vous justifiez de 2 à 6 ans d'expérience. Votre parfaite maîtrise du **langage ADA**, votre connaissance de la **norme DoD 2167 A** *et votre pratique de l'anglais sont les garants de votre réussite.*

Lieu de travail : Proche banlieue parisienne.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à adresser votre candidature sous réf 1360/LM à : SYSECA - Direction des Ressources Humaines 315 Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA

HCAP

INT TELECOM

L'INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS

Ecole d'Ingénieurs et Ecole de Gestion

recrute un

RESPONSABLE

pour son **Service Informatique**

Principales fonctions :

- Administrer et maintenir les moyens communs informatiques des départements d'enseignement-recherche et des services administratifs ;
- Coordonner les actions de développement du système d'information de l'INT et, à ce titre, proposer et mettre en œuvre la STRATEGIE nécessaire ;
- Assurer la maîtrise d'œuvre du futur Schéma Directeur.

10 à 15 années d'expérience souhaitée.

Effectifs : 15 personnes.

Matériels :
- Réseau Ethernet.
- Site central : 3 mini-ordinateurs VAX
- Périphériques : 60 stations SUN
  300 micros Type PC
  200 MAC

Envoyer candidature par lettre manuscrite + CV + prétentions à :
INSTITUT NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS
Secrétariat Général
9, rue Charles Fourier - 91011 EVRY CEDEX

MEDIAPA

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

Secteurs de Pointe

Calorstat industries

INGENIEUR DE FABRICATION

De formation Ingénieur - ENI mécanique ou équivalent - fort d'une expérience de 3 ans environ dans un secteur à dominante mécanique, vous souhaitez développer votre acquis dans une entreprise concevant et réalisant des produits spécifiques Petite et Moyenne série, à forte valeur ajoutée.

Rattaché au Directeur de Production, travaillant en étroite collaboration avec le B.E., les Méthodes, l'Assurance Qualité, vous avez le souci de PERFORMANCE : diminution des coûts, amélioration de la productivité, des processus, des équipements et de nos procédés de fabrication : emboutissage profond, traitement thermique, traitement de surface, électrodéposition, soudure fine, TIG, plasma et laser.

Tenace, avec de fortes qualités de contact et de présence, vous allez au devant des techniciens et opérateurs pour les appuyer dans la réalisation des projets. Reconnu pour vos compétences, vous savez vous faire apprécier et pourrez ainsi évoluer en terme de responsabilité au sein de l'entreprise.

La pratique de l'anglais est nécessaire en raison du fort développement de notre activité sur l'Europe et les Etats-Unis.

Le poste est basé à DOURDAN (91).

Rejoignez un environnement valorisant où notre EXPERTISE fait REFERENCE, envoyez CV + photo à MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous réf. 48.5386/LM.

Mercuri Urval

CONTESSE

Au sein du groupe GEC ALSTHOM, nous sommes chargés, au plan mondial, de diriger la conception, la négociation et la réalisation de centrales électriques.

De grands projets à l'export pour des jeunes ingénieurs

Après une période d'intégration et de formation qui aura lieu à Boulogne-Billancourt (92), nous vous offrons de démarrer votre activité sur nos chantiers à l'étranger.

Au sein de nos équipes "contrats", vous participerez à la coordination technique, économique et humaine de l'ensemble des entreprises et sous-traitants intervenant sur les chantiers. Votre mission s'étendra jusqu'à la mise en service des installations.

Ingénieurs débutants d'écoles de premier plan, généralistes à dominante électro-mécanique, vous avez si possible des connaissances en thermodynamique.
Vous êtes motivés pour rejoindre un groupe qui encourage la mobilité au sein d'activités diversifiées.
Polyvalence, esprit d'équipe, ouverture et flexibilité sont des qualités requises pour ces postes et la pratique de l'anglais est évidement indispensable.

GEC ALSTHOM

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle) sous la référence M9/3190Z à notre conseil : EGOR CARRIERES INTERNATIONALES - 8, rue de Berri - 75008 PARIS - Tél. : 42.25.71.07

CONTESSE

DEVANLAY

LACOSTE

Division LACOSTE cherche

Ingénieurs Débutants à vocation industrielle

Notre division Lacoste (2 250 personnes) appartient à Devanlay, l'un des tout premiers groupes français textile avec 2,3 milliards de chiffre d'affaires. Nous fabriquons et commercialisons des lignes de vêtements dont la notoriété n'est plus à faire. Le rayonnement mondial de la marque passe au travers de nombreux contrats de licences mondiaux, de filiales (Allemagne) et de joint-ventures (Mexique, Turquie et Inde) et nous souhaitons poursuivre notre développement sur le plan international.

Pour asseoir notre développement, pour assurer la pérennité de notre savoir-faire et préparer l'avenir, nous souhaitons recruter des ingénieurs débutants.

Auprès de professionnels confirmés, vous serez formés aux multiples fonctions de l'entreprise en vue de tenir à terme (2 ans maximum) un poste opérationnel en France ou à l'étranger.

Ingénieur de formation généraliste ou textile, vous êtes passionné par tout ce qui concourt à l'élaboration de nos produits, vous parlez anglais et, si possible une autre langue. Nous offrons une réelle opportunité de développement professionnel pour des candidats à fort potentiel désireux de participer et de s'impliquer dans notre entreprise.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. IDLM à Alain COLBOIS, DPRH, Société DEVANLAY Division Lacoste - 19, bis rue des Gayettes - 10000 Troyes.

NC Communication

ALCATEL

CETT

Filiale du groupe multinational ALCATEL, nous sommes l'un des partenaires principaux d'un important projet dans le domaine des télécommunications. Nous recherchons notre

RESPONSABLE DU GROUPE VALIDATION

GESTION DE RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

POSTE BASÉ À PARIS OUEST

VOTRE MISSION : Au sein du Département "Système-Architecture" ❑ vous coordonnez et animez une équipe de 3 personnes ❑ vous vérifiez que les développements effectués correspondent aux spécifications ❑ vous suivez la phase d'intégration du logiciel ❑ vous déterminez les tests de contrôle et analysez les résultats.

VOTRE PROFIL : ❑ ingénieur confirmé ❑ 32 ans ou moins ❑ de solides compétences en qualification/validation de systèmes complexes ❑ une expérience de développement de systèmes de transmissions (multiplexeurs, brasseurs, équipements de gestion locale, ...) ❑ la maîtrise de l'environnement UNIX ❑ ANGLAIS INDISPENSABLE.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ un poste clé dans notre structure ❑ des moyens techniques et humains à la hauteur de nos ambitions ❑ un environnement high-tech où vos compétences seront valorisées ❑ un projet novateur aux enjeux internationaux ❑ de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe ALCATEL.

Pour un entretien individuel avec la société

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 96, rue St Charles - 75015 PARIS. Fax : (1) 45.79.49.94 en indiquant la référence 10511 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY

■ Eridania ■ Agra ■ Agrocom ■ Beghin-Say ■ Carapelli ■ Central-Soya ■ Cereol ■ Cerestar ■ Excel ■ Koipe ■ Koipesol ■ Lesieur ■ Provimi ■ Soulos ■ Eridania ■ Agra ■ Agrocom ■ Beghin-Say ■ Ferruzzi

BEGHIN-SAY - 37,7 milliards de CA - 16 000 personnes - un des leaders mondiaux de l'agro-industrie, recherche

Béghin-Say

Ingénieur chargé d'affaires à la direction du développement industriel

La Direction du Développement Industriel de Béghin-Say Sucre recherche un Ingénieur chargé d'affaires afin de l'assister dans les opérations de croissance externe ou les projets de développement.

L'ingénieur chargé d'affaires aura la responsabilité d'analyser des opportunités de développement. Sur chacun des projets, il devra conduire les études permettant une estimation des situations agricoles, industrielles, commerciales et financières.

Pour les projets retenus, il participera aux études approfondies nécessaires au bon déroulement des négociations et à la signature des contrats, en relation avec les Services financiers, juridiques, industriels et commerciaux.

Le titulaire de ce poste devra être de formation ingénieur (agronome ou généraliste) complétée par une formation ou expérience en gestion et possédera une réelle expérience de 5 ans minimum dans ce type de fonction.

Une expérience des affaires hors de France et éventuellement une connaissance de l'industrie sucrière ou d'industries voisines constitueront un plus.

L'ingénieur chargé d'affaires devra être capable de travailler en français, anglais et allemand.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature, lettre + CV + photo et prétentions, à Noël Bonnier - Direction des Affaires Sociales - 54, avenue Hoche - BP 471 08 - 75380 Paris cedex 08

Béghin-Say
Agro-industrie dans le monde.

Chaque jour, nous transformons les produits de la terre en progrès de la vie.

Ingénieurs Electroniciens Chefs de Projets

SNECMA

Au carrefour des hautes technologies

L'un des 4 grands motoristes mondiaux, la Snecma conçoit et réalise des moteurs d'avions civils et militaires.

CHEFS DE PROJETS
Conduite des développements des calculateurs de nouvelle génération au niveau logiciel et matériel.

ELECTRONICIENS
Etude et conception de circuits électroniques de puissance, circuits analogiques et numériques

Ingénieurs débutants et première expérience, venez rejoindre ELECMA, Division Electronique de la SNECMA, spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques complexes de mesure et de régulation fonctionnant dans un environnement sévère sur moteurs et véhicules aéro-spatiaux. Vous prendrez en charge, l'étude et le développement de matériels sols ou embarqués au sein de notre établissement de Suresnes (92).

Le GROUPE SNECMA offre de réelles opportunités de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), sous référence FG/XP à la Direction de l'Encadrement - Groupe SNECMA - 2, Bd du Général Martial Valin - 75724 PARIS Cedex 15.

Groupe SNECMA

SOCICUM

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

REPRODUCTION INTERDITE

Secteurs de Pointe

Notre Groupe de Services à forte dimension technique a une longue histoire écrite par des hommes et des femmes qui ont trouvé chez nous la possibilité d'exprimer leurs talents. Fort de plusieurs milliers de personnes, réalisant un CA de plusieurs milliards de francs, notre implantation, bien sûr hexagonale, mais aussi internationale, nous met en position d'être l'un des premiers en Europe tant dans nos métiers traditionnels que dans des métiers nouveaux.

Nos clients fidèles, entre autres, collectivités locales, industriels et ceux qui le deviendront attendent de rencontrer, pour continuer à les servir ou les convaincre, de nouveaux :

INGENIEURS D'AFFAIRES CONFIRMES H/F

Associant avec autant de talent la technicité et la rigueur de l'Ingénieur à la ténacité et la convivialité du Commercial.

Dans la trentaine, diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs avec l'équivalent d'un troisième cycle de gestion, vous avez une première expérience significative de la fonction dans les métiers de Services ou de l'Industrie.

Vous souhaitez être autonome dans le cadre d'objectifs clairs et vous vous plairez à adjoindre la dimension juridique et financière aux opérations que vous monterez.

La pratique courante de l'anglais, voire d'une autre langue européenne, serait un plus comme le serait également la connaissance des collectivités locales et des administrations territoriales.

Le très fort développement de notre Groupe et la diversité de nos métiers devraient pouvoir apporter des réponses de choix à vos ambitions.

*Les postes sont basés à **Amiens, Le Mans, Caen, Rouen.***

Nous avons confié à Robert BOULET et Jean-Marie VIOU le soin de vous accueillir et de vous transmettre notre passion du métier. Merci de leur communiquer votre dossier sous la référence LM/256.

oryade
Conseil en Recrutement, Ressources Humaines

16 Avenue Hoche - 75008 PARIS

HCAP

PECHINEY RHENALU, 8137 MF. 66 % à l'export. 4600 personnes réparties dans 10 établissements, a pour activités la production de laminés d'aluminium pour les industries des transports, de l'emballage et du bâtiment. Nous recherchons pour deux de nos établissements situés à ISSOIRE (PUY-de-DOME) et à NEUF-BRISACH (HAUT-RHIN) des Ingénieurs diplômés.

Ingénieur Entretien
- Issoire -

En relation étroite avec le Chef de Service, vous contribuez à l'amélioration des performances de l'usine : détecter et analyser les risques de dysfonctionnement, définir les activités préventives, enfin, optimiser le système de GMAO. Garant de la sécurité, vous intervenez également dans des *opérations d'entretien lourdes.*
De formation Ingénieur Généraliste (Arts et Métiers ou équivalent), vous désirez aujourd'hui forger votre première expérience industrielle dans une mission à responsabilités.
Réf. RH 59

Ingénieur Fabrication Laminage
- Neuf Brisach -

Intégré à une équipe d'environ 100 personnes, vous contribuez activement à la réalisation des objectifs de production en termes de délai et de qualité. Votre mission sera d'enrichir le capital de compétences technologiques de l'entreprise en développant une gestion dynamique sur le plan humain et organisationnel.
De formation Ingénieur Grandes Ecoles, de type Généraliste, vous désirez appliquer vos connaissances en mécanique, hydraulique, automatismes et métallurgie, et si possible, votre pratique de l'anglais et de l'allemand. Réf. RH 44

Ingénieurs Métallurgistes
- Neuf Brisach et Issoire -

Au sein d'équipes expérimentées, vous interviendrez dans l'optimisation de la transformation des alliages aluminium et êtes garant de la qualité de la production. Vous participez également à l'analyse du process, au choix des gammes industrielles, enfin, aux essais d'homologation.
De formation Ingénieur Grandes Ecoles, vous alliez à votre connaissance de la métallurgie une bonne maîtrise de l'anglais, et si possible de l'allemand.

Neuf Brisach : Réf. RH 63
Issoire : Réf. RH 71

Pour tous ces postes, outre vos compétences techniques, vous voulez faire la preuve de votre talent d'animateur, de votre sens du dialogue et de vos réelles qualités relationnelles. Bien sûr, vous acceptez les déplacements ponctuels en France comme à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence du poste choisi, à PECHINEY - Service Recrutement CEDEX 68 - 92048 PARIS LA DEFENSE.

RHENALU *Flat-Rolled Products*

Stages, 1er emploi : 3614 code PECHINEY

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE PECHINEY

MEDIAPA

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

Le service technique des constructions et armes navales (1000 personnes à Paris) chargé au sein de la Direction des Constructions Navales (ensemble industriel de la DGA de 30000 personnes) de concevoir les bâtiments pour la Marine Nationale et l'exportation, recherche pour la département Architectes de systèmes de combat

Jeune ingénieur projets

Chargé d'établir les spécifications, de participer aux avant-projets, de coordonner et gérer le développement, la réalisation de systèmes de combat pour les sous-marins sur les plans technique, calendaire et financier.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école à dominante électronique/traitement du signal (ESE, ENSTA, ISEN, ENSIEG...) disposant si possible d'une première expérience de développement de systèmes. Anglais impératif. Réf. 50 A 2318-1M

Ingénieur organisation/qualité

Il aura pour mission principale de proposer et de mettre en place une organisation, des méthodes et des procédures pour optimiser la gestion de grands projets complexes et sophistiqués.
Impérativement diplômé d'une école d'ingénieur, le candidat possédera si possible une première expérience de la gestion de projets (connaissance des méthodes de management de programmes appréciée). Réf. 50 A 2319-1M

Postes basés à PARIS.

DGA

ECRIRE EN PRECISANT LA REFERENCE CHOISIE A NOTRE CONSEIL :
ETAP - 71, RUE D'AUTEUIL - 75016 PARIS.

TOTAL

Au sein de notre pôle Raffinage Distribution, nous développons et commercialisons diverses catégories de produits spécifiques en France et en Europe.

INGENIEUR
CHEF DE PRODUIT BITUME

Aujourd'hui, afin de renforcer notre division "Bitumes", nous recherchons un jeune ingénieur TP/Ponts avec une première expérience dans le secteur des Travaux Publics, si possible dans le domaine routier.

En charge d'une ligne de produits au sein de la gamme des Bitumes, vous serez responsable de leur commercialisation en France.

Vous aurez à coordonner l'ensemble des actions techniques liées à l'activité Bitume. A l'écoute du marché et des clients vous proposerez des stratégies visant à conforter notre position dans ce domaine.

Homme de terrain, vous alliez compétences techniques, qualités de négociation, ouverture d'esprit et sens de l'initiative.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Mobile géographiquement, vos performances et votre motivation vous ouvriront d'intéressantes perspectives de carrière au sein du groupe TOTAL.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/ ref. 1-91 à Jacques MINE. TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION. Direction des Ressources Humaines et de la Communication. 84 rue de Villiers 92538 LEVALLOIS-PERRET.

TOTAL

CONTESSE

Papeteries de Golbey

Notre unité de production de GOLBEY près d'Epinal (Vosges) démarre en Décembre 1991 avec un investissement de 2,8 Milliards de francs. Elle dispose du matériel le plus performant du monde dans le production de papier journal. Les bâtiments couvrent une surface de 54 000 m².

Nous recherchons notre :

INGENIEUR GENIE CIVIL ET SECURITE

Rattaché à la Direction Technique, vous assurerez le maintenance et l'amélioration des bâtiments existants, et participerez à l'extension de ceux-ci.
Vous serez aussi notre spécialiste dans le domaine de la sécurité technique des installations dans le cadre de notre politique "Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement".
Vous avez une formation d'ingénieur et une dizaine d'années d'expérience dans un domaine similaire. Votre volonté et l'envie d'évoluer dans une ambiance internationale, collégiale et exigeante est une nécessité. Des connaissances en anglais sont appréciées.
Adressez nous votre candidature avec C.V. et prétentions sous la réf : IGC.
Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, contactez Monsieur Jan OKSUM, notre Directeur Technique au 29.68.68.68.

PAPETERIES DE GOLBEY
Route J.C. Pellerin - B.P. 109 - 88194 Golbey cedex.

---

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé
leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises
ont reçu vos candidatures.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
des
Secteurs de Pointe

Produits de haute technologie

RESPONSABLE MARKETING INTERNATIONAL

KONTRON INSTRUMENTS

KONTRON INSTRUMENTS fabrique et commercialise du matériel médical de haute technologie. Devant le succès de la gamme imagerie ultrasonore et pour faire face aux développements à venir, nous créons la fonction de Responsable Marketing International.

Directement rattaché au Président Directeur Général et ayant la charge d'une équipe à mettre en place, le responsable marketing étudie et analyse le marché mondial de l'échographie ultrasonore afin d'en avoir une parfaite compréhension et de bien cerner les créneaux de développement du marché.

Il réalise l'adéquation optimale entre la demande et les possibilités technologiques de la société et participe, avec l'équipe de développement, à l'évolution des produits, allant jusqu'à la définition du cahier des charges. Il assure, avec son équipe, l'interface entre recherche et développement, production et équipes de vente.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation scientifique, école d'ingénieurs, université..., ayant une expérience du marketing industriel au niveau international. Autonomie, force de conviction, créativité, goût de la perfection et sens de la rentabilité sont des qualités nécessaires pour réussir dans cette fonction.

La connaissance de l'anglais est impérative, celle d'une autre langue serait appréciée.

Le poste est basé à Saint Quentin en Yvelines, où se situe le siège de la société et l'usine de production pour l'imagerie, et nécessite de nombreux déplacements en Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M12/080CJ à :

EGOR TECHNOLOGIES
17, avenue Matignon - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SVERIGE UNITED KINGDOM

Ingénieur Etudes
Traitement Numérique du Signal

Nous sommes le deuxième constructeur mondial d'équipements de protections et de contrôle de réseaux de transport et de distribution d'énergie électrique.

Nous voulons accentuer notre avance technique en intégrant au sein de notre Laboratoire des Etudes Avancées, un Spécialiste en Traitement Numérique du Signal (filtrage, Arma, Moindres Carrés). Il aura à sa disposition des outils de simulation performants : *Mathématica, EMTP et Morgat.*

En liaison avec le marketing, vous serez responsable de la conception, de la mise au point et de la validation des nouveaux algorithmes qui seront, par la suite, intégrés aux différents produits. Notre dimension internationale exige un anglais courant.

Jeunes Ingénieurs débutants ou première expérience, vous êtes passionnés par la technique, mobiles et intéressés par une carrière dans un groupe européen à vocation mondiale, alors adressez votre dossier sous réf. CTN 1290 M à notre Conseil, SEFOP qui nous connaissant bien vous parlera de nos projets.

GEC ALSTHOM
T&D
SEFOP, 11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

IFREMER, 1200 personnes, 5 centres implantés en France et Outre-Mer. Leader européen de la recherche scientifique et technologique dans le domaine de la mer, nous créons le poste d'un Ingénieur Roboticien.

INGENIEUR ROBOTICIEN
H/F
TOULON

De formation Ingénieur, Docteur, ENSAM, ENSM, ECP INRIA, LIFIA LAAS..., une première expérience dans la réalisation d'asservissements en robotique serait appréciée.
De plus, vous avez des connaissances en Automatismes, Informatique et Electronique. Autonome, rigoureux, vous avez aussi le goût du travail en équipe.

Au sein de notre Laboratoire de Robotique et d'Intelligence Artificielle, vous assurerez sous la responsabilité du Chef de laboratoire : l'analyse, la synthèse et l'implémentation des automatismes à évaluer pour le pilotage des véhicules et télémanipulateurs sous-marins. Vous assurerez aussi la mise au point de prototypes ou d'activités en vue des projets en liaison avec les laboratoires français ou étrangers.

Merci d'adresser vos C.V. et lettre à IFREMER A l'attention de Madame ST-JOURS - BP 330 83507 LA SEYNE-SUR-MER.

IFREMER

R.S.C.G.P.A.

GRENOBLE

IMAG 2

Leader européen dans l'intégration de grands systèmes hétérogènes de gestion de documents électroniques, nous cherchons deux

consultants techniques

En FRANCE et en EUROPE, vous soutenez le commercial pour analyser les besoins de nos clients prestigieux, puis bâtissez les offres toujours plus innovantes en étroite collaboration avec la Direction Technique.

Ingénieur informaticien, vous avez acquis, en 6 à 10 ans d'expérience, une excellente maîtrise des solutions réseaux et des environnements hétérogènes intégrant des produits SUN, DEC, IBM...Vous êtes imaginatif, curieux des Hautes Technologies, vous savez défendre vos solutions, y compris en anglais.

Venez mêler votre enthousiasme au nôtre, dans une entreprise à taille humaine, en forte croissance et à la pointe de la technique sur le marché européen, et profiter d'un cadre de vie exceptionnel !

Ecrivez à Philippe ROMANET (réf. 4017 LM)
"Carrières de l'Informatique"

ALEXANDRE TIC S.A.
96, RUE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
LILLE • PARIS • STRASBOURG
LYON • NANTES • TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

DAZIX®
An Intergraph Company

Spécialisée dans la Conception Assistée pour l'Electronique

SOCIETE MULTINATIONALE EN PLEINE CROISSANCE
C.A. SUPERIEUR A 1 MILLIARD DE DOLLARS
9 000 EMPLOYES DONT 2 000 EN EUROPE

RECHERCHE POUR DAZIX, SA FILIALE EN FORTE EXPANSION EN FRANCE :

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES
(GRANDS COMPTES)

- Vous possédez :
  - →Une solide expérience dans la vente de systèmes auprès d'entreprises dans le secteur électronique ou CAE/CAO
  - →D'excellentes aptitudes à la communication et à la négociation à haut niveau
  - →Un anglais courant
- Nous vous offrons :
  - → Des postes à pourvoir immédiatement
  - →Une évolution rapide dans un groupe en plein développement
  - →Une rémunération très attractive (fixe + commissions + véhicule de fonction)

AJOUTEZ UNE VALEUR SURE A VOTRE CARRIERE
Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à notre conseil :
CRITERE - 4, rue du Général Lanrezac 75017 PARIS
sous référence A 416-91/M

INTERGRAPH
CONCEVOIR TOUT SIMPLEMENT !

MAIRIE DE PARIS

La Ville de PARIS recrute des

INGENIEURS
DES SERVICES TECHNIQUES
Génie Urbain

5 postes à pourvoir.

CONCOURS :
avril 1992

INSCRIPTION :
fin janvier 1992

FORMATION :
rémunérée et assurée à l'Ecole Nationale des Ponts & Chaussées.

Ingénieur diplômé d'une grande école A ou B, **vous pouvez évoluer vers un poste d'Ingénieur en Chef.**

Pour recevoir une brochure d'informations, merci de vous adresser à la
MAIRIE DE PARIS Bureau du recrutement
2, rue Lobau - 75004 PARIS.

ORC

Groupe International
Matériaux Avancés
recherche pour soutenir son développement en France

Ingénieur Commercial
300KF+

Poste basé à Paris *(réf.S450)*

Votre challenge :
Développer notre implantation en France de nos polypropylènes dans les secteurs emballage, électroménager.
Vos clients dans ce secteur :
- les bureaux d'études avancées pour les nouveaux concepts
- les Directeurs industriels pour les applications tests
- les acheteurs pour le business quotidien
Votre formation :
Ingénieur ou technicien supérieur (chimie ou plasturgie) avec une formation complémentaire marketing.
Votre expérience : 3 à 5 ans de vente des termoplastiques.
Anglais indispensable. Votre évolution de carrière est garantie par la taille de ce groupe mondial.
Merci d'adresser votre dossier de candidature CV + lettre man. + photo à Etats-Majors, 27 ville Wagram, 75008 PARIS.

ETATS MAJORS
CONSULTANTS
Ressources Humaines High Tech

SODOCA
GROUPE FIBERWEB

SODOCA, membre du groupe international FIBERWEB, 3e mondial des fabricants de nontissés, n°1 dans la protection des cultures, nous sommes une société de 270 personnes qui réalise 300 millions de CA, dont 90 % à l'exportation. Notre centre de recherche, tête de file du groupe pour l'agriculture, souhaite aujourd'hui renforcer ses structures.

Ingénieur ou universitaire, vous avez acquis plusieurs années d'expérience en agriculture ou dans un secteur proche. Vous possédez donc une bonne connaissance du domaine agronomique, notamment de la protection des cultures et de la stimulation de la croissance des plantes.

Directement rattaché au directeur Recherche-Développement, vous êtes chargé de développer de nouvelles applications de nontissés en agriculture, et cela pour l'ensemble du groupe FIBERWEB. Vous êtes en relation avec des organismes tels que l'INRA... Déjà bien introduit dans ce milieu, curieux et pragmatique, vous mettez à profit votre sens des contacts pour dialoguer avec les chercheurs et votre esprit concret pour utiliser les découvertes de la recherche dans notre activité.

Cette mission à responsabilités se déroule dans un contexte international : la maîtrise de l'anglais est donc indispensable, celle de l'allemand est souhaitée.
Vous bénéficiez du soutien de notre groupe international.

Le poste est basé en Alsace, à proximité de Colmar.

Exprimez tous vos talents dans une entreprise qui va de l'avant ! Envoyez votre candidature (CV et lettre manuscrite) à SODOCA, D. Mazzaléni, Ressources Humaines, Z.I. Est , 68600 Biesheim.

Chef de projet R&D

MEDIA-SYSTEMS

22 Restructuration dans la lunetterie française
23 La maîtrise des dépenses de santé
23 Une convention pour promouvoir la qualité
24 Agitation autour d'Eiffel
24 Marchés financiers
25 Bourse de Paris

BILLET

Zigzags pour les autoroutes

Mme Edith Cresson croit aux autoroutes. Elle a déclaré, dimanche 8 décembre sur La Cinq, qu'elle étudiait un *«très grand projet»* d'infrastructures routières qui mettrait tous les Français à une demi-heure d'une très grande voie et qui créerait 100 000 emplois d'ici à 1993 (*le Monde du 10 décembre*).

Il semble que le premier ministre ait un peu confondu plusieurs projets à l'étude destinés à créer un effet d'annonce en matière d'emploi avant les échéances électorales du printemps. En effet, M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, est persuadé que le bâtiment et les travaux publics pourraient créer, sans délai, beaucoup d'emplois pour peu que les activités y soient relancées. Dans un mois, le gouvernement devrait annoncer des mesures d'incitation dans le domaine de la construction et des grands chantiers d'infrastructures.

En ce qui concerne les autoroutes, la voie de M. Quilès est étroite. Il ne peut rajouter beaucoup de kilomètres au plan Méhaignerie-Faure-Delebarre qui prévoyait d'en construire 3 744 kilomètres. Par ailleurs, *il se heurte, comme ses prédécesseurs*, à la mauvaise volonté du ministère des finances. Au printemps, Bercy n'a-t-il pas supprimé d'un trait de plume 1,15 milliard de francs de moyens de paiement destinés aux routes : à cause du Golfe. Il rajoute 1,2 milliard, cet automne : à cause des barrages des routiers. Bercy a bloqué pendant deux ans et demi – jusqu'en août – les tarifs des péages autoroutiers pour tenir l'indice des prix : un manque à gagner qui ne permet pas aux concessionnaires d'envisager des extensions spectaculaires. L'ultime robinet du Fonds de développement économique et social (FDES), contrôlé par les finances, lui a permis de rabattre les ambitions du programme autoroutier de 300 kilomètres par an à moins de 250, sous prétexte que 11 ou 12 milliards de francs d'emprunts auraient contribué à assécher la marché financier.

Ces zigzags politico-budgétaires auraient moins cours si la planification n'avait disparu en France. M. Quilès en est tellement persuadé qu'il a demandé à M. Gilbert Carrère d'organiser un débat national sur les infrastructures. Afin de sortir du contingent.

ALAIN FAUJAS

Les grandes réformes de l'ombre

Le projet de loi de finances pour 1992 introduit des changements importants qui n'ont pas fait l'objet d'explications officielles

Les gouvernements des pays démocratiques manquent-ils à ce point d'autorité qu'ils doivent cacher la vérité pour obtenir des Parlements le vote de réformes difficiles ou impopulaires? On peut légitimement se poser des questions sur le fonctionnement de nos démocraties en découvrant, année après année, que des réformes parfois importantes ont été accomplies sans grand débat démocratique au sein des Parlements, passant même parfois à peu près complètement inaperçues des opinions publiques. La trop grande complexité des questions que le citoyen moyen ne pourrait saisir – dans le domaine économique notamment – n'est évidemment qu'une mauvaise excuse. *Quand le pouvoir estime* qu'il a intérêt à se faire comprendre, tout est fait pour que les choses se sachent.

Pour éviter d'avoir à batailler avec les groupes de pression professionnels, politiques ou syndicaux, les gouvernements, qui ont bien compris les techniques utilisées par les agences de communication, cachent leurs véritables intentions. On pourrait admettre cette discrétion renforcée lors de la préparation des textes. Mais le silence s'appesantit maintenant sur l'ensemble des réformes – pendant le vote au Parlement et encore après, – que l'attention des médias soit volontairement détournée sur des questions secondaires ou que des décisions importantes se cachent dans des textes de lois générales au détour d'articles totalement incompréhensibles.

A titre d'exemple, si la gauche a bien insisté sur le fait qu'elle avait dès 1989 remis en vigueur l'impôt sur les grandes fortunes – rebaptisé *«impôt de solidarité sur la fortune»*, – cela pour financer le revenu minimum d'insertion (le RMI), elle s'est beaucoup moins vantée d'avoir accordé dans le budget de 1990 de gros avantages aux revenus de l'épargne, en autorisant notamment la création de SICAV de capitalisation, qui réduisent considérablement le prélèvement fiscal sur les valeurs mobilières.

La règle des cinq ans

Le projet de loi de finances pour 1992, dont le Parlement est en train de terminer l'examen, est un nouveau chef-d'œuvre de dissimulation. Nous avons attiré l'attention de nos lecteurs (*le Monde* du 23 novembre) sur la faveur nouvelle faite aux donations et aux successions. En supprimant la règle dite du *«rappel fiscal des donations antérieures»*, le gouvernement a voulu encourager la transmission anticipée des patrimoines. L'abattement personnel passant à 300 000 francs au début de l'année prochaine, un couple pourra désormais transmettre par donation une somme de 1,2 million de francs s'il y a deux enfants dans la famille sans payer de droits de succession, et cela tous les dix ans.

Sans doute cette décision, qui comble d'aise les notaires, est-elle justifiée, ne serait-ce que pour nous rapprocher des pratiques plus douces en vigueur à l'étranger. Beaucoup moins justifié est en revanche le silence qui a entouré la mesure, l'article 11 du budget de 1992 étant passé à peu près inaperçu. Le gouvernement a sans doute craint une fois encore de se voir reprocher par les députés socialistes un cadeau fait aux gens fortunés.

Même discrétion concernant l'aménagement de la fiscalité des groupes. Sous des aspects anodins, l'article 75 de la loi de finances pour 1992 constitue pourtant une réforme très importante pour les sociétés. Elle supprime en effet à partir de l'année prochaine la règle dite des cinq ans. Celle-ci voulait que soient repris à une société mère les avantages que le fisc lui avait consentis (la déduction des pertes d'une filiale notamment) si la filiale sortait du groupe moins de cinq ans après y être entrée. En acceptant cette réforme, demandée depuis des années par le CNPF, le fisc abandonne ce à quoi il tenait le plus : geler les périmètres des groupes pour limiter au maximum le coût *fiscal pour l'Etat des déductions* des déficits. Mais l'essentiel est ailleurs.

D'une certaine façon, l'administration reconnaît maintenant la réalité de la vie économique : le paysage constitué par les entreprises ne peut plus être stable, il change constamment par le jeu des apports et des échanges de filiales entre les groupes. Reconnaître cela, c'est évidemment se montrer beaucoup plus souple dans l'imposition des bénéfices. Une *réforme probablement* très profonde des rapports entre l'administration et les entreprises vient d'être accomplie sans que personne – ou presque – le sache.

PME-PMI étranglées

On atteint les limites de la dissimulation avec l'article 11 du même projet de loi de finances pour 1992. Alors que Mme Edith Cresson s'est donné beaucoup de mal tout l'été *pour faire croire à l'opinion publique* que la priorité absolue du budget en matière fiscale serait le sort des petites et moyennes entreprises, on découvre, au détour d'une disposition en apparence banale concernant *les dons manuels*, que beaucoup de PME-PMI risquent d'être proprement étranglées par les droits qu'elles vont devoir payer dans certains cas de transmission. La volonté d'éviter un débat public gênant est là manifeste. Depuis longtemps, les chefs d'entreprise ont pris l'habitude de transmettre tout ou partie de leur capital à leurs enfants par des ordres de mouvement, ce que l'on appelait autrefois les bordereaux de transfert. Depuis que les titres sont dématérialisés, il suffit pour ce faire à un père propriétaire d'une PME d'écrire à sa banque qu'elle doit transmettre à tel ou tel compte telle ou telle proportion du capital de la société. Ce mode de transmission, assimilé à un «don manuel», n'était jusqu'à maintenant imposable qu'au moment de l'ouverture de la succession : dix, vingt ou trente ans plus tard. Calculés sur la valeur des actifs au moment où le don manuel avait été fait, les droits étaient facilement payés par l'entreprise, dont la richesse s'était accrue au fil des années. En fait, très souvent, le fisc oubliait purement et simplement des opérations aussi anciennes. La succession se faisait donc gratuitement.

Cette situation était connue. Au début des années 80, les services fiscaux avaient proposé d'y mettre fin, mais M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie et des finances, avait refusé, craignant que beaucoup de PME incapables de payer les droits ne disparaissent. La pratique des ordres de mouvement a, semble-t-il, pris une grande ampleur à partir de 1984, quand le taux maximum des droits de succession a été porté de 20 % à 40 %, autre réforme importante et lourde de conséquences passée à peu près inaperçue.

Si, comme le disent les notaires (éliminés de ce genre d'opérations qui ne donnent lieu à aucun acte officiel), des successions de plus en plus nombreuses échappent effectivement à l'impôt par ces voies détournées, l'administration pouvait difficilement continuer de fermer les yeux. Fallait-il pour autant décider qu'en cas de «révélation» d'un don manuel, une pratique tolérée *de facto* depuis longtemps allait être brusquement aussi sévèrement taxée sans que rien soit dit ouvertement?

Non seulement les droits devront être payés dès que sera révélé le don manuel mais ils le seront le plus souvent au taux maximum du barème des droits de succession, soit 40 % (taux applicable à partir de 11,2 millions de francs), compte tenu de l'importance du capital transmis quand il s'agit d'une PME. Fait aggravant : la valeur du capital prise en compte qui continuera d'être estimée au moment du don manuel ne sera plus dévalorisée par le temps, comme c'est actuellement le cas avec le paiement reporté au moment de la succession. Enfin, la mesure sera rétroactive, ce qui veut dire que les chefs d'entreprise qui auront transmis par ordres de mouvement au cours des années passées tomberont sous le coup des nouvelles dispositions...

Volonté légitime

Ce n'est évidemment pas la volonté gouvernementale de remettre de l'ordre dans le système des transmissions qui est choquante. Cette volonté-là est légitime, ne serait-ce que pour éviter aux entreprises l'incertitude qui plane toujours sur leur sort quand les transmissions emportent de tels chemins.

Lire la suite page 23

ALAIN VERNHOLES

Restructuration chez le partenaire américain de France Télécom

US West supprime 6 000 emplois

US West Inc., l'une des sept compagnies régionales américaines de téléphone nées en 1984 de l'éclatement d'ATT, a annoncé, lundi 9 décembre, qu'elle allait supprimer 6 000 emplois au cours des prochaines années. Les compressions d'effectifs, qui devraient toucher 8,5 % de ses salariés (US West emploie 70 000 personnes), commenceront dès 1992. Cette société, qui dispose d'un monopole régional sur tout le grand Ouest américain, doit mettre en œuvre des mesures de restructuration pour prendre en compte les changements du marché, ont expliqué ses dirigeants. *«Nous pensons que cela augmentera sur le long terme l'investissement de nos actionnaires et nous placera en meilleure position pour mener à bien nos stratégies sur un marché devenu de plus en plus compétitif»*, a expliqué M. Dick Mae Cormick, le patron d'US West. En attendant, la compagnie de téléphone, *qui a décidé de* liquider sa filiale immobilière, va passer une provision de restructuration de 590 millions de dollars (3,54 milliards de francs), qui sera imputée sur ses résultats après impôt du dernier trimestre 1991. US West est le partenaire américain privilégié de France Télécom, avec qui elle a signé récemment un accord *(le Monde* du 8 octobre) pour développer les réseaux télématiques aux Etats-Unis.

Les difficultés du groupe AEG

La filiale de Daimler-Benz ferme Olympia

Conflit en vue chez AEG, le groupe électrotechnique allemand, filiale du conglomérat industriel géant *Daimler-Benz. Le conseil de* surveillance, convoqué lundi 9 décembre pour une réunion extraordinaire, a annoncé dans la soirée qu'il allait fermer d'ici à fin 1992 sa filiale bureautique Olympia (5 800 employés dont 3 400 en Allemagne), en raison de ses *«pertes importantes et continuelles»*. La décision, pressentie par le personnel d'AEG (1 500 salariés avaient manifesté le jour même à Francfort pour prévenir tout arrêt de la production), n'en reste pas moins brutale. Le management de la société devrait annoncer *dès février* 1992 un plan de liquidation de l'entreprise. Le conseil de surveillance, présidé par le président de Daimler-Benz, M. Edzard Reuter, a toutefois précisé qu'il voulait sauver *«le plus possible d'emplois»*. Le puissant syndicat IG Metall avait présenté, vendredi 6 décembre, un plan de restructuration permettant de sauver 900 emplois à Olympia. – *(AFP.)*

Selon les résultats définitifs

La participation aux élections aux chambres de commerce en léger mieux

La participation aux élections du 18 novembre aux chambres de commerce et d'industrie (CCI) a légèrement progressé à 22,73 %, selon les résultats définitifs portant sur les 158 chambres métropolitaines, communiqués lundi 9 décembre. Lors du scrutin précédent, il y a trois ans, le taux de participation était de 21 % (*le Monde* du 19 novembre). Comme toujours, de grandes disparités se cachent derrière ce chiffre global : l'éventail va de plus de 50 % à moins de 10 % (9 % à Paris, soit un taux plus élevé que précédemment où il était de 5 %). L'industrie a mieux voté que le commerce (26,43 et 22,82 %, respectivement), les services affichant un taux de 20,18 %. En outre, dans les 24 chambres où il y avait compétition entre les mouvements *du petit commerce* et les listes traditionnelles, la participation est à peine supérieure à la moyenne nationale (29,49 % contre 28,72 % par chambre).

Le nouveau modèle de Fiat sera produit en Pologne

Bénéfice en baisse, production en recul de 15 % (*le Monde* daté 17-18 novembre), Fiat, en difficulté, nie toute velléité de reprise de Rolls-Royce (*le Monde* du 10 décembre) et mise au contraire sur l'Est pour son redressement. Le prochain modèle du constructeur italien, la Cinquecento, héritière du légendaire « pot de yaourt» de 1957 et qui était présentée lundi 9 décembre à Rome, sera en effet intégralement produit en Pologne dans les usines de FSM (Fabryka Samochodow Malolitrazowych) dont l'italien doit prendre en janvier 51 % du capital (*le Monde* daté 13-14 octobre).

Sur les 120 000 exemplaires produits annuellement, 30 000 seulement seront destinés au marché polonais. La nouvelle voiture sera commercialisée en Italie au printemps puis dans les autres pays européens. Le prix de vente est tenu secret, mais il devrait être attractif puisque c'est l'objectif même de cette délocalisation de la production. Lors de la présentation de la Cinquecento, M. Paolo Cantarella, administrateur délégué de Fiat Auto, a jugé *«préjudiciable»* la hausse des coûts de production en Italie pour une voiture de petite cylindrée (de 700 à 900 centimètres cubes) devant affronter la concurrence japonaise ou le futur véhicule mis au point par la joint-venture Volkswagen-Seat-Suzuki.

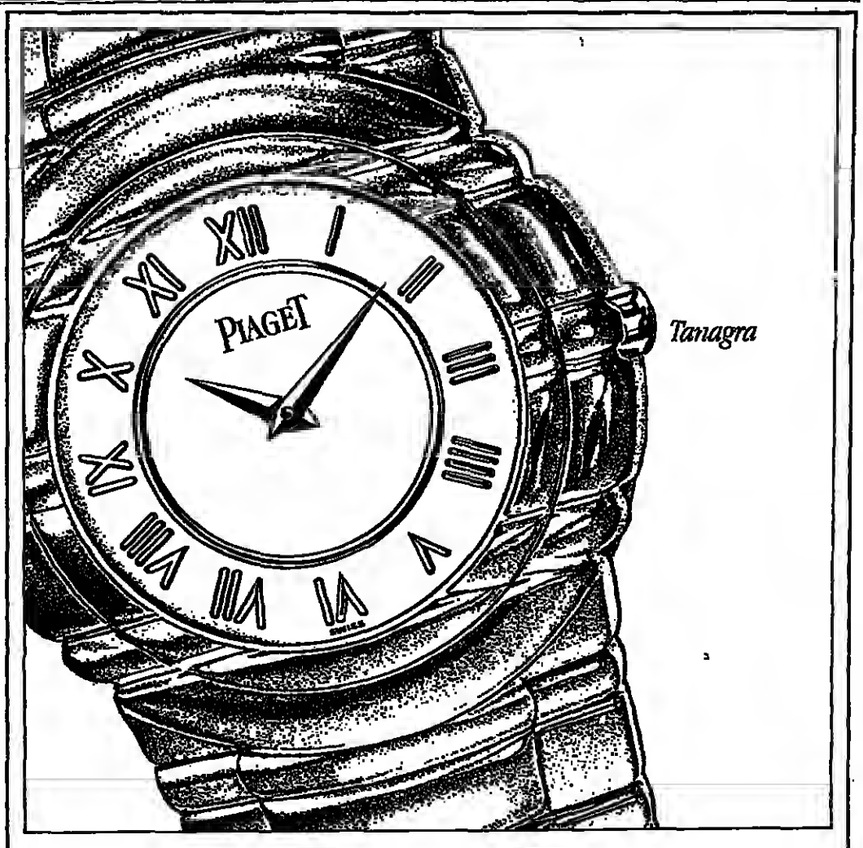

Tanagra

PIAGET

JOAILLIER EN HORLOGERIE DEPUIS 1874
GENÈVE

Aldebert

Paris : *16, place Vendôme. 1, boulevard de la Madeleine.*
6, rue du Faubourg-St-Honoré. Palais des Congrès, Porte Maillot.
Cannes : *19, La Croisette.*
Monte-Carlo : *Piaget - 3, avenue des Beaux-Arts.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Information SICAV

ELICASH
Assemblée Générale

Les actionnaires de la SICAV ELICASH sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 10 janvier 1992 à 14 h, 23 place de Catalogne - 75014 Paris, principalement pour arrêter les comptes de l'exercice 1990-1991.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence du Crédit Agricole.

CA SEGESPAR

© MEDIA-FRANCE

GRANDS MOULINS DE PANTIN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 novembre 1991 passé entre la société Grands Moulins de Pantin, société anonyme au capital de 55.000.000 F, dont le siège social est à Paris (2e), 62, rue du Louvre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 542 028 766 et la Société Française de Meunerie, société anonyme au capital de 10.500.300 F, dont le siège social est à Paris (2e), 62, rue du Louvre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 542 100 516.

La Société Française de Meunerie apporte à titre de fusion à la société Grands Moulins de Pantin son actif évalué à 58.753.436 F à charge pour la société Grands Moulins de Pantin de payer en l'acquit à la Société Française de Meunerie, la totalité de son passif évalué à 38.642.559 F.

L'actif net apporté s'élève donc en conséquence à 20.110.877 F.

La société Grands Moulins de Pantin détenant la totalité des actions de la Société Française de Meunerie et ne pouvant posséder ses propres actions renonce expressément à ses droits de telle sorte qu'il ne sera pas procédé à une augmentation de capital.

La fusion prendra effet rétroactivement au 1er janvier 1991.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Récession américaine et concurrence asiatique

La lunetterie française connaît ses premières restructurations

Déjà concurrencée par l'industrie italienne et asiatique, la lunetterie française – production de verres et de montures – doit désormais composer avec un marché américain en recul. Les affaires stagnent (après une hausse de 1 % en 1990), la production a baissé de 0,7 % au premier semestre de cette année ; les résultats semestriels ne sont pas bons ; Essilor supprime des emplois et HM Lunetterie, en dépôt de bilan, est reprise par le groupe L'Amy.

Rentrée morose pour les douze mille salariés de la lunetterie française. Jusqu'ici relativement épargnés par les restructurations ayant affecté l'industrie hexagonale, ils savent désormais n'être plus à l'abri. Après Essilor, pourtant ouméro un mondial de l'optique ophtalmique, qui vient d'annoncer quatre cent cinquante suppressions d'emplois en 1992 après huit cents cette année (*le Monde* du 4 octobre), la société Samp Solar est contrainte de se séparer des trois quarts de ses salariés.

Le dépôt de bilan de sa maisoo mère, le holding HM Lunetterie, puis la désignation par le tribunal de commerce de Paris de la société L'Amy comme repreneur, s'accompagnent d'un sort différent pour chacune des filiales : Calamand et Lamy-Jeune soot iotégrés au groupe repreneur ; certaines marques de Samp Solar (Heleoa Rubinstein, Burberry's, Ted Lapidus, Lanvin...) et vingt-sept de ses cent salariés aussi. La société Girard, en revanche, tombe dans l'escarcelle d'uo jeune iodustriel jurassien, M. Yves Malfroy, L'Amy o'y preoant qu'une participatioo minoritaire.

Rarement, la lunetterie française avait connu conjoncture aussi délicate, comme le moutre la dégradation de la situation de ses entreprises phares. Au premier semestre, le résnltat coorant consolidé (10,9 millions de francs) do groupe Christian Dalloz a été divisé par trois pour uu chiffre d'affaires (193,7 millions) en baisse de 10 %. L'Amy, premier fabricant français de montures de lunettes, a vu son bénéfice net semestriel (13,1 millions de francs) reculer de 20 %, malgré une hausse de son chiffre d'affaires (353 millions) de 10 %.

Le repli sur les «griffes»

Pour les cent trente entreprises du secteur au chiffre d'affaires global de 4,6 milliards de francs (dont 55 % à l'exportation), l'alarme est venue du repli du marché américain. *«Avec les 70 ou 75 millions de montures qui y sont vendues chaque année*, explique M. Jean Mairot, secrétaire géoéral de L'Amy, *les Etats-Unis distancent largement l'Allemagne et ses dix millions de paires annuelles. Que le marché d'outre-Atlantique régresse de 10 %, et c'est l'équivalent du morché français qui disparaît.»* Une situation d'autant plus dommageable que les Etats-Unis importent l'essentiel de leur consommation et que les eotreprises fraoçaises y réalisent encore 618 millions de leurs 2,57 milliards de francs d'exportation.

La récession américaine semble avoir durablement modifié le comportement des consommateurs, ceux-ci privilégiaot désormais le prix. *«Un facteur*, expliqoe *M. Pierre Berthet-Bondet*, lunetier d'Oyonnax, spécialiste de la lunette solaire, *sur lequel nos entreprises ne peuvent lutter contre la concurrence de l'Asie du Sud-Est.»* C'est ainsi que les producteurs de Taïwan écoulent désormais outre-Atlantique *cent soixante-dix des deux cent* cinquante millions de paires qu'ils fabriquent annuellement.

En France, l'offensive asiatique se fait également sentir, seulement freinée par la place et le rôle de conseil qu'y jouent encore les opticiens traditionnels. *«Grâce à eux, le marché de la lunette correctrice demeure relativement à l'abri*, reconnaît-on au Groupement des industries françaises de l'optique, le GIFO. *Mais ce n'est plus le cas de la lunette de soleil, distribuée aujourd'hui dans les grands magasins et jusque dans les stations-services.»*

Pour défendre leurs exportations, leur place sur un marché national qu'elles contrôlent encore à 55 % et surtout leurs marges, les PMI de Morez oo d'Oyooaux se soot repliées ces dernières années sur les «griffes», ces modèles «haut de gamme» vendus plus chers mais aussi en plus petites quantités. Essilor produit les lunettes Cartier ; L'Amy, les Lacoste ou Chevignon ; Berthet-Bondet, les Guy Laroche, mais aossi les lunettes signées Maserati ou Angelo Tarlazzi... Histoire, sans doute, de résister à une concurrence italienne qui se fait chaque jour plus vive. Créée en 1979 seulement, Luxottica, la firme reine d'Agordo, produit déjà, entre Venise et Cortina-d'Ampezzo, plus de dix millions de paires de lunettes par an, dont trois à quatre millioos griffées Valentiou, Armani, Byblos ou... Yves Saint Laurent. Avec une prodoctivité inégalée.

Reste, pour les Français, à se délocaliser – c'est chose faite depuis 1981 pour Berthet-Bondet en Tunisie ou, plus récemment, pour Airess à l'île Maurice – ou se regrouper. Malheureuses dans leur tentative commune de reprise de HM Lunetterie, les sociétés Bourgeois (Morez) et Airess (Oyonnax) continnent leurs discussions. Une vraie révolution dans ce monde de PMI jalouses de leur iodépendance.

PIERRE-ANGEL GAY

Bull dément finir l'année sur une perte supérieure à 4 milliards de francs. – Le groupe informatique Bull a démenti les informations de *la Lettre de l'Expansion*, publiée lundi 9 décembre, qui lui attribuent des pertes supérieures à 4 milliards de francs au titre de soo exercice 1991. *«Nous allons faire beoucoup mieux que cela. Nous avons fait des progrès significatifs en ce qui concerne notre marge opérationnelle. Par ailleurs, donner un tel chiffre n'a aucun sens alors que le mois de décembre, qui représente 20 % à 30 % de nos ventes, n'est pas terminé»*, indiquait-t-on dès lundi du côté do groupe public. *«L'exercice sera en perte, mais la fourchette est encore très large.»* La semaine dernière, des sources industrielles bien informées laissaient entendre que Bull finirait probablement dans le rouge à hauteur de 3 milliards de francs. Après avoir enregistré une perte nette de 6,8 milliards de francs en 1990, Bull s'est fixé poor objectif de retrouver l'équilibre à la fin de 1992.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Information SICAV

MONEJ
Assemblée Générale

Les actionnaires de la SICAV MONEJ sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 10 janvier 1992 à 15 h, 23 place de Catalogne - 75014 Paris, principalement pour arrêter les comptes de l'exercice 1990-1991.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence du Crédit Agricole.

CA SEGESPAR

© MEDIA-FRANCE

Compagnie Générale des Etablissements Michelin

MICHELIN

Attribution gratuite de bons de souscription d'action et d'une prime de fidélité

AVIS AUX ACTIONNAIRES ET AUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES 6 %, ÉCHÉANCE 1998

La stratégie de développement conduite ces dernières années, complétée par l'acquisition en 1990 d'Uniroyal-Goodrich, a permis à Michelin d'atteindre la taille nécessaire pour affronter les marchés de demain.

Aujourd'hui, il s'agit de consolider ce qui a été fait par les mesures qui ont été mises en œuvre et dont l'exercice 1993 bénéficiera pleinement.

Afin de mieux associer l'ensemble de ses actionnaires au potentiel de développement de la société, tout en reconnaissant le soutien qu'ils ont apporté pendant cette période déterminante pour son avenir,

la Compagnie Générale des Etablissements Michelin a décidé :

- **L'attribution gratuite de bons de souscription d'action dans les conditions suivantes :**
  - 1 bon est attribué pour chaque action détenue à la date du 24 décembre 1991,
  - 10 bons donneront le droit de *souscrire une action nouvelle moyennant* le versement de 200 francs, jusqu'au 31 décembre 1995 inclus ;

ET

- **L'attribution d'une prime de fidélité dans les conditions suivantes :**
  - tout actionnaire qui aura conservé jusqu'au jour de liquidation générale de décembre 1993 inclus à la Bourse de Paris, tout ou partie des actions qu'il détenait le 24 décembre 1991, et souscrit une action par exercice de 10 bons (conservés ou achetés), aura la possibilité de souscrire jusqu'au 31 décembre 1995 inclus, à raison de 10 actions conservées et d'une action souscrite antérieurement ou concomitamment, une action nouvelle supplémentaire moyennant le versement de 200 francs.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES ÉCHÉANCE 1998 - RÉSERVATION DES DROITS :

Les obligataires ne peuvent bénéficier de la présente opération qu'en convertissant leurs obligations, puisqu'un ajustement de la parité de conversion n'est pas prévu par les dispositions du contrat d'émission de l'emprunt convertible dans le cas d'une attribution gratuite de bons de souscription d'action. En conséquence, les titulaires de ces obligations sont informés par le présent avis de cette opération et disposent d'un délai de 20 jours, s'étendant du 9 décembre au 28 décembre 1991 inclus, pour convertir leurs obligations et pouvoir ainsi bénéficier des deux attributions décrites ci-dessus. En cas de conversion entre le 26 décembre et le 28 décembre inclus, les actions résultant de la conversion seront considérées avoir été détenues depuis le 24 décembre 1991.

Une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse sera disponible, sans frais, dans les prochains jours au siège social de la Compagnie, 12 cours Sablon, 63040 Clermont-Ferrand cedex 1.

N° VERT ACTIONNAIRES 05.00.02.22

BANCA POPOLARE DI NOVARA

NOUS SOMMES LA PLUS GRANDE BANQUE CO-OPÉRATIVE DU MONDE

Capital, Réserves et Provisions au 31 décembre 1990
US$ 1,628,000,000

Groupe Bancaire composé de:
Banca Popolare di Novara, Novara
Banca Novara (Suisse) S.A., Zurich, Lugano
Banque de l'Union Maritime et Financière S.A., Paris
Banca Novara International S.A., Luxembourg
Banca Popolare di Lecco, Lecco
Banca Sannitica, Benevento
Compagnia Finanziaria Ligure Piemontese, Genova
Istituto Nazionale di Credito Edilizio, Roma

Succursales à:
Luxembourg et Londres

Bureaux de représentation à Bruxelles, Caracas, Francfort, Madrid, New York, Zurich et
Paris, 56 Rue de Provence, 75439 Paris Cedex 09

Délégation à Moscou

Dépôts	US$ 28,269,000,000
Ressources	US$ 52,915,000,000
Total des emplois	US$ 22,504,000,000

Groupe
Banca Popolare di Novara

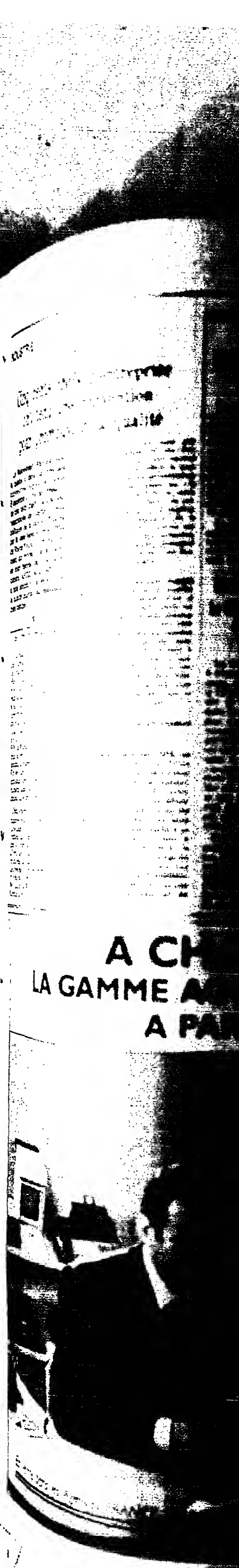

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

A Lyon

Cinq cents chefs d'entreprise ont tenu une convention pour promouvoir la qualité

Le Mouvement français pour la qualité a tenu sa première convention régionale, lundi 9 décembre à Lyon, en présence de cinq cents chefs d'entreprise, responsables de qualité et élus politiques de la région. Présidé par M. Jean-René Fourtou, PDG da Rhône-Poulenc, ce mouvement, qui provient de la fusion en mars dernier de trois associations (AFCIQ, AFQ, AFCEQ), a pour ambition de promouvoir la qualité auprès des responsables français.

LYON
de notre envoyée spéciale

« La qualité est devenue un facteur essentiel dans la compétition internationale. Aujourd'hui, en effet, ce qui fait la différence, ce n'est plus seulement le produit, mais la qualité et aussi l'image que nous en avons. C'est surtout la compréhension du client, le service qu'on lui rend, cela impose la mobilisation de toute l'entreprise », a déclaré M. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, en préambule de cette convention. Six représentants d'entreprises de la région Rhône-Alpes sont ensuite venus expliquer leurs expériences et la manière dont ils ont introduit la qualité dans leurs entreprises.

Chez Angénieux, fabricant de matériel optique, le « manuel qualité» date de 1968, juste avant l'irruption des Japonais sur ce marché. *« Perdre un marché est de peu d'importance, sauf si c'est pour un problème de qualité, car là, le fonds de commerce est réellement et durablement compromis »*, a laoeé M. Lueien Blaoe, viee-PDG de Merlin Gerin.

La distribution était aussi présente par l'intermédiaire des dirigeants de Casino, qui ont raconté comment ils ont introduit la qualité dans les produits alimentaires. Ils ont notamment insisté sur *« la motivation, la formation, la satisfaction et la reconnaissance du personnel de l'entreprise »*. Cet impératif du « zérn défaut » et de la «qualité totale» a été soutenn par les personnalités locales présentes, dont M. Charles Millon, président du conseil régional, et M. Paul Bernard, préfet de la région.

Les participants se sont engagés à signer une charte de la qualité, qui a pour but de promouvoir et de récompenser les expériences sur la qualité. Un prix et une semaine de la qualité devraient être créés en novembre prochain de manière à coïncider avec la journée mondiale de la qualité. D'autre part, le Mouvement français pour la qualité tiendra, en 1992, des conventions dans les autres régions françaises. La prochaine devrait avoir lieu dans le Nord-Pas-de-Calais au cours du premier trimestre.

FRANÇOISE CHIROT

□ **Synthélabo lance une OPE sur Delalande.** – Synthélabo, filiale pharmaceutique du groupe L'Oréal, numéro un mondial des cosmétiques, lance une OPE (offre publique d'échanges) sur le petit laboratoire familial Delalande. La Société des Bourses françaises a été saisie de cette opération, qui résulte d'un accord de dernière minute entre la direction de Synthélabo et la famille Delalande. L'échange de titres portera sur trois actions Delalande pour onze Synthélabo. Les cotations en Bourse des actions Delalande et Synthélabo ont été suspendues.

SOCIAL

La maîtrise des dépenses de santé

Difficiles négociations entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie

Les syndicats de médecins libéraux ont repoussé, lundi 9 décembre, les propositions avancées par les trois caisses natinnales d'assurance-maladie (salariés, non-salariés, Mutualité sociale agricole) afin de déterminer les sanctions collectives qui devront ioterveoir eo cas de dépassement d'nn taux de eroissance des *«dépenses médicalement justifiées»*. Cependant, les négociations – qui devrnnt avnir abnuti avant le 15 décembre – ne sont pas rompues.

En échange d'nn mécanisme d'encadrement des dépenses (les charges sociales pesant sur les praticiens ne respectant pas les objectifs contractuels pourraient augmenter), l'assurance-maladie propose d'augmeoter sa contribution au régime de retraite des médecins et de créer un secteur *« promotionnel »* regroupant 5 000 médecins autorisés à dépasser les tarifs. De leur côté, les syndicats réclament la réouverture pure et simple du secteur à honoraires libres alors que MG-France demande une convention spécifique entre la Sécurité sociale et les généralistes.

«Nous sommes condamnés à réussir», assure cependant la Fédération des médecins de France, et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) souligne que *« tout le monde cherche un accord»*.

Après une réunion avec quatre syndicats

Le CNPF accepte le principe d'« états généraux pour l'emploi »

Le CNPF a accepté lnndi 9 décembre, non sans sceptiсisme, de se joindre à la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et la FEN afin de demander au gouvernement la tenne d'*« états généroux pour l'emploi »*. Au terme d'une rencontre entre l'organisation patronale et les responsables de ees quatre organisations syndicales, le CNPF a indiqué qu'il *« acceptait »* le principe de ces états généraux mais qn'*« il ne faut pas placer trop d'espoir dans ce type de réunion »*. Le CNPF s'est déclaré *« sceptique quant à ses effets à moyen et à long terme »*.

L'idée de ces états généraux avait été avancée, le 27 novembre, à l'occasion de la réunion de travail des 150 délégués de ces organisations syndicales, chargés d'élaborer des propositions en faveur de l'emploi (*le Monde* du 28 novembre).

□ **La CGT obtient gain de cause auprès du Coaseil d'Etat.** – Le Conseil d'Etat vient d'annuler deux arrêtés d'avril 1988 délivrant l'agrément du ministre du travail aux conventions sur l'assurance-chômage et à l'assurance-conversion (indemnisation des salariés impliqués dans des conventions de conversion), ces deux textes n'ayant pas été signés par la CGT. Si cette décision n'a guère de portée pratique (des dispositions nouvelles sont intervenues entre-temps), elle donne satisfaction à la CGT, qui reprochait aux autres syndicats et au patronat d'avoir négocié ces deux conventions *« hors de la présence »* de ses représentants.

□ **Première réunion du groupe de travail franco-allemand sur l'apprentissage.** – Le groupe de travail franco-allemand sur l'apprentissage et la formation professionnelle s'est réuni pour la premiére fois, lnndi 9 décembre, à l'hôtel Matignon. Fondé dans le but de renforcer la connaissance des systèmes nationaux de formation professionnelle, ee groupe réunit des représentants des instances oatiooales et régionales ainsi que des responsables des organisations patronales, syndicales et consulaires. La prochaine réunioo se tiendra le 24 février à Berlin.

Les grandes réformes de l'ombre

Suite de la page 21

Le rocambolesque feuilleton de la famille propriétaire d'ELM-Leblanc, qui, de 1986 à 1990, a vu le grand-père donner puis reprendre l'entreprise à son petit-fils par un simple ordre de mouvement aux banques, cela avant d'en arriver aux mains, apporte de l'eau au moulin de l'administration.

Ce qui est choquant, et même extrêmement choquant, est la volonté de dissimulation. Aucune allusion à cette disposition, qui va bouleverser les habitudes, dans les documents remis à la presse en septembre lorsque fut rendu public le projet de budget pour 1992. Quant à l'exposé des motifs qui accompagne l'article 11 de la lni de finances pour 1992, il se contente de signaler que l'on ennsidérera *«les dons manuels révélés par le donotoire à l'odministration des impôts comme des donations»*. Limpide en vérité...

Dans le secret de ses délibérations, la haute administration ne doit pas être très fière de telles pratiques. La preuve en est qu'elle envisage d'accorder aux dons manuels le délai de paiement de quinze ans (cinq ans de grâce, dix ans de paiement fractionné), pourtant exclusivement réservé aux successions. De même, ne rejette-t-on pas l'idée de réduire le taux d'intérêt de 6 % prélevé pendant la période de rémission et considéré comme peut-être trop élevé...

Le problème soulevé est bien sûr beaucoup trop important pour être résolu par quelques petits arrangements de taux ou de délais de paiement. Il met clairement en évidence le décalage qui existe entre le discours officiel, c'est-à-dire le discours politique, et la réalité. Déjà en septembre, lorsque fut présenté au pays le projet de loi de finances pour 1992, le gouvernement avait voulu faire croire que l'essentiel des dispositions fiscales était destiné aux petites et moyennes entreprises, alors que la vérité était tout autre.

A côté de mesures non négligeables destinées aux PME (le crédit d'impôt pour augmentation de capital, la réduction des droits de mutation sur fonds de commerce, la suppression des droits d'apport...), l'essentiel était l'oubli de la mesure probablement la plus importante : le retour du taux maximum de 40 % à 20 % pour les droits de succession, en tous les cas pour la transmission des entreprises. Ce qui fut décidé il y a trois mois bénéficiera essentiellement aux grandes sociétés : la réunification au taux de 34 % de l'impôt sur les bénéfices, que ceux-ei soient distribués ou réinvestis.

En prenant cette décision, M. Bérégnvny, qui, depuis des années, expliquait qu'il fallait favoriser les bénéfices réinvestis par rapport aux bénéfices distribués, changeait de cap et apportait aux grandes entreprises ce qu'elles réclamaient depuis longtemps. Réforme très importante qui élimine, par le jeu de l'avoir fiscal, la double imposition qui frappe encore aujourd'hui les bénéfices distribués (*le Monde* du 20 septembre). La vérité est que ces bénéfices sont, depuis quelques années, de moins en moins imposés à l'impôt sur les sociétés et qu'ils ne le seront bientôt plus du tout.

Mme Editb Cresson avait-elle conscience de l'ampleur et de l'impact de ces réformes en attirant cet été l'attentinn sur les PME, petites pièces secondaires d'un gigantesque échiquier? Tnujours est-il que la stratégie souterraine menée depuis 1983-1984 par la gauche, poursuivie par la droite en 1986, reprise par la gauche en 1988 et qui consiste à favoriser les sociétés – et les épargnants qui leur apportent l'argent indispensable – se révèle *a posteriori* remarquablement cohérente. La gauche au pouvoir – comme la droite l'avait fait quand elle gouvernait – a raison de vouloir donner au pays les bases d'une industrie financiérement solide. Faute de quni la grande aventure européenne se solderait par un gigantesque naufrage.

L'ennui est que les Français, qu'ils soient chefs d'entreprise ou simples spectateurs d'un jeu économique qui trop souvent les dépasse, ont le droit de savoir, et done d'être informés. Faute de quoi, le pouvoir central pourrait se voir un jour contester la légitimité de certaines politiques, et l'Etat son autorité. La démocratie ne peut pas se passer de grands débats. Elle peut tout aussi difficilement se passer de ces petites explications qui concernent les dons manuels, l'avoir fiscal ou les SICAV de capitalisation...

ALAIN VERNHOLES

A CHACUN SON FAX!
LA GAMME AGORIS DE FRANCE TELECOM
A PARTIR DE 2.700 F HT.

MARCHÉS FINANCIERS

Au terme d'une année 1991 difficile

Boeing note des signes encourageants de redressement du trafic aérien

Le constructeur américain Boeing, numéro un mondial, sent des signes encourageants de redressement du trafic aérien et du marché des avions de transport après une année 1991 très difficile, a indiqué M. Richard R. Albrecht, vice-président de la division avions commerciaux de Boeing, de passage lundi 9 décembre à Paris.

Il a concédé que la croissance du trafic en 1991 sera nulle et non en croissanee de 1,8 % eomme le constructeur l'espérait en début d'année et que la crise a entraîné environ 70 *« rééchelonnements de commandes »* au constructeur. En terme de trafic, Boeing table en 1992 sur une *« croissance significative »*, pourvu que la conjoncture économique d'ensemble le permeite et M. Albrecht maintient *« sa confiance à long terme dans une croissance annuelle d'environ 5,5 % par an jusqu'en 2005 »*.

□ **Création d'Airmust.** – Air Outre Mer et Minerve, deux compagnies aériennes qui seront fusionnées à la fin de l'année, ont choisi leur nom : Airmust. La nouvelle société exploitera 6 DC 10 et 5 McDonnell Douglas 83. Elle desservira, en lignes régulières long-courrier, les Antilles, la Réunion, la Guyane, la Polynésie française, la Thaïlande. Dès le mois d'avril, deux nouvelles destinations seront ouvertes : Tokyo deux fois par semaine et Barcelone deux fois par jour.

□ **Iraqi Airways autorisée à reprendre ses vols intérieurs.** – La compagnie aérienne Iraqi Airways a été autorisée par le comité des sanctions de l'ONU à reprendre ses liaisons intérieures. Celles-ci pourront recommencer à partir du 15 janvier, a annoncé, lundi 9 décembre, l'agence irakienne INA. Le premier vol reliera Bagdad à Bassorah, dans le sud du pays.

Après le lancement de l'OPA de l'IFINT

Agitation autour d'Exor

La cotation d'Exor a repris, lundi 9 décembre, avec le lancement de l'offre publique d'achat (OPA) par l'IFINT, sur l'intégralité du capital de ce holding, premier actionnaire de Perrier. Ce jour-là, 40 000 titres représentant 0,93 % du capital ont été échangés, mais l'IFINT n'a pu en acquérir beaucoup. L'action s'est échangée durant une grande partie de la séance à 1 340 F, soit 20 F au-dessus du prix d'OPA fixé par le groupe Agnelli (1 320 F). Or la réglementation boursière est formelle sur ce point : l'initiateur d'une offre d'achat ne peut acquérir d'actions sur le marché qu'au prix fixé au départ. S'il achète à un niveau supérieur, il doit immédiatement réajuster toute son offre au même niveau.

En faisant grimper le cours d'Exor, les boursiers espèrent soit empêcher l'IFINT d'acquérir le contrôle d'Exor, dont il possède déjà 34,67 % du capital, soit forcer les Italiens à remonter le prix d'offre, que certains minoritaires trouvent trop bas. A moins que ne se profile une éventuelle contre-OPA.

Conséquence de l'OPA : les éleveurs de brebis s'inquiètent du sort qui sera réservé aux Caves de Roquefort, filiale de Perrier à 57 %. M. Raymond Lacombe, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a déploré que *« cet héritage ancestral échappe aux producteurs de lait de brebis, qui sont la source de cette industrie fromagère »*.

□ **Forte hausse du prix des transports en commun à Budapest.** – Le conseil municipal de Budapest a décidé, lundi 9 décembre, d'augmenter de 35 % le prix des transports en commun dans la capitale hongroise à compter du 1er janvier 1992. Le gouvernement conservateur hongrois a décidé une série de hausses des prix des principaux produits de consommation courante, notamment celui de la viande, du lait et des œufs. L'inflation a atteint, en 1991, 36 % en moyenne.

NEW-YORK, 9 décembre ⬇

Alourdissement

La tendance s'est de nouveau *alourdie lundi 9 décembre* à la Bourse de New-York. L'ouverture avait pourtant été prometteuse. Mais des ventes allaient rapidement laminer les gains acquis et *répercipiter le marché dans la baisse*. En clôture, l'indice Dow Jones des *industrielles s'établissait* à la cote 2 871,64, soit à 14,78 points (– 0,51 %) au-dessous de son niveau précédent. Le bilan général e été conforme à ce résultat.

La décision d'abaisser d'un quart de point les taux de l'argent au jour le jour, décision arrêtée à la veille du week-end par la Réserve fédérale, e été relativement bien *accueillie sur le marché. Mais elle* n'e pas réussi à masquer complètement les *mauvaises* statistiques économiques, *ni* les soucis des *opérateurs*. De nombreux analystes doutent du reste que ce *nouvel assouplissement* de la politique de crédit soit suffisant pour relancer l'économie américaine. D'une façon générale, la prudence a prévalu, comme en témoigne l'activité très modérée qui a régné, avec 174,70 millions de titres échangés contre 238,11 millions vendredi dernier.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 6 déc.
Alcoa	58 5/8	57 3/8
ATT	37 3/8	37 1/8
Boeing	43	43
Chase Manhattan Bank	14 7/8	15
Du Pont de Nemours	44 7/8	45 1/8
Eastman Kodak	46	46 1/8
Exxon	57 1/4	56 1/8
Ford	23 7/8	23 3/4
General Electric	63 7/8	64 3/4
General Motors	29	27 5/8
Goodyear	48 1/4	48 1/4
IBM	89	85 1/8
ITT	51 1/2	51
Mobil Oil	64	64
Pfizer	69 1/2	70 1/4
Schlumberger	61 1/4	61 7/8
Texaco	57 3/8	57
UAL Corp. ex-Allegis	116 3/4	116 3/4
Union Carbide	17 1/4	16 5/8
United Tech.	46 3/8	46 1/8
Westinghouse	15	14 3/4
Xerox Corp.	83 1/2	83 3/8

LONDRES, 9 décembre ⬆

Nette progression

Après un départ hésitant, les valeurs ont nettement progressé lundi 9 décembre à la Bourse de Londres. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 20,9 points, soit 0,9 % à 2 409,6. Le volume des échanges s'est gonflé à 634 millions de titres contre 567,3 millions vendredi.

La prime plus faible que prévu sur les nouveaux titres British Telecom introduits lundi matin en Bourse, les inquiétudes sur l'aboutissement du sommet de Maastricht, avaient initialement pesé sur la tendance. Toutefois, l'ouverture soutenue de Wall Street et les espoirs de baisse des taux d'intérêt américains ont stimulé le marché par la suite.

PARIS, 10 décembre ⬇

Nouveau recul

Malgré des pertes supérieures aux autres places financières durant le mois écoulé (– 11,8 %), la Bourse de Paris a continué à s'enfoncer dans le rouge mardi.

En repli de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, vers 14 heures, une perte de 0,80 % à 1660,03 points.

Pendant quelques minutes, peu *après le début de la séance, le marché* a pu quelques velléités de reprise. Mais elles ont très vite avorté sous l'effet de ventes de classitude ». En effet, dans un marché où *la clientèle étrangère brille* actuellement par son absence, les investisseurs français sont «exaspérés» d'attendre la reprise qu'on leur promet depuis des semaines.

Compte tenu des remous monétaires et des craintes de hausse des taux d'intérêt en Allemagne, le loyer de l'argent en France n'est pas prêt de se détendre. Mardi, il était encore largement au-dessus du niveau des 10 %.

Des événements financiers entretiennent également la morosité des investisseurs. Lundi, à la reprise des cotations, l'action Printemps n'a pas *pu être négociée en raison* d'un écart trop important entre le prix d'offre du groupe Pinault (1 105 F) et le prix d'équilibre (790 F). Mardi, le titre e coté comme premier cours 790 F avant de gagner 4 F à 784 F.

L'annonce d'une nette révision en baisse *des résultats pour 1997* d'Avenir e entraîné une chute spectaculaire de l'action. Le marché d'Elf-Aquitaine était actif avant l'annonce, dans la journée, du prix auquel seront privatisés un plus de 2% du capital de la compagnie *pétrolière*.

TOKYO, 10 décembre ⬇

La chute s'accélère

□ *déjà sensible* en début de semaine, le mouvement de baisse s'est brusquement accéléré mardi 10 décembre au Kabuto-cho. Si bien accéléré même qu'à la clôture l'indice Nikkei accusait une baisse de 399,82 points, soit de 1,79 % pour s'inscrire à la cote 21 963,06.

Contrairement à l'espoir nourri par les opérateurs, la barre des 22 000 points n'aura pas été un seuil de résistance. D'après les professionnels, c'est surtout l'absence d'initiatives qui pèse sur le marché. Les arbitragistes en profitent pour procéder à des ventes, généralement suffisantes pour appuyer sur les différents indices. *D'une façon générale, ici comme* ailleurs, la dégradation rapide de la *situation dans* l'ex-Union soviétique inquiète passablement les *investisseurs*.

VALEURS	Cours du 6 déc.	Cours du 10 déc.
Akai	825	823
Bridgestone	1 080	1 060
Canon	1 400	1 370
Fuji Bank	2 430	2 420
Honda Motors	1 510	1 480
Matsushita Electric	1 410	1 380
Mitsubishi Heavy	673	674
Sony Corp.	4 220	4 100
Toyota Motors	1 480	1 440

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Le Printemps lucrable à la baisse.** – La cotation des actions Printemps a repris lundi 9 décembre avec le lancement de l'offre publique d'achat (OPA) sur 66 % du capital par le groupe Pinault. Toutefois, l'action n'a pu être cotée en raison d'un déséquilibre trop important entre l'offre et la demande entraînant une baisse supérieure à 20 %, *écart maximum* autorisé en une séance. Le prix d'équilibre de 790 F qui aurait pu être trouvé lundi était trop éloigné des 1 105 F retenus pour l'OPA.

□ **Troisième baisse consécutive de Christian Dior.** – Pour sa troisième journée de cotation, l'action Christian Dior s'est encore dépréciée, perdant 4 % à 372,30 F, lundi 9 décembre dans un marché où 157 000 titres étaient offerts et 39 300 seulement demandés. L'offre a donc été réduite dans la proportion de un pour quatre. Depuis son introduction sur le comptant jeudi 5 décembre au prix de 410 F, le titre du groupe de luxe de M. Bernard Arnault a perdu 9,2 % de sa valeur. La Bourse s'est dépréciée de 3 % sur la même période.

□ **Métrologie International perd la confiance des investisseurs.** – Métrologie International, avec 2 000 salariés et un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de francs en 1990, ne déposera pas son bilan. C'est son président, M. Roger Haddad, qui l'affirme, interrogé lundi 9 décembre par l'AFP, le patron de Métrologie a démenti les rumeurs persistantes en Bourse qui font état de grandes difficultés pour le premier groupe français de distribution de matériel informatique. Selon certains boursiers, Métrologie serait au bord de la cessation de paiement. Résultat : en l'espace d'une semaine, le titre a déjà perdu 40 % de sa valeur sur le marché du règlement mensuel. Lundi 9 décembre, il chutait de 18 %, à 25,10 F, soit la plus forte baisse du marché. *« Sauf élément inconnu à ce jour, je ne vois pas pourquoi j'irais déposer le bilan de la société. En novembre, notre exploitation a été pratiquement équilibrée pour le groupe, et positive en France et en Italie »*, a indiqué M. Haddad.

□ **Michelin veut fidéliser ses actionnaires.** – *Michelin* cherche à fidéliser ses actionnaires, dépités par le très bas cours de l'action, en leur donnant la possibilité d'obtenir des actions nouvelles à un prix de faveur, si le titre devait remonter. Le premier fabricant mondial de pneumatiques va attribuer gratuitement avant la fin de l'année des bons de souscription. Dix de ces bons ouvriront le droit, jusqu'au 31 décembre 1995, de souscrire une action nouvelle pour 200 F.

□ **L'introduction en Bourse de BT déçoit la City.** – L'introduction en Bourse à Londres, lundi 9 décembre, des titres BT n'a pas de nombreux analystes et investisseurs. Le Trésor avait annoncé juste avant le début de la cotation que le prix d'émission définitif des titres BT serait de 335 pence (33,50 F) pour les investisseurs individuels et de 350 pence pour les institutions internationales. An Stock Exchange, les titres BT existants ont perdu 9 pence à 333 pence. Quelque 1,575 milliard de titres ordinaires ont été vendus, a annoncé la banque Warburg qui coordonne la souscription. 67 % du total des actions mises en vente ont été acquises par des actionnaires individuels et 33 % ont été attribuées à des institutions britanniques et étrangères lors d'enchères spéciales la semaine passée, destinées à maximiser les rentrées de l'opération. L'émission a été 2,5 fois sur-souscrite.

□ **Augmentation de capital de la SCOA.** – La société de négoce international SCOA va lever 924 millions de francs par le biais d'une augmentation de capital, dont le produit servira à son désendettement, a indiqué lundi 9 décembre le groupe. Cette opération est garantie à hauteur de 75 % par un pool de banques dirigées par Paribas. Le lancement de cette émission fait suite à l'autorisation donnée vendredi 6 décembre par l'assemblée générale des actionnaires, et confirmée lundi par le conseil d'administration, de lever jusqu'à 1,5 milliard de francs.

□ **M. Harmsen est nommé président du directoire de Grundig.** – Surprise dans le groupe allemand Grundig (électronique de loisirs). M. Pieter Harmsen vient en effet d'être nommé président du directoire par le conseil de surveillance. Il succède à M. Johan van Tilburg, président du groupe depuis 1987, qui a démissionné *« pour des raisons personnelles »*, à effet du 31 décembre. M. Harmsen est actuellement directeur général de *Philips-Autriche*. Il n'est pas inutile de rappeler que le groupe néerlandais Philips est actionnaire majoritaire chez Grundig avec 54 % des actions.

PARIS :

Second marché

(télécotation)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3900	3890	Immob. Hôtellière	780	780
Amatik Associes	276 80	288 60	Interact. Computer	159 90	157
B.A.C.	90	....	I.P.B.M.	70 90	70 90
Bque Vernes	800	795	Loca Investis.	174 50	180
Boiron (Ly)	310	310	Locamic	70 20	70
Boisset (Lyon)	236	225	Metra Comm.	58	60 05
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	790	795	Molex	134	....
Calberson	391	391	Publ.Filipacchi	387	381
Cardif	695	695	Rexel	430	410
C.E.G.E.P.	145	142	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	315
C.F.F.I.	237 30	249 10	S.H.M.	160	160
C.N.I.M.	904	890	Select Invest (Ly)	102 50	....
Codetour	270	270	Sanbo	375 90	....
Conforama	1045	1001	S.M.T. Goupil	130	....
Creeks	144 60	145	Sopra	260	....
Dauphin	245	238	TF1	291	290 50
Delmas	1150	1150	Thamador H. (Ly)	310	....
Demachy Worms Cie	337 60	....	Unilog	212 50	215 50
Devanlay	920	900	Vial et Cie	89	86
Deville	238 10	238 10	Y. St-Laurent Groupe	750	750
Dollfus	121	115			
Editions Balland	230	231			
Europ. Propulsion	164 50	170			
Finacor	128 90	....			
Frankoparis	106	105			
GFF (group.fon.f.)	113 40	111 10			
Grand Livre	357	370			
Gravographe	200	200			
Groupe Origny	930	....			
Guinot	801	790			
I.C.C.	193	191			
Idianova	120	108 30 □			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 décembre 1991
Nombre de contrats : 78 374

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 91	Mars 92	Juin 92
Dernier	105,76	106	106,72
Précédent	105,88	106,18	107

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
106	0,96	1,67	0,97	–

CAC40 A TERME

(MATIF)

Volume : 12 558

COURS	Décembre	Janvier	Février
Dernier	1 677	1 691,50	1 714,50
Précédent	1 695	1 712	1 747

CHANGES

Dollar : 5,3850 F ⬆

Le dollar se stabilisait le mardi 10, après son mouvement de baisse amorcé en fin de semaine dernière. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,3850 F au fixing contre 5,3800 F lundi à la cotation officielle. Le mark, en revanche, cédait un peu de terrain par rapport à lundi matin, à 3,4180 F.

	9 déc.	10 déc.
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,5735	1,5716
TOKYO		
Dollar (en yens)	128,18	128,32

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (10 décembre) 10 1/16 - 10 3/16 %
New-York (9 décembre) 4 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	6 déc.	9 déc.
Valeurs françaises	111,30	110,10
Valeurs étrangères	106,80	107,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	467	459,5
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 685,72	1 663,30

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	6 déc.	9 déc.
Industrielles	2 886,40	2 871,60

LONDRES (indice « Financial Times »)

	6 déc.	9 déc.
100 valeurs	2 388,77	2 409,60
30 valeurs	1 802,80	1 838
Mines d'or	163,50	166,90
Fonds d'Etat	87,70	86,65

FRANCFORT

	6 déc.	9 déc.
Dax	1 558,18	1 559,05

TOKYO

	9 déc.	10 déc.
Nikkei Dow Jones	22 352,88	21 953,06
Indice général	1 702,43	1 685,83

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3460	5,3490	5,4184	5,4234
Yen (100)	4,1660	4,1693	4,2857	4,2117
Ecu	6,9378	6,9432	6,9267	6,9371
Deutschemark	3,4127	3,4163	3,4159	3,4219
Franc suisse	3,8675	3,8718	3,8847	3,8923
Lire italienne (1000)	4,5126	4,5163	4,4860	4,4937
Livre sterling	9,7002	9,7066	9,6831	9,6966
Peseta (100)	5,3208	5,3247	5,2857	5,2959

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 13/16	4 15/16	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2
Yen (100)	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16	5 3/4	5 7/8
Ecu	10 1/2	10 5/8	10 7/16	10 9/16	10 5/16	10 7/16
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 7/8	8
Lire italienne (1000)	12 1/2	12 3/4	12 1/8	12 3/8	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	10 5/8	10 3/4	10 5/8	10 3/4	10 9/16	10 11/16
Peseta (100)	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 3/4
Franc français	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la SNP.

Le Monde - RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL
Mardi 10 décembre : Le bâtonnier Hubert Dupon. «Le Monde Initiatives» daté 11 décembre publie une enquête sur les métiers du droit.
Mercredi 11 décembre : Jean-Louis Gerondeau, PDG de Zodiac.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

Information SICAV

UNIVAR
Assemblée Générale

Les actionnaires de la SICAV UNIVAR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 10 janvier 1992 à 16 h, 23 place de Catalogne - 75014 Paris, principalement pour arrêter les comptes de l'exercice 1990-1991.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence du Crédit Agricole.

CA SEGESPAR

4 ESPACES CONSEILS AU CŒUR DE PARIS

8e 3, RUE LA BOÉTIE
6e 112, BD ST-GERMAIN
6e 132, BD ST-GERMAIN
4e 1S, BD DE SEBASTOPOL

3 980 F T.T.C.
PANASONIC KXW 1000
Traitement de texte portable
Lecteur disquette 3,5 p
Mémoire 50 000 caractères

5 380 F T.T.C.
H.P. 95 LX
Compatible PC de poche
Mémoire interne 512 ko
Tableur Lotus* 1 2 3

8 890 F T.T.C.
PANASONIC CF 170
Micro-ordinateur portable
Compatible PC
Lecteur 3,5 p + disque dur 20 Mo

Offre valable jusqu'au 15 janvier 1992

BUREAUTIQUE DURIEZ INFORMATIQUE

M 11.12

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 10 DÉCEMBRE

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4141	C.N.E 3%	4151	4190	4190	+ 0 22
929	B.N.P. T.P.	881	881	850	- 3 52
950	Cr.Lyon. T.P.	811	801	805	- 0 74
1260	Renault T.P	1240	1230	1218	- 1 68
1490	Rhone Poul. T.P.	1452	1452	1452	....
1041	Saint Gobain T.P.	1041	1045	1040	- 0 10
903	Thomson T.P.	900	881	891	- 1 00
695	ACCOR	611	611	611	....
545	Air Liquide	637	639	634	- 0 47
580	Alcatel-Alsthom	523	525	523	....
1470	Als Superm.	1360	1332	1329	- 2 28
320	A L B P I.	291 10	291	285	- 2 10
2020	Anjou. Presse	2356	2357	2356	....
470	AGF Sté Centrale	452	480 30	445 60	- 1 44
1020	Aux. Entrepr.	1000	953	962	- 3 60
172	Avenir H. Médéa	167	145	136	- 18 5
820	Axa (ex Cie Mutl)	762	752	757	- 0 66
235	Axa Midi Axa	266	266	264 30	- 0 84
124	Batip	104	101	103 50	- 0 48
111	Bail-Equipem.	150	150	150	....
770	Bail Investiss.	753	748	763	....
475	Baccarat	424 90	418 50	419 20	- 1 32
750	Bazar H.-V.	649	620	640	- 1 39
595	Beghin-Say	537	535	533	- 0 74
960	Berger (M)	955	....	....	....
336	Bernard Fours.	335	334	334	- 0 30
625	Bic	540	515	531	- 1 67
985	B.I.P.	995	980	960	- 0 51
305	BIS	285	260	260	- 1 89
330	B N P (Cl)	298 90	295 50	299	+ 0 03
770	Bollore Tech.	720	709	700	- 2 78
2550	Bouygues	2390	2410	2412	+ 0 92
825	Bon-Marché	737	715	718	- 2 44
540	Bouygues	489 50	486	498 60	+ 2 12
133	BP France	121	120	120 10	- 0 74
960	B S N	946	948	944	- 0 21
1080	Canal Plus	1072	1061	1069	- 0 37
250	Cap Gem S.	260	260	260	....
2100	Carrefour	2137	2130	2130	- 0 33
140	Casino	127 60	128 60	126 10	- 1 18
83	Casino ADP	83 50	83 60	83	- 0 60
1620	Castorama D.I.	1606	1807	1610	+ 0 25
154	C.C.F.	150 90	151	160	- 0 90
48	CCMC Ly.	48 50	46 40	41 60	- 9 89
300	C.D.M.E.	329 50	330	330	+ 0 10
160	C.E.G.I.D.	156	158 90	156	- 0 64
183	Cenaract (Hy)	175 10	176	175	- 0 06
336	C.E.P. Comm.	293	300	294	+ 0 34
115	Cerus	102 30	101 40	98 20	- 4 01
575	Cetelem	570	560	554	- 2 81
325	CF Ind.	300	300	300	....
280	CGI Info.	279	280	276	- 1 08
935	C G I P.	928	925	937	+ 0 97
595	CGP	608	595	595	- 2 14
900	Chargeurs S A.	863	857	869	+ 0 70
540	C I C A (Nl)	550	....	....	....
290	Ciments franc.	277 50	275	273 50	- 1 80
775	Clarins	710	705	704	- 1 54
405	Club Mediter.	394 90	391 10	384 50	- 0 10
153	CMB Packa.	160	159 20	160	....
600	Colas	615	612	621	+ 0 32
270	Cpt. Entrep.	263	264	262 60	- 0 04
1050	Compt Mod.	1060	1062	1073	+ 1 23
100	Concept S.A.	100	....	....	....
265	CPR (Paris Réa.)	232 50	232 60	230 20	- 0 99
930	Créd. Foncier	886	870	878	- 0 50
520	Cr Lyon.(Cl)	480	477	477	- 0 63
986	Credit Ner.	948	950	946	- 0 21
230	CSEE	172 60	175 50	171 50	- 0 84
2210	Dervert	2190	2160	2160	- 1 37
340	Dassault Aviation	292	290	297	+ 1 71
164	Dassault Electr.	156	154	151	- 2 56
1300	De Dietrich	1420	1406	1421	+ 0 07
127	Dév.P.d.C.B.I.	109	109	107 60	- 1 01
199	Dév.R.Sud-Est	192	190	193	+ 0 52
275	D M C	264	257	248	- 1 97
355	Docks France	352	348 50	346 10	- 1 85
326	Dynaction	326	326	321	- 1 53
2210	Eaux (Nlle)	1964	1970	1966	+ 0 25
740	E.R.F.	740	740	748	+ 0 68
340	Erno	330	336 10	331	+ 0 20
405	Elf Aquitaine	355	356	352	- 0 86
265	Esp-Elf (Certif)	239	233	238	- 0 42
325	Essilor	299 60	300	298	- 0 60
186	Essilor (DP)	156 10	154	155	- 0 70
630	Eurn.	628	630	620	- 1 43
1320	Eurotunnel	1240	1238	1210	- 2 42
590	Eurocom	566	567	550	- 2 55
129	Eurodisneyland	131 70	131 60	131 20	- 0 38
680	Europe 1	790	786	785	- 3 18
40	Europeenne	36 10	36 10	35 75	- 0 67
1100	Exor	1340	1333	1323	- 1 27
120	Finextel	117	117	116 90	- 0 06
315	Fives Lille	322 50	320	320	- 0 78
2320	Fromagar. Bel	2100	2100	2110	+ 0 48
1480	Gal Lafayette	1400	1400	1381	- 1 36
1690	G.A.M.	1468	1485	1467	- 0 07
450	Gascogne (B)	409	410	404	- 1 22
1240	Gaz et Eaux	1220	1219	1180	- 3 28
710	Geophysique	526	520	480	- 8 76
980	Gerland Ly.	539	539	535	- 0 56
440	Groupe Ciel	430	430	430 10	+ 0 02
350	GTM-Entrep.	325	325	319 90	- 1 50
1310	Guyenne-Ga.	1313	1336	1320	+ 0 53
183	Hachette	156 10	155	160 90	- 2 71
450	Havas	433	427 60	414 40	- 4 30
320	Ide	322 80	310	317	- 1 83
230	Imetal	222 50	224	216 10	- 1 96
180	Immeub. Prémir.	150	143 10	148	- 2 87
1430	Ingenico	75 30	75 20	74	- 1 73
4400	Inst. Mérieux	4250	4341	4241	- 0 21
450	Interbail	460	460	445	- 1 11
800	Internachtique	601	610	616	+ 3 50
810	J. Lefebvre	765	795	790	+ 3 27
630	Klepierre	811	809	810	- 0 16
310	Labinal	703	698	692	- 1 56
1	Lafarge	306 60	308 50	309 50	+ 0 85
300	Lebon	270	280	280	- 3 70
3920	Legrand	3616	3695	3700	+ 2 25
2140	Legrand (DP)	2031	2030	2010	- 1 03
450	Legris Industries	416	415	416 10	+ 0 02
720	Locindus	724	712	710	- 1 93
4010	L.V.M.H.	3865	3865	3869	+ 0 10
495	Lyon.Eaux/Dumez	461	460	458 90	- 0 28
121	Majorette Ly.	120	115	115	- 4 17
285	Mar. Wendel	282	281	277	- 1 77
161	Metra	160 80	151	154	+ 2 26
470	Metlin-Gerin	456 10	459	457	+ 0 20
88	Messeurop	63 60	63 20	60	- 5 88
43	Météorologie N.	26 10	....	....	....
125	Michelin	113 50	113 50	112 50	- 0 88
156	Min. Saint-Gob.	156 10	....	....	....
74	MMB	86 40	84 10	84 85	- 2 33
155	Moulinex	147 90	147	145 10	- 1 89
1280	Navig. Mixte	1102	1130	1130	+ 2 54
103	Nord-Est	88	85	85 50	- 0 12
260	Nordon (Nly)	250	248	245	- 1 60
855	Nour Galeries	428	430	430	+ 0 94
880	Olipar	167	157	155	- 7 19
375	Orcal	678	676	667	- 1 62
500	Parbas	324 50	328 90	310	- 4 47
174	Pechiney Int.	151 80	151 50	148 60	- 1 32
270	Pechiney (CP)	264 50	264	262 10	- 1 06
820	Peshoir	467	475	475	+ 3 94
1200	Pernod Ricard	1215	1210	1203	- 0 59
665	Peugeot	554	552	547	- 1 26
266	Pinault	255	255	254	- 0 39
500	Plastic-Omn.	467	466	461	- 3 43
405	Polet	410	405	397	- 3 17
555	Promagaz	558	560	551	- 1 25
850	Printemps	848	780	786	- 7 43
2650	Promodes	2631	2620	2620	- 0 42
825	Radiotechn.	450	448	412	- 8 44
4850	Radoute (La)	4590	4589	4574	- 0 36
210	Rémy et Associés	210 10	210	210	- 0 06
570	R. Poulenc CP	453 50	452	451	- 0 55
320	Robur Financ.	310 70	313	313	+ 0 74
49	Rochette(La)	44 80	43 95	43	- 4 02
1850	Rossel Uclaf	1811	1840	1820	+ 0 50
3000	R. Inspid Ly "	2925	2925	2925	....
1650	Sade (Ny)	177	176	176	- 0 56
430	Sagem	1568	1562	1593	- 0 31
430	Saint Gobain	414 10	413 10	401 20	- 3 12
1270	Saint Louis	1148	1152	1160	+ 0 17
1740	Salomon Ly.	1745	1720	1730	- 0 86
300	Salvepar (Ny)	294 50	290	290	- 1 63
960	Sanofi	953	960	957	+ 0 42
1430	S A T.	1380	1380	1380	....
225	Sauf. Cidy	208 90	205 50	205	- 2 15
1100	Sanofipast (Nl)	1004	1026	1005	+ 0 10
540	Schneider	547	542	533	- 2 58
21	SCOA	18 60	18 60	18	- 8 10
676	Scor s.n.	488	487	480	- 1 64
1700	S.E.R.	1621	1601	1610	- 0 86
475	Sefimeg	473 60	471	468	- 1 01
113	Selectibanque	112	111 50	111 50	- 0 45
205	Sequest A.	184	185	178	- 3 26
705	S F I M.	690	986	671	- 2 75
215	S.G.E.	200 10	204	196	- 2 06
480	Sicco	489 90	480	488	- 0 80
800	St. Rossignol	789	775	773	- 2 03
172	Gén. Motors	156	148 20	149 20	- 3 88
320	Gén. Belgique	298	297	295 10	- 0 87
81	Gd. Marpol	82 40	83 90	82 50	+ 0 61
50	Guyenne	47 50	48 50	48 10	+ 1 26
20	Hanson PLC	18 80	18 80	18 50	- 1 60
37	Harmony Gold	35 60	35 90	35	+ 1 12
260	Hewlett Packard	263 20	261 80	261 40	- 0 68
37	Hoesch	36 10	37 90	37 55	- 1 44
780	Hoechst	762	755	765	+ 0 39
82	Homestak	88	87 30	86	....
117	I.C.I.	111 30	111 10	111	- 0 27
525	I.B.M.	484 20	454 80	458 50	- 4 20
290	I.T.T.	280	273 50	273 30	- 2 39
193	Ito Yokado	185 20	184 20	183 50	- 0 76
58	Matsushita	58 10	57 60	57 55	- 0 95
3 50	Merrell	3 55	....	....	....
185	Mc Donald's	181 50	194 40	184 40	+ 1 60
790	Merck	810	811	815	+ 0 62
475	Minnesota M.	470 10	....	....	....
53	Mitsubishi	51 50	50	50	- 2 91
365	Mobil corp.	350	340 20	343	- 0 95
335	Morgan J.P.	324 50	327 50	328	+ 1 08
32500	Nestlé	32380	32500	32460	+ 0 25
128	Norsk Hydro	118	114	118 20	+ 0 17
118	OPSL	118 30	117	118	+ 1 46
1690	Petrofina	1688	1692	1690	+ 0 06
375	Philip Morris	366	366 60	367 40	+ 0 38
102	Philips	92 20	92	90 40	- 1 95
68	Placer Dome	65	63 90	64 40	- 0 92
440	Procter Gamble	451 90	443 70	443 70	- 1 81
166	Quilmes	160	158	162	+ 1 88
29	Rendfontein	26 76	30 15	30 10	+ 1 18
300	Rhone Pool Rorer	309 50	312 50	311 50	+ 0 65
445	Royal Dutch	426 70	423 20	422 20	- 1 05
50	R T Z	45 55	45 75	45 25	- 0 66
1 28	Saint A Saatchi	1 11	1 12	1 10	- 0 50
42	St Helena	42 50	42 65	41 60	- 2 80
345	Schlumberger	330 10	330 50	332 80	+ 0 82
49	Shell transp.	45 30	46	45 55	+ 0 55
2110	Siemens	2105	2082	2090	- 0 71
780	Siemens Nixdorf	732	745	745	+ 1 78
187	Sony	177	173 30	172	- 2 82
106	Sumitomo Bank	87 50	87	87 30	- 0 23
196	T.D.K.	188 10	185	184	- 2 18
82	Telelonica	82 50	82 10	82 10	- 2 20
26	Toshiba	25	25	25 15	+ 0 60
505	Unilever	510	516	518	+ 1 57
260	Unt. Techn.	250 20	247 50	245 50	- 1 06
385	Vast Reefs	375	377 50	375	....
1080	Volkswagen	996	996	991	- 0 60
300	Volvo	315 10	300	300	- 4 79
1420	Wagons Its	1695	1810	1665	- 7 87
220	Weaz. Deep	225	224	225	....
345	Xerox Corp.	345 60	341	340 70	- 1 39
120	Yamanouchi	113 50	109 40	112	- 1 32
1 80	Zambia Cop.	1 72	1 74	1 70	- 1 16

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	123 70	4 63
Emp.Etat 9,8% 78	100 10	4 04
10,80% 79/94	101 70	2 86
Emp.Etat 13,4%83	107 21	12 99
Emp.Etat 12,2% 84	101 90	2 10
Emp.Etat 11% 85	109 50	8 80
10,20% mars 88	103 90	7 65
OAT 10% 5/2000	105 85	5 38
OAT 9,9% 12/1997	103 60	9 81
OAT 9,8% 1/1998	102 20	8 43
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	105 10	0 41
CFF 10,30% 86	102	8 22
CFF 10,25% nov 90	105 25	7 58
CNA 10 % 1979	100 61	7 24
CNE Bques 5000F	99	4 02
CNE Parbas 5000F	99 60	4 02
CNE Suez 5000F	99 60	4 02
CNE 11,6% 85	100 65	5 37
CNI 1/82 5000F	99	4 02
CNT 9 % 86	....	0 46
CRH 10,90% déc.85	105 85	9 27
CHARB FCE 3% 100	130	....
CNCA	538	....
Carrefour	2105	....
Alcatel 6 % janv. 88	522	....
Ly. Eaux cv 6,5%	762	....
Thoms. cv 8,2% 86	860	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions

Agache (ex 6n.)	921	920
Applications Hydr.	1574	1560
Arbel	402	402
Bains C.Monaco	1038	1030
B.Hypoth.Europ.	380	....
B.N.P. Intercont.	305 10	305 20
Beghin-Say (C.I)	460	460
Bénédictine	2953	....
Bidermann Interntr.	480	....
Blanzy Ouest	1700	....
B T P	63	01
Cambodge	900	882
Carbone Lorraine	470	460
Casa Pochin	10 30	10
C.E.G.F (Frigor.)	520	520
Centenaire Blanzy	405	409
Cerabati	70 30	73 90
Champex Ny	115	115
CIC (CP)	173	170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1133	1130
C.I.T.R.A.M. (F)	2800	....
Codetal	93 70	....
Colleray	258	....
Cogifi	345	330
Comptoirs	735	733
Cie Industrielle	5950	6940
Cpt Lyon Allemand	352 10	350
Concorde	620	581
Conser.Mét.Prov.	37	....
Crédit Gén.Ind.	150	146 50
Cr Universel (Cie)	404	405
Cridilet	112 10	....
Darbley	700	....
Degremont	1805	1800
Delmas Vieljeux	3150	3160
Didot Bottin	1050	949
Eaux Bassin Vichy	2390	2280
Eaux Vives	714	....
Ecia	210 60	212
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	315	380
Est.Mag. Paris	4200	4200
Essi (ex Etamid)	1845	1649
Fayolaire	240 40	240
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1650	1645
Fonciere (Cie)	480	480
Foncières Euris	378	....
Fonc.Lyonnaise	010	600
Foncina	450	....
Fougerolle	785	750
France LA.R.D.	651	....
France SA (Lv)	1500	1500
From. Paul-Renard	2500	....
Gascogne	630	622
Genefim	301	299
Gévelor	505	....
G.F.C.	362	358
G.F.I.I.	281 10	....
Grds Moulins Paris	1460	....
Groupe Victoire	1401	....
G.T.I (Transport)	313	....
Immobail	320	322 50
Immobanque	720	720
Im.Marseillaise	5400	5400
Imm. Plaine-Monceau	398	398
Immobilia	405	400
Invest.(Sté Cie.)	3750	3740
Lambert Frères	271	....
Lille Bonnières	1360	1350
Locafrance	480	480
Louis Vuitton	671	670
Louvre	2661	2700
Lucia	1300	....
Machines Bull	28 50	28 30
Mag.Uniprix	170	....
Magnant	750	750

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	590	....
Mors	63	63 50
Navigation (Nle)	212	209
Oparex	263	263
Orcal (Cl)	341	341
Origny-Desmarais	680	650
Palais Nouveautés	1080	....
Palais Monsieur	640	640
Parfinance	160	165
Parbas (CP)	650	648
Paris France	230	230
Paris Orléans	205	208
Parisienne Investi.	405	401
Pathé Cinéma	760	....
Piper Heidsieck	996	1098 d
Porcher	415	415
Promodès (Cl)	1385	....
Publicis	590	600
Rochefortaise	115	....
Rosario	185	159 10
Roussel	290	286
S.A.C.E.R.	350	365
S.A.F.A.A.	182	....
S.A.F.I.C Alcan	316	287 o
Saga	366	358
Sainte Dominique (F.I.	107	104
Salins du Midi	586	586
Slavolaisne M.	163	....
S.C.A.C.	725	730
Société Meubourg	415	410
S.Eaux.Part. (M)	121	115
Silic	555	551
Slavin	135	135 50
S.L.P.N.	182	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	515	501
Sofia	302 20	303
Sofical	1220	1200
Sofilous (ex Sauval	75 10	....
Solingi	2370	2300
Sopagri	123	....
Soudure Autogène	730	700
Sovabail	334	....
Stemi	670	670
Teleinfo	2801	2805
7 ponts-Aquitas	720	....
Tour Eiffel	202	200
Ubrac	1110	1110
U.T.A.	4088	1986 o
Vicat	370	370
Viniprix	1230	1231
Virax	92 20	92 20
Marc Sid Bassaris.	240 10	....

Etrangères

A.E.G.	730	....
Akzo Nv Spon.	255	....
Alcan Aluminium	95	98
American Barrick	135 60	136 10
American Brands	211 50	....
Arbed	535	....
Asturienne Mines	125	....
Banco Popular Espa.	499	500
B.Rapiyuents Int.	20850	20500
Cie.Pacifique	80 90	....
Chrysler Corp.	82	....
C.I.R.	9 80	7 30o
Courtaulds Textil	825	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	260 90	....
Fiat	21 60	....
GBL (Bons Lauzb.)	510	....
Gevaert	974	....
Glaxo Holdings Ltd	79	....
Goodyear Tire	257	....
Grace and Co (WR	208 90	198
Honeywell Inc.	285	....
Johannesburg	99	....
Koninklijke Pakhoed	124	128
Kubota	25 50	....
Lasmo plc	310	310
Midland Bank	16	....
Nocenda Mines	79	....
Olivetti priv	9 10	....
Pfizer Inc	370	....
Procter Gamble	472	489 50
Ricoh	22 80	....
Robeco	275 70	276
Rodamco NV	171 10	....
Rolinco	279	277
Saipem	5 55	....
Sonoco Group	20 70	....
SKF Aktiebolaget	75 40	....
7 eleven Inc	215	185
Thorn Electrical	72	73
Toray Ind.	25	....
Wella Montague	3000	....
Wagon Lits	1065	1120
West Rand Cons.	9 10	9 90

Hors-cote

Bque Hydro Energie	300	....
Calcitrox	99 80	91
C G N Cogestion	43	21 85o
C. Occid. Forestiere	180	....
Chembourcy (M)	876	....
Corbay Boerdir	350	....
Coparex	550	554
Drouot Assurances	301	....
Elf Aquitaine	1400	....
Europ. Accum.	79	....
Europ Bondes Inf.	20	....
Grobot S.A.	48	43 35o
Groupe Evenson	80	54 15o
Guy Degrenne	436	436
Haribo Rigles Zan.	210	....
Hottgovens	297	....
Jaeger	300	....
Lecieux du Monde	126	....
Locasi	200	200
Nicolas	785	....
Paternelle RD	1410	....
Pastalp. Percier	390	....
Oradoux	240	86 45o
Ronsse N.V.	208 20	207 90
St-Gobain-Emballage	1708	....
SAFT	1341	....
Sieu Metra	215	....
S.E.P.R.	1101	....
S.P.R. ex. B.	349	....
Téléinformatique Elect.	3350	....
Ubier	390	....
Wiesmann	1300	1080 o

SICAV (sélection) 9/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	988 86	972 35
Actilion	202 81	197 19
Agapergne	734 47	702 84
Amétis-gas	7721 24	7424 27
Ampli	254557 52	254557 52
Amplitude	601 73	584 20
Ashbridges Court.T.	6886 67	6886 67
Assoc.	1148 35	1148 35
Atout Futur	365 94	357 01
Avenir	1233 63	1197 60
Avenir Allens	1888 60	1865 29
Axa Capital	162 83	165 82
Axa Court Terme	7565 83	7565 83
Axa Europa	126 86	121 40
Axa Investissems.	110 68	106 69
Axa NPL	111 42	106 82
Axa Première	113 57	113 23
Axa Sélection	144 21	138
Axa Valeurs PEP	115 23	110 27
BSD Avenir	107 69	104 55
Capamonétaire	6031 80	6025 77
Capitalbig	6154 43	6033 75e
Capitalic	1249 03	1230 67
Caudex Pierre	27 07	28 41e
Cowen	1262 45	1231 87
Comptervalor	3364 76	3349 74
Conversamo	342 09	335 38
Crediner	452 63	439 45
Crédit Mutuel Capital	1230 78	1206 65
Diese	1216 26	1188 55
Drouot France	783 49	749 76
Drouot Investiss.	913 02	873 70
Drouot Sécurité	266 48	235 87
Ecocic	1040	1009 71
Ecucic	1052 42	1036 87e
Ecupar	130 73	125 10
Ecureuil Capitalisation	2453 39	2429 10
Ecureuil Gérovaleurs	2204 56	2140 45
Ecureuil Invest.	395 48	383 96
Ecureuil Monoprimerim	63573 54	63573 54
Ecureuil Monétaire	37695 84	37695 84
Ecureuil Trésorerie	2327 84	2327 94e
Ecureuil Trimestr.	2005 02	1985 17
Elcash	2 666538	2 666538
Energie	257 46	245 60
Eparcic	3435 32	3436 32
Epercourt-Sicav	4458 10	4447 04
Epargne Associat.	26035 96	25810 84
Epargne Capital	10281 54	10179 74
Epargne Court 7 ans	643 58	643 59
Epargne Croissance	1636 54	1592 84
Epargne Industrie	89 26	88 87
Epargne J.	66547 81	66547 81
Epargne Long Terme	181 10	185 99
Epargne Monde	1148 73	1110 04
Epargne Obligs	189 26	153 93
Epargne Premiere	13841 01	13737 98
Epargne Quatre	1088 18	1088 78
Epargne-Unis	1251 08	1220 67
Epargne Valeurs	432 06	420 50
Epsilon	1230 60	1218 42e
Eq5 Cash capi.	8023 16	8023 15e
Eulimvest capi.	692 83	814 20e
Eurocic Leaders	1001 95	972 78
Eurodyn	1116 26	1091 88
Euro Gen	6290 59	6049 84
Europa Nouvelle	613 13	499 96
Fonsicav	13742 20	13742 20
France-gan	9007 83	8951 47
France Garantie	289 94	289 40
France Index Sicav	99 73	99 81
France Investis.	343 31	334 94e
France Obligations	476 90	471 89
Francic	415 71	403 50
Francic Pierre	102 76	99 76
Francic-Regions	1162 17	1128 32
Fructi-Associations	33 88	33 99
Fructi-Capi	39 88	39 29
Fructi Court	135817 22	135817 22

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructidor	236 12	231 85
Fructi-Epargne	31 58	31 20
Fructifrance	816 39	796 48
Fructimmo	26 13	25 46
Fructi-Premiers	11043 10	10879 90
Fructivar	5156 14	5143 28
Futuribig	1355 12	1322 07
Gestilion	14109 79	14039 58
Gest.Associations	162 94	159 35
Horizon	1169 58	1126 78
HLM Mondéniss	13294 42	13294 42
Interepar	108252 02	105099 05
Interobig	13383 25	13130 84
Intersélection Fce	503 08	493 22
Japacic	156 69	151 06
Jeunepargne	274 11	270 06e
Latitude Amérique	222 40	213 33
Latitude Europe	224 46	215 31
Latitude Expan.	232 99	223 48
Latitude France	281 58	270 06
Latitude Immobil.	216 39	206 51
Latitude Japon	389 35	373 48
Latitude Oblig.	135 73	131 18
Latitude Rendement	197 44	189 36
Latitude Tokyo	318 53	306 50
Latitude	2157 88	2154 65
Lauren C.J.	12023 77	12023 77
Lauren I.T.	6545 10	6354 47
Lion Association	11703 85	11703 86
Lion Institution	28131 41	28061 26
Lionplus	931 06	912 80
Lion 7 mieux	2182 77	2161 16
Lion 20 000	25162 51	25182 51
Livret Bourse Inv.	518 52	504 49
Livret Portefeuil.	682 09	662 22e
Médiamarché	172 27	184 85
Mensuel CIC	10039 99	9939 55
Monacic	5494 70	5494 70
Monadex	64858 06	64858 06
Mons.I.	69569 28	69569

DÉFENSE

Afin de faciliter la vente

Le délégué général pour l'armement n'exclut pas l'adoption de Mirage-2000 « export » par la France

La délégatinn générale pour l'armement (DGA) pourrait recnmmander au gouvernement l'acquisition par l'armée de l'air française de nouveaux Mirage-2000 sur le mndèle de la version Mirage-2000-5 destinée initialement à la seule exportation. M. Yves Sillard, le délégué général pour l'armement, ne l'a pas exclu, lundi 9 décembre, à Istres (Bouches-du-Rhône), lors de la sortie des ateliers Dassault du prototype Rafale cooçu pnnr la marine nationale avant son premier vol dans quelques jours.

Il y a un mois (*le Monde* des 1er et 2 novembre), le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, avait écarté l'éventualité d'un achat de Mirage-2000-5 neufs par la France, que réclamaient les constructeurs de l'avion pour en faciliter l'exportation.

Depuis bientôt trois aos, en effet, Dassault n'a pas vendu de Mirage-2000 à l'étranger. Sur ses fonds propres, il a développé, avec l'aide de ses partenaires industriels enmme Thnmsnn, uoe versinn Mirage-2000-5 qui sera prête en 1995 à l'expnrtatinn. Mais le groupe français e toujours considéré que ses contrats en discussions, notamment avec la Finlande oo les Emirats arabes unis, auraient d'autant plus de chances d'aboutir que la France donnerait l'exemple en alignant des Mirage-2000-5 *dans sa propre armée de* l'air. Le général Jean Fleury, qui a quitté *son poste de chef d'état-major* de l'armée de l'air il y a une semaine, était contre cette perspective.

Les marchés de l'Est

Aujourd'hui, le projet de M. Sillard reviendrait à rénover, à mi-vie de leor carrière opératinnnelle, *grosso modo* avant la fin du siècle, les premiers Mirage-2000 de l'armée de l'air en autant de Mirage-2000-5 plus modernes. L'opération pnurrait enncerner un oo deux escadrons, soit de quinze à trente appareils. Elle permettrait aux industriels d'attaquer la clientèle étrangère en lni faisant valoir que la France l'a précédée en adoptant les mêmes modèles d'avion qu'elle.

Une autre solution consisterait à remplacer au plus tôt, dans l'armée de l'air française, deux de ses trois escadrons de Mirage-2000 actuels par un escadron de Mirage-2000-5 nouveaux. Les Mirage-2000 ainsi restitués par la France – soit une trentaine d'avions dans leur première version de base – seraient offerts d'occasion ou en location à la Pologne et à la Tchécoslovaquie, qoi nnt exprimé le besoin de renouveler leur flotte de combat et auxquels les Etats-Uois, d'eutre part, proposent leurs F-16 dans des conditions identiques.

J. L.

PRESSE

Pour combler son déficit

« L'Humanité » s'apprête à réduire ses effectifs

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, membre du bureau politique du PCF, a annoncé lundi 9 décembre au personnel du quotidien communiste réuni en assemblée générale un plan de restructuration afin de combler le déficit de vingt-et-un millions de francs enregistré en 1990. La direction aurait décidé, ootamment, la suppressioo de soixante et un emplois, celle des correspondants à l'étranger, celle du service photngraphique, la diminution de 40 % du budget des collaborations extérieures, la réductino de la pagination de *l'Humanité-Dimanche* et la suppression d'un supplément d'actualité à cet hebdomadaire distribué en région parisienne. Ces mesures seraient présentées, jeudi, devant le comité d'établissement du quotidien.

En présentant les comptes de 1990, M. Leroy – il est désormais secnndé par M. Pierre Zarka, membre du secrétariat du comité central – écrivait, le 26 nnvembre, que *l'Humanité* allait changer de *« structure écnnnmique »* car *« l'équilibre structurel en 1992 est à ce prix »*. Le directeur du quotidien précisait : *« Des mesures malheureusement drastiques seront inévitables. »*

La diffusion du qntidien communiste, mesurée par l'Office de justification de la diffusion (OJD), n'n cessé de s'effriter ces dernières années : la diffusinn tntale (payante et gratuite) était de 84 194 exemplaires en 1990, 110 597 en 1985 et 130 414 en 1982.

L'enquête sur le groupe

Des mesures judiciaires sont prises à l'encontre des frères Maxwell

LONDRES

de notre correspondant

M. Kevio Maxwell, ancieo président de Maxwell Communicatlons Corporetion (MCC), e obtenu, lundi 9 décembre eo fin de soirée, l'autorisation de la justice britaooique de quitter la Grande-Bretagne pour se rendre aux Etats-Unis. M. Maxwell avait fait appel d'un jugement lui ordonnant, *ainsi* qu'à son frère Ien, de remettre soo pesseport aux autorités, celles-ci lui interdisant de sortir de Grande-Bretagne tant qu'il n'aura pas donoé des explications sur soo rôle dans la gestion des affaires de son père.

M. Kevin Maxwell a convaincu les juges que sa présence à New-Ynrk était indispensable dans le cedre des négociations qni se déroulent actuellement pour tenter de sanver le *Daily News*, ce quotidien amérieaio racheté en mars par Robert Maxwell et maintenant placé sous la protection de la lni américaine sur les faillites.

La Haute Cour de justice de Londres a, d'autre part, gelé tous les avoirs contrôlés par M. Kevin Maxwell à travers le monde, dont le montant s'élève à 450 millions de livres (près de 4,5 milliards de francs). Cette décisinn vise aussi les biens personnels de M. Maxwell, qui est autnrisé à prélever une somme limitée à 1 500 livres (près de 15 000 franes) par semaine sur ses comptes bancaires. La mise en vente de sa maison dn quartier de Chelsea – annoncée par sa femme, – est dnnc aussi suspendue.

Ces mesures snnt la ennséquenee de la nnminatinn d'un administrateur judiciaire à la tête de Bishopsgate Investment Managements (BIM), la sneiété qui contrôlait la plupart des fonds de retraite des sociétés du groupe, et où les deux frères Maxwell occupaient des fonctions de direction. Enviroo 427 millions de livres enraient disparu des comptes de BIM et, selon certaines informations, des sommes importeotes auraient été prélevées sur les fonds de retraite de certaines sociétés après la mort de Robert Maxwell, le 5 novembre.

Il apparaît d'eutre part que, huit jours avaot cette date, Robert Maxwell avait traosféré une somme de 240 millions de livres de MCC à des sociétés privées du groupe. Or, son fils Kevin était directeur général de MCC. Les banques mettent en cause de manière de plus en plus précise le rôle joué par les frères Maxwell, d'autant qu'au fur et à mesure de l'enquête, l'ampleur de la crise financière des diverses sociétés oe cesse de s'approfoodir.

La dette baoeaire de MCC s'élève à enviran 2 milliards de livres (remboursable en 1992 et 1994) et il est probable que, sur ee total, les pertes atteiodrnnt 750 millions de livres. De son côté, Mirror Group Newspapers (MGN), la deuxième grande soeiété du groupe, a emprunté environ 1,5 milliard de livres aux banques.

LAURENT ZECCHINI

□ **M. Bernard Fixot contrôle tout le capital de sa maison d'édition.** – M. Bernard Fixot, PDG des éditinns Fixot, a racheté l'intégralité des actinns (66 % du capital) que le grnupe Maxwell détennit au sein de sa *maison* d'édition. Des accords de rétrocession du capital existaient depuis 1988. Les éditinns Fixot annoncent un résultat de 4,5 millinns de francs en 1991, pnur un chiffre d'affaires de 75 millions de francs. M. Fixot, qui dirige aussi TF 1-éditions, a indiqué qu'il étudiait un éventuel rachat des éditinns Ramsay.

ÉDITION

M. Jean-Manuel Bourgois quitte la direction générale du Groupe de la Cité

Les médioeres résultats de l'éditinn française en 1991 entraînent des mndifieatinns importantes à la tête des maisons d'édilion. Après M. Jeao-Claude Lattès évincé de la direction du groupe Livre Hachette en juin, e'est M. Jean-Manuel Bourgois, directeur général de l'autre graod grnupe éditnrinl frnoçais, le Groupe de la Cité, qoi doit quitter ses fonctions.

Le communiqué publié par le groupe précise que *« M. Christian Brégou, président-directeur général du Groupe de la Cité, et M. Jean-Monuel Bourgois (...) ont constaté entre eux un désaccord sur la politique générale que M. Bourgois était chargé d'appliquer »*.

M. Jean-Maouel Bourgois était directeur général du groupe depuis sa constitutinn en février 1988 après la fusion entre les Presses de la Cité (Plon, Bourgois, Julliard, Perrin, 10/18, Bordas et 50 % de France-Loisirs) et l'ensemble Larousse-Nathan. Le groupe a réalisé en 1990 nn chiffre d'affaires de 6 milliards de francs, mais ses pertes au premier semestre de eette année s'élevaient à 169 millions.

M. Bourgois abandonne toutes ses fonctinns, y compris celle de PDG de Bordas, qu'il dirigeait depuis dix-huit ans. Il est remplacé à la directinn dn groupe et des Presses de la Cité par M. Bertrand Eveno, déjà PDG de Nathan, à la tête de Bordas par M. Jean Lissarague, à celle de Dalloz par M. Charles Vallée.

On ignore encore si M. Christian Bourgois, frère de Jean-Manuel, qui dirigeait l'ensemble du secteur littéraire des Presses de la Cité, conservera ses fonctions et quelle va être la nouvelle orientation stratégique du groupe.

□ **119 journalistes en prison.** – A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, mardi 10 décembre, l'association Reporters sans frontières (RSF) rappelle qu'au moins 119 journalistes sont emprisnnnés dans 23 pays. La palme revient à la Chine avec 32 jnurnalistes snus les verrnus, pays suivi de loin par Israël (9), l'Irak (8), les Maldives (8), le Soudan, la Syrie, la Turquie... Pour mieux figurer la liberté de la presse dans le mnnde, RSF vient de publier une carte qui fait apparaître clairement que le moitié des pays de la planète ne reconnaissent pas le droit à une information indépendante. Enfin, RSF lance un pin's dessiné par Plantu et vendu au profil de l'organisation.

► *Pour toute information supplémentaire : RSF, 17, rue Abbé-de-l'Épée. 34 000 Montpellier. Tél. (16) 67-79-81-82.*

□ **Le quotidien « la Truffe » a six mois pour chercher une solution de reprise.** – Le tribunal de commerce de Paris e désigné Me Régis Valliot comme administrateur judiciaire du quotidien *la Truffe*. Les éditeurs, MM. Jean Schalit et Antoine Griset, ont obtenu un délai de six mois pour étudier d'éveotuelles solutions de reprise. Le quotidien e déposé son bilan (*le Monde* du 2 décembre) avee un passif de 13 millions de francs et les 75 salariés font l'objet d'un licenciement collectif.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5669

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									■
III		■							■
IV						■		■	■
V			■				■		■
VI								■	■
VII		■					■		■
VIII							■		■
IX				■	■				■
X									■
XI	■		■						■

HORIZONTALEMENT

I. Commerçants qui se mettent en grève. – II. Un homme à son poste. – III. Un grand voyageur. – IV. Peut qualifier un très mauvais calcul. – V. Préfixe. Un clin d'œil suffit à le dénoncer. Se met avec tout. – VI. Sans aucune importance. – VII. Pronom. Figure parfois dans un plateau de fruits. – VIII. Certainea snnt byzantinas. Adverbe. – IX. Du chœur jusqu'au narthex. Fnurnit una teinture. – X. Où il y a beaucoup de chaleur. – XI. Ardentes quand il y a une éruption.

VERTICALEMENT

1. Avoir de la famille. – 2. Participe. Prnnnneent enmma un axiome. – 3. Capitale sur le golfe du même nom. Comme une voix qui vient de l'intérieur. – 4. Un mouvement tournant. Branché. – 5. Lattre qui vient de Venise. Terme de jeu. – 6. Possessif. Traée eans s'appliquar. – 7. Est grande ou petite dans le golfe Persique. Préposition. Circule à l'étranger. – 8. Période. Gelantes, à l'opéra. – 9. Où il y e des limites.

Solution du problème n° 5668

Horizontalement

I. Partisans. – II. Abouliqua. – III. Tôle. Au. – IV. Ile. Plans. – V. Bise. Api. – VI. Us. Bigler. – VII. Samoa. – VIII. Aa. Tignes. – IX. Ide. Tuera. – X. Raclée. On. – XI. Emues. Ost.

Verticalement

1. Patibulaire. – 2. Abulis. Adam. – 3. Rôles. Ecu. – 4. Tue. Abat. Le. – 5. Il. Imités. – 6. Sialagogue. – 7. Aquaplane. – 8. Nu. Nie. Eros. – 9. Sens. Rasant.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Est publié ao *Journal officiel* du samedi 7 décembre 1991 :

UN DÉCRET

– N° 91-1226 du 5 décembre 1991 pris pour l'application de la *loi n° 89-874 du 1er décembre 1989* relative aux biens culturels maritimes et modifiant la loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 8 décembre 1991 :

DES DÉCRETS

– N° 91-1232 du 6 décembre 1991 relatif à la mission interministérielle d'enquête instituée par la loi *n°* 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et à la régularité des procédures de marchés et modifiant le code des marchés publics ;

– N° 91-1234 du 6 décembre 1991 relatif aux nbattoirs privés de type industriel.

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 9 et mardi 10 décembre :

DES DÉCRETS

– N° 91-1236 du 9 décembre 1991 modifiant l'annexe I du *décret n° 84-1004 du 12 novembre* 1984 modifié relatif aux instituts universitaires de technologie ;

– Du 9 décembre 1991 relatif à la formatinn des professionnels concernés par la prévention des *mauvais traitements* à l'égard des mineurs et la prntectinn des *mineurs maltraités*.

□ **Rendez-vous avec la science.** – France-Culture et *Pour la science* enregistrent désormais en public, au Palais de la découverte qui se joint à l'opération, l'émission qui est ensuite diffusée sur la chaîne nationale et publiée dans le magazine scientifique. Prochaines rencontres : « la vulcanlogie », le 16 janvier ; « Ordre et désordre en physique », le 20 février ; « Vision et mouvemeot », le 19 mars. Entrée sur invitation à retirer à l'accueil du Palais de la découverte ou en téléphonant au 42-30-28-57.

□ **Entreprendre.** – Le Saloo de la création, du développement et de la transmissino d'eotreprises, « Entreprendre 92 », aura lieu dn 12 au 15 février prochain au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Conseillers juridiques et fiscaux, spécialistes eo marketiog, banquiers ou responsables de collectivités locales répoodront aux questions des visiteurs. Renseignements par tél. : 42-21-84-00.

CARNET DU Monde

Mariages

– On nous prie d'annnncer le mariage de

Michelle AKNINE CRAWFORD
avec
Alain STOLL

célébré le 9 décembre 1991 à New-York.

Décès

– Colette Bertin,
sa fille,
Les familles Dumont, Malagnoux, Lachambre,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André BERTIN,

survenu à Laon, le 7 décembre 1991, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 décembre, à 14 heures, en l'église cathédrale Notre-Dame de Laon.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue de la République,
02000 Laon.

« Je pars à la mort, comme on va à la messe. »

Henry de Montherlant
(Port Royal).

C'est eu ces termes que

Pierre COLOMBO

a quitté les siens le 5 décembre 1991.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 13 décembre, en l'église Saint-Roch, à 10 h 30, suivies de l'incinération au cimetière du Père-Lachaise, à 14 heures.

Priez pour lui.

– Nice, Ris-Orangis, Versailles.

René et Eveline Derrida,
Jacques et Marguerite Derrida,
Pierre et Janine Meskel,
Georges et Simone Safar,
Et toute leur famille,
ont l'immense tristesse d'annoncer la mort de

Georgette DERRIDA,

à Nice, le 6 décembre 1991.

– Dinard, Londres, Paris, Evry-les-Roses.

Mme Françoise Jan,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François JAN,

à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le samedi 7 décembre 1991, à Dinard.

– La Société d'ethnologie française a le regret de faire part du décès de

Roger LECOTTÉ,
président d'honneur de la SEF,
fondateur
du Musée du compagnonnage.

– Paule Frankenberger,
Simone et Paul Millet,
Claire Guidieri,
Nicole Marendaz,
ses filles et son gendre,
Annette, Michèle, Florence, Pierre, Perrine, Christophe, Francesca, Gilles, Martin, Lola, Colas, Matias,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Alexandroff, Gravrand, Widmer, Wolff,
ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rachel MARENDAZ,
née Ronia NADETSKY,

survenu le 6 décembre 1991, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Le service religieux aura lieu le jeudi 12 décembre, à 9 h 30, en la chapelle évangélique luthérienne de Vanves, place du Général-Leclerc (autobus 58-59).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sophie et Pierre Tatischeff,
ses enfants,
Nathalie Tatischeff,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques TATISCHEFF,
née Micheline Winter,

survenu, le 9 décembre 1991, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris-8e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 13 h 30, au cimetière ancien de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), 20, rue d'Alger.

34, rue de Penthièvre,
75008 Paris.

– Le comte Eric Palluat de Besset,
son mari,
Mme Ombeline Palluat de Besset,
sa fille,
Mme Paul Delepine,
sa grand-mère,
M. et Mme Guy Dupont de Dinechin,
ses parents,
La comtesse François Palluat de Besset,
sa belle-mère,
M. et Mme Eric Dupont de Dinechin
et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Dupont de Dinechin
et leurs enfants,
M. Stéphane Dupont de Dinechin,
Le comte et la comtesse Hubert Palluat de Besset
et leurs enfants,
Ses frères, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Les familles Delepine et Masquelier,
font part du rappel à Dieu de la

comtesse
Eric PALLUAT de BESSET,
née Martine Dupont de Dinechin,

le 8 décembre 1991.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 décembre, à 14 h 30, en l'église de Nervieux (Loire).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Des dons peuvent être adressés à la recherche contre le cancer.

– Mmes Marie-Laure Girnu-Swiderski,
Mme Marcelle Campourci,
Marie-Noëlle et Isabelle Swiderski,
Frédéric Swiderski,
ont la douleur de faire part du décès du

DDr Stanislaw SWIDERSKI,
professeur à l'université d'Ottawa,

survenu à Ottawa le 7 décembre 1991, dans sa soixante-sixième année.

Domicile de la famille :
2007, Oxbow Avenue.
Ottawa Ontario,
K1H5P1 Canada.

Remerciements

– Devant les innombrables témoignages de sympathie, d'amitié, d'affection, reçus à la suite du décès de son épouse

Mme Charles SEBBAN,

et s'excusant vivement d'être dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnalités, à tous les collègues, confrères, relations, amis, familiers, qui lui ont apporté leur soutien, le professeur Charles Sebban leur adresse ses remerciements les plus vifs et les prie de trouver ici l'expression de ses sentiments de bien profonde gratitude.

31, rue Camille-Mouquet,
94220 Charenton-le-Pont.

Avis de messe

– Le 11 décembre 1991, à 19 heures, sera célébrée une messe à la mémoire de

Mme Lucile PIET,
dite Angeron,

en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Anniversaires

– *L'Association Charles-Dullin* invite ses adhérents, les amis, les admirateurs de

Charles DULLIN,

et tous ceux qui restent fidèles à son souvenir et à son œuvre, à s'unir par le *cœur et par la pensée en ce quarante-deuxième* anniversaire de sa disparition.

10, rue de la Chaussée-d'Antin.

– Le 15 décembre 1989, disparaissait

Pierre FRITSCH.

Que ceux qui l'ont connu, qui ont travaillé avec lui, se souviennent et tient pour lui une pensée, une prière.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II - Panthéon-Assas, 12, place du Panthéon, Paris-5e, vendredi 13 décembre 1991, à 18 heures, salle des Commissions : « La pensée politique de René de La Tour du Pin Chambly de la Charce », thèse pour le doctorat en science politique soutenue par M. Jean-Luc Dupuy.

– Université Paris-IV - Sorbonne, le samedi 14 décembre 1991, à 9 heures, salle 331, esc. G, 1, rue Victor-Cousin, Christine Lebean : « Ludwig et Karl von Zinzendorf, administrateurs des finances. Aristocratie et pouvoir dans la monarchie des Habsbourg 1748-1791 ».

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 92 F
Abonnés et actionnaires .. 80 F
Communicat. diverses ..... 95 F
Thèses étudiants ..... 50 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 DÉCEMBRE 1991 A 0 HEURE TU

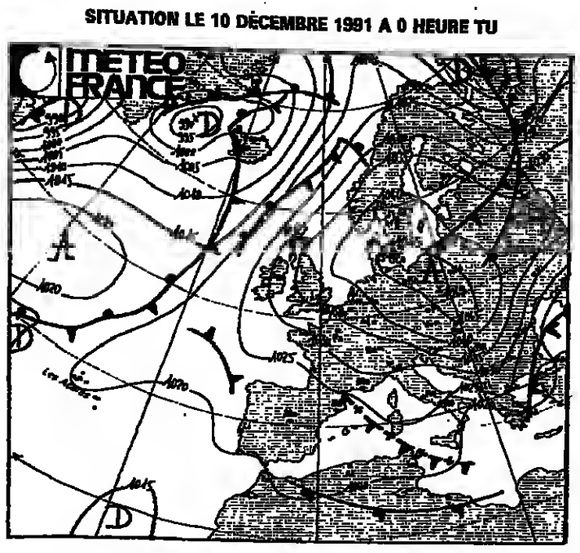

PRÉVISIONS POUR LE 11 DÉCEMBRE 1991

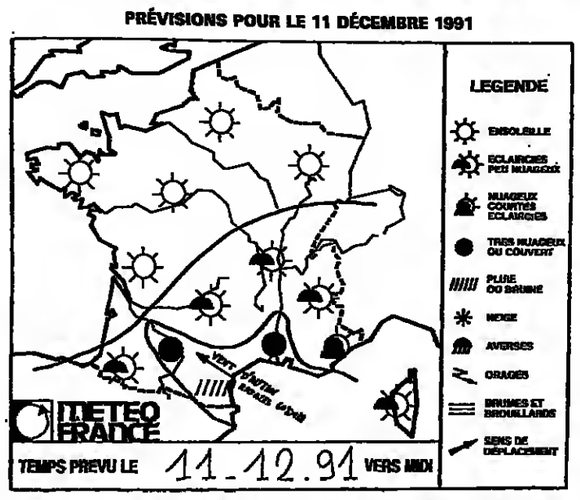

Mercredi : froid et sec au nord, nuageux et plus doux au sud. Sur l'ensemble des régions situées au nord de la Loire, ainsi que sur le Centre, la Poitou-Charentes et l'Aquitaine, le temps restera froid mais bien ensoleillé tout au long de la journée.

Sur les Pyrénées, le nord du Massif Central, la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes, ainsi que la Corse, le ciel sera partagé entre le soleil et les nuages apportés par le vent du Sud ou Sud-Est.

Sur le Midi-Pyrénées, le sud du Massif Central et des Alpes, le Languedoc-Roussillon et la Provence-Côte d'Azur, le ciel sera très nuageux. Quelques petites pluies se produiront même sur la région toulousaine, le Roussillon, le Languedoc et la basse vallée du Rhône.

Les températures n'évolueront guère par rapport à la veille : il y aura encore de gelées, souvent fortes, sur la plupart des régions : – 6 à – 10 degrés dans le Nord-Est, – 3 à – 6 degrés sur le Nord, le Bassin parisien et le Massif Central, – 2 à – 4 degrés sur tout l'ouest du pays ; les régions épargnées par ces gelées seront le Midi-Pyrénées, ainsi, que les régions méditerranéennes ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 2 et 7 degrés du Nord-Est vers le Sud-Ouest, atteignant encore les 10 degrés sur le littoral méditerranéen.

Le vent d'autan soufflera jusqu'à 60 ou 70 km/h en rafales sur le Languedoc-Roussillon et le Midi-Pyrénées ; ailleurs, le vent de sud, sud-est ou est soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 12 DÉCEMBRE 1991 A 12 HEURES TU

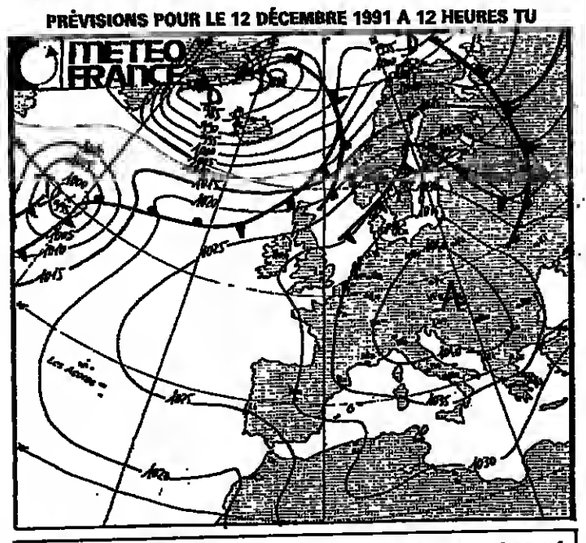

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-12-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-12-1991 à 18 heures TU et le 10-12-1991 à 6 heures TU

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	13	– 1	D	TOULOUSE	8	1	N	LOS ANGELES	23	12	D
BIARRITZ	11	0	D	TOURS	4	– 4	D	LUXEMBOURG	3	– 8	D
BORDEAUX	6	– 3	D	POINTE-A-PITRE	–	–	–	MADRID	11	6	N
BOURGES	4	– 4	D					MARRAKECH	22	12	D
BREST	6	– 2	D	ALGER	15	3	C	MEXICO	21	12	C
CAEN	4	– 2	D	AMSTERDAM	3	– 3	D	MILAN	2	– 5	C
CHERBOURG	6	– 1	D	ATHENES	5	3	N	MONTREAL	3	– 7	C
CLERMONT-FER	– 3	– 9	D	BANGKOK	33	24	C	MOSCOU	– 12	– 12	N
DIJON	4	– 6	D	BARCELONE	11	6	C	NAIROBI	–	–	–
GRENOBLE	3	– 3	D	BELGRADE	– 6	– 10	C	NEW-YORK	13	11	A
LILLE	3	– 4	D	BERLIN	– 4	– 5	D	OSLO	– 3	– 6	C
LIMOGES	6	– 2	D	BRUXELLES	4	– 4	D	PALMA-DE-MAJ	14	2	N
LYON	1	– 2	C	LE CAIRE	16	6	D	PEKIN	– 3	– 3	P
MARSEILLE	12	3	D	COPENHAGUE	4	– 6	D	RIO-DE-JANEIRO	29	24	N
NANCY	3	– 1	D	DAKAR	27	23	D	ROME	7	– 3	D
NANTES	6	–	D	DELHI	26	10	D	SINGAPOUR	26	23	N
NICE	12	2	D	DJERBA	11	10	A	STOCKHOLM	0	– 3	D
PARIS-MONTS	5	– 3	D	GENEVE	2	0	C	SYDNEY	27	19	N
PAU	10	– 3	D	HONGKONG	24	17	C	TOKYO	12	6	D
PERPIGNAN	8	6	C	ISTANBUL	– 1	– 3	C	TUNIS	15	3	N
RENNES	6	– 2	D	JERUSALEM	9	6	C	VARSOVIE	– 9	– 9	C
ST-ETIENNE	0	– 2	C	LISBONNE	15	9	D	VENISE	3	– 3	D
STRASBOURG	4	– 1	D	LONDRES	5	9	D	VIENNE	– 7	– 13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Des nouvelles à la mer !

L'INFORMATION va vite, très vite. La nouvelle du matin n'est plus celle du soir. Les pays se font et se défont comme poupées gigognes dans une datcha près de Minsk. Et ce que dit Mikhaïl Gorbatchev un vendredi dans un « 7/7 » préenregistré est dépeeeé par l'actualité du dimanche.

Comment ne pas penser à cela en voyant Gérard d'Aboville sur Canal Plus? Le navigateur solitaire, sorte de Huron sous-informé, participait lundi à « Nulle part ailleurs », le seule émission fréquentable, avec le journal de FR 3, dans ce créneau horaire du 19 h 30 20 heures consacré à la célébration du veau d'or. Gérard d'Aboville était donc là, qui a mis sac à terre depuis dix-huit jours seulement. Et d'une certaine manière il n'était pas tout à fait là, en homme sevré d'informations pendant le siècle que dura sa traversée. Vint le moment du micro-journal, vers 19 h 45, un maximum de nouvelles en un minimum de temps. Et bien sûr, cela tombait dru, lundi soir : la fin proclamée de l'URSS, le ménage à trois slave, Maastricht, la monnaie à onze.

Et là, on vit, presque physiquement, le rameur solitaire se recroqueviller, fermer les écoutilles, afficher le sourire poli et vaguement absent d'un type qui se moque comme de son premier exploit du désordre du monde. Ce naufragé de l'information, et fier de l'être, était insolent d'ignorance. Il avait ramé des mois hors l'actualité, hors l'urgence du savoir et avec pour seul souci dans ses communications radio de prendre des nouvelles de sa famille ou du plombier.

Gérard d'Aboville, en somme, ne jouait plus notre jeu. Et c'est très impressionnant un homme du siècle qui se libère de ses chaînes télévisuelles et de quelques autres menus inconvénients. Il raconta d'ailleurs que, pour son voyage, il avait pris la précaution de prendre avec lui, pour tout viatique, un billet de 100 dollars. Au cas où il aurait pu pratiquer, lors d'une rencontre en mer, l'économie de troc, un beau billet vert contre quelques bonnes bouteilles. Et, peut-être, on veut ne pas désespérer ici, contre un journal défraîchi et raide comme morue salée !

Mais s'il faut traverser le Pacifique à la rame pour se désintoxiquer, autant zapper. C'est ce qu'on fit à la recherche de l'introuvable intervention télévisée de M. Gorbatchev. Hélas, ce ne fut pas lui, mais le présentateur de la TV soviétique, qui s'en vint lire le message présidentiel. Autant dire qu'on en était revenu aux temps d'avant d'Aboville, d'avant la marine à rames.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 10 décembre

TF 1

20.50 **Cinéma : Vanille fraise.** ■■ Film français de Gérard Oury (1989).
22.30 **Théâtre : Le garçon d'appartement.** Pièce de Gérard Lauzier, avec Daniel Auteuil.
23.45 **1, 2, 3. Théâtre.**
23.50 **La 25e Heure.** La Jarre.
0.40 **Sport : Tennis.** Coupe du Grand Chelem, à Munich (résumé).

FR 3

20.45 ▶ **Téléfilm : Marie la Louve.**
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Mardi en France.** Programmes des télévisions régionales.
23.35 ▶ **Magazine : Océaniques.** Le Temps d'un détour, d'Alain Bergala. *La cité phocéenne au dix-neuvième siècle.*
0.30 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : SOS Fantômes 2.** □ Film américain d'Ivan Reitman (1989).
22.15 **Flash d'informations.**
22.25 **Contre l'oubli, le film.** *Réunion en un seul document des trente courts-métrages tournés pour Amnesty International.*
0.10 **Cinéma : Glory.** ■ Film américain d'Edward Zwick (1990) (v.o.).

LA 5

20.50 **Cinéma : La Coccinelle à Monte-Carlo.** ■ Film américain de Vincent McEveety (1977).
22.35 **Magazine : Ciné Cinq.**
22.50 **Téléfilm : La Nuit de tous les plaisirs.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Les Malheurs de Sophie.**
22.40 **Documentaire : 60 Minutes.** Monnaie de singe. *Trafic de bébés orangs-outangs.*
23.30 **Magazine : La 6e Dimension.** De Lionel Rotcage et Pascale Bastide.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Magazine : Dazibao.**
0.10 **Téléfilm : Minitrip.** De Pierre Joassin.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

20.50 **Série : Portraits d'Alain Cavalier.** 11. L'illusionniste.
21.05 **Théâtre : Oh ! Les beaux jours.** Pièce de Samuel Beckett.
22.30 **Documentaire : Sarah.**
23.05 **Documentaire : Katia et Volodia.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** La vie sous-marine des extrêmes profondeurs.
21.30 **Rencontre franco-allemande.** 1. La Pologne et les relations franco-allemandes.
22.40 **Les nuits magnétiques.** Contagion et communication (1).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Pierre Michon (Rimbaud le fils).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Concerto pour orgue et orchestre op. 1, nr 1, de Haendel ; Concerto pour orgue, orchestre à cordes et timbales, de Poulenc ; Prélude, adagio et choral varié sur Veni Creator, de Duruflé ; Divertimento en ré majeur K 167a, de Mozart.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Mercredi 11 décembre

TF 1

13.40 **Série : Force de frappe.**
14.35 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : 21 Jump Street.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.55 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.**
22.40 **Magazine : La Point sur la table.** L'écologie. Invités : Brice Lalonde, ministre de l'environnement, Antoine Waechter, porte-parole national des Verts et député européen.
0.00 **Magazine : Télévitrine.**
0.25 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

13.40 **Documentaire : Opération Terre.** L'Univers des bébés animaux ; Chasseurs des ténèbres.
15.05 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
15.55 **Jeu : Des chiffres et des lettres junior.**
16.20 **Magazine : Giga.**
18.15 **Mac Gyver.**
19.05 **INC.**
19.10 **Jeu : Question de charme.**
19.35 **Divertissement : Caméra indiscrète.**
19.55 **Jeu : Noël surprise** (et à 20.43).
19.59 **Journal, Journal du trot et Météo.**
20.45 **Série : C'est quoi ce petit boulot ?** Attention : châteaux. *Où l'héroïne se lance dans une émission pour la défense des animaux... Dernier numéro.*
22.25 **Magazine : Direct.** L'homme artificiel : jusqu'où peut aller la science ?
23.45 **Sport : Tennis.** Coupe du Grand Chelem, à Munich (résumé).
0.30 **Journal et Météo.**

FR 3

13.35 **Série : Le Père Dowling.**
14.25 **Magazine : Montagne** (rediff.).
14.55 **Questions au gouvernement** en direct de l'Assemblée nationale.
17.00 **Jef.**
18.15 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invité : Nicolas, du groupe Indochine.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Traits de mémoire*, de Paul Grimault.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** La voie de mon maître. *Autour de la spiritualité, ses guides et ses bergers.*
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Série : Gabriel Bird.**
23.30 ▶ **Traverses.** L'Héritage des Romanov. *La grande histoire des tsars, diffusée sur la première chaîne soviétique le 29 septembre dernier.*
0.25 **Musique : Carnet de notes.** *Etudes* nr 9 et 10, de Scriabine, par Michael Levinas, piano.

CANAL PLUS

13.36 **Téléfilm : La Complot.**
15.00 **Magazine : Rapido.**
15.35 **Téléfilm : Couffin surprise.**
17.05 **Divertissement : Les Nuls... l'émission.**
18.05 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.15

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.05 **Sport : Basket-ball.** Demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs : Limoges-PAOK Salonique.
21.45 **Sport : Football.** Coupe d'Europe des clubs champions : Benfica-Barcelone.
0.00 **Flash d'informations.**
0.05 **Cinéma : Hors limites.** □ Film américain de Richard Martini (1989).

LA 5

13.20 **Série : L'Inspecteur Derrick.**
14.25 **Série : Sur les lieux du crime.**
15.55 **Série : L'Enquêteur.**
16.50 **Youpi ! L'école est finie.**
17.30 **Magazine : Babylone.**
17.55 **Youpi ! Les jeux vidéo.**
18.00 **Magazine : Jouons les pin's.**
19.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
19.00 **Série : Kojak.**
20.00 **Journal, Météo et Le Temps de Nicolas.**
20.50 **Histoires vraies.** Lockerbie, l'inévitable catastrophe. *Un attentat qui fit 270 victimes.*
22.30 **Débat : La Retour des terroristes.**
23.40 **Série : Hitchcock présente.**

M 6

13.30 **Série : Tonnerre mécanique.**
14.25 **Série : L'Etalon noir.**
14.50 **Magazine : 6e Avenue.**
16.30 **Magazine : E = M 6.**
17.00 **Magazine : Nouba.**
17.25 **Magazine : Ce qu'il faut savoir.**
17.40 **Jeu : Zygomusic.**
18.05 **Série : L'Homme de fer.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Téléfilm : Seule dans la pègre.** *Prohibition, règlements de comptes. Le Chicago des années 20.*
22.20 **Téléfilm : Le Complot du silence.** *Pour neutraliser un témoin gênant.*
0.00 **Magazine : Vénus.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

17.00 **Magazine : Avie de tempête.**
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.00 **Documentaire : Buffon.**
21.00 ▶ **Documentaire : Beurs.**
22.45 **Documentaire : Bergman par Bergman.** Autour du film « le Silence ».
22.55 **Cinéma : Le Silence.** ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1962).
0.25 **Documentaire : Bergman par Bergman.** Autour du film « le Visage ».
0.35 **Court-métrage : Série en un mot.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Les péchés de la langue.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Champ libre, par Liliane Verspeelt (3).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Contagion et communication (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Christian Prigent (Ceux qui merdent).
0.50 **Musique : Coda.** Paul Bowles et la musique du Maroc. 3. Le Rif central.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 21 juillet, lors du Festival de Wallonie) : La Caravane du Caire, opéra-ballet en trois actes, de Grétry, par le Chœur de chambre de Namur, la Ricercar Academy, dir. Marc Minkowski ; sol. : Jules Bastin, Gilles Ragon, Philippe Huttenlocher, Guy de May, Vincent Le Texier, Isabelle Poulenard, Greta de Reyghere, Catherine Napoli, Marie-Noëlle de Calatay, Els Crommen, Marie-Paule Feyt, John Dur, Claude Massoz.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Jazz club. En direct du Petit-Opportun à Paris. Alain Jean-Marie, piano, Riccardo Del Fra, contrebasse, H. Van Oosterhout, batterie.

Le Monde

Après la polémique sur l'extrême droite

M. Hervé Bourges suspend l'émission «Mardi soir» d'A 2

M. Hervé Bourges, PDG d'Antenne 2-FR3, a signifié lundi 9 décembre aux producteurs et animateurs de «Mardi soir», la suspension de leur émission, à la suite de la diffusion, mardi 3 décembre, du débat consacré à l'extrême droite.

Au cours de ce débat, des néo-nazis et un skinhead avaient pu tenir des propres ouvertement racistes et antisémites sans qu'à aucun moment l'animateur, Daniel Bilalian, puisse parvenir à recentrer le débat.

Daos un long commuoiqué, publié le 9 décembre, M. Bourges estime que la *«responsabilité éditoriale» des émissions appartient* au diffuseur même si la production en est assurée par une *société extérieure* à A2-FR3.

M. Bourges estime aussi que le film *Lacombe Lucien* aurait dû appeler *«davantage un débat d'ordre historique»* qu'une émission dont l'intitulé, *«Extrême droite, la relève?», «portait en soi un début de justification et donc mettait – bien involontairement – en marche l'escalade qui s'en est suivie».*

M. Bourges affirme enfin que *«la maîtrise du débat n'a pas été assurée de façon satisfaisante».* En conséquence, le PDG d' A2-FR3 suspend «Mardi soir» et demande à la direction des programmes d'A2 de proposer une nouvelle formule, voire une nouvelle programmation pour la soirée du mardi. Mardi 10 décembre, le débat sur la crise dans le couple, qui devait succéder à la diffusion du film *Vanille fraise* de Gérard Oury, sera remplacé par une *pièce de théâtre.*

Pour sa part, M. Daniel Bilalian, a déclaré lundi 9 sur RMC que cette émission *«a été faite comme toutes les émissions que je fais, en plein accord avec la direction générale d'Antenne 2».* Il a ajouté qu'il n'admettait pas d'être traité d'*irresponsable». «Quand on s'appelle Bilalian, par rapport à des problèmes de ce type, c'est inadmissible.*

□ **Mort de l'ancien sénateur Jules Pinsard.** – Jules Pinsard, ancien sénateur (MRG) de Saône-et-Loire, est décédé lundi 9 décembre à Chalon-sur-Saône, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Né le 9 avril 1906, propriétaire viticulteur, conseiller général du canton de La Chapelle-de-Guinchay de 1945 à 1983, Jules Pinsard avait été maire de Crèches-sur-Saône de 1947 à 1971. Elu sénateur radical-socialiste de Saône-et-Loire en 1951, réélu sans interruption jusqu'en 1977, date à laquelle il ne s'était pas représenté, Jules Pinsard avait siégé au palais du Luxembourg sur les bancs de la Gauche démocratique.]

17 morts dans un nouvel accrochage

L'armée algérienne a anéanti le commando islamiste responsable d'une attaque dans le Sud

Le démantelement du groupe islamiste *qui, le 28 novembre* dernier, a attaqué le poste frontière de Guemar, dans la wilaya d'El Oued, après avoir assassiné trois gendarmes et volé une cinquantaine d'armes, semble consommé. Lundi 9 décembre, dans l'après-midi, l'armée et la gendarmerie se sont violemment affrontées aux derniers fugitifs, au sud-est de Biskra. Treize islamistes et quatre militaires ont trouvé la mort dans cet accrochage.

ALGER
de notre correspondant

Depuis le début des événements de Guemar, vingt-cinq islamistes ont été tués daos de véritables batailles avec l'armée lancée à leur poursuite. Une centaine d'arrestations ont été opérées, la plupart d'entre elles frappant des militants islamistes réputés avoir aidé les fugitifs saos, pour autaot, avoir participé à l'attaque proprement dite. Les forces de l'ordre assurent que la quasi-totalité des armes volées lors de l'attaque de Guemar oot été récupérées.

D'après les premiers témoignages des islamistes arrêtés, leur groupe comportait une quarantaine de personoes. Plosieurs, parmi eox, avaient fait la guerre en Afghanistan, aux côtés des maquisards islamistes. Preuve de leur détermination, la majorité des assaillants de Guemar, bien qu'encerclés par un *dispositif serré, ont préféré se* battre jusqu'au bout plutôt que de se reodre. La détermioatioo o'était pas moins grande du côté de l'armée, *bien décidée à ne pas laisser* s'échapper des hommes qui, si l'on eo croit les images mootrées, dimanche, à la télévision, se sont acharnés avec sauvagerie sur leurs victimes. Ao cours des accrochages de ces derniers jours, au moins six mllitaires soot tombés, auxquels s'ajoutent les trois gendarmes du poste de Guemar.

Ce qu'il faut bien appeler un carnage produit déjà des retombées politiques. Dimanche, le général-major Khaled Nezzar, ministre de la défense, assurait que l'affaire o'avait, pour le moment, que des liens «indirects» avec le Froot islamique du salut (FIS) – la plupart des assaillants sont ou en ont été membres. Tout le monde, ici, a compris que le général s'exprimait par antiphrase et qu'il fallait s'attendre à des développemeots.

Lundi, une source gouvernementale répétait que si des liens «directs» entre l'organisation islamistes et les assaillants étaient mis au jour, il faudrait bien envisager une dissolution du FIS, faute de quoi *«l'opinion ne comprendrait pas notre faiblesse».*

Le FIS, pour sa part, paraît embarrassé. Les militants de base *affirment que toute l'affaire e été* montée par les services spéciaux pour discréditer le coorant islamiste. A la direction du FIS, déjà divisée sur l'opportunité de la participation aux prochaines élections, l'assaot de Goemar est, en revanche, *le prétexte à de nouveaux* affrootements. Les adversaires du boycottage, qui ont déjà fort à faire pour convaincre leurs pairs, utilisent l'affaire pour faire valoir qu'il s'agit d'un piège tendu par le gouvernement pour écarter *des urnes une formation qui a de* bonnes chances de gagner. *«Si le FIS n'est pour rien dans cette affaire, qu'il la condamne»,* déclarait, lundi, un ministre. Mais la *formatioo islamiste, partagée entre* des courants antagonistes, s'est bien gardée de le faire.

GEORGES MARION

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Guerre des boutons

ALLONS, allons, pas de panique ! C'est pas parce *qu'il y a, quoi...* 23 000 à 24 000 malheureuses charges *nucléaires* planquées *sous des* hangars dans les trois Républiques slaves de la nouvelle Communauté qu'elles vont nous les balancer sur la gueule. Aucun danger ! *Kravtchouk, le patron de* l'Ukraine, a trouvé la solution. Elle est géniale. Tout en invitant Gorby a faire ses valises, il va s'en acheter une. Une petite valise noire. Et *en offrir deux* autres à ses copains Eltsine et Chouchkevitch, le nouveau maître de la Biélorussie. Trois valises et trois boutons connectés les uns *aux autres. Faudra donc appuyer* dassus simultanément, à vos marques, prêt, partez, pour déclencher une guerre atomique.

Trois boutons et trois téléphones rouges *installés sur les* bureaux de ces messieurs à Kiev, Minsk et Moscou. Vous imaginez la scène :

– Allo ! Boris ? C'est Choùchouchk. Dis donc, tu l'as reçu, toi, *ton* chèque de Washington ? Moi, j'ai rien trouvé au courrier. Quant au père Kohl, il m'a envoyé un chèque en bois. Faudrait peut-être voir à voir, qu'est-ce que t'en penses ?

– Ouais, c'est pas une mauvaise idée, on pourrait leur faire *savoir qu'on a des démangeaisons* au bout des doigts. A condition que Kravtchy soit d'accord.

– Ecoute, ça fait une heure que je cherche à le joindre. Ou c'est *occupé ou ça répond pas.*

– T'as qu'à laisser un message sur son répondeur en lui demandant de nous rappeler. Pas ce soir, j'ai un dîner. Demain à... *mettons...* 9 heures du matin.

– Non, ça colle pas. T'oublies le décalage horaire. Moi, à ce moment-là, j'ai une réunion d'état-major. Ils sont d'un nerveux, *mes militaires, je te raconte* pas.

– Bon, ban alors à midi, ça te va ?

– Pas de problème. Tiens, pendant que j'y suis, je vais passer un coup de fil au Kazakhstan pour prévenir Nazarbaev. Déjà qu'il *nous* accuse d'avoir signé notre traité derrière son dos, si je le mets pas au parfum, il va disjoncter. Gorby pareil.

– Lui, c'est pas la peine. Il a pas payé *sa note, alors on lui* a coupé le téléphone.

ALBANIE

Vingt mille manifestants à Tirana

Quelque 20 000 personnes se soot rassemblées, luodi 9 décembre, à Tirana pour dénoncer la crise politique et économique qui paralyse l'Albanie. Scandant des slogans hostiles au président Ramiz Alia et au communisme, les manifestants se sont rendus au siège du Parti démocratique, principale formation d'opposition, *qui a quitté* la coalition gouvernementale la semaine dernière et provoqué la démission du premier ministre, M. Ylli Bufi, resté en fonctions pour expédier les affaires courantes.

«Nos espoirs de liberté, de démocratie et d'une amélioration du niveau de vie ont été sabotés par les serviteurs de la dictature et du communisme», a déclaré à la foule un responsable syndical, M. Gesim Kalaja. *«Nous demandons des vivres et du chauffage. Mais cela ne se fera qu'en chassant les communistes de l'administration et de la bureaucratie»,* a-t-il ajouté. – *(Reuter.)*

La mort de Léon Delbecque

L'homme du 15 mai 1958

Léon Delbecque, ancien député UNR, qui fut l'un des artisans du retour au pouvoir du général de Gaulle an mai 1958, est mort lundi 9 décembre, à Tourcoing, à l'âge de soixante-douze ans.

Léon Delbecque a joué un rôle déterminant dans le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Il a même occupé en quelque sorte la fonction de «souffleur do Forum» lorsque, le 15 mai, au balcon du gouvernement général à Alger, il a suggéré au général Salan, qui s'adressait à la foule algéroise, de crier *«Vive de Gaulle!»,* alors qu'il venait de lancer *«Vive l'Algérie française!».* Ce que le commandant en chef fit *aussitôt,* provoquant l'enthousiasme, tandis qu'à Paris de Gaulle semblait *répondre à cet appel en faisant savoir* dans un communiqué qu'il se *«tenait prêt à assumer les pouvoirs de la République».*

Léon Delbecque avait été envoyé en Algérie en compagnie notamment de M. Lucien Neuwirth, par M. Jacques Chaban-Delmas, alors ministre de la défense, auprès de qui ils étaient chargés de mission depuis novembre 1957. Sur place il s'emploie, avec un quarteron de gaullistes, rejoints par Jacques Soustelle et soutenus par le général Massu, à créer les conditions d'un retour au pouvoir du général de Gaulle. Ils fondent, dès le 13 mai, un Comité de salut public Algérie-Sahara, que présidera le général Massu et dont Léon Delbecque sera le vice-président. Alors que de Gaulle vient d'être investi par l'*Assemblée nationale le 1er juin comme* président du conseil, Léon Delbecque est accueilli par lui en ces termes : *«Bravo Delbecque! Vous avez bien joué, mais avouez que j'ai bien joué aussi.»*

A Alger, l'objectif réel de l'antenne du ministre de la défense était bien de canaliser les mécontentements de la population et de l'armée contre la IVe République et de saisir toute occasion pour faciliter un changement de pouvoir à Paris. De Gaulle, en arrivant à Alger pour son premier voyage le 4 juin, trouve Léon Delbecque *à ses côtés* lorsque, sur le Forum, il laoee le fameux mais ambigu : *«Je vous ai compris».* Et deux jours plus tard, lorsqu'à Mostaganem, pour l'unique fois, il termine son allocution par : *«Vive l'Algérie française»,* il se tourne vers son compagnon et lui crie, à travers les acclamations : *«Alors Delbecque, vous êtes content?»* Mais l'accord ne durera pas. De Gaulle dissout les comités de salut public après que Delbecque eut lancé dans un message aux Algériens : *«Je vous ai promis de Gaulle. Nous n'avons pas franchi le Rubicon pour y pêcher à la ligne.»* Ce qui lui vaut la réponse suivante du général de Gaulle : *«Ne m'emmerdez plus avec vos comités de salut public. Et avec votre Rubicon... Ça rime mal, Rubicon».*

La vague gaulliste porte Léon Delbecque à l'Assemblée natiooale. Cofondateur de l'UNR, il devient en 1958 député de la troisième circonscription du Nord (Lille) à trente-neuf ans. Mais en désaccord avec la tournure prise par la politique du général, contraire à ses convictions «Algérie française», il quitte le groupe gaulliste l'année suivante. Exclu do mouvement, il perdra son siège en 1962, renonçant ensuite à toute carrière politique.

Né le 25 août 1919 à Tourcoing, fils d'ouvrier, lui-même contremaître dans une usine textile avant d'en devenir directeur, il avait appartenu à la Résistance active. Décoré à ce titre, il avait milité dès la Libération dans les divers mouvements gaullistes comme secrétaire général pour le département du Nord. Il evait été, de 1947 à 1959, adjoint au maire de Tourcoing. En 1971 il participe à une éphémère formation politique, le mouvement « Progrès et liberté » avec notamment Jacques Soustelle, bien qu'il ne se soit jamais impliqué dans les activités de l'OAS. Léon Delbecque se consacrait à ses affaires privées et aux problèmes économiques comme directeur général de la Société d'organisation, de documentation et d'études de la construction, comme chargé des questions internationales à la Fédération nationale du bâtimeot, et comme président de l'Institut français pour l'amélioration des relations internationales. Un de ses fils avait été tué au combat en Algérie.

ANDRÉ PASSERON

SOMMAIRE

DÉBATS
Audiovisuel : «Dérive populiste», par Dominique Wolton ; «Pour l'éducation et le culture», par Jacques Pomonti 2

ÉTRANGER
Les réactions après la création d'una «Communauté d'Etate» slave dans l'ex-URSS 3
Yougoslavie : offeneive politiqua contre le président serbe 4
La sommat auropéen de Maastricht 5-6
Les Palestiniens ont célébré le quatrième anniversaire de l'Intifada .. 6

CHRONOLOGIE
Les événamente du mois ds novembre 8

POLITIQUE
L'adoption par l'Assemblée nationala du dispositif d'indemnisation dos victimea du sida à la suita d'une transfusion sanguina 9
Le projet de loi sur l'exercice des mandats locaux 9
L'installetion de l'ENA à Strasbourg n'aura lieu qu'en 1993 ... 10
Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : *«Fauteurs de guerre»* 10

SOCIÉTÉ
Les jeunes Antillais et Réunionnais de la métropole cherchent à affirmer leur identité 11
L'expulsion d'un délinquant maro*cain séropositif* 11
Des corridas dans l'arène politique 12
Défense : le délégué général pour l'armement n'exclut pas l'adoption da Mirage 2000 «export» pour la France 26

SCIENCES ◆ MÉDECINE
• Au coeur du venin • Les ordinateurs dans la peiilota • Quatre-vingt-dix ans de Nobel • La santé en République tchèque • La choléra au Brésil ..... 17 à 19

CULTURE
Lalique ou la magie de l'ert nouveau 14
Triste automne (fin) pour las dernières ventes à Londres 14

ÉCONOMIE
Las grandes réformes de l'ombre 21
La lunetterie française connaît ses premières restructurations 22
Agitation autour d'Exor 24

COMMUNICATION
Un antretien avec M. André Rousselet, président de Canal Plus ... 20
L'anquête sur les diffieultée du groupe Merxwell 26

Services
Abonnaments 15
Annoncas classées .... VI à XVI
Carnet 26
Marchés financiers .... 24 et 25
Météorologie 27
Mots croisés 26
Radio-télévision 27
Spectacles 16
La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément «Initiatives» folioté de I à XVI encarté entre les folios 20 et 21

Le oumëro du «Monde» daté 10 décembre 1991 a été tiré à 514 039 exemplaires.

OFFREZ-VOUS UN BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 690 F
PANTALONS 895 F VESTONS 1 795 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES
MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue de 4-Septembre, Paris-Opéra
Téléphone : 47-42-70-81.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

Pologne
Son histoire se joue sous nos yeux, sa mémoire est inépuisable.
Dirigé par Emmanuel Wallon
232 pages, 89 F.
En librairie.
autrement

RODIN, STAR DE LA MODE !
▶ OUI, nous sommes, dans notre genre, parmi les "Stars de la Mode" (et de la Décoration), modestie mise à part...
▶ Les femmes se déclarent séduites et même passionnées par nos tissus.
Malgré ces succès flatteurs, nous restons raisonnables et abordables.
▶ Après tout, ce n'est pas notre faute si nous, et nos tissus, plaisons à ce point !
(depuis 30 F le mètre)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

COMPATIBILITÉ PC MAC
LES SOLUTIONS POUR RÉUSSIR LA COHABITATION
Au sommaire :
7 PC EVOLUTIFS
EXCEL 3.0 ou 1-2-3 WINDOWS
PAO FACILE : MICROSOFT PUBLISHER
SOFT & MICRO
LE MAGAZINE DES SOLUTIONS MICRO-INFORMATIQUES EN ENTREPRISE